



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753196 2

469  
*Presented by*

*John Bigelow*

---

*to the*

*Century Association*

\*DM

Mercury









question

\* II'





MERCURE  
DE FRANCE.  
DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1747.



A PARIS,

Chés { La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

**L**ES *RES S E* générale du *Mercure* est  
à M. DE CLEVES D'ARNICOURT,  
rue du Champ-Fleuri, dans la Maison de M.  
Lourd et Correcteur des Comptes, au premier  
étage sur le derrière, entre un Perruquier & un  
Serrurier, à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous  
prions très-instamment ceux qui nous adresse-  
ront des Paquets par la Poste, d'en affranchir  
le Port, pour nous épargner le déplaisir de les  
rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître  
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays  
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercure*  
de France de la première main, & plus promp-  
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus  
indiquée; on se conformera très-exactement à  
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.  
de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercure*  
de France, rue du Champ-Fleuri, pour ren-  
dre à M. de la Bruere.

PRIZ XXX. SOLS.



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1747.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

SEANCE PUBLIQUE

*de la Société Littéraire d'Arras.*



E Samedi 11 Mars la Société  
Littéraire d'Arras tint sa Séance  
publique. M. d'Attecourt, Di-  
recteur, & M. de Canchy, Chan-  
celier, y prononcèrent des Discours sur le

choix qu'on a fait d'eux pour remplir ces  
deux Charges & sur les occupations de la

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

Compagnie. Le Directeur qui succède dans cette place à M. Palisot de Warluzel, Premier Président du Conseil Provincial d'Artois, profita de la circonstance pour faire l'éloge de M. Palisot d'Incourt son pere, aussi Premier Président, mort dans le cours de l'année dernière.

M. Cauwet répondit aux deux premiers Officiers de la Société, en l'absence de M. Harduin, Secrétaire perpétuel.

Ensuite M. le Comte de Gomicourt, Maréchal de Camp au service d'Espagne, Commandeur de la Commanderie de la Zarça, Ordre d'Alcantara, & M. Bayart, Avocat, nouvellement reçus parmi les Associés, firent leurs remerciemens auxquels le Directeur répondit,

Ces Discours furent suivis d'un Mémoire de M. Cauwet, pour servir à l'Histoire de la Province d'Artois depuis l'année 1180 qu'elle a été démembrée de la Flandre par Philippe d'Alsace qui la donna à Isabelle de Hainaut, sa niece, en faveur du mariage de cette Princesse avec le Roi Philippe-Auguste, jusqu'au tems de Robert, fils de Louis VIII, regardé par la plupart des Historiens comme le premier Comte d'Artois.

M. Masson termina la Séance par la lecture d'une Ode sur le Mariage de Monseigneur

gneur le Dauphin , dont nous allons rapporter quelques strophes.

Le Ciel impénétrable & juste  
Vient à la race des Bourbons  
D'unir par un lien auguste  
L'antique race des Saxons.  
O que cette illustre alliance  
Doit affermir notre Puissance !  
Quel ordre de siècles heureux !  
De ce jour qui nous vient d'éclorre  
Nous contemplons l'aimable aurore ;  
Les fruits seront pour nos neveux.

Voici comment l'Auteur peint les conquêtes de notre auguste Monarque.

Quand Louis parmi les tempêtes ,  
Bravant mille morts toujours prêts ,  
Affronte les fureurs de Mars ,  
C'est un Titus juste , intrépide ,  
Qui prenant sa bonté pour guide ,  
Cherche la paix dans les hazards.

Je déteste un Héros barbare ,  
Toujours armé contre mon sein ,  
Qui trouve une gloire bizarre  
A foudroyer le genre humain.

A 711



## 6 MERCURE DE FRANCE.

Un Roi qui ne s'arme qu'en sage,  
Moins pour répandre le carnage  
Que pour procurer le repos ;  
Qui dans l'orgueil du diadème,  
Veut être vainqueur de soi-même,  
Et qui l'est ; voilà mon Héros.

Quelle est la gloire d'un Monarque ?  
C'est d'être aimé de ses Sujets,  
Ce n'est qu'à cette illustre marque  
Qu'on reconnoît les Rois parfaits,  
Cet amour pur, inaltérable,  
Est un rempart inébranlable,  
Un Roi qu'on aime est défendu ;  
Sous une garde aussi fidelle  
Jamais un Trône ne chancelle,  
Et tout effort est confondu.

Tremblez, Nations orgueilleuses,  
Jalouses de notre bonheur,  
Plus vous serez impérieuses,  
Plus le François sera vainqueur.  
Votre dépit fait nos conquêtes ;  
Toujours vous verrez sur vos têtes  
S'élever le plus grand des Rois ;  
Quand la félicité publique

Est d'un Prince l'objet unique ,  
Il est fait pour donner des loix.

Le Poëte revient ensuite par une transition naturelle au Mariage auguste qui fait le sujet de son Ode , & la finit par cette strophe.

De cette alliance seconde  
Que de Héros & que d'exploits !  
Je vois des vainqueurs pour le monde ;  
Et des modèles pour les Rois.  
Goûte tes hautes destinées ,  
France , le nombre des années  
Ne fait qu'accroître ta grandeur ;  
Regne jusques aux derniers âges ,  
Tes triomphes sont les présages  
De ton immortelle splendeur.



*REQUÊTE A. M. L. de S.*

P Rélat , le soussigné Pasteur,  
Qui reclame votre justice ,  
Vous représente avec douleur  
Que sur un mémoire imposteur  
Qu'a scû produire la malice ,

A iiii

## S. MERCURE DE FRANCE.

Tous les Officiers du Bureau ,  
Sans charge d'un tribut nouveau ,  
Ne croyant pas faire injustice ,  
De l'avis de votre Grandeur ,  
Ont surtaxé son Bénéfice ,  
Qui , mis à sa juste valeur ,  
Ne doit porter à la rigueur ,  
Pour les impôts de chaque année  
Que la somme de vingt écus ,  
Et la moitié d'une guinée ;  
Et quatre livres par-dessus .  
Pour intérêts , frais & salaire  
Qu'il faut payer au Commissaire :  
Ajoute encor le Suppliant ,  
Très-éconôme en son ménage ,  
Que privé du plaisir charmant  
De posséder riche héritage ;  
N'ayant de l'Eglise en partage  
Qu'un revenu peu suffisant  
Pour faire honneur au Ministère ,  
Il fait tous les jours maigre chère ,  
Ne peut s'habiller proprement ,  
Ni réparer son Presbiteré  
Qui va tomber incessamment .  
Ces raisons étant légitimes ,  
Seigneur , plaise à votre bonté ,

Au lieu d'augmenter ses décimes ,  
De lui faire la charité.

*Par M. Cottureau , Curé de Donnemarie.*



PORTRAIT de M. de Fontenelle, Doyen  
de l'Académie Française, par feuë  
Mad. la M. de L. . . .

**L**Es personnes ignorées font trop peu d'honneur à celles dont elles parlent , pour oser mettre au grand jour ce que je pense de M. de Fontenelle , mais je ne puis me refuser en secret le plaisir de le peindre ici tel qu'il me paroît.

Sa physionomie annonce d'abord son esprit ; un air du monde répandu dans toute la personne le rend aimable dans toutes ses actions ; les agrémens de l'esprit en excluent souvent les parties essentielles ; unique en son genre il rassemble tout ce qui fait aimer & respecter ; la probité , la droiture , l'équité composent son caractère ; une imagination vive , brillante , tours fins & délicats , expressions nouvelles & toujours heureuses , en font l'ornement ; le cœur pur , les procédés nets , la conduite uniforme , & par tout des principes , exigeant peu , justifiant tout , saisissant toujours le

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

bon , abandonnant si fort le mauvais que l'on pourroit douter s'il l'a apperçû ; difficile à acquérir , mais plus difficile à perdre ; exact en amitié , l'honnête homme n'est négligé nulle part ; propre aux commerces les plus délicats , quoique les délices des Sçavans ; modeste dans ses discours , simple dans ses actions ; la supériorité de son mérite se montre , mais il ne la fait jamais sentir : de pareilles dispositions persuadent aisément le calme de son ame , aussi la possède-t'il si fort en paix que toute la malignité de l'envie n'a point encore eu le pouvoir de l'ébranler. Enfin l'on pourroit dire de lui ce qui a été déjà dit d'un Illustre : Qu'il fait honneur à l'homme , & que si ses vertus ne le rendent immortel , elles le rendent au moins très-digne de l'être.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*A M. R. . . . Auteur de l'Épître du 18  
Septembre 1746 , insérée dans le Mercure  
de Mars 1747.*

**D**'Un aimable délire  
Je ressens les transports ,  
Quand j'entends les accords  
De ta divine lyre ,

Et le Dieu qui t'inspire  
 Anime mes chansons.  
 Pour mêler aux doux sons  
 Que ta légère main en tire ;  
 Admets à tes concerts  
 Ma voix encor naissante ;  
 Elle sera charmante  
 En répétant tes airs.

G . . . . d'Angers.

### QUATRAIN.

Sexe Charmant, vous partagez la gloire  
 Du Dieu qui captive nos cœurs ;  
 Sur nous ce Dieu n'auroit pas la victoire ;  
 S'il n'employoit vos traits vainqueurs.



## LA MORT,

### O D E.

Par M. des-Forges Maillard, *Affilié*  
*de l'Académie des Belles - Lettres*  
*de la Rochelle.*

**T**enebreuse Reine du monde ;  
 O M O R T, dont le vol furieux  
 Enveloppant la terre & l'onde ,

A vj

## 12. MERCURE DE-FRANCE.

Epouvante l'homme en tous lieux ,  
Implacable & sourde ennemie ,  
Ton souffle de ta foible vie  
Use sans cesse le flambeau ;  
Et soit qu'il fuye ou qu'il s'arrête ,  
Ta faux sanglante est toujours prête  
A le plonger dans le tombeau.



Cependant il semble à toute heure ;  
Par nos désirs impatiens ,  
Que pour nous dans cette demeure  
Le tems s'avance à pas trop lents.  
La saison que le Ciel fait naître  
N'est point celle où l'on voudroit être ;  
Par ses ennuis l'homme est vaincu ,  
Et la chimere qui l'enivre  
Lui cache qu'il a moins à vivre  
De chaque instant qu'il a vécu.



Si raisonnables & modestes ,  
Nous scavons jouir des faveurs  
Dont les influences célestes  
Répendent sur nous les douceurs ;  
Nous verrions contents & tranquilles ;  
La fuite & les retours utiles

Des doux printems, des froids hyvers,  
Et partout une clarté pure  
Nous offriroit dans la Nature  
Le Créateur de l'univers.



Mais d'un espoir qui le dévore  
En proie aux frivoles appas,  
L'homme cherche ce qu'il ignore,  
Et n'aime que ce qu'il n'a pas.  
On ne sent le prix des journées  
Que quand à leur terme amenées  
Elles sont prêtes à finir.  
Alors de toute sa fortune  
On voudroit en acheter une,  
Et rien ne la peut obtenir.



On envisage avec envie  
Le triste sort de Job souffrant,  
On voudroit conserver sa vie,  
Fût-on toujours pauvre & mourant.  
La soif de l'or & de la gloire  
Ne s'offre plus à la mémoire  
Que comme un effroyable écueil,  
Et l'avenir vient s'y dépeindre  
Sous des traits cent fois plus à craindre  
Que la poussière du cercueil.



## 14 MERCURE DE FRANCE.

Les vains Oracles du Portique ,  
Pressés des maux les plus cuisans ,  
Au gré d'une vertu stoïque ,  
Paroissoient maîtriser leurs sens ;  
Mais quand leurs étranges maximes  
S'appuyoient des dehors sublimes  
D'une arrogante fermeté ,  
En secret leur ame troublée ,  
Souffroit sous le masque accablée ;  
Et démentoit leur vanité.



Ah ! si les yeux avoient pu lire  
Dans l'ame de ces fiers Romains ,  
Qui de la mort dans leur délire  
S'ouvroient eux-mêmes les chemins ;  
On eût vu sous diverse face  
L'effroi lutter contre l'audace ,  
Vaincus tour-à-tour & vainqueurs ,  
Jusqu'à-ce qu'un honneur frivole  
Vint aux rayons de son idole  
Ebloûir leurs crédules cœurs.



Le Héros que la gloire excite ,  
Qu'est-il enfin dans ses accès ,  
Qu'un sang que le courroux agite ;

Ou qu'anime un premier succès ?  
 Il croit que cueilli par Bellonne ,  
 Le vert laurier qui l'environne  
 Ecarte la foudre & les feux.  
 A peine un trait mortel le frappe ;  
 Aussi-tôt l'homme qui s'échappe , \*  
 Dissipe le Héros fameux.

✱✱✱✱

Ce bras , dira-t'il , ce visage ;  
 Devant qui trembloit l'univers ,  
 Demain sera donc le partage.  
 De la pourriture & des vers :  
 Ce corps qu'une foule suspecte  
 Sert à l'envi , flate & respecte ,  
 Sera bien-tôt abandonné ,

\* Mad. Deshoulières , Rousseau & la Motte , ont  
 employé la même pensée , & je ne doute pas que ,  
 comme moi , ils n'aient eu en vûe ces deux Vers  
 de Lucrece , infiniment au-dessus de toutes nos  
 Imitations ,

*At vera voces tum demum pectore ab imo*

*Eliciuntur , & eripitur persona , manet ras.*

Les Latins n'ont jamais fait , selon moi , deux  
 autres Vers aussi beaux pour le sens & aussi justes  
 pour l'expression. La noble & majestueuse lenteur  
 de leur cadence est frappante. *l'era , imo , eliciun-*  
*tur , persona , manet res* , il n'y a pas dans ces deux  
 Vers un seul mot qui ne serve au tableau.

## RG MERCURE DE FRANCE.

Et mes conquêtes célébrées,  
Vont être pour moi resserrées  
Dans un sépulchre infortuné ?



Mais en quels lieux ira cette ame ?  
Et que je sens mieux que jamais ?  
Est-ce dans un torrent de flâme,  
Ou dans le séjour de la paix ?  
Si les flatteurs loüoient mes crimes,  
Que de titres illégitimes  
Leur adresse avoit revêtus,  
Grand Dieu, ta sûre intelligence  
Pese-t-elle dans leur balance  
Et les forfaits & les vertus ?



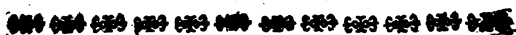
Le seul Chrétien docile & ferme,  
Se fait un rempart de sa foi,  
Et regardant son dernier terme,  
Est exempt d'audace & d'effroi.  
Il se prépare à ce voyage,  
Armé d'un modeste courage,  
Dont la grace aide sa raison,  
Et ne voit dans la mort prochaine  
Qu'un secours, qui brisant sa chaîne,  
Sappe les murs de sa prison.

Alors différent d'Epicure ,  
Il est constant & résolu ,  
Autant qu'à l'infirme nature  
Le permet son maître absolu ,  
Et comme il fut dans sa carrière ,  
Tel qu'il se montre à la barrière ,  
Fidèle au Dieu de vérité ,  
Sa Loi qu'il n'a point transgressée ,  
Console & flatte sa pensée  
D'une heureuse immortalité.



Dieu , que chercha le vain système  
Des Philosophes pointilleux ,  
Jaloux de se montrer lui-même ,  
Fuyoit les regards orgueilleux .  
Comme il est la vérité pure ,  
Le droit chemin , la clarté sûre ,  
L'immense & solide grandeur ,  
Leurs vertus n'étant qu'arrogance ,  
Sa haute & terrible puissance ,  
Les aveugla de sa splendeur .





LA GIROFFLEE,

*A Mad. la D. D'.*

MADRIGAL.

P Our soutenir l'éclat de mes vives couleurs  
Il me faudroit un trône. Adorable Duchesse ,  
Place-moi sur ton front qui ravit tous les cœurs ;  
Sur ce front où sont peints l'esprit & la sagesse ,  
Ma gloire & ma beauté subsisteront sans cesse ,  
Je serai la Reine des fleurs.

*Par M. Cottureau de Beaune , Etudiant  
au Collège de Tours.*





## SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Inscriptions & Belles  
Lettres.*

**L**E Mardi 11 du mois passé l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres recommença ses séances par une assemblée publique.

M. Terrier nouvellement admis dans l'Académie, lut un *Mémoire sur la conquête de l'Egypte par Salim. I. Empereur des Turcs.*

Les Historiens d'Occident ont fait des fautes considérables sur ce point intéressant de l'Histoire ; le défaut de connoissance des langues Orientales les a empêchés de profiter des ouvrages des Ecrivains nationaux & contemporains, de-là une infinité d'erreurs dans les faits, dans les noms, & l'ignorance d'une grande quantité de détails. Cependant la connoissance de l'Histoire d'Orient ne peut nous être indifférente ; tous les événemens des croisades ne peuvent être bien éclaircis si on n'a recours aux Historiens Orientaux ; on ne peut nier que l'étude de cette partie de notre Histoire ne soit aussi curieuse & aussi intéressante qu'aucune

## 10 MERCURE DE FRANCE.

autre, ni disconvenir par conséquent de la nécessité de l'approfondir. Qui peut mieux fournir cette carrière que M. Tersier qui possède dans un haut degré les Langues Orientales ?

Ahmed Benzenil Historien Arabe dont l'ouvrage manuscrit est conservé dans la Bibliothèque du Roi, a fourni à M. T. les principaux matériaux de son Mémoire, où il relève les erreurs de tous les Ecrivains qui ont traité ce point d'Histoire, & apprend beaucoup de faits qu'ils avoient ignoré. Ahmed est un Historien contemporain, il étoit né à la grande Rouhallé, ville de la basse Egypte, ainsi son suffrage doit être d'un grand poids.

L'Egypte après avoir formé un Royaume florissant, devint la plus riche Province de l'Empire Romain. Omar III. Calife l'enleva aux Empereurs d'Orient en l'année 641 qui est la 19<sup>e</sup> de l'Hégire. Depuis ce tems differens événemens placèrent plusieurs Dynasties sur ce Trône sujet à de fréquentes révolutions. Enfin les Mammélas, Corps de Milice, composé d'esclaves Circassiens, institué par Saled Nugiumeddin, éleverent l'un d'entr'eux sur le Thrône l'an 1387.

Gauri 28<sup>e</sup> Sultan de cette Dynastie re-  
gnoit en Egypte lorsque Selim y porta ses  
armes.

Selim regnoit depuis peu de tems par l'abdication forcée de Bajazet son pere qu'il avoit contraint de se retirer à Demotica. Un des freres du nouvel Empereur, nommé Derkoud, & par nos Historiens Corcur, avoit passé en Egypte pour se soustraire à la cruauté de son frere; Selim le redemanda au Sultan d'Egypte qui refusa de le rendre.

Les Ottomans avoient reçu d'autres sujets de plaintes de la part des Mamelus dans la guerre qu'ils avoient faite à Ismaël Roi de Perse; il n'en falloit pas tant pour porter la guerre à un Prince d'une valeur feroce, d'une ambition vaste, Chef d'un peuple guerrier; & d'une Milice indocile, qu'il falloit éblouir par de grands projets, & dont il falloit exciter l'admiration, pour ne pas encourir le mépris & la revolte.

Si l'Egypte offroit à l'avidité d'un Conquerant un pays abondant & fertile, la Milice intrépide qui défendoit cette riche proie étoit bien capable de rallentir ses desirs. Dès que Gauri fut informé des projets de l'Empereur des Turcs, il rassembla ses troupes & alla à sa rencontre just qu'après d'Alep où les deux armées se rencontrèrent le 6 Septembre 1515.

La valeur, la férocité, la discipline



## 12 MERCURE DE FRANCE.

étoient égales des deux côtés, mais l'artillerie des Ottomans étoit beaucoup mieux servie que celle des Mammelus. L'épouvante qu'elle inspiroit rendoit encore cet avantage plus considérable. Gauri réduit à fuir, ayant perdu la bataille par la trahison de deux des siens, fut tué dans sa déroute par ses propres sujets.

Cependant les Mammelus se rallierent sous Alep; un nouveau Sultan fut élu, il se nommoit Toman Bey; ce Prince étoit dans la 44 année de son âge; ses vertus lui avoient acquis l'estime & l'amour des peuples, son intrépidité lui assuroit la confiance du soldat.

Selim quoique vainqueur, comprit qu'un Empire vaste & puissant défendu par une Milice intrépide & par un Chef intelligent & courageux, pourroit aisément se relever; que quand il seroit maître du Caire, cette place ne le rendant pas maître des côtes de la mer, il pouvoit se trouver enfermé au milieu du pays ennemi; ainsi il résolut d'offrir la paix au nouveau Sultan, à condition qu'il consentiroit à faire faire la prière & à faire battre la monnoye en son nom, mais un Emir indigné de ces propositions qui asserviroient l'Egypte, coupa la tête aux Envoyés de Selim, & fit de vifs re-

proches au Sultan de ce qu'il daignoit les éconter.

Le sort de la guerre ne répondit pas aux esperances des Mammelus ; Toman Bey trompé par de faux avis, fut battu par Selim dont l'artillerie toujours victorieuse déconcertoit la valeur des Mammelus.

Cette bataille rendit Selim maître du Caire, il y fit publier qu'il recevroit pendant trois jours tous les Mammelus qui viendroient se soumettre à lui, mais qu'après ce délai ceux des habitans qui leur donneroient azile seroient pendus à la porte de leurs maisons.

Cependant Toman Bey avoit rassemblé les débris de son armée ; il remonta vers le Saïd, & essaya envain d'engager à le suivre les habitans de Havarey ; la crainte de la mousqueterie & du canon des Turcs, armes encore nouvelles pour ces peuples, fit plus d'impression sur les esprits que les promesses du Sultan qui s'engageoit à les exempter de tout tribut pendant trois ans. Toman Bey commençoit à éprouver que les infortunes s'accumulent sur la tête des malheureux, Les revers qui diminuoient son Empire, affoiblissoient l'autorité qui lui restoit. Les sujets qui demeuroient fidèles se croyoient

## 24 MERCURE DE FRANCE

en droit d'obéir mal à un Prince malheureux, d'autres osoient le trahir. Un jour étant à Athfiel, canton de l'Egypte du milieu, il apperçut dans le canal plusieurs bâtimens, & jugea avec raison qu'ils porteroient des troupes que Selim envoyoit contre lui; sa surprise fut extrême lorsqu'il vit qu'elles étoient commandées par Giamam Elheifi. Cet Emir voyant le mauvais état des affaires des Mammelus étoit passé du côté de Selim, il l'avoit instruit des projets du Sultan son Souverain, & par un excès d'audace qui a peu d'exemples, il s'étoit offert de commander le détachement qui devoit le poursuivre. Mais il trouva dans cette entreprise le châtiment de son crime; le corps qu'il commandoit fut défait & il fut tué dans l'action.

Ce succès fut suivi de quelques autres, Schad Bey qui commandoit une division des Mammelus, s'empara des bateaux que Selim avoit sur le Nil, & ce Prince voyant ses ennemis prêts à se relever leur envoya offrir une seconde fois la paix. Mustapha chargé de cette négociation, ne fut pas mieux traité que les premiers envoyés.

Schad Bey enorgueilli de ses succès fit couper la tête à Mustapha & à sa suite, & l'Empereur Turc en fit autant par représailles

représailles à tous les Emirs qu'il tenoit prisonniers au Caire , & auxquels il avoit promis de les rétablir dans leurs dignités quand la guerre seroit finie.

La fortune recommençoit à favoriser Toman Bey. Il fut joint à Deschom par Seïd Hay Chef des Arabes , indépendant de la Tribu d'Haram ; ils étoient indignés contre les Turcs qui avoient vendu comme esclaves & à très-vil prix ceux d'entre eux qui étoient tombés entre leurs mains.

Malgré les conquêtes de Selim il restoit de grandes ressources au Sultan d'Egypte , & il falloit que le Monarque Ottoman eut une grande opinion des forces de son ennemi , puisque malgré le traitement cruel qu'on avoit fait à ceux qu'il avoit déjà envoyés , il députa encore pour offrir la paix. Il chargea de cette commission un Emir nommé Kaschadem qui avoit été long-tems du corps des Mamelus , mais ceux-ci ne voulurent pas traiter avec un perfide qui avoit trahi sa nation , ils le renvoyèrent chargé d'injures , & ne voulurent pas l'écouter. Cette opiniâtreté des Mammelus a rejetter toutes les propositions venoit des succès qu'ils avoient chaque jour contre les Turcs dans des rencontres particulieres. Schad

B

Bey étoit le Héros de ce parti chancelant ; par tout il battoit les Ottomans , & il les chargeoit avec tant de vivacité , dit l'Auteur Arabe , que les coups de sabre & de masse d'armes rendoient un son semblable à celui que font les marteaux en tombant sur l'enclume , ou à la marche des chevaux sur un terrain pierreux. Après avoir défait les Ottomans dans plusieurs petits combats il se rendit à Werdan , lieu situé sur le bras occidental du Nil. Toman Bey le reçut avec des marques éclatantes de satisfaction ; il fut résolu dans un Conseil qu'on tâcheroit d'engager dans le parti des Mammelus la Tribu des Arabes , nommée Gazeli , mais les Arabes rejetèrent la proposition , & Toman Bey ayant conduit son armée dans une plaine à l'occident du Nil dans le district de Gise , y fut de nouveau mis en déroute par l'artillerie de Selim.

Cette action décisive enlevoit aux Mammelus le fruit de tous ces petits avantages qu'ils avoient enorgueillis. Poussés jusqu'au Nil & n'osant reparoître devant l'ennemi , ils prirent la résolution de chercher un azile chez Hussein Bein Murhemmi & son cousin Seferscheik de la Tribu de Muharabes. Hussein étoit redevable de la liberté à Toman Bey , mais la reconnoissance n'est

pas capable d'arrêter un homme capable de perfidie. Houssein livra le Sultan à ses ennemis. Toman Bey conduit dans un vallon qu'on lui avoit dit être un azile inexpugnable , racontoit à quelques Emirs qui l'avoient suivi , un songe qu'il croyoit lui présager la fin de son regne ; il parloit encore lorsqu'il fut entouré par des cavaliers ennemis qui avoient écarté à coups de sabre les Mammelus de sa garde. Abandonné de ses troupes il fut pris sans résistance , on lui lia les mains sur la poitrine , l'usage n'étant pas , dit Ahmed, de les lier derrière le dos à ceux qui sont constitués en dignité ; & on le mit sur un mulet.

Ce malheureux Prince fut conduit en cet état devant son vainqueur qui le fit asseoir & lui rappella tout ce qu'il avoit fait contre lui. Le Sultan ne voulant pas irriter un ennemi tout-puissant , répondit avec modération qu'il n'avoit pas dépendu de lui de rétablir la paix entre les deux Empires , mais que le Conseil de la nation s'y étoit toujours opposé. Etrange situation qui l'obligeoit à se justifier lorsqu'il n'étoit que trop puni. Pendant cette conversation on annonça à Selim la prise du vaillant Schad Bey. Ce brave Officier , avoit été trahi par un de ses anciens amis

B ij

chés lequel il s'étoit retiré. Plus irrité qu'abbatu par son malheur , il ne démentit point devant l'Empereur Ottoman la fierté feroce qui jusqu'alors avoit fait son caractère , & l'orgueil qui éclatoit dans ses réponses irrita ce Monarque à tel point qu'il le fit tuer au sortir de sa tente.

Pour Toman Bèy il passa une partie de la nuit dans une grande agitation , mais enfin le sommeil l'accabla , il fit un rêve semblable au précédent , s'éveilla plein d'effroi , lût un peu de l'Alcoran & se rendormit. Le matin des Chiaoux lui dirent de les suivre & le menerent à la tente de Selim , où ils trouverent l'Agas des Janissaires qui leur ordonna de la part de l'Empereur d'aller le pendre au Caire à la porte de Zaonile. On y trouva une corde préparée ; il fut pendu sur le champ , & son corps y resta trois jours.

Telle fut la fin malheureuse de ce Prince digne d'un meilleur sort. Selim qui l'avoit traité en ennemi implacable , reprit après sa mort les sentimens d'un vainqueur généreux , dont l'appareil ne couroit plus rien à sa vengeance. Il fit enterrer en Souverain celui qu'il avoit fait exécuter comme un criminel. De pompeux obsèques furent faits à cet infortuné Sultan dans

la Chapelle de Gauri son prédécesseur. L'Empereur envoya pour cette cérémonie des étoffes précieuses de Mosul & fit des aumônes considérables. Ce Prince quoique naturellement cruel, touché du mérite de son ennemi, eut, dit-on, beaucoup de peine à ordonner sa mort. Son dessein étoit même de l'emmener à Constantinople & de lui donner une des premières Charges de sa Cour, mais ceux qui l'avoient trahi craignirent qu'il ne gagnât la confiance de l'Empereur & ne revînt en état de se venger, & ils employèrent pour le faire périr des artifices qui ne leur réussirent que trop bien. M. T. place la mort de Toman Bey & la fin de l'Empire des Mammelus au 24 Avril 1516; il étoit âgé de 44 ans. Ainsi cette expédition ne dura que dix mois, le premier rendez-vous donné aux troupes de Gauri, & son départ du Caire étant du 9 Juin.

M. d'Egli lût ensuite un Mémoire sur les adoptions par les armes.

Les Loix Romaines permettoient aux Citoyens d'adopter des enfans nés dans d'autres familles, ces enfans acqueroient par-là les mêmes droits d'hérédité sur les biens du pere adoptif, que s'il eut été leur pere naturel, celui-ci acqueroit à son tour tous

B iij



les droits de l'autorité paternelle, & la Loi lui donnoit ce que la nature lui avoit refusé.

Mais on connut depuis d'autres adoptions purement honorifiques, dont l'objet principal étoit d'établir entre deux Princes une union semblable à celle qui doit être entre les peres & les enfans, sans leur donner cependant aucun droit à la succession. M. d'Egli s'est proposé dans ce Mémoire de parler principalement de celle qui se faisoit *par les armes*, en donnant les armes à celui qu'on adoptoit, & ce n'est que par occasion qu'il traite de quelques autres adoptions honorifiques, qui étoient en usage dans les VI. VII. & VIII. siècles.

Il paroît que l'adoption militaire a pris naissance chés quelques peuples du Nord, ou parmi quelques-uns des Germains, ce qui est à peu près la même chose, les uns & les autres ayant une même origine. Ces peuples rapportoient tout à la guerre, ils ne quittoient jamais leurs armes, c'étoit dans une assemblée publique que l'un des Chefs de la nation, le pere ou quelque parent, armoit pour la première fois l'enfant arrivé à l'âge de la puberté; c'étoit cette cérémonie, dit Tacite, qui en faisoit un Citoyen, & elle tenoit lieu de

l'acte par lequel les Romains prenoient au même âge la robe virile.

Cette cérémonie a les caractères d'une adoption militaire, par laquelle les Germains étoient reconnus enfans de la République. Mais on y voit cette différence, qu'ici c'est une permission de porter les armes, au lieu que l'adoption militaire étoit une récompense pour les avoir portées avec gloire.

C'est dans l'Histoire des Goths & des Lombards qui s'établirent successivement en Italie, qu'il est plus souvent fait mention de cette adoption militaire dont l'usage pût passer par eux à la Cour des Empereurs Romains.

Procope est le premier Historien qui en ait parlé. Cebades Roi de Perse voulant placer sur le Trône Chosroës le plus jeune de ses trois fils, songea à lui procurer l'appui de l'Empereur d'Orient Justin qui étoit monté sur le Trône l'an 518 de J. C. Il proposa à ce Prince contre lequel il étoit en guerre, d'adopter Chosroës, & Justin auroit saisi avec joie cette occasion de terminer une guerre fâcheuse, si on ne lui eut fait observer que l'adoption juridique des Romains donneroit à Chosroës des droits sur l'Empire; on proposa au Persan de l'adopter par

B iij

### 32 MERCURE DE FRANCE.

les armes à la maniere des Barbares, ce que Chosroës refusa avec mépris, & la guerre continua.

Les adoptions militaires se faisoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit différentes sortes d'armes ou d'instrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faisant revêtir par des Ambassadeurs d'une armure complète, car ces adoptions n'étoient en usage que chés les Souverains, elles étoient ordinairement accompagnées de présens plus ou moins considérables, suivant les circonstances ou les personnes.

Elle donnoit les noms de pere & de fils comme l'adoption Romaine, & l'on se faisoit un honneur de prendre ces noms dans les suscriptions des lettres & dans les Actes publics.

Telle étoit l'idée que l'on avoit chés les Goths & les Lombards de cette adoption, qu'elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la Milice. Leurs Rois n'admettoient point leurs fils à leurs tables qu'ils n'eussent été adoptés par quelque Prince étranger, & ceux-ci alloient chercher cet honneur jusques chés des Princes ennemis.

Alboin, fils d'Audoin Roi des Lom-

bards, s'étant signalé dans une bataille contre les Gepides, où il tua Turismonde, le fils de leur Roi, & les mit en déroute, les Lombards charmés de sa valeur, supplierent leur Roi d'admettre son fils au banquet Royal. Mais Audoin allegua la Loi & fut inébranlable. Alboin, sur ce refus partit suivi seulement de quarante jeunes gens, se rendit à la Cour du Roi des Gepides & lui exposa le sujet de son voyage qui étoit de devenir son fils adoptif par la tradition des armes. Cette démarche étrange ne surprit point Turisfende, c'est le nom du Roi des Gepides, il reçut avec bonté le Prince Lombard, & le fit asseoir à table à sa droite dans la même place qu'avoit coutume d'occuper Turismonde. Mais pendant le festin se rappelant la mort de son fils & voyant sa place occupée par son meurtrier, il poussa de profonds soupirs, & il ne put s'empêcher de dire que cette place lui étoit chère, & qu'il y voyoit avec peine celui qui l'occupoit.

Un autre fils du Roi, animé par le discours de son pere, dit quelques injures aux Lombards, qui répondirent par d'autres injures, & la querelle s'échauffant, chacun portoit déjà la main à ses armes, lorsque le Roi se leva promptement de table

& arrêta les Gepides en menaçant de châ-  
 riment celui qui porteroit le premier coup,  
 parce que, dit ce Prince, celui qui massa-  
 cre son ennemi chés soi ne remporte pas  
 une victoire agréable à Dieu. On acheva  
 donc le repas avec tranquillité, & le Roi  
 ayant pris des armes qui avoient appartenu  
 à Turismonde, il les donna à Alboin qu'il  
 renvoya sain & fauf. Ce fut cet Alboin qui  
 fonda le Royaume des Lombards en Italie.

On ne s'arrêtoit point dans ces adop-  
 tions à la proportion de l'âge entre le pere  
 & le fils. Théodoric, Roi des Goths, fut  
 adopté de cette maniere par l'Empereur  
 Justinien, quoiqu'ils fussent à peu près du  
 même âge.

On ne voit en aucun endroit de l'His-  
 toire que les femmes adoptassent par les  
 armes, mais il ne feroit pas étonnant que  
 cette coutume leur eût été commune avec  
 les Princes, puisque l'on a vû dans les sie-  
 cles postérieurs des Princesses faire des  
 Chevaliers en leur donnant des armes; il y  
 a d'ailleurs plus d'un exemple d'adoptions  
 d'honneur faites par des femmes.

M. D. ne croit point que l'usage des  
 adoptions par les armes ait subsisté chés les  
 Lombards depuis la destruction de leur Mo-  
 narchie par Charlemagne, mais il en trouve  
 encore des traces depuis ce tems chés les  
 Empereurs d'Orient.

Godefroi , Duc de la Basse Lorraine , conduisant en 1096 à la Terre Sainte une armée de Croisés, fut arrêté long-tems aux portes de Constantinople par les artifices & les hostilités de l'Empereur Alexis Comnene , mais celui-ci pour faire cesser les dégâts que l'armée latine causoit dans son pays , consentit enfin à un accommodement avec Godefroi , & lui envoya en ôtage son fils Jean Porphyrogenete.

Godefroi s'étant rendu au Palais des Blacquernes sur cette assurance , l'Empereur le reçut avec beaucoup d'amitié , & lui dit que pour récompenser ses grandes qualités & l'attacher à ses intérêts , il vouloit l'adopter pour son fils. Aussi-tôt il le fit revêtir des habits Impériaux & l'adopta avec toute la solennité & suivant la coutume du pays. Il ouvrit ensuite ses trésors , & non content de faire à Godefroi & à sa suite de riches présens en or , en pierreries , en tapis & en vases précieux , il leur fit donner toutes les semaines depuis l'Epiphanie jusqu'à l'Ascension autant de monnoye d'argent que deux hommes forts & robustes en pouvoient porter , & dix boisseaux de monnoye de cuivre.

M. D. croit avec raison qu'il ne pouvoit s'agir en cette occasion que de l'adoption militaire. La valeur de Godefroi , l'usage

B vj

des Empereurs d'Orient d'adopter ainsi les Princes étrangers , les circonstances de l'entreprise de la Croisade , tout annonce une cérémonie guerrière. D'ailleurs la forme de cette adoption où Godefroi fut revêtu des habits Impériaux, n'indique-t-elle pas une adoption militaire , si l'on entend par ces vêtemens ceux que les Empereurs portoient à la guerre ? Il est d'autant plus vrai-semblable qu'il s'agissoit de ces derniers, qu'il y avoit alors une autre sorte d'adoption d'honneur par les vêtemens.

Le Prince d'Edesse adoptant de cette manière Baudouïn , frere du même Godefroi , le fit entrer nud sous sa chemise & le serra fortement entre ses bras , pour signifier qu'il le tenoit comme sorti de lui , & la femme du Prince , ajoute l'Historien que cite M. D. en fit autant, *idem & mulier postmodum fecit* , mais ceci mérite une explication.

On la trouve dans le récit d'une pareille adoption rapportée par Pachymere.

Cet Historien dit que Marie Cantacuzene , femme de Constantin Teche, Roi des Bulgares , voulant assurer le Trône à son fils Michel après la mort de Constantin , qui étoit prêt à mourir , & craignant d'être traversée par Sphendislas ou Wendislas, Despote de Bulgarie , dont les droits

à la Couronne étoient affés bien fondés , engagea le Despote à venir à sa Cour. Le crédule Wendislas défera aux instances de Marie , qui lui offrit de l'adopter. Quoique déjà fort âgé il ne dédaigna pas cette adoption ridicule qui alloit le rendre le fils d'une femme fort jeune, & le frere puîné d'un Prince encore à la mamelle. Cette cérémonie se fit publiquement dans l'Eglise. Après que le Prêtre eut récité les prieres solennelles & usitées en pareilles occasions , & dont on trouve encore les formules dans l'Eucologe des Grecs , Marie prenant les deux côtés de son manteau royal ou de sa robe , en enveloppa son fils Michel & Wendislas placés à côté l'un de l'autre & les embrassa , & peu de tems après elle fit assassiner ce Prince qu'elle venoit d'adopter. Ceci se passa en 1277 sous l'Empire de Michel Paleologue.

M. Degli se fait deux questions qu'il est fort difficile de décider, l'Histoire ne fournissant point à cet égard de preuve positive ; la premiere est de sçavoir si quelques-uns de nos Rois des premieres Races ont été adoptés par les armes par quelqu'autre Prince. La seconde , s'ils ont fait usage de cette adoption & s'ils ont eux-mêmes adopté des Princes de leur sang ou des étrangers.



Differens monumens historiques constatent que nos Rois ont été adoptés par des Princes étrangers, mais parmi tous les Historiens qui parlent de ces adoptions, aucun ne s'explique sur leur nature.

M. D. croit trouver une preuve de l'adoption militaire de Théodebert par Justinien, dans une Médaille du premier, où l'on voit au revers tous les caractères qui se trouvent sur celles de Justinien, ses conjectures sur cette Médaille sont ingénieuses & subtiles, mais cette discussion nous meneroit trop loin.

A l'égard des adoptions faites par nos Rois, les Historiens parlent distinctement de deux sortes d'adoptions dont ils firent usage, l'une *par la barbe*, l'autre *par les cheveux*. L'adoption *par la barbe* se faisoit en touchant la barbe de celui qu'on adoptoit, ou en en coupant l'extrémité.

Clovis & Alaric après s'être fait une guerre longue & cruelle, nommerent de part & d'autre des Ambassadeurs pour traiter de la paix, & il fut convenu par le Traité qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis & deviendroit par-là son parein ou son pere adoptif. Cet accommodement n'eut point lieu, parce que les Goths vinrent armés à la conférence, & Clovis continua la guerre. Ceci se passa avant la bataille de Vouillé.

Aimoin fournit une autre exemple de cette maniere d'adopter par la barbe.

Grégoire, Patrice de Rome, voulant, dit-il, attirer Taton & Cacon, fils du Duc de Forli & frere de Grimoal, Roi des Lombards, dans le piège qu'il leur dressoit, les invita à se rendre à Opitergium, aujourd'hui Obrezzo, dans la Marche Trevisane, sous le serment qu'il fit qu'il y adopteroit Taton *suivant l'usage des Anciens*. Les deux Princes s'étant rendus à Opitergium avec peu de suite, Gregoire fit aussitôt fermer les portes de la Ville, & envoya une troupe de satellites, qui malgré la vigoureuse défense des deux freres & de leurs gens, les massacra & leur coupa la tête. Gregoire se fit apporter celle de Taton & lui coupa l'extrémité de la barbe, afin de remplir son serment. Il en étoit de même de l'adoption *par les cheveux*. On lit dans Paul Warnefride que Charles-Martel envoya Pepin son fils aîné à Luitprand, Roi des Lombards, afin qu'il lui tondît les cheveux selon la coûtume, & que Luitprand par cette cérémonie devînt son pere adoptif & le renvoya en France comblé de riches présens.

Il résulte principalement de ce Mémoire, 1°. que les adoptions par les armes doivent leur origine aux Goths ou aux

Lombards , que l'usage en a cessé en Italie à la destruction de leur Monarchie , mais qu'il paroît avoir duré en Orient jusqu'au tems où commencerent les Ordres de Chevalerie ; 2°. quoiqu'il n'y a rien de certain sur la nature des adoptions dont les Princes étrangers se sont servi en adoptant nos Rois , & qu'on ne peut de-même être assuré si nos Rois ont adopté de l'adoption par les armes.



## F A B L E.

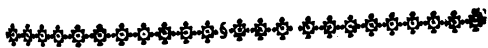
## BACCHUS ET CUPIDON.

Ouvre les yeux & réfléchis un peu ,  
 Foible mortel , sur ton sort misérable ;  
 Tes tyrans même en vont faire l'aveu  
 Dans le récit naïf de cette Fable.  
 Bacchus un jour prit dose de gayeté  
 Dans les flacons de sa cave divine ,  
 Tant qu'il étoit bien & dûement lesté ;  
 A donc il marche , ou plutôt il clopine  
 En dégoisant maint & maint chant joyeux ;  
 L'Amour soudain se présente à ses yeux ,  
 Seul & rêvant , marchant à l'avanture ;  
 Bacchus se met à rire outre mesure ;

Eh ! quelle est donc , dit Cupidon surpris ,  
De tant de ris la cause originale ?

Bacchus veut-il de l'enfant de Cypris  
Narguer la force aux Dieux même fatale ?  
Ignore-t'il ? . . . . Ne te mets en émoi

Reprit Bacchus , je ris de l'ignorance  
Qui fait plier les mortels sous la loi  
D'un jeune enfant aveugle comme toi ;  
Et qui leur fait adorer la puissance  
D'un misérable yvrogne comme moi.



## EPITAPHE D'UN YVROGNE.

**C**I gît un enfant de Silène ;  
Qui soutint tant qu'il pût l'honneur du cabaret ;  
Il bût toute sa vie , & jamais sans sujet ;  
A vingt ans il bûvoit pour oublier Climène ,  
A trente , par oisiveté ,  
A quarante , il noyoit la sombre inquiétude ,  
Ce fut à cinquante ans une vieille habitude  
Qui devint à soixante une nécessité.





## REFLEXIONS MORALES.

**L**A Divinité peut se comparer à un cercle dont le centre est partout, & la circonférence nulle part.

La Loi divine doit être notre unique objet, c'est notre seule fin, & tous nos pas doivent tendre vers le Seigneur.

La raison prouve contre l'incrédule, & l'incrédule prouve pour la Religion.

Si nous voulons sçavoir ce qu'on dit de nous en notre absence, il n'y a qu'à faire réflexion sur ce qu'on dit des autres devant nous.

La sagesse de Dieu, & la folie des hommes, gouvernent l'univers.

Rien n'est plus capable de nous humilier qu'un retour sur nous-mêmes.

Il ne faut jamais abandonner le soin de sa réputation, c'est un instrument de grand usage pour réussir à tout ce qu'on entreprend.

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien.

Les richesses viennent plus de l'ordre que de la recette, elles sont plus difficiles à conserver qu'à acquérir.

Pour avoir de la santé il faut que le corps s'agite & que l'esprit se repose.

Bien souvent on fait par hazard les plus heureuses sottises du monde.

Le personnage d'un homme qui a été amant & qui ne veut plus être qu'ami, est tres-difficile.

S'il y avoit une juste police dans le monde, les femmes ne sortiroient que trois fois de leurs maisons, pour être baptisées, pour être mariées & pour être enterrées.

Plus on est honnête homme, plus on a de peine à soupçonner les autres de ne l'être pas.

La nature fait le mérite, & la fortune le met en œuvre.

La nécessité est la dernière & la plus forte de toutes les armes.

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

C'est peu d'être connu de tout le monde, si l'on meurt sans se connoître.

Les plus grandes inimitiés sont d'ordinaire entre les plus proches.

Ce n'est pas une petite affaire de parler & de n'avoir rien à dire.

On juge du mérite des hommes par l'utilité de leurs actions.

Il faut regarder nos maux passés comme des biens présens, & aller au-devant de ceux qui nous menacent pour les détourner par notre prudence.

Le moyen le plus sûr de se faire constamment aimer, est d'être véritablement estimable.

La connoissance de soi-même est un acheminement à la vertu, comme l'ignorance de soi-même est un entraînement à tous les vices.

Il faut avoir plus d'attention à former le jugement des jeunes gens dans le tems de leur éducation qu'à charger leur mémoire, parce que la science n'est qu'une sottise si le bon sens ne la guide.

La plus grande partie des maux de la vieillesse vient ordinairement du mauvais usage qu'on a fait de sa jeunesse,

Nous oublions plutôt les bienfaits que les injures , parce que la reconnoissance se fait à nos dépens , & la vengeance aux dépens d'autrui.

Dans les premières passions les femmes aiment l'amant , dans les autres elles aiment l'amour.

Le souverain bonheur consiste à posséder ce qu'on aime , & à aimer ce que l'on possède.

L'hypocrisie montre souvent plus de scrupules que la vertu même.

Plus on laisse de bien à ses héritiers & moins on est regretté d'eux.

On connoît le jugement d'un homme au choix de ses amis.

Le plus sûr secret de conserver ses amis est de ne jamais leur prêter ni rien emprunter d'eux.

La tranquillité de l'esprit est le souverain bien de la vie.



C'est juger de la statuë par le talon , que de juger des affaires du monde par les événemens.

Les opérations de l'ame sont des abîmes qu'il est impossible de pénétrer.

Les maux comme les biens nous viennent souvent par succession.

Les hommes deviendroient aisément vertueux s'ils donnoient autant de soin à l'être qu'ils en prennent pour le paroître.

Les femmes galantes portent leur vanité à aimer mieux qu'on dise du mal d'elles que de n'en point parler.

Les femmes raisonnables sont si rares , que c'est la chose du monde la plus extraordinaire quand une agit raisonnablement.

Les biens de la fortune se perdent , mais les richesses de l'esprit demeurent.

Le plus honnête déguisement de l'intérêt , est de ne paroître intéressé que pour les autres.

Le monde est un jeu d'échêts où l'on ne perd que faute de jugement.

Le comble de la félicité est d'être heureux & innocent tout ensemble.

La fortune de tous les tems a décidé plus souvent que le mérite de l'élevation des hommes sur la terre,

Le bonheur dans le mariage est de nature si abstraite qu'aucun Metaphysicien ne l'a encore pu concevoir , mais on voit distinctement le Physicien se perdre tous les jours à l'œuvre,

La vie de l'homme est un combat continuél contre l'homme même,

L'argent est un bon serviteur , mais un méchant maître,

Rien n'est plus utile à l'homme qu'une méchante femme , par la raison que quand on est parvenu à la souffrir , on ne trouve plus rien de difficile à soutenir dans la vie,

La Cour est comme l'Arche de Noë ; il y a toutes sortes d'animaux bons & mauvais , des sots & des sages , les bons y sont rares , & les méchans fort difficiles à connoître , parce qu'ils ont parfaitement l'art de se déguiser.

## 48 MERCURE DE FRANCE.

Il y a plus de dangers à craindre auprès des femmes , que de fruit à en espérer.

Comme le corps est mort sans l'esprit , la foi est morte sans les œuvres.

Nous nous perdons dans la recherche des secrets de Dieu ; les plus curieux sont les plus ignorans.

Il est moins difficile à une femme de refuser toujours avec la même sévérité , que d'accorder toujours avec de nouveaux agrémens.

La malice , l'amour & la contradiction sont les alimens naturels des femmes.

L'homme du tout à soi , vit plus heureux qu'un Roi.

On n'est point vertueux sans fruit.

Les Rois ont beau se conserver le droit de faire des nobles , ils n'en donnent que le titre , c'est à celui qui le porte à le justifier , s'il veut que la voix publique l'approuve.

Il faut aller au cœur par l'esprit , & persuader la piété par la raison.

L'amour

L'amour ne profita jamais à personne ;  
c'est beaucoup s'il ne nuit pas.



## O D E

*Sur la vie champêtre.*

**D**ieux des plus riantes campagnes  
Vous êtes ici , je vous vois ,  
Oùi , vos immortelles compagnes  
Accourent au son de ma voix ;  
Satyres sortez de vos hêtres ,  
Ici de vos plaisirs champêtres  
J'annonce les divins appas ;  
Dans votre retraite charmante  
Je goûte un repos qui m'enchanté ;  
Que mon cœur ne connoissoit pas.



Loin de moi , villes inquiètes ,  
Séjour ennemi du repos ;  
Au prix de nos simples retraites  
Vos palais sont de vrais cachots ;  
Vous n'offrez aux regards avides  
Que des biens fades , insipides ,  
Des biens par le luxe apprêtés ;

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

Souvent les embarras , la crainte ,  
Le faste , le rang , la contrainte ,  
Font disparoître vos beautés.



Toi seule , aimable solitude ,  
Toi seule , peux combler mes vœux ;  
Par toi libre d'inquiétude ,  
Je passe ici des jours heureux ;  
Sans soins , sans chagrins , sans affaires ;  
Mon cœur par des desirs contraires  
N'est pas sans cesse combattu ;  
Loin du bruit , ignoré du monde ;  
Je vis dans une paix profonde  
Entre les bras de la vertu.



Heureux qui sçait de la nature  
Goûter les charmantes faveurs ;  
Pour lui les bords d'une onde pure  
Sont émaillés de mille fleurs ;  
Pour lui dans la plaine fleurie  
La pourpre des Grands si chérie  
Semble à l'or mêler son éclat ;  
Tout le charme , tout le contente ;  
Là , chaqu'arbre , ici chaque plante ,  
Flate le goût & l'odorat.



Tels autrefois tant de grands hommes ,  
Dont le nom fit trembler les Rois ,  
Moins avides que nous ne sommes ,  
Vivoient dans les champs , dans les bois ,  
Ainsi méprisant la fortune ,  
Sortoient d'une ville importune  
Tant d'infatigables Romains ,  
Et l'éclat d'un faste inutile  
Les faisoit moins qu'un champ fertile  
Cultivé de leurs propres mains.



Rome & ses Palais magnifiques  
N'étoient pour eux qu'une prison ;  
Ils regrettoient sous leurs portiques  
La fraîcheur d'un simple gazon ;  
L'or & l'argent , riches matieres ,  
Jamais pour ces ames altieres  
N'eurent que de foibles appas ;  
Leur courage severe & mâle  
Choiſſoit d'une ardeur égale  
L'agriculture & les combats.



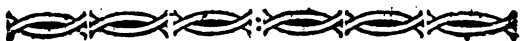
Ah ! s'il reſte encor ſur la terre  
Une ombre de félicité ,  
Il eſt dans un lieu ſolitaire ,  
Mortels , ce bonheur ſi vanté :

C ij

## 32 MERCURE DE FRANCE.

C'est-là que vivant pour soi-même,  
A méditer l'Etre suprême  
On sçait borner tous ses desirs.  
Lieu charmant où la destinée  
Chaque saison, chaque journée,  
Nous offrent d'innocens plaisirs.

*Derhins Doyen des Avocats de S. Etienne  
ne en Forest,*



### SEANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Sciences du Mercredi  
12 Avril,*

**M**R le Marquis de Courtivron lût  
un Mémoire sur la nécessité de per-  
fectionner la métallurgie des forges pour  
diminuer la consommation des bois, où  
il donna quelques moyens très-simples  
d'employer les mines de fer en roches de  
Bourgogne, aussi utilement que les mines  
en terre de la même Province.

Le Mémoire dont on vient de voir le  
titre peut être divisé en trois parties, la  
premiere est presque entierement politi-  
que. Elle est composée de réflexions gé-  
nérales sur les inconvéniens & la néces-

fixé de la fabrication des fers dans le Royaume ; la seconde partie contient une description des deux différentes & principales espèces de mines de fer de la Province de Bourgogne , celle de la préparation générale des mines pour la fusion , avec une comparaison du produit de ces deux espèces de mines , auquel on joint les moyens & procédés qui peuvent être mis en usage pour rapprocher le produit des mines qui sont traitées le moins utilement , de celui des mines que l'on traite avec avantage ; dans la troisième partie on trouve l'exposition d'un grand nombre d'expériences faites , commencées & projetées sur les mines de fer , & les choses qui sont relatives à l'art des forges ; c'est dans l'ordre de la courte exposition qui vient d'être faite de la matière de ce Mémoire que nous allons en rendre compte.

La France , contrée si abondante & si riche , qui a du superflu a bien des égards , est peut-être menacée de manquer un jour de bois ; l'objet si intéressant de la conservation des bois & des forêts a été longtemps négligé , & c'est dans le sein de l'Académie des Sciences que de judicieuses observations sur leur dégradation ont



donné lieu à des expériences utiles \* qui favorisées de l'autorité du Ministère, font espérer au public d'en recueillir un jour le fruit, en considérant la conservation des bois sous le point de vûe de la diminution de leur consommation. M. de Courtivron se jette dans des réflexions sur l'art des forges qui en consomme une si grande quantité.

Le nombre des forges est peut-être trop grand en France, dit l'Auteur, & il semble que l'on s'en soit apperçu, puisque quelques Ordonnances, telles entr'autres que celles du 9 Août 1723, défendent les nouvelles constructions & les augmentations de feu dans les forges, à peine d'une amende considérable & de la confiscation de toutes les choses qui seroient à leur usage, à moins de Lettres Patentes bien & dûëment vérifiées; si par la manutention des Arrêts anciens & la publication de nouvelles Ordonnances, la fabrication des fers étoit diminuée, on pourroit en tirer d'étrangers. Quelque grande que soit la quantité des fers fabri-

\* M. de Reaumur Intendant & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Mémoires de l'Académie.

M. de Buffons Intendant du Jardin du Roi Mémoires de l'Académie. Et M. du Hamel Inspecteur Général de la Marine. M. de l'Académie.

qués dans le Royaume , il en arrive à Marseille qui s'y donnent à un prix si bas, que les propriétaires des fourneaux & les Maîtres de forges de Bourgogne & de Champagne se sont crûs en droit dans ces dernières années de faire au Conseil des représentations sur ce sujet. Ne pourroit-on pas penser que l'Etat continuant à tirer ce métal de l'étranger quoiqu'avec la puissance de le fabriquer, l'acheteroit alors par une économie bien entendue qui porteroit entièrement sur la conservation des bois du Royaume? L'Auteur après cette exposition se détermine pour le sentiment contraire, par cette réflexion si simple, que les fers étrangers qui se rendent dans nos Ports prouvent que nous n'en avons pas trop, & que la fabrication des nôtres est nécessaire, puisque c'est un objet de commerce auquel nos forges fournissent, & que les forges d'un Etat doivent se mesurer par le nombre de ressources qui satisfont à sa propre consommation, & à celle des pays extérieurs; enfin, dit l'Auteur, puisque l'art des forges est nécessaire, c'est du côté de sa perfection en général, & en particulier sur les moyens de diminuer la partie de bois que cet art consomme qu'il faut tourner notre attention & nos

recherches, mais si l'Etat, continue-t'il, doit ressentir l'effet d'une moindre consommation de bois dans l'usage ordinaire des forges, Paris y a un intérêt direct dont la sensation peut être prompte, duquel enfin il ne sera point inutile de toucher ici quelque chose. Depuis un certain nombre d'années la capitale s'étant accrue peut être au-delà des bornes que la commodité de ceux qui l'habitent pouvoit prescrire, & le luxe & la profusion y ayant augmenté dans un rapport plus sensible encore que le nombre de ses habitants, \* la capitale., dis-je, a épuisé les bois qui l'avoisinent, & il a fallu recourir au cœur du Royaume pour son approvisionnement; la commodité du flottage a jetté dans le fond de la Bourgogne les Marchands chargés d'y pourvoir, là ils ont acheté depuis peu d'années des bois qui jusqu'alors avoient été réservés à l'usage des forges; c'est en rendant ces bois indifferens aux forges dans cette partie du Royaume, voisine des sources de la Seine; que les Marchands auront encore ces bois à meilleur marché & qu'ils pourront les donner de même, le flottage per-

\* Par ces mots de luxe & de profusion l'Auteur a sans doute en vûe les poëles récemment allumés sur des escaliers dans quelques maisons.

mettant d'en faire le transport à peu de frais. Des considérations si importantes, ajoute M. le Marquis de Courtivron, sur le grand avantage de diminuer la consommation des bois, & celle de la loi que tout Citoyen doit s'imposer de se rendre utile à la société, loi qu'impose encore plus particulièrement l'Académie à ceux qui la composent, ne m'ont pas permis d'hésiter à en chercher les moyens, & les circonstances où je me suis trouvé d'avoir des forges sous mes yeux & à ma propre disposition n'ont pu me laisser indécis sur le choix que je devois faire, &c. L'Auteur annonce qu'il n'entre aujourd'hui dans aucun détail & qu'il les réserve pour un ouvrage déjà avancé, mais qui a besoin & de tems & d'expériences encore répétées, & qu'il se contente de donner aujourd'hui quelques épreuves dont le succès lui a prouvé la sûreté. Ce sont ces épreuves & quelques détails d'expériences qui remplissent la seconde partie du Mémoire.

Cette partie intéressante de l'Histoire naturelle du Royaume, qui a pour objet les mines, a toujours été & est encore absolument négligée; l'Auteur qui embrasse dans un ouvrage particulier tout ce qui regarde les mines de la Province

## §8 MERCURE DE FRANCE.

de Bourgogne , l'une des grandes de la France , & peut-être celle où l'on fabrique le plus de fer , laisse entrevoir qu'il pourra un jour étendre cet ouvrage à d'autres Provinces. Il évite de parler de ce qui concerne le choix & l'exploitation des mines ainsi que de leur conversion en fonte , & de la conversion des fontes en fer ; il prend le fer dans son premier état , & nous allons rapporter tout au long le morceau que l'on va lire pour donner une idée un peu juste de nos mines , & de la façon dont elles se forment , ce qu'il ne feroit guere possible de faire par un extrait.

Il me suffira , dit M. de C. de considérer le fer dans son premier état , dans celui de mine , & lorsque déguisé il refuse de se manifester par les épreuves qui l'indiquent si sûrement lorsque le feu a commencé à lui donner , ou lui a donné tout-à-fait ses qualités particulières ; les mines sur lesquelles j'ai fait des expériences se réduisent à deux sortes qui sont communes dans la Province de Bourgogne & dans la plupart des Provinces de France ; ces mines ne sont point en filon , elles sont du nombre de celles que les métallurgistes appellent mines mineralisées , qui sont formées par le transport d'une ma-

niere métallique, dissoute & chariée par les eaux qui les déposent ensuite dans differens lieux qui sont plus ou moins susceptibles de garder ces impreignations métalliques, & cela à raison des différentes terres & glaises sur lesquelles coulent les eaux qui traînent avec elles cette matiere métallique ; de ces deux sortes de mines, les unes sont appellées mines en terre, elles sont en grains de grosseur & de figure variée qui sont mêlés à la terre où on les trouve ; le fer y est dans un état de crocus ou de chaux métallique ; c'est en certains lieux à la superficie du sol que l'on prend ces sortes de mines ; ailleurs on est obligé de creuser ; l'autre espèce de mine se tire à des profondeurs sujettes à quelques variations ; on perce la terre perpendiculairement de plusieurs puits qui communiquent entr'eux au moyen de galeries qui ne sont point artificiellement soutenues par des bois ; quelques piliers laissés au hazard servent d'appuis à ces sortes de voutes ; à cinq, six & sept pieds de profondeur, à compter de la surface du sol où on fait les puits, la roche commence à être semée de grains & cassée dans toute sorte de sens, elle laisse voir dans son intérieur des grains de mines ronds & assés brillans, qui ne diffe-

C vj

rent en nulle sorte des grains de mine en terre, lorsqu'ils sont séparés de l'enveloppe pierreuse qui les tenoit comme enchassés. En creusant davantage on trouve la roche semée de plus en plus de grains de mine, & elle est toujours meilleure. Plus on approche de la pierre blanche du fond qui est lisse & d'une nature de caillou, sans être mêlée d'aucun grain, cette pierre blanche du fond dont on vient de parler, fait pour retenir la matière métallique, ces mines étant formées par transport, ce que fait la glaise dans les lieux où l'on tire les mines en terre; la glaise & cette pierre blanche du fond des mines se trouve également impénétrable à l'eau qui charie la matière métallique; c'est dans la terre que porte la glaise des premières que l'eau dépose cette matière, comme c'est dans la roche qui se trouve sur la pierre blanche des secondes que l'eau la dépose aussi, soit que la roche mêlée de mine ait été pétrifiée depuis l'admission des parties métalliques, soit que la roche même ait été perméable à l'eau qui avoit dissous cette matière.

Nous apprenons ensuite dans le Mémoire que les mines en roches sont extraites de la terre par quartier plus ou moins gros, à la volonté de l'ouvrier, mais

avant que l'on jette ces mines au fourneau elles sont passées sous un bocquart , sorte de machine muë par l'eau au moyen d'une roue enarbrée & dont les pilons armés de fonte à leur extrémité écrasent la roche en parties fort divisées , & c'est dans cet état que l'on use la mine en roche qui est jetée aux fourneaux avec une terre nommée herbue , au lieu que les mines en terre se mêlent avec une pierre concassée, nommée castine ; le fourneau est rempli & de charbon & de matiere alternativement, c'est alors, dit l'Auteur , que le feu après avoir vitrifié les parties terrestres & hétérogènes , donne une forme absolument métallique à la matiere la plus pesante , & opère la réduction par le contact immédiat des charbons & la communication de leur phlogistique , mais dans le cas ou on use des mines en terre ou des mines en roche , c'est avec un produit bien different ; ces dernieres , c'est-à-dire les mines en roche , rendent à peu près un tiers de moins de fonte en employant pour la fusion des unes & des autres une même quantité de charbon ; nous avons pû voir plus haut dans le Mémoire que les mines en roche passaient sous un bocquart ; ceux qui ont les premiers employé cette machine n'ont eu



## 62 MERCURE DE FRANCE.

pour objet que de faire recevoir à la mine l'action du feu plus efficacement, de multiplier les surfaces, mais il étoit aisé de s'appercevoir que les roches froissées par les coups redoublés des pilons ne s'atténuoient qu'aux dépens des grains dont elles sont semées; ces grains tendres par rapport à la roche sont écrasés & fuient avec le courant de l'eau, & les roches froissées en partie restent dans les lavoirs avec les grains que n'ont point rencontrés les pilons; les liqueurs les plus acides, les eaux fortes ne mordent pas le fer dans son état de mine, elles attaquent tout ce qui lui est étranger. M. de Courtivron par des expériences qu'il avoit faites avec ces matières depuis long-tems, jugea de la partie de roche qui restoit mêlée à la mine de fer en roche, & qui la rendoit si différente pour le produit des mines en terre; nous ne suivrons point l'Auteur dans tous les détails, nous nous contenterons de remarquer que les grands agens de la nature, le feu, l'eau, l'air, la gélée, & les différentes circonstances des saisons, doivent être regardés entre les mains du Physicien, comme des instrumens dont il peut faire usage, ainsi que l'artisan se sert des outils du métier auquel il s'exerce, l'un de ces agens parut pro-

pre à M. de Courtivron à opérer ce qu'il se proposoit d'exécuter, qui étoit d'user les mines en roche sans les bocquer; il avoit remarqué que dans les lieux où l'on use les mines en roche, les pierres y sont presque toutes d'une mauvaise qualité; propre à être attaquée par la gelée & les alternatives des saisons; il songea à mettre cette observation si simple à profit & à s'assurer si la roche à mine seroit altérée par la gelée comme les pierres communes, ou bien si elle y résisteroit; dans l'un ou l'autre cas ces recherches pouvoient devenir utiles; si la roche à mine se trouvoit inaltérable il falloit l'employer dans les constructions, sur tout dans celles qui alternativement imbibées d'eau & exposées à l'air sont incontinent dégradées, vû la mauvaise qualité des pierres dont on se sert. En Alsace quelques villages sont entièrement bâtis de pierres de mine, inaltérables par l'exposition à l'air, si l'on ne fait précéder quelques autres préparations; si au contraire la mine en roche se réduisoit par la gelée, comme la plûpart des autres pierres, on pouvoit attendre pour la façon d'employer ces mines plus utilement un heureux succès; il ne falloit donc plus que songer à faire recevoir à ces mines dans les

## 64. MERCURE DE FRANCE.

circonstances les plus avantageuses l'action de l'air & des saisons. Etendre ces mines, les diviser, exposer toutes leurs surfaces à la gelée qui devoit les frapper, étoient de tous les moyens ceux qui s'offroient le plus naturellement, & ce furent aussi ceux qui furent mis en usage; il falloit que les préparations qui tendoient à la perfection des procédés en grand fussent peu coûteuses, & aucune ne l'étoit moins que cette exposition à l'air long-tems continuée; après quelques hyvers M. de C. trouva les mines en roches réduites par la gelée; de façon que ces mines passées sur des claies inclinées; & lavées ensuite donnerent une mine qui promettoit & qui rendit beaucoup; les épreuves faites avec cette mine allerent toujours à environ plus d'un cinquième au-dessus de ce que donnoient les mêmes mines passées au bocquart. M. de C. remarque que toutes les mines en roches ne sont ni aussi-bien, ni aussi promptement attaquées par la gelée les unes que les autres; celles qui contiennent des coquillages pétrifiés, reconnus par les ouvriers pour se défendre à l'action du bocquart, se défendent aussi davantage à l'action de la gelée; les ouvriers disent que ces mines ont du clou, c'est ainsi qu'ils appellent le coquil-

lage pétrifié, qui en effet est d'une qualité beaucoup plus dure que la roche à mine simple; des expériences sur le choix des mines, sur leur poids, sur leur diminution au feu, sur les inconvéniens du bocquage pour les rivières, & des observations particulières d'histoire naturelle sur le poillon auquel l'effet du bocquage des mines est contraire, le mécanisme de quelques opérations & leurs raisons, soit pour la fusion des mines, soit pour leur réduction, sont réservés pour un autre Mémoire; celui dont nous rendons compte n'étoit pas susceptible de contenir toutes ces observations qui sont destinées aux assemblées ordinaires de l'Académie. Nous passons ici tout ce qui est particulier, pour nous renfermer dans les bornes d'un extrait & ne donner que les résultats généraux de cette seconde partie, qui est terminée par les considérations suivantes. M. le Marquis de Courtivron y expose que l'on doit s'attendre que l'avance d'argent nécessaire à de plus grands apprêts de mines, & que les frais que cette avance occasionneroit dans le commerce des Maîtres de forges, retardera sans doute l'usage que l'on pourroit faire de ses observations, cependant ajoute-t'il, si l'on considéroit en France par la suite les mines

avec plus d'attention, & que l'on y fît usage de l'exemple qui nous est donné dans quelques pays étrangers, tel entr'autre que la Suède, où un Collège de Métallurgie sagement établi décide de tout ce qui se rapporte à la matière métallique, & ôte au particulier la liberté de traiter ses mines peu utilement, quand même il négligeroit assés son intérêt pour le vouloir, on pourroit espérer de voir mettre à profit & ces observations & quantité d'autres fort utiles que l'on se propose d'y ajouter; c'est dans les cas de consommations inutiles d'une matière nécessaire que le particulier ne peut perdre sans que la perte ne rejaille entièrement sur l'Etat.

Nous voici arrivés à la troisième partie du Mémoire, & nous allons en tracer l'idée succinctement.

Les fers different beaucoup entre eux; ces masses qui paroissent homogènes à quiconque ne les voit qu'extérieurement, offrent à la vûe simple des differences qui frappent, si l'on examine les fractures; de ces fers les uns sont aigrés & cassants, d'autres doux, d'autres enfin ont des qualités moyennes qui dépendent de leur première composition; un illustre Chymiste étranger (M. Stal) rapporte dans l'un de ses Ou-

vrages qu'en Allemagne un homme par le mélange de plusieurs mines, qui fonduës seules ou alternativement les unes avec les autres donnoient un fer de mauvaise qualité, étoit venu à bout par des combinaisons prises de sept ou neuf mines différentes d'en retirer un fer excellent ; ces épreuves qui en France n'ont été tentées par personne, ont paru à M. de C. devoir mériter de l'être ; on sent bien, dit-il, que ces épreuves ne peuvent être faites que par les mines d'un petit canton, mais en rendant publiques les proportions qui auront le mieux réüssi, & comparant ensuite par la docimastie, toute imparfaite qu'elle est pour l'essai des mines de fer, les mines des autres Provinces du Royaume, l'on viendra peut-être à bout de corriger la mauvaise qualité de quelques-uns de nos fers, & d'améliorer encore celle de nos fers les plus estimés ; il paroît que l'Auteur a tenté & doit tenter encore beaucoup d'expériences qui lui ont paru devoir être utiles ou curieuses, & qui pouvoient le mettre en état de décider plusieurs questions sur nos mines, telle est celle qu'il annonce par la préparation de mines épuisées qui seront voûtées & soutenues, afin qu'elles se trouvent à l'abri de l'éboulement des terres & de quelques au-

tres accidens qui empêcheroient d'examiner par intervalle les différences arrivées au fond & au parois ; si des différences , ajoutée-r'il , aussi insensibles que la reproduction d'une matiere métallique ne peuvent se faire appercevoir avant un grand nombre d'années , la position de ces mines sera déterminée par rapport aux points cardinaux , & celle de l'illuë qui y sera ménagée par rapport à des objets presque inaltérables , des montagnes isolées & bien terminées , des rochers ou des objets fixes si remarquables qu'ils ne pourront être méconnus. Dans les Journaux on trouvera décrit l'état actuel & celui que donneront des observations postérieures. Ce qui se rapporte à ce sujet , ajoute l'Auteur , offre un vaste champ à l'expérience & au raisonnement ; les differens genres de matieres auxquels la mine peut être jointe pour la fusion , la construction de fourneaux la plus avantageuse , l'invention des moyens simplifiés pour la fabrication du fer , certaines manieres de disposer le feu des forges , de façon qu'il consomme le moins de charbon qu'il est possible , l'œconomie des eaux , la façon d'employer le bois pour en tirer le meilleur charbon qu'il se puisse , matiere absolument neuve , toutes ces choses , dit

l'Auteur, sont des branches qui tiennent directement à l'art des forges, sur lesquelles j'espère satisfaire ma curiosité & être en état d'en rendre compte; j'épuiserai cette matière, si une matière peut être épuisée, car plus on examine de près les choses & plus on se convainc de l'impossibilité d'y tout voir, mais n'importe, quand même, ajoute M. de Courtivron, nos observations tendroient à un but qu'il ne leur seroit pas permis d'atteindre, on devroit au moins nous sçavoir gré des tentatives, lorsqu'elles ont pour objet l'utilité du public; y rendre nos expériences relatives doit être aussi le plus sûr moyen de les annoncer.

Le Mémoire de M. de Buffon a pour titre : *Invention de Miroirs ardents pour brûler à de grandes distances.* L'Auteur rapporte l'Histoire des Miroirs avec lesquels Archimedes brûla les vaisseaux des Romains au Siège de Syracuse, & après avoir dit que Descartes & les Physiciens modernes l'avoient traitée de fabuleuse; il expose les raisons qu'il a eu de n'être pas de cet avis; & les moyens dont il s'est servi pour s'assurer que la chose étoit possible, & ceux dont il a fait usage pour les exécuter. Ces



moyens dépendent d'une théorie d'Optique toute nouvelle & fort délicate que nous ne pouvons pas faire entrer dans cet Extrait, nous nous bornerons aux résultats que tout le monde peut entendre. Ce Miroir ardent est composé de plusieurs petites glaces planes & quarrées de six pouces sur huit pouces; chacune de ces glaces peut se mouvoir indépendamment de toutes les autres par le moyen de plusieurs vis, & on fait coïncider au même point toutes les images que ces glaces réfléchissent; elles sont montées sur une machine qui peut se mouvoir & tourner en tout sens, & par cette mécanique on met le feu en tirant seulement un rideau à toutes les matières qu'on expose au foyer, qui est comme une colonne de lumière très-vive d'environ un pied de diamètre & qui porte la flamme; en un instant on allume le bois jusqu'à deux cent pieds de distance, le plomb se fond à cent cinquante pieds, l'étain à plus de cent, l'argent à 40 ou 50, l'or encore à une plus grande distance, & les meilleurs Miroirs que l'on connût ne faisoient ces effets qu'à dix ou douze pieds tout au plus. D'ailleurs la portée de ce nouveau Miroir varie à volonté, au lieu que dans les Miroirs ordinaires on ne pouvoit brû-

ler qu'à une même distance & toujours très-petite ; il brûle aussi en haut, en bas & horizontalement, & il seroit très-aisé de mettre le feu dans des voiles de vaisseaux à trois cent pieds avec le Miroir. L'Auteur finit par prouver qu'Archimedes en est le premier inventeur, & il explique les passages des Historiens qui en ont parlé, mais qu'il n'étoit pas possible d'entendre avant que d'avoir retrouvé cette invention qui s'étoit perduë comme beaucoup d'autres découvertes de l'Antiquité, parce qu'on a, dit-il, préféré la facilité de les nier à la difficulté de les rechercher,





## A U R O I.

**Q**Uod fuit in votis olim tibi Roma , tenet nunc  
 Gallia , Trajano melior , felicior ipso ,  
 Imperat Augusto Lodoix , quid plura ? Secundus  
 Trajani . Augustique dies , Rex optime , ducas.

de Nouzieres.

**L**E grand nombre de Traductions différentes qui ont été faites des Poësies d'Horace prouve combien l'on a jugé que cette entreprise pourroit être utile au public, & plusieurs de ces mêmes Traductions pourroient servir de preuve de la difficulté d'y réussir. Horace est en effet un des Poëtes les plus difficiles à traduire, il s'exprime toujours avec une précision & une force qu'il est difficile de rendre en traduisant. Le plus souvent ( qu'on nous permette une façon peu exacte de nous exprimer, mais qui pourra nous faire entendre ) le plus souvent ses tours lui sont propres encore plus qu'ils ne le sont à sa Langue, ce qui augmente beaucoup la difficulté de  
 la

la Traduction , car un tour propre au génie d'une Langue peut-être suppléé par un équivalent que fournira la Langue du Traducteur , mais si ce tour est propre à l'Auteur qui a écrit , il faut alors que le Traducteur cherche en lui-même des ressources qu'il n'est pas sûr d'y trouver.

Un homme qui joint à un grand discernement un goût sûr & un esprit aussi délicat qu'éclairé , s'est occupé depuis plusieurs années à une Traduction d'Horace. Il seroit à souhaiter qu'il voulût laisser voir le jour à son ouvrage. Voici la Traduction du Poëme *Séculaire* qui nous est tombée entre les mains.





## CARMEN SÆCULARE.

*Puerorum & Virginum Chorus.*

**P** Hæbe, sylvarumque potens Diana,  
 Lucidum Cœli decus, ô colendi  
 Semper, & culti, date quæ precamur  
 Tempore sacro:  
 Quo Sibyllini monuere versus,  
 Virgines lectas puerosque castos,  
 Dîs, quibus seipsum placuere colles,  
 Dicere carmen.

*Puerorum Chorus.*

Almæ Sol, curru nitido diem qui  
 Promis & celas, aliusque & idem  
 Nasceris; poscis nihil urbe Romæ  
 Visere majus.

*Virginum Chorus.*

Ritè maturos aperire partus  
 Lenis Ilithyia, tuere matres:  
 Sive tu Lucina probas vocari,



## POEME, SECLAIRE.

*Chœurs de Vierges & de jeunes Romains.**Les deux Chœurs.*

**A** Stres, dont l'éclat embellit les Cieux,  
ô Phébus! ô Diane Souveraine des  
forêts! Divinités toujours adorées, tou-  
jours dignes de l'être, exaucez nos vœux  
dans ces jours solennels, dans ces jours  
où la Sybille ordonne que des Chœurs de  
Vierges choisies & de jeunes Romains  
chantent les Dieux Tutelaires des sept  
Collines.

*Chœur de jeunes Romains.*

Ame de la Nature, Soleil dont le char  
lumineux ouvre la carrière du jour & la  
termine, toi qui toujours immuable, renais  
chaque jour différent à nos yeux, puisse-tu  
dans l'Univers ne rien voir de plus grand  
que Rome!

*Chœur des Vierges.*

Bienfaisante Ilythie, toi qui rends moins  
amers les fruits de l'hymen dans leur ma-  
tuté, sous quelque nom que l'on t'in-

D ij

Seu Genetyllis.

Diva , producas sobolem , Patrumque  
 Prosperes decreta super jugandis  
 Fœminis , prolisque novæ feraci  
 Lege marita.

*Puerorum & Virginum Chorus.*

Certus undenos decies per annos  
 Orbis & cantus , rêferatque ludos ,  
 Ter die claro , totiesque gratâ  
 Nocte frequentes.  
 Vosque veraces cecinisse Parcæ ;  
 Quod semel dictum stabilis per ævum  
 Terminus servet , bona jam peractis  
 Jungite fata.  
 Fertilis frugum pecorisque tellus  
 Spiceâ donet Cererem coronâ :  
 Nutriant fœtus & aquæ salubres ,  
 Et Jovis auræ.

*Puerorum Chorus.*

Condito mitis placidusque teslo  
 Supplices audi Pueros , Apollo :

*Virginum Chorus.*

Siderum Regina bicornis audi ,  
 Luna , Puellas.

voque, ou de Gënëtille (1) ou de Lucine, que les meres trouvent toujours en toi un secours assuré; fais prospérer les décrets de nos peres, qui nous imposent le joug conjugal; (2) qu'ils soient pour cet Empire une source féconde de nombreuses lignées!

*Les deux Chœurs.*

(3) Que de siècle en siècle pendant trois jours & trois nuits se renouvellent & ces chants & ces jeux! Parques qui rendez de sûrs Oracles, que la (4) durée de cet Empire confirme vos promesses; ne cessez d'ajouter d'heureux destins à ceux que déjà vous nous avez accordés. Que la terre toujours abondante en fruits couronne Cérès de ses épis dorés; qu'elle soit couverte de troupeaux; qu'elle n'offre à leurs tendres nourrissons que des eaux salutaires; qu'ils n'y respirent qu'un air toujours pur!

*Chœur de jeunes Romains.*

Apollon serre tes flèches meurtrières, daigne écouter les humbles prieres de la jeunesse.

*Chœur de Vierges.*

Reine des Astres, dont le croissant donne un nouveau jour à la terre, entends la voix des Vierges qui t'invoquent.

D iij.



## 78 MERCURE DE FRANCE.

### *Puerorum & Virginum Chorus.*

Roma si vestrum est opus, Iliæque  
Littus Etruscum tenere turmæ,  
Jussa pars mutare Lares, & urbem  
Sospite cursû :

Cui per ardentem sine fraude Trojam  
Castus Æneas Patriæ superstes  
Litterum munivit iter, daturus  
Plura relictis :

Dî probos mores docili juventæ,  
Dî senectuti placidæ quietem,  
Romulæ genti date remque, proleisque  
Et decus omne.

Quique vos bobus veneratur albis,  
Clarus Anchisæ Venerisque sanguis,  
Imperet bellante prior, jacentem  
Lenis in hostem.

Jam mari terræque manus potentes  
Medus, Albanasque timet secures :  
Jam Scythæ responsa petunt, superbi  
Nuper, & Indi :

Jam fides, & pax, & honor, pudorque  
Priscus, & neglecta redire virtus  
Audet, apparetque beatâ pleno  
Copia cornû.

*Les deux Chœurs.*

Puissantes Divinités, si Rome est votre ouvrage, si le reste des Troyens, forcés d'abandonner ses Dieux, vint sous vos heureux auspices occuper les rives de l'Etrurie ; si le pieux Enée, survivant au malheur d'Ilion, leur ouvrit un passage à travers la flâme, & que (5) fidèle à sa promesse il leur ait assuré un Empire plus florissant que le leur ; donnez à la jeunesse docile la pureté des mœurs ; donnez à la sage vieillesse un doux repos ; donnez aux enfans de Romulus une nombreuse postérité, prodiguez pour eux les honneurs & les richesses. Comblez les vœux du digne rejetton d'Anchise & de Vénus, qui sur vos autels immole de blanches victimes ; que toujours triomphant de nos ennemis, il soit dans leur défaite encore plus grand par sa clémence ! Déjà nos armes redoutées sur la terre & sur l'onde font trembler le Mede ; déjà le Scythe & l'orgueilleux Indien nous demandent des Loix ; déjà reparoissent la fidélité, la paix, l'honneur ; la candeur de nos peres, & la vertu si long-tems négligée ; l'abondance verse sur nous ses trésors à pleines mains.

## 80 MERCURE DE FRANCE.

### *Puerorum Chorus.*

Augur , & fulgente decorus arcû  
Phœbus , acceptusque novem Camœnis ,  
Qui salutari levat arte fessos

Corporis artus ;

Si Palatinas videt æquus arces ;  
Remque Romanam , Latiumque felix ;  
Alterum in lustrum , meliusque semper  
Prorogat ævum.

### *Virginum Chorus.*

Quæque Aventinum tenet , Algidumque ;  
Quindecim Diana preces virorum  
Curat : & votis Puerorum amicas

Applicat aures.

### *Pærorum & Virginum Chorus.*

Hæc Jovem sentire , Deosque cunctos ,  
Spem bonam , certamque domum reporto ,  
Doctus , & Phœbi chorus , & Dianæ

Dicere laudes.

*Chœur de jeunes Romains.*

Dieu des Augures , chéri des Muses ,  
Dieu renommé par ton arc brillant , par  
cet art salutaire qui rend aux corps infir-  
mes leur première vigueur (5) tu jettes un  
regard favorable sur les roches Palatines ,  
tu fais durer à jamais la gloire de cet Em-  
pire ; que chaque siècle ajoute un nouvel  
éclat à sa grandeur !

*Chœur de Vierges.*

Et toi Déesse révérée sur l'Algide & sur  
l'Aventin , ô Diane , tu prêtes une oreille  
attentive aux Prêtres des Sybilles , aux  
vœux de cette jeunesse.

*Les deux Chœurs.*

Mais déjà Jupiter , déjà tous les Dieux  
nous entendent ; nos voix réunies pour  
chanter les loüanges de Diane & d'Apol-  
lon , ont pénétré jusqu'aux Cieux ; nos  
vœux sont exaucés , les Dieux même m'en  
assurent.

*R E M A R Q U E S.*

(1) Je crois , comme Bentley & le P. Sa-  
nadon , qu'on doit écrire *Genetyllis* , v. 16,  
& non pas *Genitalis* , auquel les Interpré-  
tes donnent différens sens , tels par exem-

D v

ple , que Jean Bond , *seu mavis*, dit-il , *vocari Luna ad gignendum valens , nam veluti Solis calor animat , sic humor Luna nutrit & gignit* , propriété qu'il me semble qu'on n'a jamais donnée à la Lune. Il y a tout lieu de croire , ainsi que le dit le P. Sanadon , que *Genitalis* n'est qu'une corruption ou plutôt une mauvaise glose de *Genetyllis* , dont Frédéric Morel s'est servi dans la traduction Grecque qu'il a faite de ce Poëme. Il n'est pas possible , ajoute le P. Sanadon , de produire aucun Auteur qui ait employé le nom de *Genitalis* dans le sens qu'on lui donne ici , comme Bentley l'a montré.

(2) Le P. Tarteron donne comme une chose assurée , ce qui n'est qu'un souhait dans Horace ; elle ( cette Loi ) *ne peut manquer* , dit-il , *de peupler l'Empire*. Il est obligé de-même par le sens qu'il a donné à *certus ut undenos* qui suit , d'ajouter au Texte *Bénissez-la pour pouvoir dire , afin que ces jeux & ces Hymnes revenant régulièrement de siècle en siècle , les Romains en foule & sans nombre les célèbrent trois jours & trois nuits aussi agréablement que nous*. Ce n'est pas-là le sens du Latin où l'*ut* est encore employé comme un souhait.

(3) D'Acier & le P. Sanadon ont démontré qu'il falloit lire , v. 21 , *Certus un-*

*denos* & non pas *certus ut denos*, parce que les siècles étoient de 110 ans.

(4) Je pense de même qu'on doit écrire ainsi ce passage ,

*Quod semel dictum stabilis per avum*

*Terminus servet ,*

Et non pas ,

*Quod semel dictum est , stabilisque rerum*

*Terminus servat ,*

Bentley fait voir l'absurdité du dernier , qui ne fait point de sens , *dictum est , & servet , in Syntaxeos legem peccant* , dit-il avec raison. Cuningam l'a écrit de cette façon , mais elle ne vaut pas mieux ,

*Quod semel dictum , stabilisque rerum*

*Terminus servet ,*

(5) Je crois qu'Horace a plutôt eu en vûe de faire par ces mots *sine fraude* , en parlant d'Enée , une opposition au caractère de perfidie que Virgile donne aux Grecs , *timeo Danaos & dona ferentes* , que d'imaginer , comme ont fait les Interprètes , de lui donner le sens de *sine noxa* , sans en recevoir aucun dommage ; *Liberum iter* l'explique clairement , comme le remarque fort bien M. de Rozel Baumont. Hist. Crit. de la Rep. des Lettres , T. XIX,

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

p. 142 , qui donne à *sine fraude* le même sens que moi , l'attribuant à la tromperie dont usèrent les Grecs pour surprendre Troye.

(6) J'ai adopté ici la correction de Bentley d'après les M S S. & les anciennes Editions de *prorogat* , v. 68 , *curat* , v. 71 , & *applicat* , v. 72 , au lieu de *proroget* , *curet* & *applicet*. Elle me paroît d'autant plus sensée , qu'Horace avoit déjà dit , v. 33 .

*Condito mitis placidisque telo  
Supplices audi pueros , Apollo ;  
Siderum Regina bicornis audi ,  
Luna , puellas.*

Et que ceci n'en feroit qu'une repetition ,

*Quindecim Diana preces virorum  
Curet , & votis puerorum amicas  
Applicet aures.*

Il est donc bien plus vraisemblable qu'Horace , comme le dit Bentley , *quasi presenti numino afflatus , narrat sua vota ab Diis exaudiri.*

Je n'adopterai pas de même ses corrections inutiles de *docilis* , v. 45 , & de *senectutis* , v. 46 , au lieu de *docili* & de *senectuti* , ni de *queque* , v. 49 , & *impetret* , v. 51 , que suit Cuningam au lieu de *quique* &

*imperet*, (le P. Sanadon ponctué avec raison le passage de cette maniere ,

*Quique vos bobus veneratur albis  
 Clarus Anchisa Venerisque sanguis ,  
 Imperet bellante prior , )*

ni ces autres corrections de Bentley , *manum potentem* , v. 53 , ou *manus potentes* de Guningam au lieu de *manus potentes* , ni d'*honos* , v. 57. que suivent Cuningam & le P. Sanadon , au lieu d'*honor* , ni celle ci de ce sçavant Jésuite ,

*Remque prolem  
 Que & decus omne.*

au lieu de

*Remque prolemque  
 Et decus omne. v. 47 & 48.*

ni ces autres de Cuningam, *placidam quietem* , v. 46 , au lieu de *placida quietem* , & *Phæbo* , v. 75 , au lieu de *Phæbi*.







## D A M E T E.

## E G L O G U E.

**D**Amete épris de l'aimable Sylvie  
 Traînoit une mourante vie ;  
 Ce n'étoit que soupirs, à toute heure, en tout lieu.  
 Son troupeau l'occupoit fort peu :  
 Il le laissoit errer à l'aventure.  
 Ce cher troupeau devenoit la pâture  
 Des loups cruels qui profitent toujours  
 Du tems où les bergers rêvent à leurs amours.  
 Un jour sur un coteau champêtre ,  
 Assis nonchalamment à l'ombre d'un ormeau ,  
 Il laissoit à son chien le soin de son troupeau.  
 Je l'observai long-tems ne voulant point paroître,  
 Quand le charmant berger , l'honneur de ce ha-  
     meau ,  
 Portant au loin sa vue & sans rien voir peut-être ,  
 Tant il rêvoit profondément ,  
 S'écria : justes Dieux ! par quel enchantement  
 Suis-je réduit à ne me plus connoître !  
 A traîner en tous lieux la tristesse & l'ennui !  
 Je ne me trompe point ; c'est l'amour, oui , c'est  
     lui  
 Qui fait cette métamorphose.

Jadis dans l'aimable saison ,  
Où Zéphir volage & fripon  
Careffe mainte fleur par sa tendresse éclore ;  
Je voltigeois comme le papillon  
Des champs aux bois , de l'arbutte à la rose.  
Tout me charmoit. Tout glisse aujourd'hui sur  
mes sens.

Quelquefois mes tendres accens  
Attiroient près de moi nos timides bergeres ,  
Qui mêloient leurs voix à mes chants ,  
Et formoient des danses legeres.  
Nos jeux ne finissoient qu'avec la fin du jour.  
Nos bois étoient pour moi le plus riant séjour ,  
Et je n'y vois plus rien qui m'attache à la vie.  
Comment me plairoient-ils ? Je n'y vois plus Syl-  
vie.

J'aimois , hélas ! sans connoître l'amour.  
J'éprouve enfin les tourmens de l'absence.  
Depuis un mois ma vive impatience  
Me fait envain parcourir tous les lieux  
Que me rendoit chers sa présence.

Qu'ils sont changés ! que je crains l'incon-  
stance

D'un objet par qui tout s'embellit à mes yeux !  
Un silence profond favorisoit Damete.  
Les Zéphirs n'agitoient qu'à peine les rameaux.  
Les Nymphes l'entouraient. Tout dans cette  
retraite

## 38 MERCURE DE FRANCE.

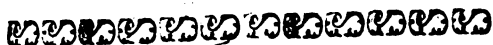
Sembloit prendre part à ses maux ,  
Et respecter les sons de sa Musette.  
Les échos d'alentour d'une tremblante voix  
N'osoient répéter à nos bois  
L'aveu de sa flâme discrète.  
L'Amour en eût pitié , vint essuyer ses pleurs.  
Damete entend du bruit , tourne aussi-tôt la tête ;  
Et reconnoît l'objet de ses tendres ardeurs.

Elle s'enfuit d'un pas timide,  
Mais un berger des plus constans  
Fait , quand c'est l'Amour qui le guide  
Bien du chemin dans peu de tems.  
Il l'atteignit : Amour n'en fit que rire.  
Pour moi , crainte d'offrir un importun secours ,  
Bien loin de troubler leurs discours ,  
Je ramenai mon troupeau sans mot dire.

*Boyer.*

*A Lyon 1747.*





*LETTRE de M. Jaume écrite de la campagne à M. A\*\*\*. en lui envoyant l'Ode suivante.*

**I**llustre amant des neuf Sœurs immortelles ,

Noble héritier du Dieu de l'enjouement ,  
Disciple des Chaulieux , des Greffets , des Chapelles ,

Ami fidèle , ami charmant ;

Docile aux doux plaisirs , pars , reviens sur leurs aîles

Dans ces lieux dont tu fis autrefois l'ornement.

Crois moi , de ces douces retraites

Vien goûter les plaisirs divers ;

Ici de pampres toujours verts

Bacchus couronnera nos têtes ;

Là couchés sur un lit de fleurs ,

Ou sous un chêne assis à l'ombre ;

Nous jouïrons de cent plaisirs flatteurs ,

Dans le fond d'un bocage sombre.

Si sur nos cœurs l'amour porte ses coups ,

Charmés de nos nouvelles chaînes ,

Mille jeunes oiseaux amoureux comme nous ,

Entretienant nos feux par leurs chants les plus doux ,

Feront des plaisirs de nos peines.

Ofèrai-je de ces beaux lieux

T'ébaucher la riente image ?

Heureux mes vers , s'ils avoient l'avantage

De plaire un moment à tes yeux !

## LES AGREMENS DE C\*\*\*.

### O D . E.

**D** Elicieuse solitude ,  
Où loin de toute inquiétude  
Je passe d'agréables jours ;  
Lieux chéris , campagne riente ,  
De ma félicité charmante  
Vous allez régler l'heureux cours ;



Que j'aime ces vastes prairies ,  
Ces côteaux , ces rives fleuries ,  
Sûrs aziles de mon repos.  
C'est-là que la nature aimable  
M'offre un enchantement durable ;  
Et des plaisirs toujours nouveaux.



Tantôt du jour l'avant-courrière  
Ouvrant ma tranquille paupière ,  
M'offre l'azur & les rubis ;  
Tantôt par sa clarté seconde

Phébus sortant du sein de l'onde  
Occupe mes regards surpris.



Que de gracieuses images  
Me présentent ces beaux rivages ;  
Que les Dieux même ont habités !  
Je vois aux bords d'une onde pure  
Climéne qui sur sa coëffure  
Consulte les flots argentés.



Les froideurs de l'indifference ,  
L'infidélité , l'inconstance  
Ne régner point dans ce séjour.  
L'on n'y connoît point l'imposture ;  
Tout cède aux loix de la nature,  
Tout y suit les loix de l'Amour.



Loin d'ici ce mortel avide  
Qu'une vaine ambition guide  
Auprès des Palais éclatans :  
C'est dans nos paisibles contrées ;  
Mieux que sous des voutes dorées ;  
Que régner les plaisirs constans.



Au faste , au trouble de la ville,  
Mon cœur satisfait & tranquille

## 92 MERCURE DE FRANCE.

Préferera toujours ces bords ;  
Et quand la Parque rigoureuse  
Viendra trancher ma vie heureuse ,  
J'irai sans crainte chés les morts.



### *EPIGRAMME traduite du Latin de Sangenerius.*

**Q**Uoi ! Marc , tu crains que la douleur  
Ne fasse tourner ta cervelle.  
Crois-moi , desire avec ardeur  
Ce destin qui te cause une frayeur mortelle ;  
Quelqu'il soit , bénis l'instrument  
D'un changement si favorable ,  
Car ta cervelle alors par ce renversement  
Deviendrait bientôt raisonnable.

---

Les mots des Enigmes du Mercure  
d'Avril sont *Mortier, Ecu & Fiacre.*





## ENIGMES ET LOGOGRYPHE.

**J**E suis d'un grand usage à la Cour , à la Ville ;  
 Je tairis quelquefois une source de pleurs ,  
 Je reçois dans mon sein une humeur inutile.  
 Lecteur , je fers surtout chés les Prédicateurs.

*Crenfol.*

## A U T R E.

**C**E qui compose ma nature  
 Se trouve maintes fois confondu dans l'ordure ;  
 J'assûre au Citoyen les biens de ses ayeux ,  
 De ses plus grands secrets je suis dépositaire ;  
 Je me montre au Palais pour juger une affaire.  
 Dans cet instant , Lecteur , je paroïs sous tes yeux ;

*par le même.*

## A U T R E.

**J**E suis un de ces traits qui forment la beauté ;  
 Ne me prêtant pas moins à l'art qu'à la nature ;  
 Je dis plus , sans te faire injure ,  
 Lecteur , jamais sans moi tu n'aurois existé.  
 Tu ne sçaurois sans moi concerter d'entreprise ;  
 Quels que soient tes desseins , je suis toujours à toi.



N'en témoigne point de surprise ,  
Car, Lecteur, tout commence & tout finit par moi.

*Par M. de Lanevere , ancien Mousquetaire  
du Roi, à Dax.*

A U T R E.

**C**OMMENT définir ma structure ?  
Elle est un Enigme parfait.  
Toujours on couvre ma figure ,  
C'est pour cela que je suis fait.  
Je suis tout à la fois rond , étroit , profond , large ;  
Et par le jeu de mes ressorts  
Je retrécis , j'étends un corps ;  
Je diminue ou j'allonge la marge ,  
Et je cède aux moindre efforts ,  
Quoique je semble aux yeux une pesante charge.  
Perçé de tous côtés je renferme des fleurs ,  
Mais ainsi que dans un parterre  
Toutes n'ont pas le même caractère  
Pour le goût & pour les couleurs ;  
Nous tous aussi n'avons pas l'avantage  
De contenir toujours des roses & des lys ;  
Moi , je l'aurai ; la belle Iris  
Doit m'employer à son usage ;  
Je n'en dirai pas davantage ;  
Edipe tendre , tu souris ;

Tu me devines , je le gage ;  
 En révélant mon appanage ,  
 Je le sens bien , je me trahis.



## LOGOGRYPHE.

**A** ton esprit , Lecteur profond & sage ;  
 Quel voile pourra me cacher ?  
 Tu sçais que je suis grec , & par un long usage  
 Sur dix pieds tu me vois marcher.  
 Combinons. J'offre un mot qui marque l'abondance ;  
 Un métal précieux l'idole des humains ;  
 Un fleuve d'Italie , un autre de la France ;  
 Un troisième de Corse. Un cap des Africains ;  
 Un oiseau qui jadis sauva le Capitole.  
 Un grain fort abondant , la fête affreuse & folle  
 Qu'en l'honneur de Bacchus célébroient les Romains.  
 L'invisible canal par où tout corps respire.  
 Le vêtement des animaux.  
 Une belle chimère où tout guerrier aspire.  
 Un des sept péchés capitaux.  
 Une ingénieuse Machine  
 Qui mesure les jours dans des termes égaux.  
 Un ustensile de cuisine ,

## 96 MERCURE DE FRANCE.

Un Auteur de Florence un peu licencié,  
Un peuple malheureux dont parle l'Ecriture,  
Un bourg de la Thuringe, une antique mesure,  
Une ville d'Elide, un monstre furieux  
Dont on fait aux enfans une horrible peinture,  
Un lieu pour la folie, un fruit délicieux,  
Une chose terrible, & qu'un grand cœur méprise.  
Un terme de Coutume, un grand Saint de l'Eglise,  
Un nom jadis plus grand que celui d'Empereur,  
    Un Palais des Princes d'Orange,  
    Un Royaume voisin du Gange;  
    Ce qui fait l'ordre & le bonheur;  
    Un désert de la Tartarie;  
L'instrument favori du Dieu de l'harmonie,  
Si je ne craignois pas, Lecteur, de t'ennuyer,  
Je ne finirois pas ma longue anatomie,  
Mais tu me tiens déjà, tu m'as vû tout entier.



NOUVELLES



## NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**E**ssai sur l'éducation de la Noblesse, deux volumes *in-12*, Paris 1747, chez *Durand*.

L'éducation des enfans est un des objets les plus importans & les plus négligés. Nous avons déjà plusieurs livres sur cette matiere & nous n'en sçaurions trop avoir. Il est bien vrai qu'envain espereroit-on de reformer entierement les hommes sur cet article, ils sont sourds dès qu'on leur parle du bien public, & les abus sont plus forts que la raison, mais un bon livre qui est lû par tout le monde éclaire au moins quelques gens qui en profitent, & ce succès si flatteur pour un bon Citoyen le dédommage bien de ses travaux.

Ce nouveau traité dont nous rendons compte est l'ouvrage d'un bon Citoyen, d'un esprit éclairé & d'un Ecrivain élégant, rien n'est plus judicieux que ce que dit l'Auteur sur le choix d'un Gouverneur. On devroit lui marquer beaucoup d'égards quand ce ne seroit que pour accou-

E

turner son élève à avoir du respect pour ses leçons, ce qui est impossible s'il n'en a pas pour la personne qui les donne. Ce choix qu'on devoit regarder comme très-important se fait souvent au hazard, une foible recommandation en décide, & plus souvent encore des raisons d'économie que nous perdons de vûe dès qu'il s'agit de satisfaire notre vanité ou nos plaisirs.

Un abus aussi considérable résulte de la retraite précipitée de ces mêmes Gouverneurs. On marie un enfant à 16 ou 17 ans, & on lui ôte son Mentor dans le tems où livré à tous les dangers du monde il va en avoir le plus de besoin, & dans un âge où l'esprit commençant à s'ouvrir, l'élève est le plus à portée d'entendre les conseils d'un maître sage & d'en profiter. *J'ai souvent vû, dit l'Auteur, dans les pays étrangers des Gouverneurs à des enfans au-dessus de vingt ans. Il ne faut pas croire que la Nation Françoise par quelque influence heureuse soit plus sage; il me semble au contraire que cette vivacité, & s'il faut le dire, cette légèreté qui lui est si ordinaire, a plus besoin qu'une autre de ce qui peut la modérer & la fixer.*

C'est avec raison que l'Auteur recommande l'étude des Langues si négligée

parmi nous. On enferme les enfans dans un Collège où ils perdent cinq ou six ans à des études inutiles qui ne leur apprennent rien qu'à haïr le travail, qu'on leur a rendu odieux par la façon maussade dont leur tâche leur est imposée. Tous les Etrangers & surtout les Allemands, font apprendre plusieurs Langues à leurs enfans; un grand avantage résulte de cette pratique, nous le voyons tous les jours. Par quel aveuglement négligeons-nous de faire ce que nous voyons être utile à nos voisins ?

Les inconvéniens de l'éducation générale ont été cent fois démontrés, & cent fois on a répondu qu'elle servoit à débarrasser les parens de leurs enfans dans un tems où ils ne sçauroient qu'en faire. Etrange façon de raisonner, qui est pourtant la façon générale!

Le chapitre qui traite de l'Histoire est non-seulement rempli de réflexions sages & de préceptes judicieux, mais le tableau que l'Auteur présente des différens Empires qui ont successivement occupé la scène du monde, est également instructif & amusant; il indique aussi les différentes sources où l'on peut puiser la connoissance de l'Histoire tant ancienne que moderne, & montre à la fois une grande lecture &

E-ij

380205

un discernement fort sûr.

On se tromperoit beaucoup si l'on ne regardoit l'étude de l'Histoire que comme un simple amusement, qui n'auroit d'autre utilité que d'orner l'esprit de connoissances curieuses ou agréables. Le Guerrier, le Négociateur, le Magistrat y peuvent & y doivent même puiser des instructions, d'autant plus utiles qu'elles naissent de leurs propres réflexions, & qu'il n'est rien que l'on sçache mieux que ce qu'on s'est appris soi-même. Ce n'est rien apprendre que de charger simplement sa mémoire de noms & de dates qui s'oublient aussi aisément qu'on les apprend, on peut sçavoir très-exactement la liste des Rois d'une Nation, la date de leurs exploits, &c. & ignorer leur Histoire. Pour la bien étudier, il faut faire, proportion gardée, les mêmes opérations que celui qui veut l'écrire, s'il se contentoit de détailler les événements ce ne seroit qu'un Gazetier, il doit démêler les ressorts qui ont opéré les révolutions, & connoître les relations qu'ont eu entr'elles les différentes parties du gouvernement, & l'influence que les vices ou les avantages de chacune d'elles ont eu sur le corps politique en général, ou sur quelque partie particuliere. On sçait bien, qu'une étude de cette espèce n'est pas à la

portée des enfans , mais en leur apprenant les faits on en retire cette utilité , que lorsqu'ils sont en état de réfléchir ils ont une matiere abondante d'objets de réflexions , surtout si un maître sage & éclairé dispose leurs études de telle sorte , que leur faisant faire les réflexions propres à leur âge , il les accoutume à exercer leur esprit , & à approfondir davantage , à mesure que leur jugement se forme.

Les bornes de ce Journal ne nous ont pas permis de nous étendre davantage sur cet ouvrage , qui renferme une grande quantité de vûes saines , de préceptes sages exposés avec clarté & exprimés avec élégance. Il seroit à souhaiter que l'on vit souvent des livres de cette sorte , mais malheureusement l'esprit de bagatelle & de frivolité est l'esprit dominant de la Nation.

THEATRE ANGLOIS cinquième volume , 1747. On trouvera dans ce volume une Traduction exacte de la *Venise sauvée* Angloise , qui a servi de modèle à la Tragédie que M. de la Place a donnée cet hyver. On verra les beautés dont il a profité , celles qu'il a ajoutées , les fautes qu'il a corrigées.

*La Belle Pénitente* a un mérite nouveau pour ce Théâtre Anglois , c'est d'avoir

E iij



observé la règle des vingt-quatre heures & celle de l'unité ; un mérite plus réel est l'intérêt vif qui y regne. Ce n'est pas qu'il n'y ait de grands reproches à faire à l'Auteur sur les caractères de sa pièce , ils sont dans la nature , dira-t-on , foible réponse , car tout y est. Mais en Poësie ainsi qu'en Peinture il y a un choix à faire dans les objets qu'on présente aux spectateurs.

Caliste fille d'un noble Génois destinée à Alfamont , est séduite par Lothario qui la deshonne & la méprise. Le jour même de son mariage elle écrit à son mari une lettre que trouve Horatio ami de son mari. Celui-ci voulant ramener Caliste à la vertu qu'elle a oubliée , prodigue en vain ses conseils & ses reproches , Caliste se jette sur la lettre lorsqu'il la lui montre , & détruit la preuve de son crime , elle se plaint à son mari qui survient , & jure de n'entrer jamais dans le lit nuptial , s'il ne renonce à l'amitié d'Horatio , qui est son beau-frere , le foible Alfamont se broüille avec son plus intime ami pour plaire à une épouse coupable , & après avoir trouvé celle-ci avec Lothario qu'il tue , il est encore prêt à la reprendre. Il n'y a rien là qui ne soit dans la nature , mais peut-être auroit-il fallu des adoucissmens.

Nous souffrons au Théâtre de plus grands criminels , lorsqu'ils sont , pour ainsi dire , sacrifiés à l'indignation publique , & l'interêt ne tombant en aucune façon sur eux , la haine qu'ils excitent redouble l'attendrissement qu'inspirent les autres personnages. Mais ici l'interêt doit être opéré par Caliste & par Alsamont , il ne faut ni les rendre odieux ni les avilir. D'ailleurs les caractères foibles tels que celui d'Alsamont réussissent fort rarement au Théâtre. Ils nous affectent désagréablement , en nous donnant une mauvaise idée de notre espèce , les grands crimes qui supposent un grand courage en imposent par-là à notre imagination , d'ailleurs ces grands criminels sont peu analogues au commun des hommes par leurs vices & par leurs talens , un homme foible est plus près de nous , nous lui ressemblons par tant d'autres côtés que son avilissement nous humilie.

Mais si l'on peut faire quelques reproches sur ces caractères, il faut prodiguer de justes éloges aux scènes pathétiques qui en résultent. Caliste , même sur notre Théâtre , pourroit être aussi intéressante que Phédre , si ses remords étoient traités avec autant d'art. Une fille bien née dont un corrupteur méprisable a séduit la jeu-

E iiii

nesse , qui se voit lâchement insultée par  
 celui à qui elle a tout sacrifié , qui sçait  
 que ses desordres , s'ils sont connus , vont  
 empoisonner les derniers jours d'un pere  
 respectable qu'elle aime & dont elle est  
 adorée , qui sent toute l'injustice qu'elle  
 fait à son mari , qui voyant en des mains  
 étrangères la conviction de son crime , se  
 trouve réduite par les circonstances à un  
 éclat tel que celui qui broüille Alsamont  
 avec son meilleur ami , toutes ces choses  
 forment dans la pièce Angloise les ta-  
 bleaux les plus frappans dont les couleurs  
 bien employées soutiendroient , osons le  
 dire , tout leur éclat sur la scène François-  
 se , surtout si les remords de Caliste étoient  
 exprimés avec plus de force dans le cours  
 de la pièce ; nous disons dans le cours de  
 la pièce , car il nous a semblé qu'au cin-  
 quième acte il n'y avoit rien à desirer.  
 Que la scène est belle entre Caliste &  
 Sciolto son pere , lorsque celui-ci lui don-  
 nant un poignard pour qu'elle se frappe ,  
 lui arrête le bras & reprend toute la ten-  
 dresse paternelle , au moment qu'il exerce  
 toute la sévérité d'un Juge irrité ! Le spec-  
 tacle qui ouvre ce cinquième acte ne doit-il  
 pas faire la plus forte impression ?

Caliste est dans un appartement rendu  
 de noir ; d'un côté est le corps de Lotha-

Il étoit étendu sur une biere ; d'un autre côté une table , sur laquelle est une tête de mort avec quelques ossemens & un livre. Caliste est endormie sur un lit. Elle se réveille au bruit d'une Musique lugubre & effrayante ; elle s'écrie :

Oh que ces sons lugubres , cette pompe d'horreur sont bien propres à nourrir la tristesse dans mon ame ! que ce lieu convient bien à mon état ! Livrons-nous à la méditation jusqu'à que mon esprit ségare dans la profondeur des pensées les plus accablantes. La foible lueur de cette lampe me prépare déjà à perdre bientôt la lumière... Ce livre m'a sûrement été laissé à quelque dessein... C'est sans doute pour mon instruction... *Elle lit...* Il enseigne à faire un bon usage de ses chagrins , à se repentir de ses fautes & à faire pénitence.... Les remords que je porte dans mon cœur sont bien plus puissans que toutes les méthodes qu'on peut nous enseigner... Pourquoi ce crâne & ces ossemens en parade ? tout cela peut-il m'effrayer... *Elle regarde le corps de Lothario.* C'est cet objet qui est terrible à considérer.... Est-ce là cet aimable , ce fier & trop perfide Lothario ? Hélas ! cher amant, ces yeux où brilloient tant de feux, sont fermés pour jamais. Ce sang qui ser-

E v

voit à animer cette figure charmante est glacé dans tes veines. Quelle pâleur affreuse ! O vous phantômes , formes phantastiques de la nuit , prenez vos figures les plus effrayantes , & tentez , si vous l'osez , de vous comparer à cet objet d'horreur.

Si nos Juges délicats qui croient que le bon air est d'être révolté ou mécontent de tout , trouvent ces images trop fortes pour eux , nous n'avons rien à leur répondre , sinon que si c'est là ce qu'on appelle le goût , on doit tenir pour fort malheureux des gens qui sont si difficiles.

Nous annonçâmes simplement le mois passé le Journal historique de la Campagne du Roi de 1746 , ouvrage d'un Militaire dont l'habileté & la bravoure sont avantageusement distinguées. Nous avons lû depuis avec plaisir cet ouvrage intéressant pour tous les François , & particulièrement utile pour les gens de guerre qui peuvent y étudier avec fruit les grands principes de leur art. Il seroit à souhaiter que nous eussions ainsi décrites par un Militaire intelligent , & capable lui-même des plus grandes opérations de son métier , les campagnes de nos plus grands Généraux. Si les Militaires trouvent d'utiles leçons de tactique dans la lecture de Po-

lybe , dans une étude réfléchie des Commentaires de César, combien plus utile leur seroit un détail circonstancié des Campagnes glorieuses du grand Condé & de M. de Turenne , qui étoient aussi grands Généraux que César, & qui ayant combattu dans les mêmes lieux , avec les mêmes troupes & les mêmes armes que nous , ont laissé des exemples dont l'application est plus simple ? Mais ne regrettons point ce détail circonstancié de leurs Campagnes, leur ame anime notre illustre Général , & ces grands hommes revivent en lui. Ce Journal écrit avec clarté , avec précision & avec l'élégance convenable à un ouvrage de ce genre , fera un jour un monument précieux pour l'Histoire, il seroit à désirer qu'il fut accompagné des campagnes qui ont précédé.

INTRODUCTION à la Syntaxe Latine, pour apprendre aisément à composer en Latin, &c. par Jean *Clarke*, Principal du Collège de la Ville de Hull dans le Comté d'York. Traduction faite sur la sixième édition Angloise. *Paris*, 1747, 2 vol. in-12. chés Michel-Etienne *David*.

La Méthode enseignée dans cet Ouvrage a déjà eu beaucoup de succès en Angleterre , & il est à présumer qu'elle en aura autant parmi nous.

E vj

L'Auteur fait un chapitre de chaque regle de la Syntaxe , en suivant l'ordre de ces regles tel qu'il est dans les Grammaires les plus généralement reçues en Angleterre , & après avoir rapporté la regle en peu de mots , il donne sur cette regle différentes phrases , & ces mots sont tellement variés que dans chaque chapitre il se trouve des noms & des verbes des différentes conjugaisons , ce qui sert à affermir l'écolier dans cette partie de la Grammaire. Pour épargner aux enfans la peine & le tems à chercher les mots dans un Dictionnaire , on leur met ici les mots latins à côté du françois, mais seulement au nominatif, si c'est un nom , ou à la première personne de l'indicatif, si c'est un verbe , c'est à l'écolier à mettre ensuite ce nom au cas , ou ce verbe au tems & à la personne , & au nombre que le sens de la phrase demande , & afin qu'il sçache comment il faut ou décliner ou conjuguer les mots latins qu'on lui met sous les yeux , chaque mot a un numéro qui marque de quelle déclinaison ou de quelle conjugaison il est. Cette méthode paroît simple & facile , en épargnant aux enfans l'embarras de chercher les mots , leur attention demeure entière pour appliquer les regles de la Syntaxe. C'est un avantage qu'on ne sçauroit rechercher avec

trop de soin dans toutes les méthodes pour enseigner les enfans, dont l'esprit ayant encore peu de tenuë, est naturellement distrait & volage, & a peine à lier les objets qui suivent à ceux qui ont précédé.

DISCOURS de S. Grégoire de Nazianze sur l'excellence du Sacerdoce & les devoirs des Pasteurs, avec des remarques critiques sur le Texte du S. Docteur & les sentimens des autres Saints Peres sur le même point. *Paris 1747, 2 vol. in-12, chés Lottin, Buttard & Brunet.*

S. Grégoire de Nazianze, recommandable par son éminente sainteté, par sa profonde érudition, par sa vive éloquence, est une des plus brillantes lumieres de l'Eglise, ainsi on ne peut refuser d'applaudir au zèle de celui qui l'a traduit. Le mérite de l'exécution doit être réglé sur la difficulté de l'entreprise, sur les talens qu'elle exigeoit, sûrement il en falloit beaucoup & le Traducteur les possède. Ecoutons-le lui-même nous dire dans sa Préface quelles sont les qualités requises dans un Traducteur.

» Il faudroit, dit-il, que le Traducteur  
 » fut un génie solide, noble, capable de  
 » produire & d'enfanter de son propre  
 » fond, & que son ame eût quelque chose



de la trempe & du caractère de l'ame  
de celui qu'il entreprend de traduire. Rien n'est plus judicieux que cette réflexion du modeste Traducteur. Il faudroit même pour faire une Traduction égale à l'original avoir plus d'esprit que l'Auteur même que l'on traduit, parce qu'il y a une difficulté de plus à vaincre. Tel homme auroit pû penser ce que dit un Auteur Grec ou Latin qui souvent n'aura pas l'art de le traduire avec énergie, la raison en est simple, nous sommes échauffés sur nos idées, nous sommes froids sur celles des autres. D'ailleurs il y a peu d'hommes d'esprit qui ne pensent plus de choses qu'ils n'en expriment, & comme on n'entend pourtant que ce qui est exprimé, il suit de-là qu'un Traducteur part d'une moindre quantité d'idées que son Auteur original & par conséquent à talent égal., (ce qui n'est pas encore arrivé & n'arrivera peut-être jamais) il lui est encore fort inférieur.

ENTRETIENS sur les Comètes, ouvrage posthume de M. D. R. Nous parlerons le mois prochain de ce livre. On y lit pour Epigraphe ces deux vers de la Fontaine.

Et si de t'agréer je n'emporte le prix ,  
j'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

RECUEIL des Pièces en prose & en vers lûës dans les Assemblées publiques de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle , dédié à S. A. M. le Prince de Conty protecteur de ladite Académie. Paris 1747, in-12. chés *Thiboust*. Nous en parlerons le mois prochain.

OBSERVATIONS HISTORIQUES sur la Nation Gauloise, sur son origine , sa valeur , ses exploits , sa puissance : avec l'établissement des Galates en Asie ; leur origine , leurs mœurs , leur Religion & leur Gouvernement. Volume in-12 de 164 pages sans l'avant-propos & la table des matieres : dédié à Madame la Marquise du Châtelet. Se vend chés *Giffart fils* à Paris rue S. Jacques 1746.

La Dédicace de cet ouvrage faite à Madame la Marquise du Châtelet , forme un préjugé bien honorable à cet ouvrage qui paroît sous ses auspices ; il faut rendre justice au travail & à la peine que l'Auteur a pris d'assembler tant de traits tirés des Histoires Grecques & Romaines , pour représenter en un coup d'œil le vaste Empire des Gaules , Empire qui s'étendoit

non-seulement sur les peuples connus sous les noms de Gaumerites , Celtes , Gaulois & Galates , mais encore sur des Colonies qui s'étoient répandues dans diverses parties de l'Europe , comme en Angleterre , en Espagne , en Italie , en Allemagne & en Asie. Les noms de plusieurs de ces Provinces rappellent encore aujourd'hui leur ancienne origine & font voir quelle a été l'étendue & la puissance des Gaulois. Par tout l'Auteur paroît disposé en faveur de cette Nation belliqueuse , & à juste titre , vû les exploits qu'il en rapporte. Il représente Brennus un de ses Rois , maître de Rome & de presque toute l'Italie. Il faut voir en cet endroit les contradictions où sont tombés Tite-Live & Justin , qui détruisent malgré eux la subite arrivée de Camille devant Rome pour la délivrer des mains de Brennus ; ce dénouement est très-curieux & très-intéressant. L'Auteur joint à cela une espèce de parallèle de Brennus avec Alexandre Roi de Macédoine , après quoi il fait un détail des armes défensives & offensives des Gaulois & de l'éducation de leur jeunesse , ensuite il fait voir la fausse politique des Romains à s'élever en tout contre le droit des gens , & comment ils ont profité des divisions qu'ils ont sçu semer parmi les Gau-

lois , puisqu'ils s'en sont rendus maîtres & qu'ils les ont réunis à leur Empire.

Il finit cette parrie en montrant les prétentions que les Gaulois de la Germanie ont toujours eu sur la Couronne des Gaules , & comment ils y sont rentrés par droit de reversion pendant l'affoiblissement des Romains.

La seconde partie sur les Galates ne mérite pas moins d'attention ; notre Auteur ne s'arrête point à prouver qu'ils descendent des Gaulois de l'Europe , cela est trop averé de tous les Historiens , il s'attache seulement à marquer l'époque de leur migration qui remonte à des tems bien antérieurs au regne de Tarquin I. cinquième Roi de Rome. On ne doit point nommer dans un extrait quantité de Provinces qu'ils ont occupées , il faut les lire dans l'ouvrage même , comme tout ce qui y est dit de leurs mœurs , leurs Coutumes , leur Langue & de leur Religion.





*VERS envoyés par M. le Président de Buffey à M. de Buffon, sur sa célèbre invention d'un miroir ardent, brûlant à plus de deux cent pieds.*

**B**uffon, il n'est rien qui ne cède

A tes efforts ingénieux.

Quoi ! des miracles d'Archimède \*

Tu ne fais que les jeux d'un loisir curieux ?

La Nature pour toi n'ose avoir de mystère ;

Jusqu'au fond de son sein tu portes le flambeau ;

De ses rares trésors sage dépositaire \*\* ,

Ta docte main arrache le bandeau ,

Qui cachoit ses secrets aux regards du vulgaire.

A l'envi tout Paris accourt pour t'admirer ,

Ce qu'il est de sçavans du Couchant à l'Aurore

Déjà s'empresse à célébrer

\* *Archimède fameux Mathématicien, inventa un miroir ardent avec lequel il brûla les vaisseaux des Romains au siège de Syracuse, ce que tous les Sçavans, &c. Descartes même avoient toujours regardé comme une fable.*

\*\* *M. de Buffon est Intendant du Jardin du Roi, où il a rassemblé tout ce que la Nature a produit de plus précieux, tant en plantes qu'en curiosités de l'Histoire naturelle.*

Un nom que l'Angleterre & que la Prusse hon-  
norent. \*

Un grand Roi, \*\* favori de Mars & des Neuf  
Sœurs

T'applaudit, & se mêle à tes admirateurs,

Et de son auguste suffrage \*\*\*

Il daigne en ta faveur faire fixer le gage :

De ma tendre amitié reçois aussi l'hommage ;

Plus modeste encor que sçavant,

Je connois ta délicatesse,

Mais je crains peu que mon encens te blesse,

Puisque mon cœur en est garant.

---

ON mande de Bordeaux que le sieur Héric  
de cette Ville, Architecte de feu M. le  
Prince de Carignan demeurant à présent à Paris  
à l'Hôtel de Soissons, a construit une machine ap-  
prouvée de Messieurs de l'Académie des Sciences  
de cette ville pour recurer les Ports de mer & rivie-  
res, laquelle a les propriétés suivantes, elle en-  
leve plus de trente pieds cubes dans sept à huit  
minutes par le moyen d'une pelle faite en façon  
d'ancre. On peut aussi creuser & pêcher dans la  
mer à dix ou douze brasses de profondeur ; cette  
machine est toute simple n'étant composée que

\* Il est membre des Sociétés Royales de Londres  
& d'Edimbourg, & de l'Académie de Berlin.

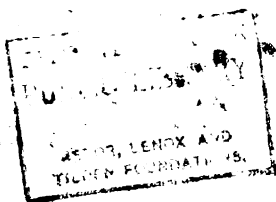
\*\* Le Roi de Prusse.

\*\*\* Ce Prince a fait écrire à M. de Buffon pour la  
féliciter sur sa découverte.

de treuils & cabestans. Elle est portative en tous lieux, se pouvant monter & démonter facilement. Si ceux qui pêchent les perles, corails & autres choses dans la mer, s'en servoient, ils n'auroient pas besoin d'exposer des plongeurs à périr misérablement, comme il arrive dans ces sortes de pêches. On le peut voir dans Trevoux touchant les perles, & l'opération d'une journée faite par cette machine produiroit plus que ne sauroient faire trente plongeurs dans quinze jours. Le même Auteur en a encore fait pour les Spectacles dont les décorations tournent sur des pivots, deux hommes les font aller toutes ensemble; une autre pour rompre les glaces des rivières & canaux par un balancier qui tourne à pivot à droite & à gauche, qu'un seul homme manœuvre; enfin une pour battre des pilotis avec deux roues armées de barres de fer en avant-bec. Ces différentes pièces se voyent chés lui, il fait avec sa compagnie telles entreprises que l'on désire.

Le fleur *Briart* qui demeure dans la cour & rue Abbaticale de Saint Germain des Prez à Paris; continue de composer une essence d'*ognisiori* ou de toutes fleurs, d'une odeur agréable; on en met quelques gouttes dans l'eau dont on se lave après avoir été rasé, elle rend l'eau laiteuse; les Dames s'en servent pour se dégraisser; elle rend la peau douce & unie, & ne nuit point au teint; on la vend 24 sols l'once.

Il continue avec succès à faire la véritable essence de savon à la Bergamotte & autres odeurs dont on se sert pour la barbe au lieu de savonnettes douces. Les Dames s'en servent pour se laver le visage & les mains; on la vend huit sols l'once. Il avertit que les bouteilles sont toujours cachetées, &







qu'antour du cachet on y lit son nom & sa demeure ; on voit aussi une petite bouteille empreinte dans le milieu du cachet où il y a le nom de la liqueur comme à *l'ognisfort*. Les plus petites bouteilles sont d'environ cinq onces.

Il fait aussi de très bons cuirs à repasser les rasoirs avec lesquels on peut se passer de pierre à éguiser ; il les vend depuis 40 sols jusqu'à 69 sols à un seul côté, & depuis 4 liv. jusqu'à 8 liv. à deux côtés differens ; il donne la maniere de s'en servir.

### RECIT DE BASSE.

**C** Her ami , dis moi sans façon ,  
Et je vais te payer chopine ,  
Pourquoi je n'aime point Suzon ,  
Et pourquoi j'aime Mathurine.  
Aga , tiens , mon pauvre garçon ,  
Autant que je me l'imagine ,  
En voici la raison ,  
C'est que l'une est ta femme ,  
Et l'autre est ta voisine ,

### M U S E T T E.

**J**'Ai touché le cœur de Lisette ;  
On n'entendra plus mes soupirs ,  
Et l'amour en secret m'offre tous ses plaisirs ,

Taisez-vous , ma Musette ,  
 Mais ma félicité ne peut être parfaite ,  
 Si mon rival ignore mon bonheur.  
 Pour exciter sa jalouse fureur ,  
 Resonnez , ma Musette.



## SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a remis sur son Théâtre le mardi 9 Mai l'*Europe Galante*, Ballet représenté pour la première fois le 24 Octobre 1697, il a été repris six ans après en 1703, & ensuite en 1715, en 1724 & en 1736; ses succès ont toujours été brillans, soutenus & mérités. Cet Opera rassemble une variété infinie dans le spectacle, de la finesse & de l'esprit le plus délicat dans les paroles, & des graces naïves & caractérisées dans la Musique. Le Poëme de ce charmant Ballet est le premier & peut-être le meilleur ouvrage lyrique de M. Oudart de la Motte. La Musique est digne du même éloge. Elle est de la composition de M. Campra, génie heureux, facile & fécond, & dont le nom sera à jamais célébré par les amateurs de la Musique.

Ce seroit insulter la gloire de M. de la Motte & la mémoire du public, que de donner un extrait du Ballet de l'Europe Galante. Presque tous les traits ingénieux sont devenus proverbes, & sont scûs des personnes qui fréquentent le moins les Théâtres, & qui sont le moins adonnées à la lecture des pièces dramatiques. Nous nous bornerons à publier les justes louanges que méritent tous ceux qui ont contribué à remettre sur le Théâtre un Opera si digne d'amuser les connoisseurs les plus épineux & les moins indulgens. Les Ballets sont variés, dessinés & très-gracieux; les décorations sont assorties, frappantes, & forment des tableaux toujours differens & toujours agréables. Les habits ont le même mérite; les rôles sont distribués & remplis avec goût & discernement. Tous les acteurs qui les exécutent répondent parfaitement au choix judicieux qu'on en a fait.

Le public leur doit à tous des panégyriques. Nous lui laissons le soin de les faire, il s'en acquittera mieux que nous, & ils seront plus flatteurs pour les intéressés. Nous ne pouvons pourtant nous abstenir de parler de Mlle. Mets qui dans l'unique monologue de Doris dans l'acte de la France a fait briller son feu & ses graces naturelles.

Le Concert spirituel du Château des Thuilleries, exécuté le jeudi 11 Mai jour de la Fête solennelle de l'Ascension, a donné le *Quemadmodum*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, où Mrs. Benoît & Poirier chanterent avec applaudissement. Ensuite M. Blavet joüa un concerto avec sa délicatesse d'exécution ordinaire. Après on chanta *Exaltabo te Domine*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, Mlle Chevalier s'y distingua dans le recit *Suavis Dominus*. M. Mondonville joüa un concerto accompagné de l'aimable voix de Mlle Fel, heureux & brillant mélange de symphonie & de chant, qui fut approuvé des connoisseurs & qui charma toutes les oreilles, tant les habiles que les ignorantes. Le Concert fut terminé par *Magnus Dominus* Motet à grand chœur de M. Mondonville qui soutient toujours sa premiere réputation,

Le samedi 15 Avril les Comédiens François ont donné sur leur Théâtre la premiere représentation du *Méchant*, Comédie en cinq actes, en vers de M. Gresset, Auteur connu par la finesse de ses pensées & la délicatesse naturelle de son stile. On ne peut donner à cet ouvrage d'éloge que le public ne lui ait déjà donné lui-

lui-même. En vain lui en rappelleroit-on ici les beautés, il ne les a pas oubliées; cette pièce brillante a été interrompue le Samedi 13 Mai après un succès toujours égal; on la réserve pour un tems plus favorable, quoique l'expérience nous ait prouvé plus d'une fois que toutes les saisons sont bonnes pour les bons ouvrages. Nous ne donnerons un extrait du *Mechane* que lorsque M. Greffer jugera à propos de le livrer à l'avidité des lecteurs.



## NOUVELLES ETRANGERES,

### CONSTANTINOPLE.

**S**elon les lettres de Constantinople les divers incidens qui ont troublé la bonne intelligence entre les sujets de l'Imperatrice & ceux du Kan de Crimée ont été l'une des principales raisons qui ont déterminé le Grand Seigneur à mander ce Kan à la Porte. Ces lettres ajoutent qu'il étoit survenu entre sa Hauteſſe & le Roi de Perſe quelques difficultés au ſujet de la ville de Meſched ſituée dans le Choraſan, & où eſt le tombeau d'Ali, gendre & quatrième ſucceſſeur de Mahomet. Le Roi de Perſe non content d'avoir obtenu par le dernier Traité de paix conclu à Bagdad, qu'il réſidât dans la Moſquée où eſt ce tombeau un Iman de la Secte Perſane, demande que la ville de Meſched lui ſoit cedée par le Grand Seigneur,

F

mais la Hauteſſe ne veut point conſentir à cette propoſition. On a appris par des lettres de Perſe les particularités ſuivantes. Le Roi de Perſe ayant convoqué à Teran une aſſemblée des Seigneurs de ſon Royaume, en a fait mourir pluſieurs ſous prétexte que par les concuſſions qu'ils avoient exercées, ils avoient porté une partie de ſes ſujets à ſe révolter. Les rebelles du Gurgifſtan ont défait les troupes qu'il avoit fait marcher contre eux. Il s'eſt mis à la tête d'une nouvelle armée, pour aller lui-même réduire cette Province, & le Prince ſon fils commande une autre armée deſtinée à ſoumettre les habitans du Royaume de Candahar.

L'équipage d'un navire qui revient de Conſtantinople a rapporté que le Comte de Bonneval y eſt mort le 22 du mois de Mars dernier dans la ſoixante & quinzième année de ſon âge. La charge de Topigi Bachi qu'il poſſédoit a été donnée à ſon fils naturel, connu ſous le nom de Soliman Aga.

## S U E D E.

**O**N mande de Stockholm du 5 du mois dernier qu'on n'a pu encore terminer les différends ſurvenus entre la Suède & la Ruſſie par rapport au réglemant des limites des Etats des deux Puiffances. Les dépêches des couriers que le Gouvernement envoie fréquemment au Comte de Barck Miniſtre Plénipotentiaire du Roi à Petersbourg, ont principalement cette affaire pour objet, & cette Cour ne néglige rien, pour que ſ'il arrive une rupture on n'ait point à la lui reprocher. En même tems qu'elle employe tous ſes efforts pour faire réuſſir la négociation, elle prend les meſures

nécessaires afin de se précautionner contre les entreprises que pourroit former la Russie, & elle continue de faire défilér des troupes vers la Finlande. Elle fait travailler aussi avec toute la diligence possible dans le Port de Carelsbroon à l'armement d'une Escadre composée de douze vaisseaux de guerre & de quatre fregates. Cette Escadre devoit être entièrement équipée avant la fin de ce mois & elle ira croiser dans la mer Baltique. Le Maréchal de la Diette a porté le 25 du mois dernier au Prince Gustave le don gratuit de cent mille écus accordé par les Etats du Royaume à ce Prince dont ils sont les parains.

On a reçu avis de Stockholm que le corps des troupes Suédoises qui s'assemble en Finlande devoit être augmenté jusqu'à trente mille hommes, & que pour subvenir aux dépenses extraordinaires qu'exigent les circonstances présentes, les Etats du Royaume de Suède avoient mis des droits considérables sur toutes les marchandises qui viennent des Pays Etrangers. Les délibérations de la Diette générale de ce Royaume ont été interrompues pendant quelques jours. Depuis qu'elle a repris ses séances, plusieurs Députés ont demandé qu'on fixât le jour auquel elle se sépareroit, mais ils n'ont pu encore obtenir qu'on prît une résolution à ce sujet. Les Commissaires chargés d'examiner les papiers du Médecin. Blackwall continuent leurs recherches avec beaucoup d'exactitude & l'on garde toujours un profond secret sur les découvertes qui ont été faites, ainsi que sur le contenu de diverses lettres écrites des Pays Etrangers à ce Médecin, lesquelles ont été interceptées depuis sa détention. Les nouvelles de Petersbourg portent que le Knees Reprin en étoit parti pour aller prendre le commandement des



troupes dont l'Imperatrice de Russie l'a nommé Général ; que la charge de Grand-Maître de la Maison du Grand Duc de Russie vacante par la démission de ce Kneés , avoit été donnée au Comte de Tschologskoff , & que le Comte Uschakow , Sénateur , Chevalier de l'Ordre de Saint André , & Général d'artillerie dans les troupes Russiennes est mort le 31 du mois de Mars.

On mande de Stockholm que les quatre Ordres du Royaume s'assemblerent extraordinairement le 11 du mois passé à la requisition du Comte de Tessin , & que ce Seigneur s'étant rendu sur le midi à la Salle de la Diette fut reçu à la porte par deux Députés de chaque Ordre. Lorsqu'il entra tous les Députés se leverent , & le Baron Ungern de Sternberg Maréchal de la Diette , alla au-devant de lui jusqu'à la balustrade. Le Comte de Tessin , après avoir salué le Maréchal & les Députés , en donnant à chaque Ordre la qualification sous laquelle on a coutume de le désigner , remit aux premiers Députés de la Noblesse , du Clergé , des Villes & des Paysans , un Mémoire contenant ses représentations sur l'affaire qui le regarde. Ayant ensuite pris place dans le fauteuil qu'on lui avoit préparé à côté du Maréchal , il dit qu'il avoit cru de son devoir d'informer les Etats que le Roi lui avoit accordé la permission de se démettre de ses emplois. Il ajouta que c'étoit à la sagesse des quatre Ordres à lui donner un Successeur ; capable de remplir avec zèle & avec succès un ministère que les conjonctures présentes rendoient également dangereux & difficile ; qu'il souhaitoit à la personne par laquelle il seroit remplacé plus de bonheur qu'il n'en avoit eu ; que sans doute elle pourroit être plus heureuse que lui , mais qu'il se flatoit que

Si elle le surpassoit par les talens, elle ne le surpasseroit pas du moins par l'attachement à la Patrie & par le dévouement au bien public ; que dans tous les tems il avoit eu ces deux objets pour règle de ses discours & de ses actions ; qu'il sembloit qu'une telle conduite auroit dû imposer silence à l'envie & à la calomnie, & que cependant le contraire étoit arrivé ; qu'on s'étoit servi des insinuations les plus malignes & des plus fausses imputations pour le rendre suspect ; qu'on avoit attribué des motifs criminels à ses démarches les plus innocentes ; que ses ennemis avoient osé même l'attaquer par d'infâmes libelles ; qu'enfin la persécution avoit éclaté de toutes les manières jusqu'à intéresser la tranquillité de l'Etat, & à troubler la bonne harmonie avec les Puissances voisines de la Suède ; que tous les Députés dont l'assemblée étoit composée, étoient trop remplis des sentimens du véritable honneur, pour ne pas regarder la réputation comme un bien infiniment plus précieux que la vie ; qu'il supplioit donc les Etats d'entrer dans l'examen le plus rigoureux de sa conduite pour rechercher si elle avoit été reprehensible, & qu'en même tems il attendoit de leur équité que s'ils le trouvoient sans reproche, ils lui accorderoient une justification aussi éclatante que l'offense avoit été publique. Le Maréchal de la Diette répondit que le Comte de Tessin ne devoit pas douter de la justice que les Etats lui avoient toujours rendue ; que la sensibilité de ce Seigneur au sujet des calomnies répandues contre lui étoit très-légitime, & que la satisfaction qu'il demandoit lui étoit due. Les quatre Ordres ayant ensuite délibéré sur le discours du Comte de Tessin, décidèrent qu'on chargeroit le Comité secret de l'examen que ce Seigneur témoignoit désirer.

F. iij.

## ALLEMAGNE.

**O**N mande de Vienne qu'il paroît un Edit par lequel la Reine déclare qu'afin de se dédommager des pertes qu'elle a souffertes par la révolution de Gênes, elle saisit tous les biens que les Génois possèdent dans ses Pays héréditaires. Le Roi d'Espagne ayant envoyé un Commissaire pour demander que les Espagnols qui sont prisonniers dans les Etats de sa Majesté, fussent distribués dans des lieux où ils pussent profiter plus aisément des secours que la Cour de Madrid leur destine, la Reine a consenti qu'ils fussent transférés du Royaume de Hongrie dans la Principauté de Stirie.

Il est réglé que la Princesse de Saxe destinée à l'Electeur de ~~Bavière~~ partira au commencement du mois de Juillet prochain pour se rendre à Munich. L'échange de cette Princesse avec la Princesse de Bavière qui doit épouser le Prince Electoral de Saxe, se fera sur la frontière du Haut-Palatinat. Suivant les avis reçus de Berlin le Prince d'Anhalt Dessau, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feldt-Maréchal de l'Empire, Feldt-Maréchal Général des armées du Roi de Prusse, Gouverneur de Magdebourg & de Custrin, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de trois Bataillons, est mort à Dessau d'une attaque d'apoplexie le 9 Avril, il étoit âgé de soixante & onze ans, dix mois & un jour, étant né le 8 Juillet 1676. Ce Prince qui étoit regardé comme un des plus habiles Généraux de l'Europe, est universellement regretté. Le Comte de Flemming Général d'Artillerie du Grand Duché de Lithuanie, le Baron de Borck & le Comte de Posadowsky,

Lieutenans Feldt-Maréchaux de sa Majesté Prussienne, sont morts aussi, le premier à Berlin, le second à Breslau & le troisième à Vrietzen. Le Roi de Prusse a accordé le Gouvernement de Magdebourg au Prince d'Anhalt Dessau actuellement regnant; celui de Custrin au Comte de Rothembourg, Lieutenant Feldt-Maréchal; le Régiment d'Infanterie du feu Prince d'Anhalt Dessau au Prince Leopold d'Anhalt, & le Régiment de Dragons dont le Comte de Posadowsky étoit Colonel, au Baron de Katte. Sa Majesté Prussienne a disposé d'une place de Chambellan en faveur de M. Algarotti, Conseiller de guerre du Roi de Pologne Electeur de Saxe.

On mande de Francfort du 18 Avril qu'il a été résolu de faire camper pendant cet été les troupes du Cercle du Haut-Rhin, lesquelles sont réparties dans differens quartiers sur le bord de ce fleuve. Les Etats du Cercle de Suabe doivent examiner dans leur prochaine assemblée quels principes il convient d'adopter pour assurer la tranquillité du Cercle, de quelle maniere ses troupes seront employées afin de parvenir à ce but, comment on réglera la distribution de ces troupes, quelle somme sera accordée par le Cercle à cette occasion, quelles gratifications on donnera aux Généraux & aux Officiers de l'Etat-Major, si le Régiment du Prince Louis de Wirtemberg sera conservé jusqu'à la conclusion d'un accommodement entre les Puissances Belligerentes, de quels moyens on se servira pour extirper les vagabonds qui troublent la tranquillité publique, & quelle conduite il est à propos de tenir pour obvier à divers incidens que les circonstances présentes pourroient faire naître. On mande de Stuttgart que la Cour de Vienne avoit renou-

vellé ses instances auprès du Duc de Wirtemberg & de quelques autres Princes du Cercle de Suabe , pour que ce Cercle se prêtât à l'association qu'elle avoit proposée. Les avis reçus de Dusseldorp , portent que l'Electeur Palatin en étoit parti le 14. Avril pour Cologne. Suivant les nouvelles de Bareith la Princesse , future épouse du Duc de Wirtemberg, est attaquée de la petite verole, mais l'éruption s'est faite aussi heureusement qu'on pouvoit le souhaiter.

On mande de la même ville du 25 qu'il devoit passer bientôt dans les environs de Francfort cinq mille hommes , que la Reine de Hongrie envoie à l'armée commandée dans les Pays Bas par le Duc de Cumberland , & que cette Princesse a demandé à l'Electeur de Cologne le passage pour un corps de dix-huit mille. Le bruit se répand généralement que le Cercle de Franconie & ceux du Haut & du Bas Rhin doivent donner ordre à leurs troupes d'aller cantonner sur le bord du Rhin. Les Etats du Cercle de Suabe qui sont actuellement assemblés ne se sont pas encore expliqués sur la résolution qu'ils prendront à l'égard de l'association proposée par la Cour de Vienne. On a appris que la troisième division du corps de Lycaniens qui va joindre l'armée des Alliés dans les Pays-Bas , a traversé le Duché de Juliers. Selon les lettres de Dusseldorp l'Electeur Palatin accompagné du Prince & de la Princesse de Deux Ponts est allé passer quelques jours à Sohlingen , & il a projeté de faire vers le 15 de ce mois un voyage à Aix la Chapelle. Les mêmes lettres assurent qu'il ne veut point consentir que la Commission , établie par le Conseil Autrique pour terminer les difficultés survenues à l'occasion de la Principauté de Zwingenberg ,

prenne connoissance de cette affaire. On écrit de Ratisbonne que le Corps Evangelique a résolu de prier le Grand Duc de Toscane de nommer des Commissaires pour examiner les sujets que les Protestans de l'Empire prétendent avoir de se plaindre, & les remèdes qu'il convient d'y apporter. Les avis reçus de Coppenhague confirment que le Comte de Dehn Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck à la Cour de Madrid, doit aller résider à la Haye en qualité de Ministre Plénipotentiaire de ce Prince auprès de la République des Provinces Unies.

On mande de Berlin du 24 Avril que les bruits qui ont couru que le Roi de Prusse se proposoit de former un camp sur la frontiere, ne paroissent point avoir de fondement, & que jusqu'à présent toutes les troupes demeurent tranquilles dans leurs quartiers. Il est vrai qu'elles se tiennent toujours prêtes à marcher, parce qu'en tems de paix comme pendant la guerre, sa Majesté veut pouvoir les faire assembler dès qu'elle le jugera à propos. Le Roi a fait faire la revûe de tous les Régimens qui sont en cette ville & dans les environs, ainsi que des troupes qui sont à Magdebourg & à Stettin.

### ESPAGNE.

**O**N mande de Madrid du 11 Avril que le Roi a tenu un Conseil extraordinaire à l'occasion des dépêches d'un courier arrivé de Breda. Sa Majesté se propose de renforcer de dix mille hommes les troupes qui sont sous les ordres de l'Infant Don Philippe, & l'on doit sans aucun délai faire à ce Prince les remises nécessaires pour lui fournir les moyens de concourir à l'exécution du

F. v.

nouveau plan concerté par rapport à l'Italie. On a fait embarquer à Barcelonne deux mille hommes, destinés pour secourir les Génois. Les Négocians de Cadix ont reçu avis par un bâtiment qui revient des Isles Canaries que le vaisseau le *Hector*, parti de Lima le 13 du mois d'Août de l'année dernière, avoit relâché à l'Isle de Teneriffe. Ils ont appris en même-tems que la charge de ce bâtiment étoit très-considérable, & qu'il rapportoit seize cent quarante-deux mille neuf cent quarante piastres en argent monnoyé, cent soixante & dix-sept mille cinq cent vingt en pistoles d'Espagne, six mille neuf cent trente six en or travaillé, deux mille cinq cent quarante-cinq marcs d'argent, huit cent dix-sept quintaux de cuivre, sept mille deux cent quatorze caisses de cacao, cent quatre-vingt-sept boîtes de baume du Pérou, onze cent livres de quinquina & trois cent de laine de Vigogne. Lorsqu'il est arrivé à l'Isle de Teneriffe, son équipage étoit tellement affoibli par les maladies, qu'il n'y restoit plus que trente personnes en état de manœuvrer.

L'Evêque de Rennes, Ambassadeur du Roi de France, a été malade d'une fièvre maligne; il est depuis plusieurs jours hors de danger, & sa santé sera bien-tôt entièrement rétablie.

## I T A L I E.

ON mande de Venise que parmi les Généraux proposés pour commander en chef les troupes de cette République à la place du feu Comte de Schullembourg, le Sénat a choisi le Feld-Maréchal Comte de Seckendorf, Gouverneur de Philisbourg. Les lettres de Rome marquent que le Cardinal Colonne & le Marquis Patrizzi étoient

allés faire réparer les chemins sur la route de Civitavecchia & préparer les logemens pour le Pape, qui avoit résolu de s'y rendre le 26 Avril. On a été informé par les mêmes lettres que le Duc de Bracciano devoit épouser la Duchesse Corsini, & que leur contrat de mariage avoit été signé en présence de plusieurs Cardinaux & d'un grand nombre de personnes de distinction.

Le 4 les nouveaux Conservateurs du Peuple Romain ont pris possession de leur dignité. Le Duc Salviati, la Duchesse d'Atri & le Marquis Caprara, sont depuis quelque tems à Rome.

Les lettres de Gènes marquent que le Comte de Schullembourg ayant perdu l'espérance de pénétrer par la vallée de Polsevera, s'étoit déterminé à se porter du côté de Bisagno avec toute l'armée qui est sous ses ordres; qu'après avoir reçu tous les renforts qu'il attendoit, & par lesquels son armée est augmentée jusqu'à vingt-cinq mille hommes, il avoit exécuté son dessein; que le 12 du mois dernier il avoit attaqué différens postes dont il s'étoit emparé malgré l'extrême valeur avec laquelle ils avoient été défendus par les Génois, & que ceux-ci avoient été même obligés d'abandonner la montagne des Deux Freres, mais que le 14 les Génois, secondés des troupes auxiliaires de France & d'Espagne, avoient repris ce poste & un autre plus avancé, que les Allemands avoient fait en cette occasion une perte considérable, & que le Comte de Schullembourg ayant été renversé de dessus son cheval, s'étoit rompu la cuisse. La montagne des Deux Freres étant un poste très-important, parce qu'elle commande une partie du fauxbourg de Bisagno, les Génois doivent y avoir établi une batterie & construit des retranchemens.

On mande de Gènes du 15 du mois dernier

F vj



## 132 MERCURE DE FRANCE.

que le Partisan Baibarossa ayant attiré dans une embuscade un nombreux détachement des Allemands, qui avoit occupé une hauteur voisine de Campo, l'a dispersé & s'est emparé du poste où ce détachement s'étoit établi. Dans cette action qui s'est passée le 8 du mois passé les ennemis ont perdu plus de quarante hommes, sans y comprendre les blessés, les prisonniers & les déser-teurs. Le 11 deux heures avant le jour toute l'armée commandée par le Comte de Schullembourg se mit en marche sur trois colonnes, pour se porter du côté de Bisagno. La premiere colonne, qui s'avança vers Langaſco, voulut emporter ce poste d'assaut, mais n'ayant pû y réussir, elle le tourna & continua sa route. La seconde suivit la côte de San Cipriano, & arriva le 12 près de Marigallo. La troisième trouva le moyen de pénétrer jusqu'à la montagne du Diamant, située vis-à-vis de celle des Deux Freres. Les Allemands, pendant toute cette marche qui dura quarante-deux heures, furent obligés de combattre presque continuellement, les Génois ne cédant nulle part le terrain qu'après avoir fait une longue résistance, & s'étant toujours repliés en bon ordre de poste en poste. Le 12 à onze heures du soir le Comte de Schullembourg, afin de laisser reposer les troupes qui sont sous ses ordres, fit halte & cessa les attaques. Son dessein paroissant être de couper la communication à quelques-uns des postes avancés qui restoient aux Génois, ceux-ci prirent le parti d'abandonner ces postes, & même ils se retirèrent de la montagne des Deux Freres, mais sur les représentations des Commandans des troupes Françoises & Espagnoles, lesquels firent sentir de quelle importance il étoit d'empêcher les ennemis de s'établir sur cette montagne, on en a repris possession, &

On y a construit des retranchemens & élevé des Batteries, avec lesquelles on espere de chasser les Allemands de la montagne du Diamant. Une autre batterie, composée de mortiers, & placée à Pioggia, est destinée pour le même effet. Le 14. les dispositions ayant été faites pour une attaque générale, les troupes Génoises, secondées des troupes auxiliaires de France & d'Espagne, & renforcées d'un grand nombre de Paillans armés qui étoient accourus de divers endroits, sortirent de la ville en ordre de bataille, & après un combat très-vif contre les Croates, enlevèrent un des principaux postes du Comte de Schullembourg.

Suivant les dernières lettres de Gênes le Comte de Schullembourg envoya le 15 du mois dernier par M. de Blonquet, Colonel, & son Aide de Camp Général, un Ecrit adressé à la ville, lequel portoit que l'armée de la Reine de Hongrie s'étant avancée dans les environs de cette Place, & devant être suivie d'une nombreuse artillerie qui arriveroit dans peu de jours, on vouloit bien avant d'en venir aux dernières rigueurs de la guerre, rappeler aux habitans combien Sa Majesté Hongroise a donné des preuves de sa grande clémence, & combien peuvent se flater de l'éprouver en toute rencontre ceux qui se repentant de leur erreur, se soumettront à leur devoir; que même dans l'occasion présente la Reine de Hongrie étoit prête à marquer de nouveau ses dispositions à cet égard, & qu'elle desiroit beaucoup plus de pouvoir oublier son juste ressentiment, que de le faire éclater par la ruine du Pais & d'une des plus belles & des plus florissantes villes d'Italie; qu'ainsi l'on faisoit sçavoir aux habitans qu'il étoit encore tenu de recourir à l'inépuisable bonté de Sa Majesté.

Hongroise , qui toute remplie de sentimens chrétiens , pardonneroit les offenses qu'elle a reçues , oublieroit tous les outrages & conserveroit la ville & le Pais ; qu'au contraire si les Génois persistoient dans leur obstination jusqu'à l'extrémité , & s'ils attendoient l'arrivée de l'artillerie destinée à les attaquer , ils ne pouvoient plus s'attendre qu'à voir désoler les campagnes , brûler les maisons de plaisance , les citoyens périr & la Capitale même subir enfin le juste châtimement qu'augmenteroit sa persévérance dans son délit. La réponse des Génois a été que les mesures auxquelles la République a été obligée de recourir dans la guerre présente n'ont eu d'autre but que celui de conserver ses justes droits & ses possessions, sans qu'elle se soit jamais départie des égards par lesquels elle a voulu marquer son attention pour toutes les Puissances Belligérentes ; que tout le monde sçait de quelle façon les troupes de la Reine de Hongrie arriverent à Gènes dans le mois de Septembre de l'année dernière , comment les armes de cette Princesse y ont été reçues , & la déférence totale qu'on a eu pour elle en cette occasion ; qu'on n'est pas moins instruit des motifs invincibles qui ont forcé la Nation d'employer les derniers & uniques moyens pour se mettre à l'abri d'une destruction , d'autant plus contraire à la gloire & à l'équité de Sa Majesté Hongroise , que les Génois l'avoient moins méritée ; qu'actuellement la Ville de Gènes & tous ceux qui y ont pris les armes , ne font que se servir , & avec regret , du droit de défense , droit que la nature a rendu commun à tous les hommes ; que dans ces circonstances la République , se formant une haute idée de la justice de la Reine de Hongrie , est fermement persuadée que la conduite passée des Génois , & la façon dont ils se

comportent présentement, ne pourront pas être l'objet du ressentiment de cette Princesse ; que l'une & l'autre tendent uniquement à la conservation de cette précieuse liberté pour laquelle les sujets de la République ne peuvent se dispenser de sacrifier, s'il le faut, leurs biens & leurs vies, qu'au surplus ils mettent leur confiance dans l'assistance du Dieu des armées, qui règle seul le sort des Etats.

*EXTRAIT d'une lettre de Gènes,  
du 29 Avril.*

**L**E Colonel Blonquer, Adjudant Général du Comte de Schullembourg, se rendit le 15 de ce mois avec deux autres Officiers au premier de nos postes avancés, & ayant demandé à parler à quelqu'un de marque, on envoya un Noble Génois avec un Officier François & un Député du Peuple, pour conférer avec lui. Il leur remit un Ecrit, par lequel le Comte de Schullembourg exhortoit cette ville à recourir à l'extrême clémence dont la Reine de Hongrie leur avoit donné tant de preuves. Cet Ecrit, dans lequel on menace les habitans du traitement le plus rigoureux, s'ils ne prennent pas le parti de se soumettre, ayant été communiqué au Quartier Général, le Peuple déclara unanimement qu'il s'exposeroit aux plus affreux dangers plutôt que de se fier à une Capitulation. Le Petit Conseil s'assembla le 17 pour délibérer sur la réponse qu'on feroit au Comte de Schullembourg, & le lendemain elle fut réglée. Elle est également modérée & ferme, & l'on y annonce au Comte de Schullembourg que les habitans de cette ville sont dans la résolution de sacrifier leurs biens & leurs vies pour la liberté de la République. On a

établi sur la montagne des Deux Freres une batterie de dix canons & de deux mortiers. Trois mille Païsans de la vallée de Pollevera ont chassé les Allemands des postes de Saint Ciprien & de Bolsanetto. La nouvelle en ayant été apportée ici, on a fait sortir de cette ville un détachement de troupes réglées, qui a repris possession de la montagne de Notre-Dame de la Garde. Dans la vallée de Bisagno on a recouvré les postes de Pino & de Morassana. Un Corps de Païsans de la riviere de Levant, soutenu des troupes Françoises & Espagnoles, s'est emparé de trois autres postes voisins des montagnes de Creto & du Diamant. Il paroît que les ennemis se disposent à abandonner cette dernière montagne où ils s'étoient fortifiés, mais l'abondance des pluyes rendra leur retraite difficile par la grande quantité de torrens dangereux qu'il leur faudra passer.

#### GRANDE-BRETAGNE.

**L**E 9 du mois passé la Chambre des Communes fit la première lecture du Bill, pour employer un million de livres sterlings du fond d'amortissement aux dépenses de l'année courante. Le 13, les Commissaires, chargés de donner leurs avis sur le Bill pour naturaliser les Protestans étrangers, firent leur rapport. Il s'éleva à ce sujet de longs débats dans la Chambre, & il fut décidé à la pluralité de soixante & dix-huit voix contre cinquante, qu'on renverroit à un autre tems l'examen de cette affaire. On doit équiper une nouvelle Escadre pour la Méditerranée, & les Commissaires de l'Amirauté ont donné ordre qu'on armât pour cet effet tous les vaisseaux de guerre en état de servir.

Le Bill pour empêcher que les Partisans de la

Maison de Stuard, qui ont été condamnés à être transportés dans les Colonies, ne reviennent dans la Grande Bretagne, ou ne se retirent dans des Pais de domination étrangere, a été renvoyé par les Seigneurs à une plus ample délibération, Ils ont passé celui en faveur des personnes dont les Titres ont été enlevés ou détruits pendant les derniers troubles, & celui qui ordonne de construire un pont sur la Tamise entre Walton & Sheppelton. Le 18 du mois passé la Chambre des Communes lût pour la premiere fois le Bill qui abolit les Justices particulieres du Royaume d'Ecosse, & qui les réunit à la Couronne. Sur la proposition d'en faire une seconde lecture, il s'éleva plusieurs débats, mais l'affirmative l'emporta à la pluralité de quatre-vingt-dix-huit voix contre soixante & quinze. Dans la séance du 19 la Chambre approuva la résolution de faire payer cinq livres sterlings les permissions qui seront accordées aux Distillateurs pour vendre en détail des liqueurs fortes. Les délibérations sur les moyens de lever le subside ont recommencé le 24. L'Escadre dont le Roi a donné le commandement à l'Amiral Anson, a mis à la voile. Elle est composée de sept vaisseaux de guerre du troisieme rang; de dix du quatrième; de deux du cinquième; de six du sixième, & de deux brulots, & il y a à bord de ces vaisseaux quelques troupes de débarquement, dont on ignore la destination. Suivant le rapport de l'équipage du navire *l'Essex*, arrivé depuis peu des Indes Orientales à Limerick en Irlande, il y a eu dans les environs de Negapatan une action très-vive entre cinq vaisseaux de guerre de Sa Majesté & neuf vaisseaux de la Compagnie des Indes, établie en France, lesquels sont sous les ordres de M. de la Bourdonnais. On n'est pas encore instruit.

des circonstances de cette action , & l'on ſçaît ſeulement que l'Eſcadre Angloiſe a été obligée de relâcher à Madraſſ , pour réparer le dommage qu'elle a ſouffert dans le combat. Le même équipage a confirmé la nouvelle de la mort du Chef d'Eſcadre Barnett. Le Pacquetbot *l'Aigle* , qui revenoit de la Jamaïque , & ſur lequel il y avoit trente mille livres ſterlings en eſpeces , & huit navires , que la tempête a ſéparés du Convoi parti dernièrement d'Oporto , ont été pris par les François.

Le Duc de Queensbury , le Comte de Marck & le Comte d'Egletourne , ont préſenté au Parlement une Requête, laquelle porte que ſi le Bill pour l'abolition des Juſtices héréditaires d'Ecoſſe acquiert force de loi , la plupart des principaux Seigneurs Ecoſſois perdront une de leurs plus belles prérogatives , & que par-là on violera manifeſtement le droit ſacré & commun de tous les ſujets libres de la Grande-Bretagne , puis qu'aucun d'entr'eux ne peut ſans des cauſes légitimes être privé d'un bien qui lui appartient; qu'il n'eſt pas extraordinaire que des perſonnes qui poſſédant des Juſtices héréditaires ont tenu le peuple dans l'eſclavage , & ont employé leur autorité , pour contraindre leurs vaffaux de prendre les armes contre le Gouvernement , ſoient regardés par ce même Gouvernement comme des criminels , mais que la punition ne doit pas s'étendre où il n'y a point de faute; que les Seigneurs qui adreſſent leurs repréſentations aux deux Chambres , n'ont jamais abuſé de leurs privilèges , & qu'ils ſe ſont toujours exactement conformés aux loix établies ; que ces privilèges leur ont été confirmés ſolemnellement , ainſi qu'aux autres Seigneurs Ecoſſois , par les Rois Charles II & Guillaume III , & par le Traité d'Union entre l'Angleterre & l'Ecoſſe , l'up

des Traités les plus célèbres qui aient été conclus entre des Nations libres & indépendantes ; que les Requérans demandent de pouvoir faire exposer par leurs avocats les inconvéniens d'un Bill , également préjudiciable à leur honneur & à leurs intérêts , & que la considération de leur rang , le soin de leur réputation , leur zèle pour la Patrie , leur prescrivent de faire tous leurs efforts pour qu'un tel Bill soit rejeté. Le 24 du mois dernier le Bill en faveur des débiteurs qui ne peuvent payer leurs dettes , le fut par la Chambre des Communes à la pluralité de soixante & trois voix contre quarante-sept. Cette Chambre fit le 27 divers changemens au Bill , par lequel il est pourvu à l'entretien des Matelots invalides. Il y a de l'apparence que le Parlement ne se séparera point avant le 15. du mois prochain. Le Gouvernement a résolu de former un camp dans l'Isle de Wight , & quelques troupes y sont déjà arrivées. Le premier de ce mois la Compagnie des Indes Orientales reçut la fâcheuse nouvelle que les François s'étoient emparés du Fort de Saint Georges & de la Ville de Madras , & sur cet avis les Commissaires de l'Amirauté ont ordonné que plusieurs vaisseaux de guerre missent incessamment à la voile pour aller renforcer l'Escadre que commande le Capitaine Peyton. Suivant les lettres de Plymouth l'Amiral Anson , après avoir été joint à la hauteur de ce Port par les vaisseaux qu'on y avoit équipés , a continué sa route vers l'embouchure de la Manche. Son Escadre est actuellement composée des vaisseaux : *le Prince Georges* , du second rang ; *le Monmouth* , *le Prince Frederic* , *le Devonshire* , *le Hamptoncourt* , *le Namur* , *le Kent* , *le Yarmout* & *l'Edimbourg* du troisième ; *le Portland* , *le Chester* , *la Princesse Louise*.



## 340 MERCURE DE FRANCE.

*le Windsor, l'Aigle, le Gloucester, le Nottingham, le Lyon, le Salisbury, le Centurion, la Prise de Portland, le Faulkland & le Penbroke, du quatrième; le Hector & l'Embuscade, du cinquième; la Sirene, le Vautour, la Vipere, le Faucon, le Shoreham & l'Inverness, du sixième; de la galiotte à bombes la Terreur, & des brulots le Vulcain & le Bluton.*

### PROVINCES - UNIES.

**L**E 21 Avril les Etats Généraux furent assemblés pendant fort long-tems, & ils firent expédier des ordres aux Colléges de l'Amirauté d'envoyer sur les côtes de la Zelande tous les vaisseaux de guerre & toutes les fregates en état de servir, afin de s'opposer aux descentes que les François pourroient tenter de faire dans cette Province. Il se tint le 23 un Conseil d'Etat extraordinaire, après lequel on manda au Prince de Waldeck de faire avancer un détachement de cinq mille hommes d'Infanterie & de mille Dragons du côté de la Flandre Hollandoise, d'où l'on a reçu avis que la garnison du Fort de l'Ecluse laquelle a capitulé le 22, avoit été faite prisonniere de guerre, & que le 24 elle étoit sortie de ce Fort pour être conduite à Bruges. Le 22 le Duc de Cumberland fit la revûe des troupes Angloises & de celles de Hanover & de Hesse, qui sont à la solde de la Grande Bretagne. Ce Prince se mit ensuite en marche avec toutes ces troupes vers Alphen où il établit son quartier général. Les troupes Hollandoises ayant quitté le même jour leurs quartiers de cantonnement, allerent camper dans les environs de Cham & de Strybeeck. Cel-

les de la Reine de Hongrie commencerent le lendemain à se mettre aussi en mouvement, & le 25 toute l'armée des Alliés s'est trouvée rassemblée dans le camp de Bael-Hertog. L'aîle droite composée des troupes de sa Majesté Hongroise est appuyée à Poppel, où est le quartier du Feldt-Maréchal Comte de Bathiany. Les Anglois, les Hanoveriens & les Hessois forment l'aîle gauche, laquelle s'étend jusqu'à Hoogstraten. Au centre de l'armée lequel est placé devant le village de Bael, sont les troupes de la République. On a renforcé considérablement les garnisons de Berg-op-Zoom, de Hulst & d'Axel. Les quartiers Maîtres Généraux sont allés reconnoître les bords de la Schynder, & le Duc de Cumberland a chargé un Colonel de visiter quelques-uns des postes situés sur la droite de l'Escaut. Le dernier Corps de troupes arrivé d'Angleterre à Willemstadt, consiste en trois bataillons. M. Gillés, Grand Pensionnaire de Hollande, se rendit le 20 à Tilbourg, où il eut un long entretien avec le Duc de Cumberland, & le 23 il revint de Breda à la Haye. Il fut suivi le lendemain du Comte de Sandwych, Ministre Plenipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne. On attendoit le même jour de Breda le Comte de Chavannes Ministre du Roi de Sardaigne, mais le Comte de Harrach, Ministre de la Reine de Hongrie, ne devoit revenir que dans quelques jours, parce qu'il étoit allé à l'armée des Alliés.

La ville de Ter Veere a été la premiere de la Province de Zelande à proclamer le Prince de Nassau pour Stathouder, & ce fut le 25 du mois dernier qu'elle prit cette résolution. Cet exemple fut suivi le même jour par les villes de Flessingue

& de Middelbourg , le lendemain par celles de Ter Goës & de Ziriczée , le 29 par celle de Rotterdam , & le 30 par celles de Leyde , de Delft & de Schiedam. Dès le 27 , lorsqu'on avoit appris à la Haye ce qui s'étoit passé dans les principales villes de Zelande , le peuple avoit fait éclater une joie extraordinaire. Le 29 , aussi-tôt qu'il fut instruit de la proclamation faite à Rotterdam , il courut tumultueusement au Palais des Etats de Hollande & de Westfrise pour demander qu'ils se conformassent aux vœux du public. Les Députés des Etats qui étoient alors assemblés , ayant jugé qu'il étoit nécessaire de satisfaire la multitude , lui envoyèrent le Comte de Bentinck avec ordre de l'assurer qu'on ne négligeroit aucune des mesures que le bien public pouvoit requérir. Le Baron de Wassenær de Doveren se rendit en même tems à l'Hôtel-de-Ville où les Bourguemestres étoient occupés à délibérer sur les moyens de prévenir les suites de l'émeute , & où il eut beaucoup de peine à arriver à cause de la foule dont étoient remplies toutes les rues qui y conduisoient. Après avoir eu une conférence avec les Magistrats , il se présenta sur le grand Perron de l'Hôtel & il harangua le peuple , lui promettant que dans deux ou trois jours au plus tard les Etats donneroient des preuves de leur attention à ses représentations. Quoique ces assurances & celles du Comte de Bentinck parussent calmer les esprits , on crut devoir y joindre quelques démonstrations d'éclat , & l'on arbora , tant à l'Hôtel-de-Ville qu'au Palais des Etats , l'étendard du Prince de Nassau. Sur le champ à la rumeur & aux menaces succéderent des acclamations d'applaudissement. Il y eut le soir des rejouissances

générales, & plusieurs habitans firent tirer des feux d'artifice. Le premier de ce mois les Députés, qui assistent de la part de la ville de Haarlem à l'assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, firent arborer devant leur maison l'étendart du Stathouder, & annoncèrent au peuple que le Conseil de leur ville avoit reconnu le Prince de Nassau en cette qualité. On reçut avis le 2. que la même démarche avoit été faite par les Magistrats des Villes de Dord, de la Brille, de Gorcum, d'Alcmar & de Gouda. Le même jour le Corps de la Noblesse de Hollande déclara qu'il souscrivait à la résolution prise par le plus grand nombre des villes de la Province. Le 3, afin d'éviter la confusion on ferma toutes les avenues du Palais par des barrières où l'on posa des gardes, & vers les neuf heures du matin les Députés des Etats de Hollande & de Westfrise marchant à pied deux à deux, s'y rendirent avec le Grand Pensionnaire. A onze heures ayant fait ouvrir les fenêtres du Palais, ils s'y montrèrent, & après que le Baron de Wasse-naër de Doveren eut fait une nouvelle harangue au peuple, M. Buys, Secrétaire des Etats, proclama en leur nom le Prince de Nassau Stathouder, Capitaine Général & Amiral de Hollande & de Westfrise. Ensuite on arbora dans tous les principaux endroits de cette ville l'étendart de ce Prince au bruit des fanfares & de plusieurs acclamations répétées. La même cérémonie se fit le 2. à Amsterdam dont les Bourguemestres ont envoyé ordre aux Députés qui représentent la ville dans l'assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, d'en informer cette assemblée. Cette cérémonie se fit aussi le 3 dans la ville d'Utrecht, les trois Ordres de la Province dont elle

est la Capitale , ayant de même élu le Prince de Nassau pour Stathouder , & ayant fait placer son étendard au dessus de la porte de leur Palais devant celle de l'Hôtel-de-Ville & au haut de la Tour de l'Eglise du Dôme. Toutes les cloches de la ville ont sonné à cette occasion , & les habitants ont fait élever plusieurs Arcs de Triomphe. Les étudiants de l'Université se sont distingués par les marques qu'ils ont données de leur zèle pour le Prince de Nassau ; & voulant lui prouver combien l'Université est flattée d'avoir eu l'honneur de le compter parmi ses élèves , ils se proposent de donner à ce Prince une fête magnifique lorsqu'il ira à Utrecht recevoir le serment de fidélité des habitants. L'élection du Stathouder a été célébrée de même dans les villes d'Amersfoort , de Wyckre-Duursteede , de Montfort , de Rheenen , de Zwol & de Dewenter. Le 4 au matin le Grand Pensionnaire & le Baron Vander Duyn Seigneur de s'Gravemour , sont partis pour aller porter de la part des Etats de Hollande & de Westfrise au Prince de Nassau le Diplôme de son élection.

Les Etats Généraux déférerent le 4 de ce mois au Prince de Nassau le titre de Stathouder , d'Amiral & de Capitaine Général des Provinces Unies , & ils ont choisi les Comtes de Randwyck & de Bentinck , le Baron d'Uttenhoven , M. Guillaume Van Haren , le Baron de Nyenhuis , M. Taminga de Maesbergen & M. Fagel , pour lui en porter le diplôme. Ils ont nommé le Baron de Burmania , Lieutenant Général d'Infanterie , & lui ont accordé la place de Quartier Maître Général des troupes Hollandoises , vacante par la mort du Baron de Ginckel. Le 4 ils résolurent de demander au Roi de la Grande-Bretagne les secours stipulés par  
les

les Traités , & ils ont envoyé des ordres en conséquence aux Ministres qui résident de leur part à Londres. Le Conseil d'Etat a chargé M M. de Vrye-Temming , & Godin , de faire ajouter aux fortifications de Maëstricht les ouvrages qu'ils jugeront nécessaires. Il a passé à la Haye un courier par lequel on a appris que le Prince & la Princesse de Nassau étoient arrivés le 11 sur le midi à Amsterdam. Le 5 le Prince de Nassau fut proclamé Stathouder dans les Villes de Deventer , de Campen & de Zwol , & il le fut le 9 par l'assemblée des Etats de la Province d'Over-Yssel.

Les Députés , chargés d'annoncer de la part de la Province de Zelande au Prince de Nassau , qu'il avoit été élu Stathouder de cette Province , étant arrivés à Leuwarde le 5 de ce mois , ce Prince , aussi tôt qu'il en fut informé , alla leur rendre visite. Lorsqu'il fut retourné à son Palais , les Députés s'y rendirent dans ses carrosses , & ils trouvèrent la Garde sous les armes , tambour battant & enseignes déployées. Après l'audience ils furent reconduits avec les mêmes cérémonies à l'Hôtel qui avoit été préparé pour leur logement , & où ils ont été traités par les Officiers du Prince pendant leur séjour en cette Ville. Ils eurent le lendemain audience de la Princesse de Nassau & de la Princesse Douairiere , & ils dînèrent ensuite chés la premiere de ces Princeses. Le soir ils prirent congé du Prince , & le 7 au matin ils partirent pour retourner à Middelbourg. Le Prince & la Princesse de Nassau sont partis le 10 pour se rendre à la Haye.

On mande de Breda du 9 de ce mois que l'armée des Alliés s'étant mise le premier en marche pour s'approcher d'Anvers , le Duc de

G

## 146. MERCURE DE FRANCE.

Cumberland a établi son Quartier Général au Château de Westmalen , qui n'en est éloigné que de quatre lieues. La droite de l'armée est appuyée à Reyen & la gauche s'étend vers la petite Nethe au-dessus de Liere, On a marqué en avant un nouveau camp, où l'on croyoit que l'armée se rendroit le 8 , mais elle n'est point encore décampée. Selon les apparences elle gardera la même position jusqu'à ce que les troupes Françoises sortent des cantonnemens qu'elles occupent le long de la Dyle. Celles de la Reine de Hongrie ont fait avancer plusieurs Corps sur la Gete , & le Feldt-Marchal Comte de Bathiany a détaché le Prince de Brunswick Wolfenbutel avec douze Bataillons & huit Escadrons pour aller prendre poste à Schilden , où le Général Trips avoit auparavant son quartier, qu'il a transféré à Broëchem. La grande quantité de fascines & de gabions qu'on prépare , donne lieu de conjecturer que les Généraux des Alliés pensent à former le siège de quelque Place importante.



## OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU ROI.

*Du 14 Mai.*

**L**E Roi a appris la capitulation du Fort de Philippine par le Comte de Saint Herem, que le Maréchal Comte de Saxe a dépêché pour en informer Sa Majesté.

Le Comte de Pelouier, Capitaine dans le Régiment de Dragons du Roi, est arrivé avec la nouvelle de la prise du Fort de Santberge, dans lequel on a fait quatre-vingt-trois prisonniers. Cette prise a été précédée de deux attaques très-vives, l'une la nuit du 3 au 4, l'autre la nuit du 5 au 6. Dans l'une & dans l'autre les troupes se sont comportées avec une extrême valeur, & les ennemis ont perdu considérablement.

Les Drapeaux de la garnison du Fort de l'Ecluse & de celle du Sas de Gand ont été apportés à Sa Majesté par le Chevalier d'Hallot Major du Régiment de Normandie.

La Place d'armes de l'avant chemin couvert du Fort de Santberge ayant été attaquée pour la seconde fois la nuit du 5 au 6 de ce mois, a été emportée l'épée à la main, & l'on y a établi le logement, sans que les troupes ennemies qui étoient cam-

G ij



pées à portée & qui se sont présentées pour la reprendre , ayant pû y réussir. Dans cette attaque laquelle a duré depuis neuf heures du soir jusqu'à deux heures après minuit , les assiégeans ont eu 150 hommes tant tués que blessés. Les ennemis avoient y en avoir perdu six cent. Vers les trois heures du matin le feu ayant pris à des traînées de poudre , & s'étant communiqué à des barils remplis de la même matiere , 113 hommes en ont été brûlés , mais la plupart reviendront de leurs blessures. Pour remédier au désordre que cet accident avoit mis dans les troupes , le Marquis de la Tour Dupin se jeta avec le premier Bataillon de son Régiment dans le milieu des flâmes , & par cette action hardie & judicieuse , il prévint toute entreprise de la part de l'ennemi. Depuis le 6 jusqu'au 9 , on travailla à couronner le Chemin Couvert & à établir le Pont sur le fossé du Fort de Santberge. La descente commençoit à être praticable, lorsque le 9 à six heures du soir le Commandant arbora le Drapeau blanc. Sur le champ on prit possession du Fort , où il y avoit quatre-vingt-trois hommes , lesquels ont été faits prisonniers ainsi que le Lieutenant Colonel qui les commandoit. Dès que les troupes ennemies , destinées à protéger le Fort de Santber-

ge , & qui étoient composées de sept Bataillons dont trois étoient Anglois , virent que les François s'étoient rendus maîtres de ce Fort , elles s'avancerent en bataille sur deux colonnes , mais ce mouvement n'avoit pour objet que de masquer leur retraite , qu'elles ont faite précipitamment , partie sur Stopeldik , partie du côté du Polder Sainte Anne. Le Marquis de Contades s'étant douté de leur dessein , fit sortir des détachemens , qui ayant trouvé une partie du camp des ennemis encore tendue , en ont enlevé quatre cent tentes. Les ennemis avoient laissé aussi dans ce camp vingt pieces de canon & deux mortiers , dont on s'est emparé. Cette même nuit la tranchée fut ouverte devant Hulst du côté de S. Jean de Steene par les troupes aux ordres du Comte de Montmorin. Elles s'emparerent d'abord d'un premier retranchement , derrière lequel elles prirent dix soldats. Le 10 le Marquis de Contades envoya M. de Saint Sauveur avec cent cinquante hommes du Régiment de la Motte , soutenus de quatre Compagnies de Grenadiers , pour reconnoître les débouchés. Ce détachement en rencontra un des ennemis , qu'il mit en fuite , & il se saisit d'une piece de canon de vingt-quatre livres de balle , qu'ils conduisoient à Hulst.

Le reste du Régiment de la Morlière marcha en même-tems à Stopeldik , où étoient plus de deux cent cinquante hommes d'Infanterie des troupes Hollandoises & cent cinquante Dragons de celles de la Reine de Hongrie , lesquels n'avoient pû s'embarquer à cause de la basse marée. Après une légère résistance ces troupes mirent bas les armes & se rendirent prisonnières de guerre. Le même jour une Compagnie de Grenadiers se présenta devant le Fort de Raerpe , que l'Officier qui y commandoit rendit après avoir été sommé ; on y a fait trente-deux prisonniers. Le 11 le Duc de Broglie a marché avec deux mille hommes d'Infanterie & le Régiment de la Morlière , pour achever l'investissement de Hulst , & sur la sommation qu'il a faite à M. de la Roque , Gouverneur de la Place , celui-ci a consenti de la rendre avec les Forts qui en dépendent. On est convenu par la Capitulation que le 12 les troupes du Roi prendroient possession de trois portes ; que le 15 M. de la Roque , ses Adjudans & quatre cent hommes armés , sans Drapeaux & sans Etendarts , sortiroient de la Ville , pour se retirer en Zelande avec 3 canons de 3 livres de balle , & des munitions pour tirer 12 coups par piece , & que le reste de la Garnison , consistant en 97

Officiers & 1681 soldats, resteroit prisonnier.

Les lettres de Flandres marquent que le 14 de ce mois l'armée commandée par le Maréchal Comte de Saxe étoit encore dans ses cantonnemens. Ce Général alla le 11 à Hulst, & après avoir visité les travaux, il retourna à Bruxelles. Il a envoyé ordre à trois Bataillons des Places de la troisième ligne, de se rendre dans la première de ces deux Villes pour en composer la Garnison. Le Marquis de Cortades y commandera, ainsi que dans le pais voisin, où il aura à ses ordres deux Régimens de Dragons pour la garde des côtes. Une grande partie des troupes qui ont fait le siège de Hulst, a marché pour attaquer Axel. Il y a actuellement vingt-huit Bataillons dans Anvers ou à portée de s'y jeter. Le Comte de Lowendalh, qui y commande, a travaillé avec tant de diligence à réparer & à augmenter les fortifications de cette Place, qu'elle est en état de faire une longue défense. On a rassemblé dans le Port du Sas de Gand deux cent bâtimens, sur lesquels on peut embarquer vingt mille hommes dont on a formé huit divisions, & le commandement de cette Flotte a été donné à M. de Lage, Chef d'Escadre. Le Maréchal Duc de Noailles est arrivé le 12 à Bru-

G iiij

xelles, où les équipages du Roi sont depuis le 10.

*D'Anvers le 2 Mai.*

L'Armée des Alliés s'étant approchée de cette Ville, le Maréchal Comte de Saxe resserre aujourd'hui les cantonnemens des troupes qu'il commande, & il se met en état de les rassembler en très-peu de tems sur la Dyle. Ce Général est allé ce matin à Malines, d'où il retournera ce soir à Bruxelles.. La nuit du 30 du mois dernier au premier de ce mois, la Garnison du Sas de Gand, composée d'un Bataillon du Régiment de Gadelier & de deux Compagnies du Régiment de Braw, se rendit prisonniere de guerre, les assiégeans s'étant emparés du chemin couvert & n'ayant eu que vingt hommes de tués à cette attaque. Quelques jours auparavant un détachement des troupes qui sont aux ordres du Comte de Lowendalh, avoit emporté l'épée à la main le Fort Saint Antoine, où on avoit fait trente prisonniers. Deux autres détachemens des mêmes troupes ayant investi le 17 le Fort de Philippine, l'un du côté de la mer, en occupant une traverse sur la grande Digue, l'autre du côté de la terre, en se postant der-

rière une seconde Digue nommée Posthoorn, le Comte de Lowendalh fit offrir le 25 à la Garnison des conditions honorables, si elle vouloit se rendre. Sur le refus que le Commandant a fait d'écouter ces propositions, le Comte de Lowendalh doit faire ouvrir cette nuit la tranchée devant ce Fort. Le Marquis de Contades est occupé à se rendre maître des Forts des environs de Hulst, & à établir ses communications pour attaquer cette Place dans les formes. Il s'est emparé du poste de Kikut & y a fait dix-huit prisonniers.

*De Bruxelles le 7 Mai.*

Après la Capitulation du Sas de Gand, le Comte de Lowendalh a marché avec huit Bataillons à Anvers, que les ennemis semblent menacer, & il a laissé au Comte de Montmorin la conduite du siège du Fort de Philippine. Dès que ce fort sera pris, les troupes employées à cette expedition, iront joindre le Marquis de Contades qui est devant le Fort de Santberge, ayant un Corps détaché entre Lieftkenhoëck & le Moulin de Doël, afin d'assurer ses derrières. M. de Vaux devoit tâcher de tourner Hulst & de prêter la main à ce Lieutenant Général. Plusieurs difficultés insurmontables ont fait renoncer à ce projet. Le 3 de

G v

ce mois le Marquis de Contades fit attaquer une Redoute en avant de Santberge par six Compagnies de Grenadiers. Ils s'emparèrent d'abord, & même ils prirent le Commandant, mais leur ardeur les ayant portés à suivre pendant plus d'un quart de lieuë quatre-vingt fuyards, ils tomberent vis-à-vis d'un camp de trois Bataillons ennemis, qui ayant pris les armes, les repoussèrent & reprirent la Redoute. Quatre Piquets que le Marquis de Contades fit sortir de la tranchée, faciliterent la retraite de ces Grenadiers, dont quarante ont été tués ou blessés. L'armée commandée par le Maréchal Comte de Saxe est toujours dans les mêmes cantonnemens, & elle peut dans quatre heures être assemblée sur la Dyle, sur laquelle on a jetté plusieurs ponts. La Maison du Roi & la Gendarmerie s'étant rapprochées, cantonnent l'une à Alloft, l'autre à Halle. Les Cantabres ont été envoyés à Ruppelmonde, avec ordre de protéger la communication de l'Escaut & celle d'Anvers. On s'est muni d'une grande quantité de Bacs, propres à former au besoin des ponts volans. Les Régimens de Cavalerie, qui étoient dans Anvers, sont allés dans les environs de la Teste de Flandres. La Compagnie de Fischer, arrivée depuis peu des Trois Evê-

chés, doit se rendre au Petit Villebrock, afin de veiller à la navigation de la Ruppel. Le Maréchal Comte de Saxe a visité dernièrement le Pont de Walem, & il a renforcé de trois Bataillons la Garnison de Malines, pour mettre l'Officier Général qui y commande en état de protéger ce pont. Les ennemis, qui sont toujours dans les Bruyeres de Brets, paroissent être indécis dans leurs projets. Leurs déserteurs dont il vient ici un grand nombre, assurent qu'ils manquent d'eau & de subsistances. Un de nos Partis, quoique seulement de quarante-cinq hommes, a attaqué ces jours-ci un détachement de cent Hussards, soutenu de cent cinquante Pandoures, & après avoir tué beaucoup d'ennemis, il a ramené treize chevaux. Les prisonniers faits dans les différentes Places qu'on a attaquées, montent à près de quatre mille hommes. Dans le moment on reçoit avis de la reddition du Fort de Philippine, dont le Commandant a capitulé la nuit du 5 au 6. La Garnison, composée de cinq cent quatre-vingt hommes, est prisonnière de guerre. On a trouvé dans ce Fort vingt-sept piéces de canon de fonte.

*Du 16 Mai.*

M. le Maréchal, pour être prêt à tout évé-

G vj



nement de se rassembler plutôt sur la Dyle, a envoyé ordre à chaque Major d'y aller reconnoître le terrain de son Camp, ainsi que l'itinéraire qui doit y conduire chaque Corps de ses cantonnemens actuels, au moyen de quoi au premier coup de baguette chacun se trouvera à son poste. M. le Maréchal ne veut cependant pas mettre ses troupes sous la toile qu'il ne voye l'ennemi tout-à fait sur les bords de la Nethe.

La Garnison d'Hulst a dû en sortir aujourd'hui, on y prend 1700 hommes prisonniers de guerre, six Drapeaux & 50 pieces de canon de fonte.

On travaille actuellement aux moyens d'entrer dans l'Isle que forment les Canaux qui aboutissent à Axel; on y voit de loin quelques Bataillons campés, ce qui, joint aux difficultés, pourroit retarder cette besogne, si la prise du Fort de Lemberg ne nous donnoit lieu de nous attendre que nous en viendrons bien-tôt à bout; on a établi provisionnellement en de-çà dans le Polder de Belayen une batterie de canon pour ruiner les défenses qui protegent les approches qu'on prétend praticables à marée basse.

M. le Maréchal de Noailles est allé hier visiter Anvers, il doit aller ensuite à Hutel, d'où il reviendra avec M. de Contades à

Dendermonde , où doivent se trouver le Maréchal Comte de Saxe & M. de Lage , pour concerter les opérations ultérieures qui doivent achever la conquête de la Flandre Hollandoise.

Nous avons jetté il y a quelques jours un pont sur la Dyle , un peu au-dessus de son embouchure dans la Nethe , pour faciliter à l'Infanterie qui est à Battel & à Effent les moyens de secourir plus promptement le pont de Walem.

Les ennemis ont attaqué cette nuit le pont de Walem , mais ils y ont été repoussés avec perte ; un de nos partis , composé de 200 hommes , a rencontré près de Dussel un gros corps de Croates qui l'a attaqué. Nonobstant sa supériorité l'ennemi a été battu & s'est retiré , nous y avons perdu 6 hommes & entre autres M. de Merick , Officier qui s'étoit distingué dans cette espèce de guerre.

*Du 17 Mai.*

Nous apprenons dans le moment la reddition de la Ville d'Axel ; \* la Garnison de cette Place sort avec les honneurs de la guerre , 4 pieces de canon de 4 livres de balle ; elle doit être embarquée pour la Zelande le 19 ; les troupes qui étoient can-

\* *M. le Comte de Broglie a apporté la nouvelle au Roi le 18.*

## 158 MERCURE DE FRANCE:

pées à portée de cette Place , ont la liberté de s'embarquer pareillement du 19 au 20.

*Du 20 Mai.*

Les troupes qui ont servi à la conquête de la Flandre Hollandoise, ont été mises en cantonnement dans le pays de Waës.

M. le Maréchal a donné ordre de réparer le poste de Terre-Neuve , & d'établir une batterie à Bervties : ces précautions jointes aux troupes qu'on laisse de ce côté-là , nous y mettront à l'abri de toute entreprise & même de toute descente de la part des ennemis.

Le Régiment de la Morliere a dû entrer ce matin dans Anvers , les Régimens de Cavalerie de Berry & de Cuirassiers qui étoient cantonnés à portée , ont ordre de venir à la rive droite de l'Escaut à Saint Amand & Basserode.

Les ennemis sont toujours dans la même position , les uns disent qu'ils en veulent à Anvers , d'autres qu'ils vont marcher sur Herenstal , comme nous sommes préparés à tout nous attendons tranquillement dans nos cantonnemens qu'il leur plaise de se décider.

M. le Maréchal a monté à cheval ce matin & a été à l'allée-verte près la porte de Lacken , faire la revue du Régiment

Royal Allemand , il vient d'envoyer ordre au Régiment d'Auvergne d'entrer dans Anvers , ce Régiment sera remplacé à Doel par celui de Betrens.

---

*De Genes le 3 Mai.*

Le premier , le Duc de Boufflers , Lieutenant Général des armées du Roi de France , & à qui Sa Majesté Très-Chrétienne a donné le commandement des troupes qu'elle destine au secours de la République , arriva ici d'Antibes. Il se rendit le même jour au Sénat, qu'il assûra de la disposition dans laquelle le Roi de France est de faire les plus grands efforts pour conserver aux Génois leur liberté. Un détachement de l'armée ennemie , laquelle diminue tous les jours par les maladies , par le défaut de subsistances & par la désertion s'avança il y a quelques jours jusqu'à Cornigliano. Le lendemain après avoir essuyé quelques volées de canon il se retira , & ayant été poursuivi par les Païsans , il eut vingt hommes tués ou blessés. Les Canoniers , dans le dessein de ménager le Palais de M. Cataneau où ce détachement s'étoit posté , n'ayant pas fait un feu fort vif d'artillerie , le Peuple en a témoi-

gné du mécontentement. On assure que quatre cent chariots chargés de bombes , de boulets & d'autres munitions de guerre qui venoient de Mantoüe & de Plaisance à l'armée ennemie, sont demeurés embourbés dans la Pancarana. Il y a apparence que les Allemands ne réüssiront pas mieux à faire avancer leur artillerie par les montagnes.



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 20 du mois dernier le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe de *Requiem* , pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique pour l'Anniversaire de Madame la Dauphine , Ayeule du Roi.

Le 23 le Comte de Loos Ministre du Cabinet du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & son Ambassadeur Extraordinaire en cette Cour ; eut sa première audience publique du Roi , étant accompagné par le Prince de Pons & conduit par le Marquis de Verneuil Introduceur des Ambassadeurs , qui étoient allés le prendre en son Hôtel à Paris dans les carosses de leurs Majestés. Cet Ambassadeur trouva

à son arrivée dans l'avant-cour du Château les Compagnies des Gardes Françoises & Suisses sous les armes , les tambours appellans ; dans la cour les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel , à leurs postes ordinaires , & sur l'escalier les Cent Suisses , la hallebarde à la main. Il fut reçu au bas de l'escalier par le Marquis de Dreux Grand Maître , & par M. Desgranges Maître des Cérémonies , & à la porte en dedans de la Sale des Gardes par le Duc de Bethune Capitaine des Gardes du Corps , qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roi il fut conduit avec les mêmes cérémonies à celles de la Reine , de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine par le Prince de Pons & par le Marquis de Verneüil , & à celles de Madame & de Mesdames de France par cet Introduceur. Ayant été traité par les Officiers du Roi il fut reconduit à Paris par le même Introduceur dans les carosses de leurs Majestés.

L'Abbé d'Harcourt ayant donné sa démission de la Dignité de Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Paris , l'Abbé de Saint Exupery , Chantre de cette Eglise , a été élu par le Chapitre pour remplir cette Dignité.

## 162 MERCURE DE FRANCE.

Le 20 du mois dernier le Comte de Loos Ambassadeur du Roi de Pologne Electeur de Saxe, auprès du Roi, donna à l'occasion du mariage de Madame la Dauphine une fête très-magnifique, à laquelle furent invités les Ambassadeurs & Ministres Etrangers, les Ministres d'Etat, & un grand nombre d'autres personnes de distinction.

Le Roi a fixé au 18 de ce mois le service solennel que S. M. a ordonné pour la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine & de Bar. Mesdames de France & la Princesse de Conty ont été les Princesses du deuil dans cette cérémonie.

L'agrément de la charge de Président du Parlement, vacante par la démission du Président Portail, a été accordé par S. M. à M. Turgot Maître des Requêtes.

Le 11 de ce mois Fête de l'Ascension le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi leurs Majestés assistèrent aux Vêpres.

Le même jour, le Prince d'Ardore, Ambassadeur du Roi des deux Siciles auprès du Roi, donna à l'occasion du mariage de Madame la Dauphine une très-belle fête, à laquelle ont été invités les Ambassadeurs

& Ministres Etrangers, les Ministres d'Etat, & un grand nombre d'autres personnes de distinction.

Le 13 de ce mois le Roi a reçu par M. de Saint Sauveur, Aide Maréchal Général des Logis de l'armée de Flandres, la nouvelle des avantages remportés par les troupes de Sa Majesté devant Hultst, & le 14 le fils du Marquis de Contades a apporté les articles de la Capitulation accordée à M. de la Roque, Gouverneur de cette Place.

Sa Majesté a nommé M. de Saint Sauveur Brigadier.

Le Service solennel pour le repos de l'ame de la Reine de Pologne Duchesse de Lorraine & de Bar, fut célébré le 18 de ce mois dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville. Lorsque Mesdames, filles du Roi, & la Princesse de Conty, Princesses du Deuil, eurent pris leurs places, ainsi que Monseigneur le Dauphin, le Duc de Chartres & le Prince de Conty, qui devoient les conduire à l'Offrande, l'Archevêque de Paris commença la Messe. A l'Offertoire, & après que les cierges d'offrande eurent été présentés à Madame Henriette par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies; à Madame Adelaïde par M. de Giseux, Maître des Cérémonies, en survivance de M. Desgranges, & à la Princesse



de Conty par M. de Bourlamacq, Aide des Cérémonies, les Princesses allerent à l'Offrande. Madame Henriette y fut menée par Monseigneur le Dauphin, la queue de la Mante de cette Princesse étant portée par le Comte de Sassenage, par le Marquis de Saint Herem & par le Chevalier de Montaigu. Le Duc de Chartres mena Madame Adelaïde, dont la queue de la Mante fut portée par le Comte de Champagne, par le Marquis de Saulx de Tavannes & par le Marquis d'Oyse Brancas. La Princesse de Conty fut conduite par le Prince de Conty, & la queue de la Mante de cette Princesse fut portée par le Marquis de Fontanges & par le Chevalier de Fontaine. Après cette cérémonie l'Evêque de Troyes prononça l'Oraison Funebre, & la Messe étant finie, l'Archevêque de Paris fit les Absoutes avec les cérémonies ordinaires. Plusieurs Archevêques & Evêques, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, l'Université & le Corps de Ville, qui avoient été invités de la part du Roi, assisterent à ce Service, pour lequel on avoit élevé un magnifique Catafalque.

Le Dimanche 21, jour de la Pentecôte, le Roi tint Chapitre de l'Ordre du Saint Esprit dans son Cabinet & nomma Prélat Commandeurs de cet Ordre M. l'Archevê-

que de Paris, M. l'Archevêque de Roïen, Grand Aumônier de la Reine, & M. l'Abbé d'Harcourt. Après le Chapitre Sa Majesté, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc de Chartres, du Prince de Conty, du Prince de Dombes & du Comte d'Eu, des Cardinaux de Rohan & de Tencin, & des Chevaliers & Officiers de l'Ordre, se rendit à la Chapelle & y entendit la grande Messe, qui fut célébrée par l'Archevêque de Tours, Prélat Commandeur de l'Ordre, & qui fut chantée par la Musique. L'après midi leurs Majestés entendirent le Sermon de l'Abbé Bardonet, Chapelain du Roi, & ensuite les Vêpres chantées par la Musique.

## BENEFICES DONNÉS.

**L**E Roi a accordé l'Archevêché d'Alby à l'Abbé de la Rochefoucault, Vicaire Général de l'Archevêché de Bourges.

L'Abbaye de Saint Faron, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Meaux, à l'Abbé de Lorraine.

---

Les Lieutenans Généraux, employés dans l'armée dont le Roi a donné le commandement au Maréchal Duc de Belle-Isle,

sont le Chevalier de Belle-Isle , le Marquis d'Argouges , M. de la Ravoye , le Marquis de Chazeron , le Marquis de Rieux , le Duc de Boufflers, le Marquis de Villemeur, le Marquis de Saint Jal, le Marquis de Maulévrier , le Comte de Trêmes & le Comte de Mortagne.

Les Maréchaux de Camp que Sa Majesté a nommés pour servir dans la même armée, sont M. de Mauroy, le Comte de Beuvron, le Marquis de Bissy , M. de Larnage , M. Bernage de Chaumont , le Marquis de Choiseul Beaupré , le Comte de Levy , le Marquis de Fremeur , le Marquis de Morangies , le Comte de Cossé, M. le Gendre, le Marquis de Crussol des Salles , le Duc de Fleury , M. de Chevert , le Marquis de la Chétardie , le Marquis du Poulprie , le Marquis d'Estrehans , le Comte de Mailly d'Haucour , le Comte d'Andelau , le Comte de Grammont Fallon , M. de la Motte d'Hugues , M. de Mauriac , M. d'Arnault, M. Bailly , Commandant l'Artillerie , le Chevalier d'Aultanne , le Chevalier Chauvelin , le Marquis de Crillon , & M. de Razaud , Commandant les Ingénieurs.

Le Comte de Mortagne fera les fonctions de Maréchal Général des Logis de cette armée ; M. de la Tour celles de Major Général de l'Infanterie , & le Comte de

Fouquet, celles de Maréchal Général des  
Logis de la Cavalerie.

~~~~~

*PRIERE au Dieu Mercure, par Mlle  
Marcelle de la Florenciere l'aînée.*

**N**'Oubliez pas, Seigneur Mercure,

De nous apporter chaque mois

De ces écrits dont la lecture

Instruit, & nous charme à la fois,

J'entends ces vers où la nature,

Se conciliant avec l'art,

Nous retrace comme en peinture

Et la Soriniere & Maillard.

---

**R E C I T.** de ce qui s'est passé à la position de  
la premiere pierre du bâtiment de l'Abbaye  
de Panthemont le 26 Avril 1747.

**L**E carosse de son Eminence le M. Cardi-  
nal de Rohan entra par la porte du  
champ de M. Petaro & arrêta au pied  
des fondations; la Communauté en habit  
de chœur, Madame l'Abbesse à la tête,  
le reçut en procession avec la Croix, les  
chandeliers & l'eau bénite au son des clo-

ches, des tymbales, hautbois, qui cessèrent pour laisser chanter le Pseaume 126 *Nisi Dominus*, lequel étant chanté son Eminence dit *In fide Jesus Christi*, comme il est marqué au Rituel de la bénédiction d'une premiere pierre d'Eglise, après on récita le Pseaume 50 *Miserere*, pendant lequel son Eminence fit le tour des fondemens, les aspergea d'eau bénite, & posa sur un endroit de la pierre qui avoit été préparé une plaque de cuivre où étoient gravées ces paroles.

## REG. LUD. XV.

M<sup>a</sup>. CATH<sup>a</sup>. DE BETHISY DE  
MEZIERES ABB<sup>a</sup> AFUNDAMENTIS  
EXCITAVIT, LAPIDEM POSUIT  
SEREN<sup>mus</sup>. PRINC. ARM. GASTO DE  
ROHAN, S. R. E. CARD. EPISC.  
ARGENTIN. DIE XXVI. APR. AN.  
DOM. M. DCC. XLVII,

Une plaque de plomb recouvrit celle de cuivre, toute cette operation se fit avec des outils d'argent qui furent présentés à S. E. par Madame l'Abbesse, il la contraignit en lui prenant la main avec cette politesse qui le distingue, & qui lui est si naturelle, de la placer conjointement avec lui. Après cette cérémonie son Eminence

nence alla se reposer dans un fauteuil  
 placé sous une tente qu'on avoit fait dres-  
 ser dans le chantier , pour lors une jeune  
 Pensionnaire , âgée de sept ans , lui recita  
 ces vers.

Cet azile de l'innocence  
 Dont vous êtes le protecteur ,  
 Est rempli de reconnoissance  
 Pour son aimable bienfaiteur ;  
 Nous trouvons dans votre Eminence  
 Encor un second Fondateur.

Quand votre main pose la pierre ,  
 Sur laquelle l'on bâtera ,  
 C'est une faveur singuliere ,  
 Que sur l'airain l'on gravera ,  
 Mais qu'amour d'une autre maniere  
 Dans tous les cœurs imprimera.

Quelle maison peut être assise  
 Sur un plus digne fondement ?  
 La pierre que nous avons prise  
 Pour assurer ce bâtiment ,  
 Est la colonne de l'Eglise ,  
 Qui fait son plus bel ornement.

H

Son Eminence fut reconduite à son carrosse dans le même ordre qu'on avoit gardé à sa réception.

Le Marquis de la Faye Colonel du Régiment de Royal Comtois, vient de vendre sa charge de Secrétaire du Cabinet de S. M. à M. de Chenonseau fils de M. du Pain Fermier Général, & le Roi a accordé à M. le Marquis de la Faye les mêmes entrées qu'il avoit ci-devant par les prérogatives de sa charge.

*RELATION de la Fête donnée par M. le Marquis de Lanmary, Ambassadeur de France à la Cour de Suède, pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin.*

**M**R. l'Ambassadeur voulant donner des preuves publiques de sa joie à l'occasion de cet heureux événement, avoit fait construire vis-à-vis de son Hôtel un édifice représentant le Temple de l'Hymen, sur un avant-corps d'une architecture à bossages avec congélations, dans le milieu duquel étoient placées dans un enfoncement deux figures qui représentoient la Seine & l'Elbe avec leurs attributs. Aux deux côtés de cet enfoncement étoient deux consoles de bronze

doré, qui soutenoient la corniche, & dans le milieu immédiatement au-dessus des deux fleuves, un cartouche soutenu de deux Dauphins qui devoient jeter le vin au peuple, avec cette inscription : *Invitis juncti spatiis coeunt.*

La balustrade qui couronnoit cet avant-corps étoit entremêlée de piédestaux, sur lesquels étoient des Sphinxs accompagnés de toute espèce d'ornemens rehaussés d'or. Plus haut s'offroit à la vûe un perron qui conduisoit au Temple, à l'entrée duquel paroissoit le génie de la France qui venoit recevoir la Princesse qui étoit conduite par la vertu. Ce Temple étoit de marbre, de figure octogone, soutenu de colonnes de lapis, & de leurs pilastres dans lesquels on voyoit des niches où étoient placées des statues de bronze, dont l'une représentoit la Prudence & l'autre la Justice. Le portique étoit porté par des colonnes ioniques, au-dessus desquelles étoit un cartel où on lisoit ces mots : *Dies qui dat nova nomina fastis.* La figure de l'Hymen paroissoit dans l'enfoncement du Temple sur un autel richement orné, tenant d'une main un flambeau & de l'autre deux couronnes de fleurs.

Au-dessus des colonnes étoient posés sur une plinte quatre boucliers en forme

H ij



de cartels , sur deux desquels étoient les Armes de M.le Dauphin & de la Princesse. Dans les deux autres étoient leurs chiffres. Ces boucliers étoient soutenus par des Dauphins entortillés de fleurs. Le comble ou calotte qui couronnoit ce Temple , étoit enrichi par des côtes appuyées sur une bande de même largeur , qui s'élevoit jusqu'au sommet entre les côtes qui répondoient au corps massif ; & aux colonnes de dessous on avoit placé des trophées & des guirlandes pour remplir les intervalles.

La calotte finissoit par un cordon , le tout servant d'empatement à la lanterne , qui terminoit l'amortissement de ce Temple.

La lanterne ou campanelle étoit ornée de colonnes de bronze doré , dans lesquelles on appercevoit des ouvertures cintrées par le haut. Enfin il s'élevoit sur le tout une grosse boule de bronze où étoient en relief les Armes de France qui terminoient l'édifice de la hauteur de soixante pieds.

Le tout fut parfaitement illuminé aussi bien que l'Hôtel de M. l'Ambassadeur , dont toute la longueur des deux côtés de la rue étoit garnie de pots à feu.

Le jour ayant été fixé au  $\frac{1}{16}$  Avril pour le commencement des fêtes , elles furent

annoncées à sept heures du matin par trois décharges de canon que M. l'Ambassadeur avoit fait placer dans son jardin. Ce même jour il donna un splendide dîner aux Sénateurs & aux Sénatrices, aussi-bien qu'à plusieurs autres personnes de distinction.

Le lendemain M. l'Ambassadeur convia à dîner les Ministres Etrangers.

Le troisième jour  $\frac{7}{8}$  du même mois, le Prince de Suède & la Princesse accompagnés des Dames & Seigneurs de leur Cour, voulurent bien honorer la fête de leur présence. Ils se rendirent chés son Excellence sur les sept heures du soir. Ils y furent reçus au bruit de l'artillerie & des fanfares dont les instrumens avoient été placés sur les galeries de l'édifice. Le souper fut servi sur les huit heures avec autant de profusion que de délicatesse. Les sântés du jour y furent célébrées, comme aux deux dîners précédens au bruit du canon & des fanfares.

Après le souper L. A. R. se placèrent aux fenêtres pour voir l'illumination. Dès qu'elles y parurent on fit couler le vin destiné pour le peuple.

Ensuite elles entrèrent dans la sale du bal, où s'étoient rendues plus de deux cent personnes de la premiere distinction.

H. iij.

Madame la Princesse ouvrit le bal avec M. l'Ambassadeur & continua avec les Sénateurs & Ministres Etrangers. Sur les trois heures L. A. R. se retirèrent & furent reconduites à leur carrosse au bruit du canon & des fanfares. Le bal continua jusqu'à six heures du matin. Les rafraichissemens y furent servis avec profusion. Il finit par un reveillon, & la fête fut terminée par une triple décharge de l'artillerie.

L'édifice que M. de Lanmary a fait construire a été dessiné & conduit par M. Taraval premier Peintre du Roi de Suède, qui a aussi dessiné & exécuté les magnifiques fêtes que M. l'Ambassadeur a données à l'occasion de l'arrivée du Prince Successeur, de celle de Madame la Princesse, & du premier mariage de Monseigneur le Dauphin. L'ordre & le goût qui y regnoient ont été généralement applaudis.



*EXTRAIT d'une Lettre de M. Treccourt, Chirurgien-Major & faisant les fonctions de Médecin dans l'Hôpital militaire de Rocroy au sujet de l'essence balsamique, stomachique & antivermineuse de M. de Pastorel, en date du 28 Avril 1747.*

**J'**Ai fait usage, Monsieur, de votre essence : voici en quoi elle m'a réussi, particulièrement dans une attaque d'apoplexie d'humeurs ; après avoir fait vomir mon malade qui étoit dans un assoupissement léthargique, malgré l'effet du vomitif, je lui donnai une forte prise de votre essence dans de l'eau de menthe, c'est la vérité que deux heures après il fut en état de retourner à son ouvrage ; notez qu'il étoit âgé de 72 ans, & il n'a pas eu depuis dix mois la moindre incommodité, &c. Une femme qui à la suite d'une longue maladie avoit des langueurs & foiblesses extraordinaires en a été guérie par quelques prises, &c.

Je m'en suis encore très-bien trouvé dans des péripneumonies malignes, accompagnées de cours de ventre opiniâtre & de corruptions énormes & contagieuses, &c. Sans doute que votre essence a la propriété de rapprocher les parties divisées du sang & des autres liqueurs, de

H iij

leur donner la consistance qui leur convient , de leur procurer un libre effort aux fluides & les garantir de putrefaction , &c.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Signé *Tregourt.*

On voit par cette lettre combien cette essence est utile dans les maladies causées par la malignité des humeurs ; elle ne l'est pas moins dans les fièvres, surtout malignes & putrides , & dans les dissenteries qui sont très-communes dans la saison où nous allons entrer , & pour réparer les forces que l'on perd par la transpiration & les fatigues , surtout dans les grandes chaleurs : sa qualité vulnérable a déterminé plusieurs Officiers à en emporter à l'armée , étant souveraine pour toutes sortes de blessures soit de fer ou de feu. M. de Pasturel demeure toujours rue des Gravilliers chés M. de Clermont près la rue des Vertus : les bouteilles sont de trois prix differens ; il y en a de 6 liv. de 12 liv. de 24 liv. ceux qui souhaiteront quelques éclaircissmens pourront écrire à l'Auteur, il les prie d'affranchir les lettres.

Il vient de paroître chés le sieur *le Rouge*.

Géographe du Roi, rue des grands Augustins au coin de la rue S. André, une *nouvelle Carte de l'Etat de Gènes* en deux grandes feüilles, dressée sur les meilleures Cartes du pays & corrigée en differens endroits par d'habiles gens du lieu même.

Plus un *plan de la ville de Gènes* avec quelques environs.

Plus une *nouvelle Carte de la Zelande*, en une feuille sur le fameux de Wit, d'Amsterdam.

Plus les *plans de Breda, Bosteduo, Bergopzom, Lillo, Maestrecht & Middelbourg*.

On trouve aussi chés l'Auteur une très-belle *Carte de la Hollande & de la Seigneurie d'Utrecht*, en vingt feuilles, impression d'Amsterdam.

Il paroît une Histoire métallique des trois campagnes du Roi 1744, 1745 & 1746. Les médailles sont fort bien gravées. On voit au bas de chaque page l'explication. Nous donnerons le mois prochain une idée plus détaillée de cet ouvrage, dont l'Auteur (M. de Gosmont) mérite les suffrages & la reconnoissance du public; il se vend 12 liv. en blanc & 15 liv. relié.

H.v

M. de la Bourdonnaye qui étoit parti de l'Isle de Bourbon le 29 du mois de Mars de l'année dernière, mouilla le 4 du mois suivant à Madagascar où il avoit indiqué le rendez-vous des vaisseaux qui devoient passer aux Indes sous ses ordres. Ces vaisseaux étoient *l'Achille* de soixante canons, *le Bourbon* de trente-six, *le Neptune*, *le Phoenix* & *le Lys*, de trente-quatre; *le Saint-Louis* de trente, *l'Insulaire* & *la Renommée* de vingt-huit, & *le Duc d'Orleans* de vingt-six. Ayant été assailli le lendemain par une tempête violente qui dura plusieurs jours, il ne put gagner la Baye d'Antongil qu'après avoir beaucoup souffert, & même après avoir eu quelques vaisseaux démâtés. La difficulté de réparer tant de dommages l'y retint jusqu'au 21 Mai. En arrivant à la côte de Coromandel, il eut le 7 Juillet à la pointe du jour connoissance de six vaisseaux de guerre Anglois, dont un étoit de soixante & quatre canons, un de cinquante-quatre, deux de cinquante, un de quarante & un de vingt. Quoique le Capitaine Peyton devenu Commandant de cette Escadre ennemie par la mort du Chevalier Barnett eût l'avantage du vent, il ne se détermina à attaquer que l'après-midi. L'action commença à quatre heures.

& demie, & ne finit qu'à la nuit après un feu également vif de part & d'autre. Dans l'efpérance que le combat recommenceroit le lendemain, M. de la Bourdonnaye tint pendant toute la nuit son Escadre à la Cape, mais les Anglois qui avoient toujours le vent s'étant contentés de rester en présence, & ayant fait ensuite fausse route, il prit le parti de se rendre à Pondichery où il arriva le 9. Pendant qu'il y faisoit rafraichir ses équipages, il apprit que l'Escadre Angloise étoit allée se radoubler dans un Port de l'Isle de Ceylan. Il remit à la voile pour l'aller combattre, & le 17 Août ayant découvert cette Escadre à Negapatan, il lui donna la chasse jusqu'à la nuit sans pouvoir atteindre les ennemis. Le lendemain il les obligea de couper leurs cables ayant pensé les surprendre à l'ancre, mais le vent ayant changé il ne fut plus possible d'engager un second combat. Enfin les Anglois le 19 prirent le parti de s'éloigner de la côte, & M. de la Bourdonnaye jugeant qu'il poursuivroit inutilement des vaisseaux qui avoient sur les siens l'avantage de la marche, retourna à Pondichery le 21. Obligé d'y demeurer quelque tems pour rétablir sa santé, il envoya son Escadre croiser sur Madraff d'où elle ramena

H. vj.



deux prises. Ayant repris le 13 Septembre le commandement, il fit descendre le 14 une partie de ses troupes près de Coublon, situé environ à cinq lieues de Madrass, & le 15 il débarqua avec le reste entre cette place & Saint Thomé. Depuis le 15 jusqu'au 17 il établit plusieurs batteries de canons & de mortiers, lesquelles ainsi que l'artillerie de ses vaisseaux furent si bien servies que le 21 le Gouverneur demanda à capituler. La ville se rendit le même jour à discrétion, sur la promesse que M. de la Bourdonnaye fit de convenir du rançonnement, & des conditions auxquelles elle seroit exempte du pillage. Quelques jours après M. de la Bourdonnaye ayant traité de ces articles avec M. Morse Gouverneur, il fut stipulé qu'il seroit payé à la Compagnie des Indes établie en France, une somme de onze cent mille pagodes d'or, & qu'on remettroit la valeur de cinq cent mille autres tant en marchandises qu'en munitions de guerre & de bouche & autres effets. Quelques difficultés étant survenues pour la sûreté des payemens, & pour la remise des effets que la saison empêchoit de faire transporter à Pondichery, M. de la Bourdonnaye se trouvant d'ailleurs pressé de se retirer de la côte, où son Escadre avoit déjà

essuyé un coup de vent qui avoit fait périr le vaisseau le *Duc d'Orleans* & trois embarquations de l'Inde, il fut dans la nécessité de lever l'ancre le 23 Octobre. Les troupes qui étoient entrées dans la place, y sont restées aux ordres de M. Despremenil, que M. Dupleix Commandant Général des établissemens que les François ont aux Indes, avoit envoyé à Madraff chargé de ses pouvoirs, & qu'il a établi pour y commander, & pour faire exécuter, en prenant les sûretés suffisantes, ce dont on est convenu par rapport au ransomnement. La Compagnie des Indes a reçu ces nouvelles par la fregate *la Favorite* dépêchée de l'Isle de France le 8 Janvier, & arrivée à la Corogne le 21 du mois dernier.

*De Bruxelles le 28 Mai.*

M. le Maréchal Comte de Saxe est allé le 23 visiter les travaux d'Anvers, il y a ordonné quelques nouvelles réparations & est revenu le 24 à Bruxelles. Les escortes pour aller au-devant du Roi sont parties & S. M. sera ici le 31.

Sur la nouvelle que les ennemis ont fait un mouvement par la gauche & se sont portés sur la grosse Nèthe, le Maréchal Comte de Saxe a donné ordre à toute l'In-

fanterie d'aller occuper le camp qu'elle a reconnu le 16. La Cavalerie a ordre aussi de se tenir prête à marcher, mais M. le Maréchal ne veut pas la sortir de ses cantonnemens que quand le besoin le requerra.

M. le Maréchal Comte de Saxe est parti à 4 heures du matin pour aller à Malines, qui doit être protégée par un gros Corps d'Infanterie aux ordres de Milord Clare.

M. de Saint Germain a marché la nuit du 13 au 14 avec différens détachemens le long du Demer sur Hallens; son projet étoit de surprendre les troupes que les ennemis y avoient mis; son dessein n'ayant pû avoir lieu le jour que nos troupes avoient eu ordre de marcher & ensuite contre ordre, ce délai de vingt-quatre heures fit que l'ennemi en fut instruit & eut le tems de se retirer, on y a pourtant fait chemin faisant, plusieurs prisonniers & enlevé nombre de chevaux & d'équipages.

#### PRISES DE VAISSEaux.

**L**es lettres de Bayonne marquent que le Capitaine Garabon commandant le corsaire *le Téméraire* de ce Port, a conduit au passage le navire *la Marie* de Boston.

On a sçu par les mêmes lettres que le corsaire le Dauphin, de Boulogne, s'est emparé des navires *la Nancy* de Bristol,

chargé d'armes , de munitions de guerre & de différentes marchandises , & le *Bath Gally* de deux cent tonneaux.

Le bâtiment le *Gronéger* de Dublin , a été pris par le corsaire la *Marquise de Tourny* de Bordeaux , que commande le Capitaine Gressier , & il a été mené à la Rochelle.

Suivant les avis reçus de Saint Malo le Capitaine Blondelas qui monte le corsaire les deux *Couronnes* , s'est rendu maître du corsaire le *Blandfort* , de vingt-huit canons & de cent cinquante hommes d'équipage. Il a fait aussi une autre prise de deux cent tonneaux nommée le *Comte de Grandville* , & dont la cargaison consistoit principalement en tabac & en goudron.

Le navire le *Saint Louis* de Bayonne , & le corsaire le *Comte de Noailles* de Saint Jean de Luz , qui avoient été enlevés par le corsaire le *Blandfort* , ont été repris par le corsaire l'*Aimable Grenot* de Granville.

On a appris que le navire le *Neptune* de la Martinique , chargé de sucre & de café , & la barque la *Marie-Françoise* de Camaret , l'avoient été par les corsaires la *Jalousie* & le *Grippe-tout* de Boulogne.

On mande de Brest que le Capitaine la Houssaye qui monte le corsaire l'*Aima-*

*ble Grenot* de Granville, a fait conduire dans ce premier Port le navire *le Prince Guillaume*, de Holl, chargé de vin.

Le corsaire *la Marie Magdelaine*, de Saint Malo, commandé par le Capitaine Deschenays-Trehouart, s'est rendu maître du navire *le Dartemouth*.

La fregate *le Maréchal de Saxe*, Capitaine Fautrel, a mené à Dieppe le corsaire Anglois *le Chasseur*.

Suivant les avis reçus de Calais les Capitaines Berthe & Lamy commandans les corsaires *le Romieu* & *le Louis XV*, ont tiré de divers bâtimens ennemis trente-quatre mille six cent livres de rançon.

Les navires *l'Agnès* & *Betty*, *le Borny* & *Sara* & *le Christian*, dont les cargaisons consistoient en vin & en bled, ont été pris par le corsaire *la Jalouse* qui a rançonné trois autres bâtimens.

On a appris que les corsaires *le Duc de Rambouillet* de Boulogne, *le Hardi Mendiant* de Calais, & *le Turpin* de Dunkerque, avoient fait payer quatre-vingt-sept mille huit cent livres de rançon aux navires *le Jud* & *Anna*, de Lynn, *l'Elizabeth* & *le Jean Marguerite*, de Londres, *l'Heureuse Anne* & *le Samuel Jean*, de Hull, *le Morpur*, de Scarborough, *la Marie Jeanne*, d'Aberdeen, *les Succès* & *la Marguerite*.

*Marie de Dondy, & le Thomas de Yarmouth.*

Le corsaire *la Gorgone* monté par le Capitaine Coock, s'est emparé des navires *le Prosperant & le Succès de Sunderland, la Branche d'Olivier & la Marguerite de Dombar*. Le premier & le troisième se sont rachetés pour vingt-deux mille neuf cent livres.



*TRADUCTION du Traité de paix  
conclu vers la fin de l'année 1746, entre  
Sultan Mahmoud Empereur des Turcs,  
& Schach Nadir Roi de Perse.*

**A**U nom de Dieu très-miséricordieux  
Graces soient rendues à cet Etre  
suprême, & loüanges à son sacré Pro-  
phète, à la sainte famille & à ses illustres  
compagnons.

Les lettres qui ont été ci-devant adres-  
sées à la Porte de Félicité de la part de sa  
Majesté Persanne, ont fait voir que par  
l'assistance divine, & par le concours des  
Grands du Royaume de Perse assemblés  
dans la grande plaine située dans le Mou-  
gan, les jeunes & les vieux avoient d'une  
voix unanime & sans aucune restriction,

choisi pour l'ornement du Trône de leur Capitale le très-haut & très-généreux Prince, aussi brillant que la Lune, aussi éclatant que le Soleil, le gage précieux du monde & de la Religion, le centre de la beauté du Musulmanisme & des Musulmans, le Monarque dont les troupes égalaient le nombre des étoiles, celui qui est aujourd'hui assis sur le Trône de Cosroës & de Dgem; \* le Schah Nadir dont Dieu perpétue la gloire & la prospérité.

Sa Majesté Persanne à l'exemple de ses glorieux ancêtres, attachée au \*\* Hanéfisme des vrais Musulmans, & ne pouvant souffrir la conduite blâmable de cette nation, refusoit déjà d'accepter la Couronne, lorsque ces peuples s'empressèrent à lui donner des preuves de leur aveugle soumission à ses ordres, en abandonnant les mauvais principes qui jusqu'alors avoient servi de fondemens à leurs déréglemens.

Les sentimens de Religion & de générosité profondément gravés dans le cœur de sa Majesté Persanne, lui inspirerent bientôt un véritable desir de mettre fin

\* Noms de deux anciens & fameux Rois de Perse.

\*\* L'une des quatre Sectes Orthodoxes la plus suivie parmi les Turcs.

à tout ce qui pouvoit contribuer depuis si long-tems à fomentier le feu de l'inimitié & à aiguïser les traits de la vengeance entre la Turquie & la Perse.

Il envisagea comme un service insigne & important à ses Etats, à la sublime Porte & à tous les Musulmans, de faire revivre parmi eux l'ancienne union qui avoit fait un tems leur bonheur.

Il écrivit dans ce dessein d'augustes lettres au très-vertueux Empereur des Ottomans, pour remettre entre les mains de sa Hauteſſe la gloire de couronner l'œuvre glorieuse & mémorable qui faisoit le plus cher objet de ses vœux.

De cinq articles qui composoient les propositions de sa Majesté Persanne, l'on applanit les difficultés sur trois & on les accepta comme étant de pure politique & dépendants absolument du bon plaisir de sa Hauteſſe, mais la rigueur des loix n'ayant été trouvée susceptible d'aucun tempérament pour les deux autres articles, l'on écrivit, & l'on représenta plusieurs fois à sa Majesté Persanne qu'on en appelloit à sa discrétion & à son équité.

Les décrets éternels s'opposoient encore à l'exécution d'un projet dont le succès étoit depuis si long-tems désiré, & une fermeté mal-entendue fomentoit



encore l'animosité des parties, lorsque sa Majesté Persanne envoya dernièrement à la sublime Porte des lettres, par lesquelles elle témoignoit que ses vœux n'ayant pour but ni possessions, ni biens, ni inimitié, ni guerre, il avoit sous ses augustes auspices ramené & réuni dans la voie droite des vrais Musulmans tous les habitants de la Perse, pour procurer au peuple du Prophète le repos & la tranquillité, en faisant succéder à une guerre odieuse les avantages d'une heureuse paix.

Ces lettres contenoient à la vérité quelques propositions nouvelles concernant les limites, mais comme elles étoient conçues en forme d'insinuations & dans les termes les plus menagés, & que sa Majesté Persanne bien loin d'appuyer sur sa demande, en remettoit entièrement le refus ou l'acceptation à l'équitable choix de sa Majesté Khalifale \*, celle-ci sensible à cette façon de traiter amicale se détermina à entrer en négociations pacifiques.

Sa Majesté Impériale \*\*, l'ombre de

\* *Les Empereurs Turcs ayant aboli la dignité de Khalife après la conquête d'Égypte, se sont attribués & réservés le titre de Khilafet Penach ou l'azile du Khalifat.*

\*\* *Autre titre des Empereurs Turcs.*

Dieu, écrivit en conséquence une lettre impériale pour faire part à sa Majesté Persanne que par le résultat d'un grand Conseil tenu à la sublime Porte de Félicité il avoit été résolu de vérifier & de souffigner en tout point entre les deux Puissances le proverbe de *Præterit quod præterit*. Qu'à l'égard de la nouvelle demande, ayant été regardée comme contraire aux Loix & aux Canons, il convenoit pour la bonne union des parties que sa Majesté Persanne voulût bien s'en désister, pour donner son auguste & heureux consentement à un traité entièrement dépouillé de tout point susceptible de tache & de déshonneur pour la Majesté des hauts contractans, proposant pour baze de ce traité celui qui avoit été arrêté & conclu pour les confins & limites sous le regne de l'Empereur Sultan Murad Khan quatrième, qui jouït en l'autre monde du printems du Paradis; qu'au reste sa Majesté Persanne devoit être assurée qu'à cette condition rien ne pourroit désormais ébranler les fondemens & les arcboutans de l'amitié & de l'union réciproque, tant qu'il auroit en main les renes de la Félicité, & qu'il auroit le pied dans le brillant étrier de la fortune, & non-seulement sous son glorieux regne, mais encore

sous celui de ses descendans & de ses successeurs.

Sa Majesté Impériale, l'ombre de Dieu, me députa à cet effet en qualité d'Envoyé, me chargeant d'une agréable lettre Impériale qui accordoit au très-puissant, très-clément & très-magnifique Ahmed Pacha Gouverneur de Bagdad & Bassora, & Seraskier de ce département, le pouvoir spécial pour entamer & terminer les opérations de cette négociation dans la forme ci-dessus, & je fus pareillement honoré pour moi d'une lettre dans le même sens. Ahmed Pacha me donna pour adjoint son Divan Effendi le très-éclairé Vely Effendi avec lequel je me rendis en Perse. Aussi-tôt que nous fûmes heureusement arrivés au Camp Royal de sa Majesté Persanne entre Tharan & Casbin, j'eus l'honneur de lui présenter la lettre Impériale de l'auguste azile du Khalyfat, en lui représentant avec tout le respect dû à sa Majesté tout ce qui m'avoit été recommandé & ordonné, & sa Majesté ayant témoigné le penchant & le desir sincère qu'elle avoit de terminer & de conclure ce traité selon les intentions & les inspirations de sa Hautesse, elle nomma quelques personnes de sa Cour, pour conférer avec nous sur l'œuvre pieuse de cette

pacification dont nous parvînmes à la conclusion dans une seule conférence , en établissant une baze , une condition , trois articles & un appendix , qui font tout le contenu de ce traité ; & sur le compte qu'on en rendît à sa Majesté Persanne , elle permit d'en dresser & d'en signer l'acte de part & d'autre.

On verra ci-après la teneur de la baze , de la condition , des trois articles & de l'appendix de ce traité depuis si longtemps désiré pour l'union & la tranquillité du peuple du Prophète , & conclu en conséquence du pouvoir spécial dont j'ai été muni & honoré dans la forme ci-dessus par l'Empereur, l'azile du Musulmanisme , le Monarque miroir de la justice , le Prince des Princes , l'ombre de Dieu , le possesseur des troupes qui égalent le nombre des étoiles , le dépositaire du Khalifat , le serviteur des deux sacrées & nobles \* Villes , le Maître des deux Terres & des deux Mers , le Sultan fils du Sultan , le très-puissant , très-redoutable , très-magnanime & très-généreux Empereur Sultan Mahmoud le Conquérant , fils du Sultan Moustafa le Conquérant , dont Dieu illustre le regne & prolonge les jours.

\* *Mecque & Medine.*

*Baze du Traité.*

On observera de part & d'autre sans altération, changement ni diminution les confins & limites qui ont jusqu'à présent été observées & qui ont été réglées dans la dernière paix prise aujourd'hui pour modèle & concluë autrefois sous le regne glorieux du très-puissant Empereur Sultan Murad Kan IV, qui jouït dans l'autre monde du printems du Paradis.

*Condition.*

En accordant & en observant envers les deux Parties dans la forme convenable tout ce qui est dû à leur honneur & à leur gloire, l'on évitera soigneusement tout ce qui peut être réciproquement susceptible de distinction de Religion & de deshonneur.

*Article premier.*

Quand les Pelerins de Perse iront à la Mecque par la voye de Bagdad & de Damas, les Gouverneurs, les Juges & Emirhaggs\* qui se trouveront sur ces routes, donneront toute leur attention pour protéger & soutenir en toute occasion ces

\* *Printes de la Caravane*, c'est le titre de ceux qui sont chargés par la Porte de conduire la Caravane de la Mecque.

fortes

sortes de Pellerins , & pour les faire arriver sains & saufs.

*Article second.*

Pour manifester au public la bonne intelligence & l'union des deux Cours , la sublime Porte enverra une personne pour résider à la Cour de Perse , & celle-ci pareillement enverra une pour résider à la Porte de Félicité , & ces chargés d'affaires seront deffrayés & raisonnablement entretenus comme les hôtes des Cours où ils résideront , & seront changés tous les trois ans.

*Article troisième.*

On élargira de part & d'autre les prisonniers respectifs ; on ne pourra les vendre ni les acheter , & on ne s'opposera point à leur départ dans les endroits où ils ne voudront pas rester , quand ils demanderont à se repatrier.

*Appendix.*

Comme les confins & limites sont réglés selon la teneur ci-dessus , conformément au Traité conclu sous le regne du Sultan Murad IV , les Gouverneurs des Confins réciproques observeront avec exactitude tout ce qui se pratiquoit ancien-

nement , & se donneront bien de garde de contrevenir en rien à la condition de ce Traité dans les affaires qui pourront survenir concernant les Confins.

Puisque par un effet de la grace divine, les habitans de la Perse ont entièrement renoncé aux maximes illicites innovées sous les Sophis., qu'ils sont rentrés dans le giron du Musulmanisme , en acceptant les anciens Dogmes des Sünrites ou vrais Musulmans , & qu'ils chantent les louanges & les éloges des Khalifes \* Rachidins & des autres illustres Compagnons sur qui soit la bénédiction de Dieu , les Pellerins qui iront dans la suite à la Mecque, à Médine & dans tous les Etats Musulmans seront traités avec tous les égards possibles , comme tous les autres Musulmans , & l'on se donnera bien garde de les inquieter & de les molester & d'exiger d'eux la moindre chose sous le nom de *Derirmé*.

\* *Ou de la droite ligne, Ce sont les quatre premiers successeurs de Mahomet , Aboarbakz , Omar , Orman & Aly. Ce dernier fut cause du schisme des Schiïtes qui regardent comme illégitime l'élection de ses trois Prédécesseurs & qui l'ont toujours regardé comme le premier successeur de Mahomet. Les Turcs chantent dans leurs Mosquées les louanges de ces quatre premiers successeurs , & les Persans au contraire ne faisoient mention de ces trois premiers que par des imputations qui paroissent aujourd'hui avoir été supprimées.*

Quand les Marchands des deux Nations auront payé selon l'exigence des lieux, la Doüanne des marchandises qu'ils apporteront dans les Etats respectifs on ne pourra les molester par aucune autre exaction.

Lorsqu'il viendra de Perse à la Mecque & à Médine & aux tombeaux situés à Bagdad des Pellerins, qui attirés par la seule dévotion de pèlerinage, n'auront point avec eux de marchandises, les Juges & autres Officiers ne pourront exiger d'eux aucun droit ni les inquieter en aucune façon sans raison légitime.

Si après la date du présent Traité quelqu'un des sujets & des Rayas des deux Cours venoit à se réfugier dans les Etats respectifs, il ne sera accordé aucune protection à de pareils fugitifs, ils seront au contraire rendus aux chargés d'affaires réciproques sur la demande qu'ils en feront.

Tant que l'on observera exactement de part & d'autre les articles ci-dessus, on ne négligera rien pour perpétuer cette heureuse paix, même sous le regne des descendans & des successeurs des hauts Contractans, sans autre borne que la volonté de l'Etre suprême.



*Conclusion.*

La Paix étant enfin conclue dans la forme ci-dessus par l'assistance du Très-haut, il a été aussi arrêté que vers le premier jour de la nouvelle année de l'Egire 1160 \* les deux Cours s'enverront des Ambassadeurs Extraordinaires du même rang, avec la ratification du Traité, & le très-puissant & très-magnifique Hassan-Aly-Kan, l'un des plus illustres Khans \*\* de la Perse, nous ayant remis en vertu de ses plein-pouvoirs l'Ecrit scellé portant le consentement de Sa Majesté Persanne à la Base, à la condition, aux trois articles, & à l'appendix ci-dessus, nous l'avons reçu & accepté, vû qu'il est conforme à nos instructions, & avons pareillement présenté & remis en échange à Sa Majesté Persanne le présent Ecrit, signé & scellé par le susdit très-puissant & très-clément Ahmed Pacha, & par moi en vertu de nos pouvoirs.

Fait le 19 de la Lune de Chabon, l'an de l'Egire 1159, ou vers le commencement de Janvier 1746.

\* 11 Janvier 1747.

\*\* Le titre de Khan chés les Persans revient à celui de Pacha chés les Turcs.

*DISCOURS prononcé à M. le Maréchal  
Duc de Belle-Isle, par M. Bellon, Juge  
Royal de la Ville de Brignolle, étant à la  
tête du Corps de ladite Ville le 11 Mars  
1747.*

**M** Onseigneur, ce peuple qui accourt pour vous rendre ses hommages & qui vient vous exprimer ses sentimens par la voix de ses Magistrats, peut-il être trop sensible à l'honneur de recevoir dans ses murs un Héros dont le nom sera éternellement gravé dans le souvenir de tous ceux qui ont à cœur la gloire & la prospérité des Fleurs-de-Lys ?

Une Puissance ennemie de la France, de concert avec ses Alliés, avoit projeté d'envahir cette Province, son armée y avoit déjà pénétré & la Flotte Angloise étoit sur nos côtes pour favoriser ses desseins, lorsque nous étions pour ainsi-dire sans défense.

Une conjoncture si critique demandoit un Général qui joignît à la valeur l'expérience pour prévoir tout, une vigilance infatigable pour pourvoir à tout, un génie fécond pour trouver des ressources dans une disette presque générale de tout.

Par les dispositions les plus sages & les

mesures le plus habilement concertées, vous avez scû, Monseigneur, avec peu de soldats arrêter le progrès des ennemis & mettre à couvert les villes les plus importantes de la Provence. Au moment que vous avez été en état de paroître à la tête de vos bataillons, tous leurs vastes projets se sont dissipés; au seul bruit de votre marche vers eux, ils ont pris le parti de repasser le Var, & cette armée ennemie si formidable n'a pû trouver son salut que dans la fuite.

Quelle joye, Monseigneur, n'ont pas répandu dans toute la Province des succès si décisifs pour sa tranquillité & son bonheur; si glorieux pour vous, si importants pour l'Etat!

A ces acclamations générales qui retentissent de toutes parts la ville de Brignolle mêle celles que peut inspirer une gratitude sans bornes.

Nous nous rappelons, Monseigneur, le triste sort que nous allions subir, nous nous représentons toutes les miseres qui en auroient été les suites. Ce n'est que par une attention particulière de votre part que nous avons échappé à tant d'oppressions qui nous menaçoient, vous avez secondé cette fidélité inviolable que nous

avons toujours eu pour nos augustes Souverains.

Les Magistrats & le peuple vous rendront d'immortelles actions de grâces, notre postérité publiera à jamais un bienfait si signalé.

Mais, Monseigneur, quel comble de satisfaction pour nous qu'après nous avoir sauvés par un secours prompt & presque inopiné, vous veniez reposer vos lauriers dans le sein de cette ville!

Puisse ce choix qui nous flatte au-dessus de toute idée être pour nous un présage certain de votre protection, & puissions-nous après vous avoir vû délasser des fatigues d'une rude & pénible campagne, vous voir jouir pendant longues années des fruits de vos héroïques vertus!

Ce sont-là, Monseigneur, les vœux ardents & sincères que le Juge Royal, les Consuls & les habitans de la ville de Brignolle ont l'honneur de vous présenter.

Heureux, Monseigneur, si vous daignez les agréer & recevoir avec bonté les marques de notre zèle, qui en toute occasion sera aussi plein de respect & de vénération pour votre illustre personne, qu'animé de la plus vive reconnoissance!

Le 20 de ce mois veille de la Fête de la Pentecôte , la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine & de Mesdames de France , entendit dans la Chapelle du Château les premières Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le Roi a reçu par le Comte de Broglie qui arriva ici le 19 au matin , la nouvelle de la prise d'Axel.

Sa Majesté a nommé à l'Evêché de Sarlat l'Abbé de Montesquiou Vicaire Général de l'Evêché de Limoges , & elle a accordé l'Abbaye d'Anchin Ordre de Saint Benoît , Diocèse d'Arras , au Prince Benoît-Philippe de Modene ; celle d'Aisnay même Ordre , Diocèse de Eyon , au Cardinal de la Rochefoucault ; celle de Conches même Ordre , Diocèse d'Evreux , à l'Evêque d'Evreux , & l'Abbaye Regulière de Grimberghe Ordre de Prémontré , Diocèse de Malines , à Don Casens Religieux de la même Abbaye.

Le Marquis de Gontaut Maréchal de Camp a obtenu le Gouvernement de Landau , vacant par la démission du Maréchal de Biron son pere.

Le Régiment de Dragons de Bauffremont dont le Chevalier de Listenois s'est démis , a été donné au Marquis de Bauf-

Stremont son frere, Maréchal de Camp, qui avoit été déjà Mestre-de-Camp de ce Régiment.

Le Roi a disposé en faveur de M. de Marville, Maître des Requêtes & Lieutenant Général de Police, de la place de Conseiller d'Etat Ordinaire, vacante par la mort de M. Meliand.

M. Berrier Intendant de la Généralité de Poitiers a été nommé Lieutenant Général de Police de Paris.

Le 29 de ce mois vers les cinq heures du matin, le Roi partit pour aller se mettre à la tête de l'armée qui a été assemblée dans les Pais-Bas sous les ordres du Maréchal Comte de Saxe. Sa Majesté est arrivée le même jour sur le midi à Compiègne, d'où elle s'est renduë le lendemain à Mons. Il arriva le 29 à cinq heures du soir dans la premiere de ces deux Villes un courier dépêché au Roi par le Maréchal Comte de Saxe, pour informer Sa Majesté que les ennemis avoient abandonné les environs d'Anvers & qu'ils étoient venus camper entre les deux Nèthes. Le Roi a appris par le même courier que sur la nouvelle de ce mouvement le Maréchal Comte de Saxe avoit donné ordre à toute l'Infanterie de se porter sur la Dyle, mais que la Cavalerie étoit restée dans ses cantonnemens.



## MARIAGES ET MORTS.

**L**E 5 Mars Pierre-César *de Saint Georges* Chevalier Comte de Verac, Cornette des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, fut marié en l'Eglise de S. Eustache à Paris avec Dlle Anne-Perrette-Marguerite Esther Rivié.

Le 10 Avril ont été mariés en la Paroisse de Saint Nicolas-des-Champs *Jean-Armand Barbin Comte de Broyes, Baron d'Antry*, fils de M. Claude-Antoine Barbin de Broyes, Seigneur de Dampierre, & de Dame Françoisse Boileau, & Dlle Louise de Mascrany, fille de M. Louis de Mascrany, Seigneur Comte de Châteauchinon, Hermé, Villers, Servolle & autres lieux, Maître des Requêtes Honoraire, & de Dame Marie Picot de Clorivière.

La Maison de Barbin est très-ancienne, elle vient d'un Barbin Maître des Requêtes sous le Roi Jean en 1260, dont le fils fut Procureur Général du Parlement; le petit-fils du Procureur Général Christophe Barbin a été Gouverneur de Melun vers l'an 1530, il a laissé

Dreux Barbin Commandant d'un bataillon de la Marine, & Claude Sur-Intendant de la Maison de la Reine.

Mathias Barbin fils de Dreux, Baron de Broyes, a été Gentilhomme de la Chambre, Conseiller d'Etat d'épée & Gouverneur de Corbie, & a eu pour fils

Henri Baron de Broyes, Commandant d'un Bataillon de Picardie; celui-ci a laissé plusieurs enfans, sçavoir le Comte de Broyes qui n'a que

deux filles, le Chevalier de Broyes mort sans postérité, une fille mariée au Marquis d'Anglure, & Claude-Antoine de Broyes Seigneur de Dampierre, & d'Autry pere de Jean-Armand dont nous rapportons le mariage.

La Maison de Mascrary est originaire du pays des Grisons, & l'une des principales noblesses du pays. V. l'Histoire de l'Europe imprimée en 1640, page 631, tome premier, sur la ville de Chavenne par Davity.

Les marques d'honneur & de distinction que cette Maison a reçu des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, aussi-bien que les Châteaux, les Mausolées & les Eglises qu'ils avoient bâties & qui subsistoient encore dans le seizième siècle, suivant les attestations que cette Maison en a des Gouverneurs & des Présidens des trois ligues grises, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en constatent l'ancienneté.

Dans le livre intitulé *Amphiteatro Romano*, qui traite de la noblesse du Milanois, imprimé il y a plus de cent cinquante ans page 103, il paroît qu'un Manfredi d'Alberigo Barbiano Gouverneur de Chavenne avoit épousé dans le quatorzième siècle Colette Mascrary qui lui avoit apporté dix Châteaux en mariage.

Par donation faite en 1540 de différentes Terres par les nobles Seigneurs Antoine & Paul Mascrary, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Eglise de Burgonovo, il paroît que cette Eglise avoit été fondée par leurs ancêtres.

Paul un des donateurs avoit épousé Cornelle Dirin d'une des principales noblesses du pays; il a laissé de son mariage Paul II. & Barthélemi Mascrary, Barthélemi a été tué en Italie au service de l'Empereur, & a laissé plusieurs enfans qui sont restés dans le pays des Grisons.



Paul II. fils aîné de Paul I. est venu s'établir en France vers l'an 1580. Il y a fait plusieurs acquisitions & entre autres les Terres de Thune & de la Verriere dans le Lyonnois, il s'est marié en 1597 & a laissé Alexandre, Paul III. & Barthelemi.

Ce Paul II. de crainte que ses enfans n'eussent envie de retourner dans leur patrie, a par son testament legué aux enfans de Barthelemi son frere tous les biens dont il jouissoit au pays des Grisons, & spécialement les droits de peage, de pontanage & autres droits honorifiques qu'il y avoit, réservant seulement la nomination du Chapelain dans l'Eglise de Burgonovo fondée par ses ancêtres.

Paul III. du nom, Seigneur de la Verriere a eu neuf enfans, Barthelemi son fils aîné Maître des Requêtes, est le seul qui s'est marié & il n'a laissé qu'une fille qui a épousé M. le Duc de Gèvres.

Barthelemi Secrétaire des commandemens de M. Gaston d'Orleans a eu quatre garçons qui sont morts sans postérité, l'aîné est mort Conseiller de Grand'Chambre, un autre qui avoit été reçu Chevalier de Malthe en 1640, est mort à Nice en revenant de Malthe où il avoit tenu auberge pour être Grand Prieur.

Alexandre, Seigneur de Thunes & autres lieux, l'aîné des enfans de Paul II. a été nommé en 1640 Prévôt des Marchands de Lyon, & après ses deux années de Prévôté il a été fait en 1642 Conseiller d'Etat avec la pension de 2000 liv.

De douze enfans qu'il a eu il n'y en a eu que deux qui se soient mariés, sçavoir Jean-Baptiste & François; Jean-Baptiste, Seigneur de Thunes, n'a laissé qu'une fille mariée à M. le Nain Avocat Général, dont sont issus M. le Nain Intendant du Languedoc & Madame la Marquise de Blarne.

François, Marquis de Paroy, Seigneur d'Hermé, Servolle, Villers & autres lieux, a épousé Catharine de Vassan & a eu deux enfans, sçavoir Charlotte-Françoise de Mascrary qui a épousé M. le Marquis de la Rocheaimon dont le fils aîné a un Régiment de son nom, deux autres ont été reçus Chanoines & Comtes de Mâcon & deux autres Chevaliers de Malthe, & Louis de Mascrary pere de la Dlle Mascrary dont nous rapportons le mariage.

Le mercredi 12 Avril sur la Paroisse de Saint Médard de Dijon *Louis-Dominique-François de Saint-Belin Comte de Vaudremont*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fouquet, fils de François de Saint-Belin Marquis de Vaudremont, ancien Mestre de-Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & d'Antoinette de Prudhomme de Fontenoy, épousa Dlle Antoinette-Pauline de la Magdelaine de Ragny, fille de François Marie de la Magdelaine Comte de Ragny, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Epiry, Saint Emilien, &c. & de Marie-Anne de Loriol de Digoine.

La Maison de la Magdelaine est une des plus illustres de cette Province, elle a donné sous Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. des premiers Gentilshommes de la Chambre, & deux Chevaliers du Saint Esprit aux promotions de Henri IV. & de Louis XIII. ainsi qu'on le peut voir dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne par le Pere Anselme.

La Maison de Saint-Belin est aussi regardée dans les Provinces de Bourgogne & de Champagne, comme une des meilleures qui y soient, elle est divisée en une grande quantité de branches. Ces deux Maisons sont alliées à tout ce qu'il y a de grand dans la Province.

## 106 MERCURE DE FRANCE.

Le 22 Mars le Comte de Bonneval mourut à Constantinople dans la 75<sup>e</sup> année de son âge ; la charge de Topigybachi qu'il possédoit a été donnée à son fils naturel connu sous le nom Soliman Aga.

Le 10 Avril D. Henriette-Catherine de la Ferté Saint Nectaire , femme de M. François de Bullion Marquis de Longchêne , mourut dans la 85<sup>e</sup> année de son âge.

Le 15 Mre Armand-Pierre de la Croix de Castries , Archevêque d'Alby , Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit & Abbé des Abbayes de S. Chaffre & de S. Valmagne , mourut dans son Diocèse âgé de 88 ans.

Le même jour D. Antoinette de Brion , veuve de M. Charles Amelot Premier Président de la troisième Chambre des Enquêtes , mourut à Paris dans la 75<sup>e</sup> année de son âge.

Le 23 Henri Oswald de la Tour d'Auvergne , Cardinal Prêtre du titre de S. Caliste , Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , Abbé , Supérieur & Administrateur Général de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny , Chanoine & Grand Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg , Abbé des Abbayes d'Anchin , d'Aisnay , de Conches , de Redon & de la Valasse , mourut à Paris âgé de 76 ans ; il avoit été Archevêque de Vienne & Premier Aumônier du Roi.

Le 25 François Gigot de la Peyronnie Premier Chirurgien & Médecin Consultant du Roi , associé libre de l'Académie Royale des Sciences & Président de l'Académie de Chirurgie , mourut à Versailles.

Le 29 Joachim-Louis de Montaignu Marquis de Bonzols , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Lieutenant Général de la Province d'Auvergne ,

Commandant pour Sa Majesté dans les Ville, Château & Gouvernement de Sedan, & dans la ville de Montmedy, mourut à Paris dans la 34<sup>e</sup> année de son âge.

Le 12 de ce mois De *Françoise-Marguerite Brunet de Rancy*, veuve de Pierre-Arnaud de la Briffe, Conseiller d'Etat Ordinaire & Intendant de Justice de la Province de Bourgogne, mourut à Paris âgée de 66 ans.

Le 17 Antoine-François *Méliand* Conseiller d'Etat Ordinaire, & ci-devant Intendant de Lille, mourut à Paris dans la 78<sup>e</sup> année de son âge.



## ARRESTS NOTABLES.

**O**RDONNANCE du Roi, du premier Février 1747, pour la levée d'une Compagnie de Chasseurs à pied.

**A U T R E** du même jour, pour la levée d'une Compagnie de Chasseurs à pied.

**A U T R E** du 28, pour la levée d'un Régiment d'Infanterie Ecoissoise.

**A U T R E** du premier Mars, portant création de la Compagnie des Volontaires de Lancerie.

**A R R E S T** du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentes sur icelui, données à Versailles le 7 Mars, portant reglement pour la pesée qui doit être faite en présence des Commis aux exercices de

## 208 MERCURE DE FRANCE.

la Ferme du droit domanial de la marque des Fers, les déclarations que les Maîtres de forge ou leurs préposés sont tenus de faire auxdits Commis, les vérifications & enregistremens des fontes en gueuses, fontes marchandes, jets, pièces défectueuses & fontes de bocage, qui se coulent & fabriquent dans les fourneaux du Royaume. Registrées en la Cour des Aides.

**ORDONNANCE** du Roi, du 10 Mars, pour proroger jusqu'au mois d'Avril prochain le complet des Bataillons dont Sa Majesté a ordonné la levée.

**ARRÊT** contradictoire de la Cour des Aides, du même jour, qui, juge qu'il ne peut être établi de fournisseurs Minotiers ou vendeurs de Sél dans les dépôts, que du consentement du Fermier; ordonne que celui par lui nommé pour le dépôt de Larillé, en exercera toutes les fonctions au lieu & place de celui choisi par les Officiers du dépôt de Châtellerault, & ce nonobstant deux Sentences desdits Officiers, par lesquelles ils avoient ordonné que celui nommé par le Fermier seroit aussi reçu, mais par augmentation du nombre ordinaire.

**ORDONNANCES** de M. de Marville Lieutenant Général de Police, Commissaire du Conseil, des 14 Juin 1746 & 10 Mars 1747, qui ordonnent l'exécution de l'Arrêt du Conseil du 29 Mars 1746 & autres réglemens concernant les marchés de Sceaux & de Poissy :

Déclarent bonne & valable la saisie des vingt-quatre Veaux, faite sur les nommés Thomas Baire,

Marchand Boucher à Paris, Ambroise Payfan, Marchand forain de bestiaux, & François Dourdan & sa femme, voiturier conducteur de bestiaux à la requête d'Huel Fermier des droits desdits marchés :

Les condamnent solidairement & par corps, à payer audit Huel trente & une livre quatre s. pour les droits du sol pour livre, & six cent vingt-quatre livres pour la valeur desdits Veaux ; de laquelle somme par grace & sans tirer à conséquence, les trois quarts seront rendus auxdites parties.

Condamnent en outre ledit Thomas Barré à payer au Fermier la somme de cent quatre-vingt-deux livres dix-huit sols neuf deniers pour le sol pour livre de cent-soixante neuf Veaux qu'il a fait entrer à Paris depuis Pâques 1746 jusqu'au 6 Mai suivant, sans en avoir acquitté le droit.

Font défenses audit Barré & à tous autres Bouchers d'acheter leurs bestiaux ailleurs que dans les marchés, & de les faire entrer sans acquitter les droits.

Et audit Payfan & autres Marchands forains de les vendre aux Marchands Bouchers ailleurs que dans les marchés.

Font aussi défenses audit Dourdan & à tous voituriers de les conduire dans les maisons, écuries & boucheries des Marchands Bouchers, sans être munis de l'acquit desdits droits, à peine de cinq cent livres d'amende.

Et pour la contravention commise par lesdits Barré, Payfan & Dourdan, les condamnent chacun en cinq cent livres d'amende, laquelle par grace & sans tirer à conséquence, a été modérée à cent livres pour chacun, & aux dépens, & aux frais d'impression & d'affiche desdites Ordonnances.

## 110 MERCURE DE FRANCE.

Dans les marchés de Sceaux & de Poissy & partout où besoin seroit.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du 16 Mars, qui dispense les Gardes-Jurés des Marchands Drapiers Merciers & les Jurés des Sergiers fabricans de la Ville de Reims, actuellement en exercice & ceux qui leur succéderont à l'avenir dans les fonctions de Gardes & Jurés desdites Communautés, de faire graver la première lettre de leur nom & leur surnom en entier sur les coins ou marques dont ils se serviront pour appliquer les plombs sur les étoffes de leurs manufactures, à condition que la date de l'année de leur exercice sera gravée sur lesdits coins ou marques, suivant ce qui est prescrit par l'article II de l'Arrêt du 9 Février 1734, & à la charge par lesdits Gardes & Jurés d'être solidairement garans des plombs qu'ils auront appliqués.

**DECLARATION** du Roi, donnée à Versailles le 19, qui ordonne que les femmes de condition taillables, séparées de leur mari, seront taxées personnellement aux Rôles des Tailles des Paroisses de leur demeure, pour raison des biens dont elles jouiront dans lesdites Paroisses.

**ORDONNANCE** du Roi, du 20, portant augmentation dans la Compagnie d'Arquebusiers d'Aygoin.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Avril, qui ordonne que les Cartes destinées pour l'étranger, à l'exception de celles enlevées avant le 10 Mars dernier, demeureront assujetties au

payement du droit ordonné être perçu sur les Cartes.

**ORDONNANCE** du Roi, du 15, pour augmenter de vingt-cinq Apprentifs surnuméraires la Compagnie de Mineurs de Turmel, & de vingt celle d'Ouvriers de Guille, servant à l'armée de Provence.

**AUTRE** du 20, concernant les deux Bataillons de Fusiliers de Montagne.

**AUTRE** du 22, concernant le Corps des Volontaires de Gantés.

**ARRÊT** du Conseil d'Etat du Roi, du 23, qui, sans s'arrêter à l'Arrêt du Parlement du 10 Mars dernier, ordonne que sur les saisies dont est question, il sera procédé en la Cour des Monnoyes comme avant ledit Arrêt du Parlement, fait défenses de procéder ailleurs, & ordonne que les Edits, Déclarations & Arrêts du Conseil concernant les ouvriers travaillans en or & en argent qui se tirent dans des lieux privilégiés, seront exécutés selon leur forme & teneur, enjoint aux Officiers de ladite Cour des Monnoyes de tenir la main à leur exécution.

**AUTRE** du 25, qui prescrit ce qui doit être observé pour prévenir les fraudes des Maîtres Cartiers dans la perception des droits sur les Cartes.

**AUTRE** du 29, qui nomme de nouveaux



# 212 MERCURE DE FRANCE.

Receveurs pour faire la recette de l'imposition annuelle des Boîtes & Lanternes.

ORDONNANCE du Roi, du 30, pour le remplacement des Officiers prisonniers de guerre.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du premier Mai, concernant les Gardes-Scels établis dans les Chancelleries Préfidiales.

## T A B L E.

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose,<br>Séance publique de la Société Littéraire d'Ar-<br>ras, | 3  |
| Requête à M. l'. de S * * *                                                                            | 7  |
| Portrait de M. de Fontenelle,                                                                          | 9  |
| Vers à M. R * * *                                                                                      | 10 |
| La Mort, Ode,                                                                                          | 11 |
| La Giroflée, Madrigal,                                                                                 | 18 |
| Séance publique de l'Académie des Inscriptions &<br>Belles-Lettres,                                    | 19 |
| Bachus & Cupidon, <i>Fable</i> ,                                                                       | 40 |
| Epitaphe d'un yvrogne,                                                                                 | 41 |
| Reflexions morales,                                                                                    | 42 |
| Ode sur la vie champêtre,                                                                              | 49 |
| Séance publique de l'Académie des Sciences,                                                            | 52 |
| Vers latins au Roi,                                                                                    | 72 |
| Traduction du Poëme séculaire,                                                                         | 74 |
| Damete, Eglogue,                                                                                       | 86 |
| Lettre en Vers,                                                                                        | 89 |
| Les agrémens de C * * *, <i>Ode</i> ,                                                                  | 90 |

|                                                                                                      |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Epigramme traduite du latin de Sangenerius ,                                                         | 92           |
| Mots des Enigmes du Mercure d'Avril ,                                                                | <i>ibid.</i> |
| Enigmes & Logogryphe ,                                                                               | 93           |
| Nouvelles Litteraires & des Beaux-Arts. Essai sur<br>l'éducation de la Noblesse ,                    | 97           |
| Théâtre Anglois , cinquième volume ,                                                                 | 101          |
| Journal historique de la Campagne du Roi de<br>1746 ,                                                | 106          |
| Introduction à la Syntaxe latine ,                                                                   | 107          |
| Discours de S. Grégoire de Nazianze ,                                                                | 109          |
| Entretiens sur les Comètes ,                                                                         | 110          |
| Recueil de Pièces en prose & en vers ,                                                               | 111          |
| Observations historiques sur la Nation Ganloise ,                                                    | <i>ibid.</i> |
| Vers à M. de Buffon ,                                                                                | 114          |
| Machine pour recurer les Ports de mer & rivie-<br>res ,                                              | 115          |
| Essence d'Ognifiori ,                                                                                | 116          |
| Chansons notées ,                                                                                    | 117          |
| Spectacles ,                                                                                         | 119          |
| Concerts Spirituels ,                                                                                | 120          |
| <i>Le Méchant</i> , nouvelle Comédie Françoisse ,                                                    | <i>ibid.</i> |
| Nouvelles Etrangères , Constantinople ,                                                              | 121          |
| Suède ,                                                                                              | 122          |
| Allemagne ,                                                                                          | 126          |
| Espagne ,                                                                                            | 129          |
| Italie ,                                                                                             | 130          |
| Extrait de Lettre de Gènes ,                                                                         | 135          |
| Grande Bretagne ,                                                                                    | 136          |
| Provinces-Unies ,                                                                                    | 140          |
| Opérations de l'armée du Roi ,                                                                       | 147          |
| Journal de la Cour , de Paris , &c.                                                                  | 160          |
| Bénéfices donnés par le Roi ,                                                                        | 165          |
| Lieutenans Généraux & Maréchaux de Camp<br>de l'armée sous les ordres du Maréchal de<br>Belle-Isle , | <i>ibid.</i> |

|                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Prière au Dieu Mercure ,                                                                                 | 167 |
| Récit de ce qui s'est passé à la position de la première pierre de l'Abbaye de Panthemont , <i>ibid.</i> |     |
| Relation de la Fête donnée par le Marquis de Lanmary pour le mariage de Monseigneur le Dauphin ,         | 170 |
| Extrait de lettre sur l'Essence Balsamique ,                                                             | 175 |
| Nouveaux Plans ,                                                                                         | 176 |
| Histoire Métallique des Campagnes du Roi ;                                                               | 177 |
| Prise de la Ville de Madraff ,                                                                           | 178 |
| Prises de Vaisseaux ,                                                                                    | 182 |
| Traduction du Traité de Paix entre le Grand Seigneur & le Roi de Perse ,                                 | 185 |
| Discours prononcé au Maréchal de Belle-Isle ,                                                            | 197 |
| Bénéfices donnés par le Roi ,                                                                            | 200 |
| Départ du Roi ,                                                                                          | 201 |
| Mariage & Morts ,                                                                                        | 202 |
| Arrêts notables ,                                                                                        | 207 |

*Les Chansons notées doivent regarder la page* 212

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1747.  
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLVII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur* est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue du Champ-Fleuri, dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes, au premier étage sur le derrière, entre un Perruquier & un Serrurier, à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France, rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere,

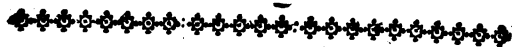
PRIX XXX. SOLS.



# MERCURE

DE FRANCE.  
DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1747.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

## DISSERTATION

*Sur l'Électricité.*

**L**A vertu électrique est une propriété dans les corps d'attirer & de repousser alternativement les molécules légères qu'on leur présente. Les anciens Philosophes la croyoient particulière à l'ambre qui attire la paille. Du mot *Electrum*, dont ils appelloient cette substance bitumineuse, est venu le nom d'électricité, mais enfin on a re-

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

connu que cette propriété n'étoit pas une prérogative de l'ambre seul. L'expérience, ce grand Maître, nous a appris qu'il n'est point de matière qui en soit dépourvûe, hors la flamme qu'on n'a pû encore rendre électrique.

En effet les corps qui paroissent le moins disposés à cette vertu la reçoivent lorsqu'on les approche de ceux qui l'ont par eux-mêmes, pourvû que dans ces derniers on l'ait développée avec des frottemens ou par des vibrations. Ainsi une corde suspendue par deux filets de soye secs, devient électrique lorsqu'on lui présente un tube de verre dont les frictions ont fait émaner des parcelles extrêmement déliées, en quoi consiste tout le mystere de l'électricité.

Les frottemens & la communication en donnent deux especes, l'une inhérente aux corps, l'autre qui leur est étrangere; tous ceux qui n'ont pas la première sont susceptibles de la seconde; celle-ci est simple & n'a point de division; celle-là est de deux sortes; *vitree*, telle que dans le verre, les diamans, le cristal & les autres corps diaphanes; *résineuse*, comme dans le soufre, l'ambre, la cire d'Espagne, les gommes & plusieurs corps gras.

M. Dufay imagina les deux especes d'é-

électricité pour satisfaire à l'expérience suivante. Un Globe de cristal, récemment frotté, repousse une feuille d'or électrisée par un tube de verre ; un bâton de soufre n'exerce sur elle en pareil cas aucune répulsion.

D'autres observations ont porté M. L. Nollet à n'admettre qu'une seule force électrique, mais on peut accorder ces deux Académiciens, en disant qu'il n'est qu'une seule électricité, qui agit plus dans les corps transparens que dans les résines.

Il paroît presque impossible d'expliquer les phénomènes qui concernent l'électricité, sans admettre une atmosphère qui environne les corps électriques ; mais comme on doit aller pas à pas dans une matière, où les raisons les meilleures sont souvent celles qui s'éloignent le moins de la vraisemblance, je vais écarter les suppositions, & je n'avancerai rien que je n'établisse par quelque fait.

Je démontre donc l'existence de cette atmosphère par les observations suivantes :

1°. On sent une odeur de phosphore auprès des corps qu'on électrise ; les animaux qui ont beaucoup de lames osseuses, tels que les chiens, sont tellement révoltés de ce goût désagréable, qu'ils ne veulent

A iij



## 6 MERCURE DE FRANCE.

pas souffrir qu'on leur donne la vertu électrique.

2°. On entend un bruit aigre , des sons clairs & aigus , quand on excite un tube de verre par des frictions fortes & vives. Le tube ainsi agité fait voir des aigrettes de feu , lance des étincelles & darde des rayons enflammés dans un endroit obscur.

3°. Les corps électrisés font à une certaine distance une impression sensible sur la peau. Plus on approche le visage d'un tube de verre nouvellement frotté , plus l'action est sensible , plus la piqure est vive.

Cette dernière expérience sans le secours des précédentes prouve deux choses. La première, qu'il est une matière répandue & qui se meut autour des corps électriques. La seconde , que ces parcelles sont d'autant plus épaisses , plus denses , moins subtiles, qu'elles sont plus voisines du corps qu'elles environnent.

Quel est le principe de ces émanations ? d'où naissent-elles ? quelle cause les conserve ? C'est ce qu'il faut établir avant que d'entrer dans l'examen détaillé des effets de la vertu électrique.

La nature est une , invariable. Elle suit les mêmes loix dans les petites choses que

dans les grandes, ou pour parler plus juste, rien n'est petit à ses yeux. Mere commune de tous les êtres, elle partage entr'eux également son affection & ses soins. L'homme, les animaux, la matière brute, trouvent dans leurs organes & leurs principes d'équilibre, ce qui doit entretenir leur subsistance, & les garantir de la destruction ou du dérangement de leurs parties. Faisons l'application de cette maxime.

Tous les fluides étant composés de parcelles tendues, les unes contre les autres, qui tâchent de se vaincre & de se débânder, ceux qui sont renfermés dans les parois des corps, s'efforcent de se dilater & d'en sortir.

On sçait que la pression élastique des liquides forme la pesanteur des masses qu'ils environnent, & sur lesquelles ils exercent une action continuelle. Cette gravité croît en raison inverse du carré des distances : donc si la cause répond à l'effet, la force des ballons du fluide augmente en même rapport : donc les plus petits sont plus élastiques (eu égard à leurs masses) que ceux compris sous un plus grand volume. Ainsi ils font plus d'efforts pour se raréfier que ceux qui les surpassent en masse.

Dès lors les frottemens sur les parois d'un

A iiij

## 3 MERCURE DE FRANCE.

tube de verre trouvent les plus petits ballons situés dans les pores disposés à rompre l'équilibre ; le mouvement & les frictions augmentent leur force & secondent leur tendance. Ils se dilatent & forment auprès du corps qu'ils entourent l'atmosphère dont nous avons parlé.

M. le Cat convient de cette mécanique , mais il veut que les parties les plus subtiles soient au centre du tourbillon , & les plus grossières à la circonférence. Cet arrangement est la base de son ingénieux système sur l'électricité.

Une telle disposition est-elle conforme aux loix de la nature ? L'imagination de M. le Cat ne semble pas s'accorder avec la manière dont se sont placées les différentes couches du fluide où nagent la terre & les corps célestes. L'air le plus grossier touche nos maisons ; il est d'autant plus subtil qu'il s'éloigne davantage de notre planète. Les ballons les plus déliés , les plus minces, doivent selon les principes d'hydrostatique prendre le dessus , s'élever & forcer ceux qui sont plus denses & plus étendus à ramper sous eux. Ce fluide que nous respirons est au-dessous de l'Æther , & de cet air subtil qui a 18 lieues sur nos têtes ne s'oppose point au passage de la lumière & ne rompt pas les rayons du soleil , par conséquent la

matiere épaisse échappée des corps électriques doit se ranger à la circonférence du tourbillon & non au centre.

Mais quelle est cette matiere qui forme l'électricité ? Quelques Auteurs célèbres, entr'autres M. l'Abbé Noller, ont cru que c'étoit celle du feu & de la lumiere. Plusieurs ressemblances semblent appuyer leur conjecture. 1°. Les corps les plus compacts s'électrifient plus facilement que ceux qui sont moins denses. Ainsi la chaleur naît d'autant plus vite dans les matieres d'une même espèce qu'elles ont leurs pores plus étroits. 2°. La lumiere se transmet dans un instant ; il en est de même de l'électricité. 3°. Les fluides, qui ne s'échauffent point par le choc ne peuvent s'électrifier par cette voye. La communication opère en eux ce que le frottement n'auroit pû faire, de même qu'à l'approche du feu on voit s'échauffer l'eau qui seroit encore froide après un nombre infini de frictions.

De cette analogie de propriétés doit-on conclure que le feu, la lumiere & l'électricité proviennent d'une même cause, & soient le fruit du mouvement d'une même matiere ? Il paroît que non.

Les corps les plus inflammables sont moins électriques que les autres. La bougie, les résines, le suif, s'électrifient plus

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

difficilement que le verre ; ils contiennent néanmoins plus de parties ignées que ce corps diaphane. Ils doivent donc recevoir la vertu électrique avec plus de promptitude & plus de force. Or l'expérience démontre le contraire.

M. L. N. croit qu'une même matière produit le feu & nous le fait appercevoir. Cependant il me semble que les sensations du tact & de la vûë sont trop différentes pour les attribuer à un même principe. Le feu met en mouvement les ballons de lumière qui frappent notre rétine , mais pensera-t-on que l'effet & la cause soient identiques ?

Il est donc plus vraisemblable que la matière électrique est différente de toutes les autres ; qu'elle est plus subtile que celle du feu ; que ce n'est qu'après une violente dilatation qu'elle parvient à égaler en masse les ballons de lumière ; qu'alors elle est trop éloignée de son état naturel pour rester plus long-tems avec cette modification ; elle crève , l'électricité disparaît. L'expérience suivante démontre la probabilité de cette conjecture.

On met un vase plein d'eau sous le récipient de la machine pneumatique. On fait plusieurs suctions : Qu'arrive-t-il ? Il se détache des particules de la matière conte-

nuë dans les interstices de l'eau. Ces parcelles se raréfient , s'étendent , forment une bulle , & occupent un espace 1000 fois plus grand que celui qu'elles remplissoient dans les pores du fluide.

Les parties aqueuses laissent entr'elles plusieurs vacuoles pleins de ballons déliés , qui originairement sont en équilibre avec l'air ; cet air exerce sur eux une action qui les empêche de se débander. Lorsqu'on le pompe , son ressort diminué presque entièrement , l'équilibre est rompu , les petits ballons se dilatent , ils paroissent sous un plus grand volume. Quelques Carthésiens ont cru que c'étoit de l'air que l'eau retenoit dans ses pores , mais M. Hales a très-judicieusement remarqué que cette matiere a un germe ignée , puisqu'elle s'enflâme facilement. D'ailleurs on mouille avec de l'eau la peau qui couvre le récipient de la machine pneumatique , afin de fermer passage à l'air , preuve certaine qu'elle ne contient pas le fluide dans ses pores.

Les frottemens augmentent l'action de la matiere éthérée , que les parois du corps électrique renferment. Sa vitesse accélérée la porte hors de ses cellules ; elle s'échappe , écarte le fluide grossier : animée d'un feu actif , elle résiste aux tentatives de l'air. Maîtresse absoluë des lignes qu'elle a for-

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

cées , elle s'y retranche & envoie au centre ses parcelles les moins subtiles , comme plus difficiles à mouvoir que les autres.

L'électricité n'a lieu qu'autant qu'il y a de circulation dans l'atmosphère électrique. Ainsi les vapeurs humides qui adhèrent aux pores du verre ou de la cire , empêchent l'élancement de ces petits ballons & détruisent l'électricité. Ainsi un tube plein d'air comprimé demeurera sans vertu après beaucoup de violentes frictions , parce que le fluide s'oppose alors au cours de l'atmosphère. Telle est la raison pour laquelle ce phénomène ne réussit que dans un tems sec & sous un ciel serain. S'il a peu de succès en été , c'est parce que l'air que la chaleur dilate , ne s'oppose pas assés à l'expansion de la matiere subtile. Son ressort trop débandé ne lui permet pas d'avoir la même force que lorsqu'elle est plus resserée.

La résistance trop vive dans l'air détruit entièrement l'électricité , & une division trop facile de ce fluide diminuë beaucoup cette vertu.

Le cristal , les pierres précieuses , le verre , doivent être plus électriques que les gommes , les résines , les métaux , &c. Les sels qui composent les premiers se détachent plus facilement que les parties gras-

les, & entrelassées des seconds sur lesquels les secousses de nos vorticules ont moins de prise. L'atmosphère vitrée se charge de parcelles salines qu'elle enlève au corps dont elle émane. Ce fardeau empêche que l'air ne la pénètre & ne la dissipe. Aussi est-elle plus électrique que celle qui environne les corps résineux.

Après avoir donné une idée générale de la formation de l'électricité, il me reste à examiner quelques singularités particulières de ce phénomène.

Le plus bizarre & le plus célèbre est l'attraction & la répulsion. On présente un tube électrique à une feuille d'or; celle-ci s'en approche & se retire, elle avance, recule & suit le tube qu'on promène dans l'air.

La matière subtile enveloppe cette feuille, voltige autour d'elle & compose un petit tourbillon. La réfraction de la lumière qui passe auprès des corps métalliques, la rosée qui ne les mouille point, une aiguille qui posée horizontalement surnage au fluide où on la place; tous ces faits démontrent que les métaux ont une atmosphère qui leur est propre. Avec le secours des particules que le tube envoie, elle se trouve assez forte pour suspendre la feuille; tel le fluide où nous vivons soutient



## 14 MERCURE DE FRANCE.

notre planette. De même que le tourbillon du soleil plus rapide que celui de la terre l'a obligée de tourner autour de cet Astre , ainsi les émanations du tube plus actives que le tourbillon où nage la feuille , l'entraîne & la précipite au centre de la grande atmosphère : de là vient l'attraction.

Tout corps tend à un centre ; étant pressé par le fluide qui l'environne , il accélère sa vitesse ; l'or a donc accéléré la sienne. Cet accroissement de force le porte plus avant que le milieu du grand tourbillon. Il retourne sur ses pas ; il cherche le point de la couche où son petit vorricule sera en équilibre avec la grande atmosphère. Il le trouve , & s'y arrête. Le tube repousse la feuille après l'avoir attirée.

Cette accélération n'est point particulière à ce phénomène. Le son des cloches excite des trémoussemens dans l'air, souleve la nuée qui renferme la foudre dans ses flancs. L'orage pesant retombe avec précipitation , sa chute l'entraîne plus près du clocher qu'il n'étoit d'abord. Il s'entrouvre , il crève , ou il remonte.

Ainsi les oscillations du mercure qui descend le long du tube de Toricelli , ne proviennent que de sa vitesse accélérée & de la résistance de l'air.

L'atmosphère de la feuille qui , à une

certaine distance , ne peut vaincre celle du tube , empêche que l'or ne s'attache au verre. Mais une molécule de soufre , doüée d'une électricité résineuse , se précipite sur le cristal & y adhère , parce qu'elle se dépouille de son atmosphère , qui trop foible se dissout dans la vitrée. Celle de l'or n'est pas sujette à cette dissolution , parce que outre les corpuscules qu'elle reçoit des émanations du tube , elle en a ( comme nous l'avons déjà dit ) qui lui sont particulières.

La molécule suit le mouvement du tourbillon qui l'entraîne , & non celui du corps électrique , qui n'exerce aucune action sur elle. Ainsi un globe de cristal tournant sur son axe , ne fait point varier la feuille , quoiqu'il lui présente successivement différens points. Mais si le globe avance à droite ou à gauche d'un pied , la feuille le suit & fait autant de chemin. L'atmosphère électrique lui sert alors de véhicule.

Une transpiration légère du doigt qui n'est pas assés forte pour briser le grand tourbillon , suffit pour rompre celui de la molécule ; elle s'approche alors de la main. Une nouvelle atmosphère formée autout de la feuille , l'attire derechef vers le tube , & l'en éloigne ensuite.

## 16 MERCURE DE FRANCE.

Tant que les atmosphères peuvent se dilater , elles se repoussent , de-là si on présente à une plume légère un tuyau électrique , les filets de la plume se séparent en forme de rayons de cercle , parce qu'ayant acquis de l'électricité , leurs atmosphères agissent les unes contre les autres.

Si au contraire le petit tourbillon n'a pas la liberté de s'étendre , les répulsions cessent & l'attraction domine. Ainsi une feuille d'or couchée immédiatement sur le tube ne s'en éloigne pas. La grande atmosphère empêche la formation de la petite.

La même chose arrive si le tube n'est pas assez frotté pour construire un petit tourbillon à la molécule , ou si le corps électrique n'a pas assez de vertu de son naturel , comme un bâton de cire d'Espagne qui ne repousse jamais la paille & le duvet après les avoir attirés.

La petite atmosphère a donc une grande part dans ce phénomène. Si on offre un corps électrique à un autre qui l'est naturellement , les deux tourbillons se compriment , leur effort réciproque empêche la communication de l'électricité ; si au contraire on approche un tube de verre d'une corde de chanvre , qui d'elle-même n'est point électrique , la communication a lieu. Ainsi un globe de cristal présenté à un vase

plein d'eau , fait bouillonner la liqueur . qui s'élève & quelquefois se porte vers le globe électrique : si au lieu du vase on fait jouer une petite fontaine , en sorte qu'elle forme un jet d'un tiers de ligne de diamètre , l'électricité dérange le jet qui tombe en rosée , si le cristal s'en approche à une petite distance ; si on l'éloigne un peu , on remarque toujours une tendance de l'eau vers le globe. Tout ceci dépend de la façon dont l'électricité se communique. Développons le mystère.

On suspend par deux fils de soye bien secs une corde de chanvre longue de 1200 & quelques pieds. On lie à une de ses extrémités un tube de bois , ( qui n'est pas électrique ) à l'autre un de verre. Le dernier après quelques frictions communique au bois sa vertu malgré la distance qui les sépare.

Si la corde étoit imbuë d'esprit de vin & qu'on en approchât une chandelle allumée , personne ne seroit étonné de voir le feu gagner d'un bout à l'autre du chanvre ; la flamme glisseroit le long de la corde sans qu'on en fût surpris. Or la même chose arrive dans le cas particulier qui ne diffère presque de l'autre , que par l'admiration qu'il nous cause.

Les parcelles de matiere déliée , répan-

## 18 MERCURE DE FRANCE.

duës le long de la corde , se compriment mutuellement. Les ballons de l'atmosphère électrique les pressent & leur communiquent de leur vitesse & de leur force , mais les parties huileuses de l'esprit de vin extrêmement dilatées, parviennent à la grandeur des vorticules qui composent la lumière , au lieu que le débandement de nos ballons est moins actif , & d'ailleurs étant plus subtils que ceux de la liqueur , une pareille raréfaction ne peut pas tellement grossir leurs volumes , qu'ils égalent en diamètre les globules de la lumière.

Les fils de soye étant électriques ont une petite atmosphère qui empêche les émanations du tube de se dissiper , & de se perdre sur les corps où ils aboutissent : si on les mouille , la circulation de la matière qui sort de leurs parois & qui les environne , est éteinte. Ils ne résistent point à la dissipation de l'atmosphère vitrée ; elle suit alors diverses routes & quitte le chanvre. Il est donc une matière subtile qui n'abandonne point la corde , à moins qu'on n'y mette obstacle , ce qui arrive lorsqu'on l'arrose avec de l'eau. Il paroît alors un effet contraire à celui des fils de soye , qui néanmoins provient de la même cause.

Ceux-ci mouillés entraînent la dissipation de l'électricité , parce qu'ils n'ont

point de tourbillon qui résiste. Celle-là fait glisser d'autant plus facilement la fusée de matiere électrique, qu'elle ne lui oppose point des ballons qui retardent sa rapidité.

Ainsi pour communiquer l'électricité aux hommes ou aux animaux, on les place sur des pains de résine, dont les atmosphères empêchent que les émanations du corps électrique ne viennent à se dissiper; & à se répandre indifféremment dans tous les points du lieu où se fait l'opération.

Plus le cours de la matiere est étendu & fort, plus l'impression qu'il fait sur la peau est sensible. Une barre de fer électrique fait une piqure assés vive sur celui qui s'en approche, & qui, à pareille proximité, ne s'apperçoit presque point de l'action d'un globe de cristal. Dans le premier cas les émanations viennent de toute la longueur du corps électrique fondre sur la peau, qui dans le second ne les reçoit que de quelques points de la boule.

La matiere déliée qui produit l'électricité étant répanduë dans la vague de l'air, on ne peut pas douter que cet élément ne soit électrique. M. Defaguillers l'a établi par l'explication qu'il donne de cette expérience d'Hauksbée.

## 10 MERGURE DE FRANCE.

On pompe l'air d'un globe de verre creux , on le fait tourner sur son axe , on le frotte avec la main tandis qu'il se meut. Il s'élance au-dedans une lumière ; il n'en paroît point au-dehors : on accorde un libre passage à l'air ; il rentre , la lumière intérieure diminuë : on ne la voit plus qu'autour du globe , & accompagnée d'attraction. L'air qui résiste au-dehors arrête les émanations électriques , & en pénétrant dans la sphere , sa venue rapide les oblige d'en sortir. Les petits ballons électriques sujets aux loix générales du mouvement se portent toujours où il y a moins de résistance.

On doit convenir avec M. Desagnillers de l'électricité de l'air , mais je ne crois pas que ce soit à cette cause qu'il faille attribuer ( comme fait ce Physicien ) l'élévation des vapeurs. 1°. En montant elles doivent éteindre cette vertu , l'eau est l'antagoniste de la force électrique. 2°. Il s'élève plus de parties aqueuses dans un tems chaud que pendant la gelée : or l'électricité suit une règle toute contraire. Au mois de Janvier , lorsque l'atmosphère est chargée de nitre , le tube attire plus fortement la feuille d'or qu'il ne fait durant les chaleurs excessives du mois d'Août. On peut même croire que le nitre étant électrique par lui-même ,

ajoute beaucoup à l'électricité de l'air.

C'est donc dans une matiere plus subtile que le feu, que consiste la vertu qu'ont les corps de s'attirer. Dès lors il paroît que les pores des métaux étant extrêmement petits, ils renferment plus de ballons subtils que toutes les autres masses terrestres, dont les parois sont plus larges, puisqu'elles pesent moins que l'or, l'argent, &c.

Cependant les métaux ne deviennent pas électriques à l'aide des frictions. Quelle seroit la cause d'une pareille bizarrerie? L'or, l'argent, le plomb, &c. ne contiennent dans leurs pores que des ballons ignées, électriques & lumineux. Ils n'admettent point d'air : plusieurs expériences très-connuës le démontrent. Les globules électriques y dominant ; ils y sont en telle abondance, que la friction la plus violente ne peut assés augmenter leur vitesse pour les obliger d'en sortir. D'ailleurs, leurs logettes sont si petites, qu'ils y sont très-serrés & n'en peuvent être chassés qu'avec peine.

S'ils s'électrifient par la communication, c'est que les parcelles homogènes qui se joignent à leur matiere déliée, ont plus de prise sur elle que les frottemens. Ceux-ci ne font que la presser en ébranlant un peu



## 22 MERCURE DE FRANCE.

les parois. Ceux-là au contraire s'insinuent dans ses retranchemens & l'en chassent.

Mais dira-t-on, le feu qui pénètre l'or & l'argent, devroit opérer sur ces métaux la même chose que les émanations du verre frotté. Cependant il ne les électrise pas.

*Rep.* Son action trop violente dissipe entièrement l'atmosphère métallique ; parvenu au sein de l'or entré dans ses parois, il presse avec force les ballons qu'ils renferment. Ceux-ci se dispersent ; leur séparation empêche l'électricité. D'ailleurs le feu qui les dilate augmente leur volume & change leur texture naturelle. Agrandis, ils deviennent plus foibles & sont la proie des vorticules extérieurs, qui profitent de leur défaite & leur enlèvent diverses couches qu'ils font tourner avec eux autour de leur centre,

Une agitation trop forte détruit la vertu électrique, mais il faut du mouvement pour l'exciter. Si l'atmosphère des métaux n'a point cette vertu, c'est en partie parce qu'elle est en équilibre. Nulle action ne dérange l'harmonie mutuelle des globules qui la composent,

Le tourbillon électrique naît d'un équilibre rompu, soit par les frottemens, soit par la communication. La matière conti-

nuellement dilatée , rentre & sort par les pores , elle s'engorge , elle s'échappe. Sa circulation opere l'électricité,

La matiere émanée du tube de verre , entraîne avec elle plusieurs parcelles de feu , d'où provient en partie la lumiere qu'elle répand, Les corpuscules choqués les uns contre les autres s'enflâment. Ainsi dans un tems sec , lorsqu'on passe la main sur le poil de plusieurs animaux , il en sort une lumiere causée par des ballons de feu que les parties animales transpirent avec elles , & que les frottemens ont développées.



## E G L O G U E

*Licidas , Thémire,*

*Licidas,*

**L**E jour ne nous luit point encore ;

Et la belle Thémire erre dans ces vallons !

Est-ce le soin de vos moutons

Qui vous fait devancer l'aurore ;

Où le berger qui vous adore

Devoit-il, conduit par l'amour ,

Vous prévenir dans ce charmant séjour ?

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Votre silence doit suffire ;  
Il n'apprend que trop à mon cœur  
Qu'il n'est plus de fierté, qu'on connoît un vain-  
queur ,

Que Licidas brûle en vain pour Thémire,

*Thémire,*

Berger, je n'ai rien à vous dire ;  
Et je laisse un champ libre à d'injustes soupçons ;  
Ce seroit bien vous apprêter à rire  
Que d'exposer à vos yeux les raisons  
Qui m'ont avant le jour fait prendre ma houlette,  
Je révois qu'un berger qui sans cesse repete  
Qu'il veut m'aimer jusqu'au dernier soupir ;  
Cherchoit à plaire à Timarette ;  
Ces bords de ses sermens me sembloient retentir ;  
Ne prenant point alors le tems de réfléchir  
Qu'un songe est une image feinte  
Qui ne doit faire naître en nous  
Ni l'espérance ni la crainte ,  
A parcourir ces lieux je me suis vu contrainte ;  
J'y cherchois un perfide, & n'y trouve que vous.

*Licidas.*

Que j'augure bien d'un tel songe !  
Dans les bras de Morphée il me sembloit aussi  
Que Dami trop heureux vous devançoit ici ;  
Que

Que de trouble en mon cœur portoit un vain  
monfonge !

Eveillé tout à coup , je vôle en ces beaux lieux ,

Et j'y paroïs feul à vos yeux ;

Ah ! qu'à l'amour j'ai de graces à rendre !

*Thémire.*

Ce début , Licidas , nous meneroit trop loin ;

M'en croirez-vous ? dispensez-vous du soin

De me tenir un langage fi tendre ;

Et pourquoi me parler d'amour ,

Quand je n'aime point à l'entendre ?

*Licidas.*

Mon amour s'accroît chaque jour ;

Bien loin d'y répondre , Thémire

S'obstine à m'envier le plaisir de le dire.

Je le dirai du moins aux antres des forêts ;

A mes tourmens Echo sensible

Ne repetera plus dans ce séjour paisible

Que mes foupirs & mes regrets.

*Thémire.*

Licidas , des bergers c'est le ton ordinaire

Dès qu'ils veulent nous attendrir ,

Chaque berger pour fa bergere

Est prêt à se laisser mourir.

Vainement on me tient ce discours peu sincere.

*I. Vol.*

*B*

J'ai consulté d'hier l'onde paisible & claire,

Je connois mes foibles appas,

Et nos bergers n'en mourront pas.

*Licidas.*

Faut-il qu'à rire toujours prête,

Vous ne payiez que de chansons

Le plus sincère aveu d'une flâme parfaite ?

Vos plus tendres discours ne sont que des leçons ;

Votre réponse une défaite.

*Thémire.*

Berger, pourquoi vous allarmer ?

Je l'ai dit & je le répète,

Mon cœur est peu fait pour aimer.

*Licidas.*

Thémire, entrons dans ce bocage ;

Du jour naissant j'appërçois les rayons ;

L'Aurore a de ses pleurs enrichi les gazons ;

Ne m'enviez pas l'avantage

D'orner de la plus belle fleur

Votre houlette. Hélas ! cette faveur

Au berger qu'on aime si chère,

Pour un berger qu'on n'aime guère,

Dont on estime peu les soins,

Est une faveur bien légère.

*Thémire.*

Ah ! j'apperçois trop de témoins ?

Sur le penchant de la colline

Je vois de nos bergers une troupe badine ;

A pas précipités ils s'avancent à nous.

Bien qu'en ces lieux le hazard nous rassemble,

Seule à l'écart me trouvant près de vous . . .

Ah ! Licidas, j'en tremble ?

Séparons-nous ; que vous en semble ?

Ils me reprochoient l'autre jour

Que je n'étois plus sans amour,

Qu'on voyoit nos troupeaux paître toujours en-semble.

*Licidas.*

Ah ! si de votre amour j'obtiens enfin l'aveu,

Mon cœur trop satisfait ne forme plus de vœu.

*Thémire.*

Je ne sçais, près de vous certain charme m'arrête ;

Mais aujourd'hui peut-être, & peut-être en ce lieu,

Vous en direz aùtant à Timarette.

Séparons-nous. Adieu, berger, adieu.

BOYER.

A Lyon, 1747.

B ij



*SUITE de la Séance publique de l'Académie des Sciences.*

**M**R Rouel lût un Mémoire sur l'inflammation de l'huile de thérébentine par l'acide nitreux pur, suivant le procédé de Borrichius, & sur l'inflammation de plusieurs huiles essentielles, & par expression avec le même acide & conjointement avec l'acide vitriolique.

Une expérience chymique proposée par le célèbre Borrichius, tentée infructueusement jusqu'à nos jours par les plus habiles Artistes, pendant que sa possibilité étoit contestée par d'autres, fait l'objet des recherches de l'Académicien dont le Mémoire vient d'être annoncé. En suivant la division que l'Auteur a préférée pour son Ouvrage, nous rendrons compte en premier lieu des moyens qu'il a employés pour enflâmer l'huile de thérébentine avec l'acide nitreux pur.

En second lieu nous parlerons des moyens qu'il expose, pour enflâmer quelques huiles par expression par l'acide nitreux seul & même par le concours de l'acide vitriolique. Enfin & en troisième lieu.

nous exposerons ses raisons de l'impossibilité de l'inflammation de quelques huiles par expression avec l'acide nitreux seul, & nous y joindrons un mot sur les moyens qu'il donne d'enflâmer ces huiles par l'acide nitreux & l'acide vitriolique, à la faveur d'un Manuel particulier. On voit par cette courte analyse que l'Académicien a passé de beaucoup les bornes de la question qu'avoit formée Borrichius, non-seulement il rend raison de tout ce que celui-ci a fait, ce qui probablement auroit été bien difficile à Borrichius lui-même; mais il rend encore raison de ce que l'on ne peut faire dans des cas coïncidens à la question principale. C'est ainsi que les Géomètres se plaisent quelquefois à compliquer l'état d'un problème & à le rendre plus difficile, pour montrer mieux leur adresse à le résoudre.

Avant que d'entrer en matière sur l'Ouvrage dont nous allons parler, nous jugeons à propos pour la satisfaction de ceux qui lisent notre Journal, de dire un mot succinctement sur l'historique de la question proposée par Borrichius, & de l'état des choses jusqu'au Mémoire dont nous parlons; ces petites anecdotes littéraires ne peuvent que plaire à un public, qui plus que jamais veut être instruit.

B iij



### 30 MERCURE DE FRANCE.

Borrichius dans les Journaux de Copenhague annonça en 1671 son expérience sur l'inflammation de l'huile de thérébentine par l'acide nitreux ou eau forte ; dès lors les Physiciens s'exercerent sans succès à la répéter.

Tournefort , de l'Académie Royale des Sciences , en faisant des expériences sur les huiles , enflâma une huile pesante celle de gérofle.

Rouviere , jeune Chymiste de Paris , enflâma à peu près dans le même tems une huile fœtide tirée à la cornue ; c'étoit celle de gayac , & il fit l'expérience dans un cours de Chymie fait au Jardin des Apoticaire.

Les transactions philosophiques nous apprennent que l'on enflâma en Angleterre une huile animale tirée à la cornue.

Dipelius , Chymiste Allemand , enflâma l'huile de thérébentine par le concours de l'acide vitriolique & de l'acide nitreux.

Offman , dont le nom est si connu en Médecine , varia les expériences sur l'inflammation , les étendit à plusieurs huiles , mais il n'enflâma jamais l'huile de thérébentine par l'acide nitreux pur.

Enfin M. Geoffroy , de l'Académie des Sciences , aujourd'hui vivant , fit des expériences sur les huiles essentielles , légères & d'Europe ; il en enflâma plusieurs , avec

l'acide nitreux & le vitriolique dans certaines proportions, ainsi que l'on peut le voir dans les Mémoires de l'Académie, mais la question principale étoit encore non résolue ; jusqu'aujourd'hui l'huile de thérébentine n'avoit point été enflammée par l'acide nitreux seul, c'est ce qui vient d'être enfin exécuté par M. Rouel & dont nous allons rendre compte.

Borrichius demande que l'on employe quatre onces d'huile de thérébentine, six onces d'acide nitreux ou d'eau forte, que l'on mêle à l'huile de thérébentine fraîchement distillée la proportion d'acide nitreux indiquée, que l'on agite le tout dans un vaisseau ample, qu'il soit ensuite couvert, & qu'après une demie heure on le découvre ; c'est alors, dit Borrichius, que les matières mêlées produisent effervescence accompagnée de fumée, & suivie de flâme, qui, ainsi que la matière, surmonte le vaisseau & se répand : une circonstance qu'ajoute Borrichius, c'est que l'expérience se rente à la chaleur du soleil de midi en été.

Nous passerons les détails des précautions prises par M. Rouel, pour déterminer l'état de concentration des acides qu'il employoit pour réitérer l'expérience de Borrichius, cela ne peut être l'objet d'un extrait qui ne doit donner qu'en gros l'idée

B iij

de ce qui a été fait , nous nous contenterons de remarquer avec lui que l'état différent de concentration de l'acide nitreux apporte de grandes différences dans son action sur les huiles : de combien d'opérations la Chymie ne seroit-elle pas enrichie aujourd'hui , si les Sçavans qui l'ont cultivée avoient ainsi établi le degré & la force des matieres qu'ils ont mises en usage , & qu'ils n'eussent pas voulu , par une gloire mal entendue , cacher la marche de leurs procédés , ainsi que l'ordre des idées qui les ont conduit successivement jusqu'à la découverte ?

Parmi les premières tentatives , dit M. Rouel , que je fis il y a plusieurs années , je revins à enflâmer une fois l'huile de thérebentine avec l'acide nitreux , à peine fumant au bout d'un quart d'heure du mélange , & sur le champ je réussis à produire la flâme avec un acide nitreux très-concentré , je répétai un grand nombre de fois la même expérience avec des doses variées des deux matieres , & je réussis de nouveau à produire la flâme avec un esprit acide nitreux très-fumant , mais avec une circonstance nouvelle ; ils s'enflâmerent en les agitant avec une baguette lorsqu'ils étoient dans la plus violente effervescence , je saisis cette circonstance , ajoute-t-il , la croyant

tout le mystere du phénomène. Cependant l'ayant répétée plus de vingt fois ensuite, sans avoir jamais pû exciter la flâme, j'abandonnai tout le travail. Après un an, dit l'Auteur, ayant repris le travail, je vins à bout d'exciter cette flâme, soit en agitant, soit même sans agiter le mélange d'huile de thérébentine & d'acide nitreux très concentré, & la nouvelle apparition de la flâme me fournit de nouvelles lumieres; j'apperçus que ces mélanges donnoient toujours un champignon, un espèce de charbon raréfié, tel qu'en donne l'huile de gayac enflâmée par l'acide nitreux, & je me rappelai que l'inflammation étoit arrivée dans la premiere expérience, lorsque j'avois enfoncé ce charbon. On sent bien que dès lors M. Rouel ne dût avoir en vûe que de développer les usages du charbon & du tour de main imperceptible à lui-même jusqu'alors, qui lui fournissoit de tems à autre & comme par hazard l'inflammation de son mélange d'huile de thérébentine & d'acide nitreux : mais quel dût être le chagrin du Physicien, quand en réitérant pendant le cours de deux années plus de trente fois les épreuves, il ne put venir à bout de rien enflâmer, même en enfonçant le charbon & agitant les matieres, pendant que sans y toucher il eut trois

B v.

inflammations à différentes fois ? Il faut dans les recherches , de quelque espèce qu'elles soient , cette sorte de courage & d'assiduité opiniâtre qui fait surmonter les obstacles & surtout les dégoûts des opérations inutiles, qui ne sont pas les moindres de tous. M. Rouel , sans désespérer du succès , réitéra les expériences , à dessein de saisir dans les premières apparitions fortuites de la flâme quelque nouvelle circonstance qui dévoilât à ses yeux les raisons de cette apparition : une expérience sèche ne satisfaisoit point un esprit accoutumé aux théories , il lui falloit outre des faits les raisons qui les amènent , il vouloit examiner surtout quel étoit l'état du mélange des liqueurs oléagineuses & acides au fond du vaisseau, il se convainquit alors que l'acide nitreux étoit au fond dès que l'huile furnageoit ; dès lors l'inflammation du nitre par les charbons que Stahal a proposés , frappa M. Rouel , qui lui-même s'étonne que l'idée ne s'en fut pas présentée plutôt à lui ; ce fut par une application particulière de cette théorie de Stahal , qu'il imagina d'appliquer au champignon charbonneux , qui étoit l'ouvrage de l'effervescence, un peu d'acide nitreux, dès lors le succès servit toujours son génie , le mystère fut entièrement dévoilé à l'Artiste , &c.

il n'a presque plus manqué d'enflâmer le mélange toutes les fois qu'il a voulu répéter l'expérience ; & avec les trois différens acides dont il a déterminé le taux :

L'Auteur simplifie les conditions de l'expérience ; que le plus foible des acides qu'il détermine soit appliqué à une huile de thérébentine récente ou ancienne , dans un vaisseau large & évasé dans le fond , le thermomètre de M. de Réaumur au-dessous du terme de la glace , l'expérience réussira toujours. Que l'on verse alors que le champignon charbonneux paroît dans l'effervescence du mélange un peu d'acide nitreux , & il est rare qu'à une première ou seconde fois que l'on jette l'acide nitreux sur le charbon un peu plus élevé , on ne réussisse pas.

Les raisons des règles que donne M. Rouel pour l'inflammation se présentent , si l'on demande d'augmenter la surface du mélange en se servant de vaisseau évasé , c'est pour qu'il ne surmonte pas les vaisseaux & que le charbon ait le tems de se former ; si l'expérience de Borrichius réussissoit rarement , c'est que pour que le champignon charbonneux soit enflâmé par l'acide nitreux , il faut qu'il soit dans un état de secheresse : or l'huile humectant le charbon , le hazard seul faisoit réussir l'é-

B v j

preuve , & il n'y avoit que le fortuit d'un grand nombre d'expériences , qui pussent ramener soit à M. Rouel , soit à Borrichius lui-même , les circonstances de l'inflammation.

La fin de cette première partie est employée au détail d'expériences de l'Auteur sur d'autres huiles essentielles ; nous ne le suivrons pas plus loin & nous passons à la seconde partie , où nous apprenons que les huiles de lin , de noix , d'œillet & de chenevi par expression , ont été enflammées par l'acide nitreux seul & par le concours de l'acide vitriolique ; mais ç'a toujours été l'acide nitreux le plus concentré , qui a excité le plus puissamment les vapeurs blanches dans le mélange , & la prompt formation du charbon , sur lequel l'esprit de nitre étant jeté , il s'est excité incontinent de la flâme ; le détail des expériences de cette seconde partie que nous passons sous silence , confirme admirablement l'explication des phénomènes de l'inflammation des mélanges d'huile & d'esprits acides nitreux , rapportés dans la première ; ce sont de nouvelles preuves ajoutées à des preuves déjà très-convaincantes , mais dont nous nous interdisons de parler plus au long , pour nous renfermer dans les bornes d'un extrait , & dans le dessein de nous

étendre sur la troisième partie , qui outre l'exposition des expériences sur l'inflammation de plusieurs huiles par expression , contient des points brillans de théorie qui sont plus de notre ressort , que l'exposition des expériences qui ont servi à l'Auteur pour les fonder..

Cette troisième partie parle d'abord des expériences sur l'inflammation des huiles par expression d'olive , de fève & de navette , qui ne s'enflammant point par le mélange de l'acide nitreux seul , se sont enflammées en y joignant l'acide vitriolique. Au moyen d'un Manuel particulier , M. Rouel tenta d'abord l'inflammation des huiles dont nous venons de parler , avec l'acide nitreux le plus concentré de ceux dont il a déterminé le poids ; les premiers phénomènes des mélanges ne lui annoncèrent point la formation de la matière charbonneuse à laquelle l'apparition de la flamme est toujours dûe , ainsi que nous l'avons observé , & comme aussi cette matière charbonneuse ne se forma point , il n'y eut aussi point d'inflammation ; l'Académicien varia envain les proportions de l'acide nitreux le plus concentré , il ne réussit jamais à former le charbon & à exciter la flamme ; il eut recours enfin à l'acide vitriolique , il en mêla de très-concentré à son acide nitreux , le plus



sort de ceux qu'il a déterminés par les expériences, & cela à poids égal avec l'huile d'olive ; ces mélanges ont été une minute sans action apparente , ils ont ensuite passé à l'effervescence en se gonflant , ils ont répandus des vapeurs nitreuses rouges très-épaisses, mêlées de quelque fumée blanche, qui devint plus considérable quand le mouvement se ralentit : alors il n'y eut presque plus de vapeurs nitreuses , & on sentit une odeur forte d'acide sulphureux , volatil ; la matière s'affaissa , elle fut noire , comme charbonneuse , sans liaison néanmoins & sans consistance ; cette matière se partage aisément entre les doigts , & on l'avoit mouillée d'un peu d'huile épaissie & d'un reste d'acide vitriolique ; cette espèce de charbon est telle que celui qui résulte du mélange de l'huile de thérébentine par l'acide vitriolique concentré , il n'a ni l'état de sécheresse & de raréfaction que nous avons remarqué dans celui qui résulte de la combinaison des huiles , soit essentielles , soit par expression , qui s'enflament avec l'acide nitreux seul ou le concours de l'acide vitriolique , ce charbon n'est donc nullement dans l'état propre à procurer l'inflammation ; il ne faut perdre aucune des circonstances qui viennent d'être rapportées , nous verrons l'usage que l'Auteur en-

fait faire, & il sera bon de se les rappeler ainsi que celles qui vont suivre. M. Rouel ayant doublé la proportion d'acide nitreux en expérimentant l'huile de navette, s'aperçut d'un mouvement plus vif; la moindre circonstance fautive frappe & éclaire ceux qui savent voir: en examinant le charbon il trouva plus sec & il s'aperçut aussi que pendant la vive action des substances, l'acide nitreux se dissipoit en vapeurs, & que l'acide vittriolique restoit seul; ces observations servirent de fondement à de nouvelles tentatives; la dissipation trop prompte de l'acide nitreux devant être, suivant ce qui a été rapporté, un obstacle à l'inflammation des huiles, ou pour mieux dire, à la formation du charbon raréfié, il se présentoit naturellement de ne mêler que successivement l'acide nitreux au mélange composé d'huile d'acide vittriolique & d'une portion d'acide nitreux, réservant le reste pour l'ajouter lors de la plus violente effervescence: non-seulement alors l'acide nitreux ne devoit pas se dissiper si promptement, mais il devoit aussi agir avec bien de l'avantage sur les huiles, déjà dans une violente effervescence; tout ce qu'avoit pensé l'Académicien arriva, le charbon raréfié fut l'ouvrage de l'application partielle de l'acide nitreux,

& il ne fallut plus que jeter sur ce charbon un peu d'acide nitreux pour produire l'inflammation. Donnons une courte description de la façon dont l'huile d'olive fut enflammée, ce sera un exemple applicable à l'inflammation des autres huiles pareilles.

Si à une huile d'olive au poids d'une demie once on mêle l'acide nitreux concentré & nouvellement fait, & de l'acide vitriolique mêlés d'abord ensemble, au poids chacun aussi d'une demie once, ces matieres sont un instant sans agir; peu après le mouvement s'excite, l'effervescence est violente; c'est alors qu'ayant dans une fiole une demie once d'esprit de nitre concentré, il faut en jeter environ le tiers sur les matieres, l'effervescence est dès lors accélérée, les vapeurs deviennent considérables & blanches; que l'on jette pour lors le second tiers d'acide nitreux, la rapidité de l'effervescence étonne le spectateur, les vapeurs redoublent, leur blancheur augmente, le charbon raréfié paroît dans cet instant; le dernier tiers de l'acide nitreux de la bouteille jeté sur le champignon charbonneux excite la flâme & tout paroît embrasé. Faisons à présent d'après l'Auteur usage des différentes circonstances des expériences rapportées pour développer la théorie des inflammations des huiles.

par les esprits acides nitreux & vitrioliques ; formons quelques questions auxquelles nous répondrons par l'expérience en physique : c'est cet oracle qu'il faut consulter. Nous avons vû plus haut le moyen d'ôter le hazard des expériences pour l'inflammation des huiles, en appliquant au charbon raréfié directement l'acide nitreux ; nous avons vû qu'à l'exception d'un petit nombre de cas , où l'esprit acide nitreux concentré se dissipe très-vîte , cet acide le plus concentré est celui qui agit le plus puissamment pour l'inflammation des huiles. Demandons à présent quel est le moyen d'enflâmer les huiles en se servant d'un esprit acide peu concentré. C'est de lui joindre un acide vitriolique , qui soit fort concentré , qui agissant par une attraction puissante & particulière qu'il exerce sur le phlegme , concentre dans le moment l'acide nitreux & le met en état d'agir sur les huiles , pour la formation du charbon raréfié, qui est propre à être enflâmé par l'acide nitreux ; de tous les acides le nitreux est le seul qui s'enflâme par le contact des charbons , c'est ce qui fait que jamais l'acide vitriolique même le plus concentré employé seul , n'a pû enflâmer aucune huile , quoiqu'il se soit formé un charbon dans le mélange ; cette observation doit faire juger

## 42 MERCURE DE FRANCE.

de l'usage de l'acide vitriolique dans l'expérience, & si l'on y joint la connoissance que nous avons de l'avidité avec laquelle l'acide vitriolique tire l'eau d'un grand nombre de corps & même de l'atmosphère qui l'environne; si l'on se rappelle que l'acide vitriolique mêlé avec l'eau s'y unit avec une telle rapidité, que les frottemens simultanés & prompts de ces deux substances mettent en jeu incontinent la matière de feu qui les pénétroit, de sorte que le mélange de ces fluides peut élever le thermomètre jusqu'à 80 degrés, on ne pourra se dispenser de convenir de l'usage qui est attribué dans les expériences à l'acide vitriolique qui produit les mêmes effets avec l'acide nitreux, & qui les produit d'autant plus efficacement, que cet esprit acide nitreux est plus phlegmatique; qu'on se rappelle encore que l'acide nitreux a dans sa mixtion le principe inflammable, principe qui n'existe nullement dans celle de l'acide vitriolique, l'on sera pleinement convaincu de la certitude des usages attribués à l'acide vitriolique dans les opérations dont nous rendons compte. Passons à une autre question. D'où vient que Rouviere enflâma l'esprit de vin & le camphre avec l'acide vitriolique?

C'est que Rouviere employa conjointe-

ment avec l'huile glaciale de vitriol ou avec l'esprit de vitriol concentré la poudre à canon , qui , comme tout le monde sçait , tient un nitre non dénaturé, mêlé avec du souphre & une matiere charbonneuse. Pour rendre raison des ingénieuses expériences de Rouviere , nous ne faisons qu'appliquer la théorie de Stahal pour l'inflâmation du nitre , & les observations de M. Rouel sur l'usage de l'acide vitriolique.

Formons une dernière question. Comment les huiles s'enflâment-elles ? Et quelle idée peut-on prendre de l'usage du champignon charbonneux dans les expériences sur l'inflâmation des huiles ?

Le nitre ne s'enflâme aucunement avec les huiles exposées au feu , elles brûlent sans l'enflâmer , mais après leur consommation , le charbon qui reste allume le nitre ; ce n'est pas l'huile qui enflâme le nitre , mais le charbon qui est le résultat de l'huile brûlée : tout cela s'applique directement au mélange d'huile & d'esprit de nitre , l'acide prend feu par son contact avec le champignon charbonneux, & c'est le charbon & l'acide embrasés qui enflâment subitement les huiles ; qu'on regarde le champignon charbonneux comme une mèche très-susceptible d'embrasement , & d'autant plus qu'elle est violemment échauffée : mèche

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

subtile , qui a le double usage de s'enflâmer  
par le contract de l'acide-nitreux , & d'en-  
flâmer ensuite rapidement l'huile avec le-  
quel il est.



#### S O N N E T.

*A M. B. P. V. d. C. d. R. sur son Château  
& son Parc de la C\*\*\*, près de Versailles.*

**B** \* \* \* , que j'aime les bois  
De ta solitude secrète !  
Que je, préfère ta retraite  
Au séjour pompeux de nos Rois !



Ici l'on n'entend point la voix  
De l'ambition indiscrete ;  
Sous tes berceaux on ne regrette  
Ni la fortune ni ses droits.



L'amour seul y tient son empire  
Le tendre Rossignol soupire  
Dans tes sycomores caché.



A tes échos j'ose le dire ;  
A Versailles l'esprit admire ;  
Le cœur à la C \* \* est touché :

---

*A M. Titon du Tillet , pour le remercier du  
présent de son Parnasse François.*

**G**rand merci mille & mille fois  
De votre Parnasse François ,  
Du Tillet , c'est par votre Livre  
Que le nom de plus d'un Auteur  
Ne cessera jamais de vivre.  
Vous êtes le vrai fondateur  
De notre Temple de Mémoire ;  
Et des Couronnes de la gloire  
Vous êtes le dispensateur.  
Les Muses du siècle d'Auguste  
Offroient un encens fin & juste  
A Mécénas leur Protecteur ;  
Jamais stérile admirateur ,  
Il ne laissoit à la fortune  
La charge pour elle importune  
D'adoucir la calamité  
Du mérite persécuté.  
Mais si pour les biens de la vie  
Ce Romain fut tant exalté ,



## 46 MERCURE DE FRANCE.

De quels honneurs sera suivie.

La noble libéralité.

Qui dans vos Ecrits favorables.

Répand sur les talens aimables

Les dons de l'immortalité.

\*\*\*

*LETTRE à un jeune homme qui entre  
dans le monde.*

**N**E vous offenez point, Monsieur, de la liberté que je prends de vous donner des conseils : une personne qui a droit de nous commander, à qui vous êtes attaché par les nœuds d'une tendresse réciproque, & pour qui j'ai une estime & un respect sans bornes, Madame votre mere, en un mot, est celle qui me l'ordonne. Y a-t-il quelque chose au monde que je pûsse lui refuser ?

Vous serez surpris qu'elle ait fait un pareil choix ; moi m'ériger en pédagogue ! moi donner des conseils ! en vérité il me feroit mieux d'en demander & de les suivre. Je l'avoüe à ma honte. Cependant ceux qui connoissent le mieux la vertu, ne sont pas toujours ceux qui en pratiquent le mieux les préceptes ; l'usage que j'ai du monde, les malheurs que j'ai essuyés, les

égaremens dans lesquels je suis tombé, m'ont du moins appris à connoître les écueils, & j'ose me flater qu'en suivant mes conseils, vous ne vous égarerez jamais de la voye qui conduit au bonheur : je ne vous dirai rien qui ne soit propre à faire naître dans votre cœur le goût de la vertu, qui ne vous instruisse de ses charmes, & qui ne vous inspire l'horreur & le mépris du vice. Enfin ce que j'aurai l'honneur de vous écrire sera autant une satire de ma conduite, qu'un plan de celle que vous devez tenir.

Vous allez entrer dans le monde, & vous êtes assez heureux pour y entrer avec les semences d'une bonne éducation. Rappelez-vous toujours ces premiers instans de votre jeunesse, où l'on a tâché d'inculquer dans votre cœur les principes de la vertu. Ne vous faites point une gloire d'oublier le bien que vous sçavez, & d'apprendre le mal que vous ne sçavez pas.

De la façon dont vous débutez dans le monde dépendra votre réputation pour le reste de vos jours. Les premiers jugemens que les hommes porteront de vous seront difficiles à détruire, s'ils ne sont point à votre avantage.

Telle est l'injustice du siècle ; vainement par une bonne conduite vous tâchez

riez de faire oublier vos premiers égaremens , il restera toujours dans l'idée de la plupart des hommes un levain , que votre vertu pourra dissiper pour un tems & jamais détruire.

Ne paroissez point honteux en public ; la timidité donne un certain air embarrassé qui approche de la bêtise ; triomphez de la timidité naturelle par une réflexion judicieuse ; songez que vous êtes devant des personnes , qui en savent peut-être moins que vous , & qui ont sûrement les mêmes foiblesses.

Il ne faut pas cependant outrer cette réflexion ; craignez au contraire que votre hardiesse ne dégénere en insolence ; ne vous érigez point en tyran des compagnies , écoutez beaucoup , parlez peu , & s'il se peut toujours à propos ; soyez complaisant , sans être flateur ; poli , sans être fade ; ayez surtout des égards infinis pour les femmes. Comme c'est avec elles que vous passerez votre jeunesse , & que c'est d'elles que dépendra votre réputation , attachez-vous à leur plaire.

Comme l'amour est une passion qui n'écoute point la raison , elle est peu susceptible de conseil. Il n'en est pas de même de l'amitié ; plus tranquille , ce n'est que par la réflexion qu'elle s'insinue dans un

cœur ,

cœur , & comme elle dépend de notre volonté , nous avons toujours à nous reprocher lorsque nous faisons un mauvais choix.

Fuyez avec un soin extrême les mauvaises compagnies , avec lesquelles vous risquez votre vertu & votre réputation ; écueil fatal des jeunes gens , elles sont les causes de toutes nos sottises. Il faut avoir des amis ; le commerce de l'amitié est la plus grande douceur de la vie , mais il faut les choisir sages & vertueux , si l'on veut l'être long-tems soi-même. Les défauts de nos amis aisément deviennent les nôtres , plus difficilement leurs vertus , mais elles font toujours quelques impressions sur nos cœurs.

Tout homme décrié ne doit jamais être votre ami , quand même il le seroit injustement ; son commerce à coup sûr feroit tort à votre réputation , & vous ne devez rien avoir de plus cher au monde.

Tout débauché de profession ne mérite pas le titre d'ami , & ne cherche pas même à en avoir , il ne veut que des compagnons de ses plaisirs , avec lesquels il puisse se livrer en toute liberté à ses passions. Otez-le de la table où il vient de vous faire mille protestations d'amitié & de service , vous verrez qu'il n'est bon à rien.

*I. Vol.*

C

Aimez à faire plaisir : être utile aux hommes , c'est approcher de la Divinité. Secourez vos amis de vos conseils , de votre crédit , de votre bourse , n'attendez pas qu'ils viennent vous en prier ; les prévenir dans leurs besoins, c'est les obliger doublement ; que ce ne soit point dans le dessein d'exiger d'eux de la reconnoissance ; il ne faut jamais oublier un bienfait qu'on a reçu , mais il ne faut jamais se ressouvenir de celui qu'on a fait.

Sçachez distinguer les vrais d'avec les faux amis , & ne vous flâtez pas que tous ceux qui vous aecableront d'amitié soient véritablement vos amis. Non , Monsieur , ils ne sont pas si communs dans ce siècle. Les grands faiseurs de protestations , les embrasseurs fatigans , les complimenteurs éternels ne sont rien moins que des amis. Mettez à l'épreuve ces gens , qui sans cesse offrent de vous rendre service , vous verrez combien peu vous devez compter sur eux.

La prospérité nous procure des amis ; l'adversité les éprouve , & nous en assure ; regardez comme de seconds vous-mêmes , ceux qui ne vous abandonneront point & feront gloire de se dire de vos amis , lorsque tout le monde vous aura tourné le dos : ne les abandonnez pas à votre tour , la

reconnoissance est la premiere de toutes les vertus.

Si vos amis ont des défauts , reprenez-les dans le tête à tête & avec douceur. En public étendez-vous sur leur loüanges , & prenez toujours leur parti.

Regardez l'ingratitude comme le comble de tous les vices ; ayez - en une si grande horreur , qu'elle ne puisse jamais s'insinuer dans votre cœur. Tout le monde déclame contre l'ingratitude , & rien n'est plus commun que les ingrats ; vous direz toutes les injures à un homme quand vous l'appellerez de ce nom. Il faut avoir de l'indulgence pour ses amis ; les hommes ne sont point parfaits. Il faut avoir de la justice pour tout le monde ; notre intérêt même l'exige. Mais il faut surtout se rendre justice à soi-même. Comment , homme dur , osez vous demander ce que vous êtes prêt à refuser , & osez - vous refuser ce que vous êtes prêt à demander ? Comment , homme aveuglé par vos passions , osez vous reprocher à un autre ce qu'on peut vous reprocher à vous-même ? Comment , juge inique , pouvez vous condamner un homme pour un crime dont vous vous souillez tous les jours ? Comment enfin , vous , qui n'avez jamais scû faire plaisir à personne , osez-vous exiger qu'on vous en fasse ? Pénétrons dans le

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

fond de notre ame , ouvrons les yeux sur nos propres défauts , & agissons avec les autres comme nous désirons qu'on en agisse avec nous-mêmes.

Les hommes sont assés heureux pour que le vin ne soit plus à la mode ; un yrogne de profession est universellement méprisé. Ainsi il seroit superflu de vous donner des conseils contre les excès de la table , vous connoîtrez aisément l'horreur que ce vice inspire à tous les honnêtes gens , & l'exemple seul vous préservera de ce défaut , à moins que vous n'y ayez un penchant insurmontable.

Détachez-vous de la passion du jeu , si vous avez le malheur de l'aimer trop ardemment ; un joüeur n'est ni à lui , ni à ses amis. Il ne voit , il ne pense , il ne réfléchit qu'au jeu ; partout ailleurs il est inquiet , il ne vit pas. Mettez-lui les cartes à la main, il semble renaître ; la joye éclate sur son visage , mais elle ne sera pas de longue durée , un coupe-gorge & sa carte pendant quelque tems en l'air , le vont replonger dans sa première mélancholie & déranger sa bourse & sa santé.

Pour un joüeur qui s'enrichit, il y en a cent qui dissipent leur fortune. Pouvez - vous vous flater d'être l'heureux , qui profiterez des dépouilles de tous vos concurrens ?

Le jeu, c'est-à-dire, le gros jeu, est pernicieux & a souvent de fâcheuses suites. Né d'une mere qui aimoit le jeu, j'avois, pour ainsi dire, sucé cette inclination avec le lait; un gain considérable que je fis dans un âge où l'on ignore la valeur de l'argent redoubla ma passion, & il y avoit grande apparence que je serois joueur de profession; c'est cependant le plaisir auquel je suis le moins sensible, le gros jeu me fait faire du mauvais sang, parce que je ne suis pas en état d'y perdre beaucoup; le petit jeu m'est insipide, & ne m'amuse qu'autant que je joue avec des personnes qui me plaisent.

Il est cependant essentiel à un jeune homme qui entre dans le monde de sçavoir jouer; le jeu est la principale occupation de toutes nos compagnies. La plupart des femmes ne ressemblent point à celles qui vivoient avec Voiture, & ne sont point capables de conversations suivies; il faut donc quelque chose pour les amuser, & le jeu est leur vrai balot. Quelque jeu que vous jouiez, & avec qui que ce soit que vous jouiez, que ce soit toujours avec des façons nobles & en homme de condition. Jamais de contestations pour quelques jettons; jamais de sensibilités marquées pour la perte; jamais de railleries

C iij



dans la prospérité : jamais de colere & d'invectives contre ceux qui sont heureux : jamais de répétitions qui assomment : jamais enfin d'humeur qui dénote un attachement bas & sordide pour l'argent.

Que les spectacles fassent une partie de vos amusemens , il est certain qu'on y peut beaucoup profiter ; c'est un plaisir innocent qui coûte peu & qui inspire des sentimens.

Aimez les plaisirs , Monsieur , j'y consens , mais ne les aimez point jusqu'à l'excès , & n'en soyez jamais l'esclave. Il faut sçavoir quitter & reprendre , sans s'en apercevoir , les affaires & les plaisirs. J'ignore à quoi l'on vous destine , mais quel que soit l'état que l'on vous choisisse , avant que de l'embrasser , consultez votre cœur ; voyez si cet état est conforme à votre inclination , tâchez de vous en rendre digne , & quand vous l'aurez embrassé , remplissez - en les devoirs , si vous voulez être estimé.

Dans le service , comme dans la robe , il est beau d'être sçavant , ainsi ne rougissez jamais des talens que vous aurez acquis par l'étude. Mais aussi que votre science ne vous donne point un air de hauteur ; n'affectez point de faire parade de vos connoissances algébriques devant des femmes qui n'y comprennent rien , & surtout ne

prenez jamais le ton décisif. Il y a des choses qu'il n'est pas permis d'ignorer ; l'histoire Sainte , l'histoire Profane , l'histoire Grecque & Romaine , l'histoire de son Pays , les regles de la Poësie ; le nom & quelques passages des meilleurs Auteurs & des Poëtes les plus fameux , & principalement ce qui est nécessaire à l'état qu'on a choisi.

Il seroit inutile de vous conseiller d'aimer la lecture ; c'est un goût que nous apportons en naissant , dont vous seriez bien malheureux d'être privé. Il y a tant de momens dans la vie auxquels on est à charge à soi-même , & qu'on ne peut mieux employer : non-seulement la lecture instruit & orne l'esprit ; elle dissipe encore les chagrins ; elle occupe agréablement , & elle seule mérite le titre de plaisir utile.

Je ne vous parlerai point de la colere , de l'envie , ni de ces autres passions qui ne doivent jamais avoir aucun empire sur le cœur d'un honnête homme , & dont par la noblesse de vos sentimens vous serez sûrement garanti. Mais permettez-moi de vous dire un mot sur l'inégalité d'humeur & sur la prévention. Le premier de ces défauts rend souvent l'homme le plus aimable d'un commerce fâcheux & difficile. Faites tous vos efforts pour vous délivrer de cette

C iiii

maladie ; que tous les jours se levent purs & serains pour vous ; ne faites point dépendre votre joye ou votre tristesse des plus petits événemens , ou du moins songez que ceux qui vivent avec vous , que vos amis n'en sont point responsables & ne sont point obligés d'essuyer vos injustes caprices.

Vous ne ferez sans doute pas de ces personnes à qui un habit superbe, un équipage brillant & une foule de valets en imposent : juste appréciateur du mérite, vous sçauvez écarter ce qui est étranger à l'homme, pour pénétrer dans son cœur, & vous ne ferez pas dépendre votre estime des richesses ou des dignités. Je le crois & ce n'est point encore assés : ne vous aveuglez, ni en mal, ni en bien, sur le mérite de chacun. Jugez par vous-même, & sans vous laisser prévenir par les discours de vos amis ou par le bruit public, lorsqu'il s'agira d'estimer ou de haïr quelqu'un, ne vous en rapportez qu'à vos propres lumieres.

Etudiez le ton de la bonne compagnie & suivez-le : c'est un talent qu'il vous sera difficile d'acquérir ailleurs qu'à Paris ; quelque esprit qu'on ait en Province, les manieres s'y ressentent toujours de l'éloignement de la Cour, qui est le centre du bon goût.

Tâchez de vous former un caractère doux & complaisant , qui vous acquiere l'amitié de tout le monde & qui fasse votre félicité , car n'en doutez pas , le véritable bonheur gît plutôt dans notre façon de penser que dans tous les biens & les dignités du monde.

Fuyez avec un soin extrême la médifance & la mauvaise plaisanterie ; peut-être que quelques louanges déplacées qu'on vous aura donné injustement pour quelques froides railleties que vous aurez faites , vous inspireront ce détestable goût ; ne vous laissez pas séduire. Un médifant est un homme à craindre , universellement haï : on s'amuse de ses bons mots , mais on déteste son caractère.

Depuis quelque tems les sales équivoques ont un grand cours dans le monde : on ne peut rien dire de trop fort aux femmes ; elles semblent accoutumées à ne plus rougir de rien. Je ne sçais si ce goût durera long-tems ; mais quelle que soit la vogue , ne vous laissez point aller au torrent ; non-seulement ces discours ineptes choquent la bienséance & la modestie , ils sont mêmes contraires à la politesse & au respect que l'on se doit à soi-même.

Je vous ai permis d'aimer les plaisirs , ce n'est pas être un conducteur farouche.

C v

Mais ne vous laissez point gouverner par la volupté , si vous voulez être long-tems honnête homme. Que les charmes de cette volupté ne vous fassent jamais oublier les bienséances & les devoirs ; ne rompez point en visière à ceux qui dérangent vos parties ; ne montrez jamais un visage ennuyé dans les compagnies qui vous déplaisent , & écoutez avec complaisance les discours de chacun , quelques fatiguans qu'ils puissent être. Un homme toujours livré à ses plaisirs est véritablement à plaindre , il ne vit que pour lui seul & ne peut se flater d'avoir des amis. Inutile à la société , & souvent à charge à lui-même , il rend sa vie malheureuse à force de vouloir la rendre agréable.

Evitez toutes les passions qui ne servent qu'à nous tourmenter ; je ne crois pas que vous soyez susceptible d'avarice. Peut-on être attaché à des biens périssables , & que l'on doit si-tôt quitter ? Cette frenésie est rarement le défaut de la jeunesse , les seuls vieillards en sont esclaves ; attachés aux biens de la terre avec d'autant plus d'ardeur , qu'ils sont sur le point d'en être séparés , ils se refusent le nécessaire pour amasser des richesses inutiles à eux-mêmes , & qui ne serviront qu'à contenter le luxe de leurs héritiers.

Les hommes méneroient une vie heureuse , s'ils pouvoient oublier ces deux mots, le mien & le tien.

Que l'attachement à l'argent ne vous rende point l'esprit dur , & qu'une perte légère ne soit pas capable de vous affliger. Supportez avec patience les événemens de la vie , les réflexions que vous ferez sur vos malheurs ne les diminueront pas , & augmenteront votre chagrin.

Loin de rappeler le souvenir d'une chose qui nous attriste , il faut chercher à l'éloigner.

Craignez aussi la prodigalité , & ne faites jamais de dépenses excessives qui puissent déranger votre fortune. Rien n'égale l'excès de misère & de mépris dans lequel tombe un homme qui s'est ruiné par sa faute ; loin de le plaindre & de le soulager, chacun le blâme & l'abandonne.

Je vous ai déjà conseillé la douceur ; c'est la vertu la plus nécessaire , c'est - elle qui rend la vie agréable aux autres & à nous-mêmes ; un homme qui sans cesse est de mauvaise humeur , qui ne déride jamais son visage , est un homme qu'on évite & chez qui femme , enfans , domestiques , tout est malheureux. Par votre douceur vous vous concilierez le cœur de tout le monde ; peut-on ne pas aimer quelqu'un ,

C vj

qui n'ouvre la bouche que pour dire des choses obligeantes ?

Ne soyez jamais verilleux ni pointilleux, il n'y a que les faux braves qui soient querelleurs. Il est du mauvais esprit de prendre la mouche sur rien, & d'interpréter toujours les choses du mauvais côté.

Détestez la vanité, & quelque sujet que vous ayez de vous glorifier, ne tirez jamais avantage que de votre politesse & de votre vertu. L'orgueil est le plus indigne de tous les vices, & rend l'homme aussi méprisable que haïssable.

Ne faites jamais sentir à ceux qui dépendent de vous la supériorité que vous avez sur eux ; ils sont assez malheureux d'être nés dans une condition abjecte ; loin de leur montrer du mépris, tâchez par vos bonnes manières de les consoler de la misère de leur état : il est plus dur à un homme d'être méprisé que d'être haï.

Je ne crois pas que votre dessein soit de rester dans un éternel célibat ; quand vous ferez sur le point de vous engager sous les loix de l'Hymen, prenez l'esprit de ce nouvel état, songez qu'il exige de vous des devoirs que l'honnête homme est obligé de remplir.

Dans le choix que vous ferez cherchez moins la fortune que l'honneur. Consultez

plutôt votre inclination que celle de vos parens ; prenez une personne dont la figure & le caractère vous plaisent , & de laquelle vous puissiez espérer un attachement réciproque. Quand vous serez joints par l'Hyménée , ayez pour elle les égards que vous auriez par un autre vous même ; évitez de lui causer le moindre chagrin.

Supportez les défauts avec patience ; pliez-vous à son humeur ; excusez ses faiblesses ; vivez enfin de façon que vous puissiez vous rendre heureux l'un & l'autre.

Employez tous vos soins à l'éducation de vos enfans ; imitez M<sup>e</sup> votre Mere , qui n'a rien épargné pour vous mettre en état de devenir honnête homme.

Songez que le meilleur héritage que vous puissiez leur laisser est une bonne éducation ; reprenez-les dans leurs erreurs , mais en pere , jamais en maître , c'est-à-dire , n'en venez point à ces châtimens odieux , qui rebutent les enfans loin de les corriger , les abrutissent loin de les instruire. Inspirez-leur de bonne heure le goût de la vertu , montrez-leur le plaisir qu'il y a de vivre en homme de bien ; la crainte , les remords & les dangers , qui sont inséparables des méchans , & surtout prêchez - les d'exemple.



Enfin souvenez-vous toujours , Monsieur ; que vous êtes homme , que vous n'êtes né que pour mourir ; que votre mort est certaine , mais que le moment en est incertain. Ainsi vivez comme si chaque instant de votre vie en devoit être le dernier ; que l'éternité soit toujours présente à votre esprit ; qu'elle soit le but de toutes vos actions. Songez que Dieu , cet Etre suprême qui vous a comblé de ses faveurs , exige de la reconnoissance , & que la moindre que vous deviez à ses bienfaits , est d'être soumis à sa loi. Mais il est superflu de vous donner des conseils sur la piété ; l'exemple de Madame votre Mere vous instruira mieux que tout ce que je pourrois vous dire. Je me suis acquitté de la commission dont elle m'avoit honoré ; j'ai été laconique autant qu'il m'a été possible , heureux si je ne vous ai point ennuyé ! Si je vous ai invité à suivre la vertu , c'est parce que je suis persuadé qu'elle seule peut nous rendre heureux , & qui doit plus vous souhaiter ce bonheur où tendent les vœux de tous les hommes , que l'ami le plus tendre que vous puissiez jamais acquérir ?

*A Dijon , ce . . . . 1747.*

Par M. E. D. L. C. Conseiller au Parlement.



## S O N N E T.

**S**ans être adulateur , il faut chercher à plaire ;  
Sans faire le bigot , agir en vrai Chrétien ;  
Avoir pour tout le monde un accueil débonnaire,  
Conserver en tous lieux un honnête maintien.



Au plaisir de parler , préférer de se taire ;  
Forcé , jamais de soi , d'autrui toujours en bien ;  
Rendre service à tous sans espoir de salaire ;  
Le bonheur d'obliger porte avec lui le sien.



Avec discernement il faut dans la jeunesse  
D'un ami vertueux s'acquérir la tendresse ;  
Du dangereux amour éviter le pouvoir.



Etre fidèle à Dieu , fidèle à sa patrie ,  
Et pour braver enfin ce qui peut émouvoir ,  
Regarder d'un même œil & la mort & la vie.





## I M I T A T I O N

De l'Epigramme Latine de Buchanan.

*Impubes nupsi valido, &c.*

**A** vingt ans j'épousai Clarice,  
 Elle riche & moi n'ayant rien ;  
 Elle étoit vieille , mais son bien  
 Des ans reparoit l'injustice.  
 Epris d'une plus belle ardeur ,  
 J'épouse à soixante ans la charmante Themire.  
 Mais à cet âge , hélas ! ma mourante vigueur  
 Ne peut répondre au beau feu qui m'inspire ;  
 Pourquoi , quand j'étois vigoureux ,  
 N'a tu pas joint mon sort au sort de cette belle ?  
 Ou pourquoi , maintenant que je vis avec elle ,  
 Ne me donne tu pas , Amour , mes premiers  
 feux ?



~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~  
*M A D R I G A L.*

**L**E Ciel en vous donnant la vie ,  
Ne daigna point , belle Silvie ,  
Vous faire naître en un rang glorieux ;  
Vous n'avez pas besoin de ce foible avantage ,  
Votre noblesse est dans vos yeux.  
Etre jeune , charmante & sage ,  
C'est être du vrai sang des Dieux.

*A U T R E.*

**Q**Uand je serai sur le retour ,  
Je ne demande plus , Amour ,  
Qu'une marque de ta tendresse ;  
Je te rends le ton de charmer ,  
Ce talent précieux est fait pour la jeunesse ,  
Mais pour me consoler des maux de la vieillesse ,  
Laisse moi le plaisir d'aimer.

*A U T R E.*

**F**ORTune , inconstante Déesse ;  
Je n'ai jamais encensé tes autels ,  
Et j'ai toujours méprisé la foiblesse

## 66 MERCURE DE FRANCE.

De ces imbécilles mortels ,  
Qui te suivent sans cesse avec idolâtrie ,  
Je connois à la fin qu'une fois dans la vie  
On est à tes bienfaits forcé de recourir :  
L'objet pour qui mon cœur soupire ,  
La jeune , l'aimable Themire ,  
Est pauvre ; daigne l'enrichir.

### A U T R E .

**J**E ne m'en défens point , j'ai ressenti pour vous  
Ce que l'amour inspire de plus doux ,  
Et ce n'est qu'à regret , trop aimable Clarice ,  
Que j'ai brisé de si beaux nœuds.  
Mais vous n'ignorez pas que ce Maître des Dieux,  
Malgré nous , selon son caprice,  
Eteint & rallume nos feux.  
Si je vis sous un autre empire ,  
Pour me justifier je ne veux que vos yeux ;  
Clarice , mon excuse est dans ceux de Themire.

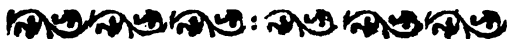




*P L A I N T E de Rominagrobis , à M. le  
Moine ; Docteur en Médecine , sur la  
guérison de M. R . . . .*

**S**çavant Disciple d'Hippocrate ,  
Falloit-il donner du secours  
Au Poète , qui tous les jours  
A nos dépens s'épanouit la rate ?  
Si l'on en croit ses beaux discours ,  
Je fais en vain la chatemite ;  
Je suis un fourbe , un hypocrite ,  
Propre à jouer de mauvais tours.  
Il faut voir comme il se déchaîne  
Contre les Chats. Non , depuis la Fontaine  
Aucun ne m'a tant maltraité.  
Il mord aussi le Singe , mon confrere ,  
Et lui donne *gratis* un méchant caractère ;  
Il voit tout du mauvais côté.  
Maître Renard , le Loup , Margot la Pie  
Doivent, ainsi que moi , se plaindre du Censeur ,  
Qui les raille & qui les décrie.  
Sans votre art , Monsieur le Docteur ,  
De la Parque il étoit la proie ;  
Pour les Animaux quelle joye .

D'être délivrés d'un fleau,  
 Tel que ce nouveau Fabuliste !  
 Du Styx une autre fois laissez-le passer l'eau ;  
 Et d'Atropos n'effacez point la liste ,  
 Ou sans faute nous irons tous ,  
 Chartreux , Chats d'Espagne , Matous ;  
 Pendant la nuit chés vous faire tapage ,  
 Casser la porcelaine & manger le fromage.



## M A D R I G A L.

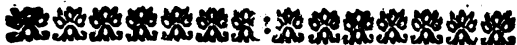
*Sur le départ d'Iris pour sa maison de Campagne.*

**V**ous partez , jeune Iris , vous quittez ce  
 rivage ,  
 Vous allez sur les bords , où vos divins appas  
 Ont reçu mon premier hommage ,  
 Mon amour y suivra vos pas.  
 Après une absence cruelle ,  
 Quel est le destin qui m'attend ?  
 Vous me retrouverez constant ,  
 Hélas ! reviendrez-vous fidelle ?

## A U T R E,

*Bouquet à M. de M\* \* \**

**D** Amon , c'est aujourd'hui ta fête ;  
**P**our t'offrir un Bouquet ma Muse est-elle prête ?  
 Non , il est moins aisé de bien rimer  
 Que de te bien aimer,  
**E**h ! que pourroit tracer l'amitié la plus forte  
**Q**ue l'on ne t'ait déjà plus de cent fois écrit ?  
 Avec un ami de ta sorte  
 Le cœur s'use moins que l'esprit.



*L E T T R E écrite à M. D. L. Br. de  
 Quimper-Corentin.*

**J**E me garderai bien , Monsieur , de  
 prononcer sur l'explication proposée  
 dans votre Mercure au sujet du mot Fra-  
 gon ; je me souviens que ce mot m'arrêta  
 il y a plus de vingt ans , lorsque je le trou-  
 vai dans Joinville que je lisois pour la  
 première fois : je me souviens aussi que je  
 soupçonnai que c'étoit une faute dans le  
 texte, ressource commode & trop ordinaire  
 à ceux qui n'entendent pas le sens & la  
 langue des Auteurs qu'ils étudient : c'en est



qu'après bien des lectures, & bien des comparaisons de plusieurs passages d'Ecrivains differens ; que l'on revient de cette erreur où nous jette notre précipitation , & l'envie d'imputer toujours aux autres les fautes que notre ignorance nous fait commettre.

En attendant que je sois assés instruit de ce qui peut nous éclairer sur la signification du mot *fragon* , je vous envoie quelques passages de nos anciens Auteurs où il se trouve employé ; on pourra les joindre à d'autres que vos Sçavans correspondans ne manqueront pas de vous fournir , & peut être qu'à la fin ils donneront l'explication de ce mot qui a tant embarrassé les Bollandistes , ce seroit un bien petit point en comparaison des autres difficultés sans nombre qui se rencontrent dans l'étude de notre ancienne Langue & dans la lecture de nos vieux Auteurs François ; il seroit voir du moins que les François qui ont si heureusement cultivé les Antiquités de la Grèce & de Rome , n'ont point encore négligé celles de leur Nation , comme les sçavans Jésuites semblent nous ne le reprocher. Voici les passages en question :

Errent mainte journée ; & tant que Lancelot cheut jus de son cheval , & ung homme le dépouilloit nu , & quand il avoit

despoüillé, il lui restoit une robbe qui estoit plaine de fragon, & si montoit sur un asne. Lancelot du Lac, Edit. Goth. de Paris, chez Jehan Petit, Vol. 3. f. 94. recto colonne 1.

Lors cria mercy & incontinent le revestit nostre Seigneur; mais scez - tu de quoy, de patience & de humilité, ce fut la robbe qu'il luy donna, qui estoit aspre comme fragons. C'est la haire qui est aspre; après le monta sur un asne, c'est la beste d'humilité. Id. Ibid. Vol. 3. f. 95. verso col. 2.

Joignez à ces deux citations ces Vers de l'Amant rendu Cordelier, Edition de 1731, à la suite des Arrêts d'Amour, pag. 564.

De-là fu mené en Chapitre

Habillé très-sauvagement

D'une fraconne à façon de mistre;

Fraconne semble être une Couronne d'épines, & peut venir de fragon épine, chardon, ou autre chose picquante qui entroit dans le tissu des cilices.



## M A D R I G A L.

**A** Mour , tu sçais enfin mériter la victoire ,  
 Ton pouvoir n'a jamais si bien servi ta gloire ;  
 Le plus tendre des cœurs en est le plus heureux.  
 Qu'il est doux d'éprouver tes coups & tes allarmes,  
 Lorsque tu fais porter tes armes  
 Par les plaisirs & par les jeux,

## A U T R E.

*A Celimene qui demandoit des Vers sur une  
 extravagance qu'elle prétendoit avoir faite.*

**V**ous voulez que sans complaisance  
 Je rime votre extravagance ,  
 Pour moi , je ne la connois pas ;  
 Mais ordonnez - moi que je chante  
 Celle que causent vos appas ,  
 L'affaire est moins embarrassante.



DIS



## R E F L E X I O N S

*Sur le bonheur de la vie.*

**P**Lus je réfléchis sur la façon de vivre des hommes & moins je la comprends: Quoi! sont-ce là, me dis-je quelquefois à moi-même, ces Êtres, objets de la tendresse de leur Créateur? Sont-ce là ces Rois de la nature? Est-ce pour eux que le Seigneur a fait tant de merveilles? En vain je m'y abîmérois; environné de mille objets qui m'en devroient donner les preuves les plus frappantes, je ne le sçais presque plus que parce que la foi me l'enseigne; le mystère en devient tous les jours plus impénétrable; quelle dépravation!

Qu'étions-nous avant que de naître? Où étions-nous? Quelle nécessité y avoit-il que nous fussions un jour? Dieu cependant nous a tirés de rien pour nous donner tout; quelle reconnoissance n'exige pas de nous une telle libéralité? Et nous ne rougissons point d'être ingrats? Tout nous rappelle au Créateur, & nous profanons tout par le mauvais usage que nous en faisons? Quel comble d'ingratitude!

*I. Vol.***D**

Le Ciel , la terre & toute la nature chantent ses loüanges ; les oiseaux dans les campagnes , les lions au fond de leurs antres sont plus reconnoissans que nous , ils ne passent point les bornes que Dieu leur a prescrites , ils sont dans l'ordre , & l'homme seul n'y est pas ; réflexions humiliantes , mais malheureusement que trop vraies !

Si je jette les yeux sur ces heureux mortels à qui la fortune semble prodiguer ses plus rares faveurs , qu'est-ce que j'y decouvre ? Ils amassent trésors sur trésors , ils coulent leur vie dans les plaisirs ; tout leur réussit , tout les flatte ; leur cœur nâge dans un océan de délices , ils en sont enivrés ; mais non , je me trompe , plus avides de ce qui leur manque , que contens de ce qu'ils possèdent , ils sont tour-à-tour le jouet de l'ambition & de l'avarice , inquiets au milieu de leurs plaisirs , ils en sentent peu les douceurs , pauvres dans le sein de l'abondance , ils désirent toujours quelque chose ; quelle beatitude !

Grand Dieu ! que les hommes sont aveugles ! Ils veulent être heureux ( & c'est un sentiment gravé dans tous les cœurs ) mais où la cherchent-ils cette vraie béatitude ? Ils n'en connoissent point d'autre que celle qui frappe leurs sens appélan-

ris , ils en saisissent l'ombre , la réalité leur échappe.

Honneur du monde , vain fantôme , que tu fais de cruelles blessures dans tous les cœurs ! Quels troubles , quels combats n'y excites-tu pas tous les jours ! Personne n'est content de son état , l'homme veut s'élever & entreprend tout pour y parvenir ; ah ! s'il réfléchissoit quelque peu sur ce qu'il lui en coûte pour un peu d'encens & de fumée , qu'il mépriseroit bien ce qu'il envie dans les autres ; qu'il se rappelle les indignités qu'il effuye & les bassesses qu'il fait le plus souvent pour arriver à son but , que de détours , que de dissimulation , que de moyens indignes d'un honnête homme n'est-il pas obligé de tenter ? Qu'il considère ceux qui sont déjà parvenus au rang auquel il aspire , qu'il les étudie & il découvrira en eux un cœur aussi vuide & plus ambitieux qu'auparavant ; admirable leçon pour qui voudroit y réfléchir !

Prodigues effrenés , avarés impitoyables , que vous êtes éloignés de cette paix du cœur que vous recherchez avec tant d'avidité ! Les premiers à force de perdre & de donner , s'étourdissent sans pouvoir se satisfaire , les autres dévorés par le plus indigne & le plus bas de tous les vices , souff-

D ij

frent le plus pénible esclavage , sans cesse occupés d'un bien dont ils ne jouiront jamais , ils s'y absorbent ; leur raison , leurs sens & toutes les puissances de leur ame ne reçoivent d'autre impression que de leur passion favorite , leurs biens sont leur divinité , la crainte de les perdre , l'envie de les augmenter les déchirent tour-à-tour , ils ne sont jamais contents , & comment le fetoient-ils ? Ils s'en interdisent tous les moyens.

Fortune , honneurs , biens , dignités , vous ébloüissez notre raison , vous flattez notre cœur , mais vous ne le remplissez pas ; les hommes estiment heureux ceux qui vous possèdent ; ah ! s'ils pouvoient lire au fond de leur ame , bien loin d'envier leur bonheur , ils plaindroient leur triste situation ,

Heureux , oui , mille fois heureux l'homme , qui content d'une honnête médiocrité sçait se dégager de toutes ces folles pensées d'ambition , de vanité & de richesses qui s'obstinent à le tourmenter ! Maître de son cœur , il le ramene à ce noble emploi auquel il fut destiné , il le remplit des idées de sa véritable grandeur , il retrace en lui l'image de son Créateur presque effacée par le concours tumultueux de ses passions ,

il s'entretient avec lui de sa noblesse & de son immortalité ; Roi de la Nature , il lui en rappelle toutes les prérogatives ; magnifique orgueil & le seul qui lui soit permis ! Sa raison éclairée par sa foi le conduit à son Créateur , les bienfaits dont il l'a comblé le pénètrent de reconnoissance , l'amour succède à ce premier mouvement , l'humilité , la confiance & les autres vertus l'accompagnent ; convaincu que les momens de sa vie sont tous comptés , il les remplit avec exactitude , il travaille , mais que les motifs qui l'y engagent sont bien différens de ceux des gens du monde ! Il n'y envisage que son devoir , l'intérêt ne guide aucune de ses démarches , son tems lui paroît trop précieux pour l'avilir par de telles prostitutions , quelle noblesse dans le sentiment , mais aussi quelle tranquillité dans l'esprit & dans le cœur !

*L. V. R.*







## SUR LE BONHEUR,

*Par M. l'Abbé Porquet.*

**L**E grand tableau du monde offre un double côté;  
 Quel contraste odieux en ternit la beauté ?  
 Quoi ! tandis qu'élevés au-dessus de nos têtes,  
 Quelques mortels heureux à l'abri des tempêtes,  
 Nagent dans les plaisirs, brillent dans les grandeurs,  
 Le reste des humains dans l'opprobre & les pleurs,  
 Infortuné témoin d'un bonheur qui le blesse,  
 Semble ne respirer que pour souffrir sa cesse  
 Les mépris de la terre & la haine des Dieux !  
 D'un aveugle pouvoir caprice injurieux !  
 Sans doute la nature, en mere tendre & sage,  
 Devoit à ses enfans un plus juste partage.

Ainsi malgré moi-même, un sentiment trompeur  
 Ose accuser le Ciel d'injustice ou d'erreur,  
 Mais quand du préjugé démêlant l'imposture,  
 L'esprit approfondit le sens de la nature,  
 Surpris du nouveau jour dont il est éclairé,  
 Il reconnoît l'orgueil qui l'avoit égaré.

Superbes demi-Dieux, idoles de la Terre,  
 Qui tenez dans vos mains le sceptre & le tonnerre,

O Rois, de votre sort je ne suis point jaloux ;  
 S'il est le plus brillant , il n'est pas le plus doux.  
 Vous qui libres du joug de ces grandeurs pénibles ;  
 Chéris du Ciel qui veille à vos destins paisibles ,  
 Goûtez dans l'innocence & dans l'obscurité  
 Les trésors du repos & de la pauvreté ,  
 Qu'un sort tel que le vôtre à mes yeux a de char-  
 mes !

Vous vivez sans remords, vous mourez sans al-  
 larmes.

Que ce riche traîné dans un char fastueux ,  
 Et fier d'un bien acquis par ses crimes heureux ;  
 Oubliant aujourd'hui sa première bassesse  
 Regarde avec mépris l'indigente sagesse ;  
 L'éclat qui le séduit ne m'a jamais tenté ;  
 Je me ris de son luxe & de sa vanité ,  
 Et loin de ces faux biens dont le charme l'entraîne ;  
 Ce qu'il y cherche en vain, je le trouve sans peine ;  
 De sa prospérité je déteste les soins ;  
 Qui n'a point de desirs est exempt de besoins.

Pour Dâmis, dites-vous, la Parque moins sévère  
 File exprès de beaux jours qu'aucun trouble n'altère ;  
 Le triste Dieu du Nord, entouré de frimâts ,  
 Vient-il par sa présence affliger nos climats ?  
 De plus aimables Dieux une troupe folâtre ,  
 Au jeu, dans les concerts, à la table, au théâtre ;  
 Se chargent tour-à-tour d'amuser son loisir.

D iij

## 80 MERCURE DE FRANCE.

L'hiver fuit. Dans nos champs l'agréable Zéphis  
Déjà conduit l'Amour à la suite de Flore ,

Et Céphale allarmé des pâleurs de l'Aurore ,  
Par de plus tendres soins vient ranimer ses feux ;

Le Printems fait éclore & les fleurs & les jeux.

Sous un Ciel toujours pur, loin du bruit de la Ville,

Le fortuné Damis trouve un riant azile ;

La chaîne de ses jours est celle des plaisirs.

Oùi, ce portrait de loin peut charmer vos désirs,  
Mais hélas ! croyez - vous dans votre erreur ex-  
trême

Qu'il frappe ainsi Damis, qu'il lui semble le même

Mettez-vous à sa place & voyez par ses yeux ;

Sous des voiles charmans que d'objets ennuyeux !

Le bonheur n'est donc point cette folle chimere,  
Cette ombre des vrais biens que poursuit le vul-  
gaire ?

A ses profanes vœux se déroband toujours ,

Il regne avec la paix loin du faste des Cours.

Le séjour de cet Etre objet des vœux du monde ,

Est un lieu défendu par une mer profonde ;

Dirigeons prudemment nos fragiles vaisseaux ;

Malgré l'effort des vents & les périls des eaux ,

Nous pouvons aborder cette Isle désirée ;

La vertu veille au port & nous promet l'entrée.

Vous cherchez le bonheur, soyez donc vertueux ;

La vertu, je le sçais , dans des tems orageux ,

A l'épreuve des maux souvent livre le sage,  
 Mais pour les soutenir ce tranquille courage,  
 Cette noble fierté qui triomphe du sort,  
 Des coups de la fortune & même de la mort;  
 L'héroïsme en un mot, c'est elle qui le donne.

Mes amis m'ont trahi, l'univers m'abandonne;  
 Dans les mains des méchants tous mes biens sont  
 passés,

Mais ma vertu me reste, ô Destin, c'est assés.

Le sage ainsi surmonte une infortune extrême;  
 Il trouve tous les biens sans sortir de lui-même;  
 Plus fort que les malheurs dont il est combattu,  
 Rien n'ébranle son âme où regne la vertu.  
 Tel Zenon \* toujours ferme au fort de ses disgraces,

De Néarque en fureur conjuroit les menaces,  
 Et vainqueur du tyran & de l'adversité,  
 Même dans sa prison trouvoit sa liberté.

\* C'est un autre que celui qui fut Chef de la Secte des Stoïciens. Celui-ci étoit d'Elide, contrée du Peloponèse. Il est célèbre par la fermeté avec laquelle il soutint les tourmens que Néarque lui fit souffrir pour en tirer l'aveu du détail & des complices d'une conspiration formée contre sa personne & dans laquelle ce Philosophe étoit entré.

*A Mad. de \* \* \*, en lui envoyant la pièce précédente qu'elle avoit demandée à l'Auteur dans la première visite qu'il eut l'honneur de lui faire.*

Sans doute, Iris, dans cet ouvrage  
 Votre goût délicat & sage  
 Remarquera plus d'un défaut ;  
 J'eusse mieux réüssi peut-être ,  
 Si du bonheur de vous connoître  
 J'avois pu profiter plutôt.  
 Pour rendre la vertu plus belle  
 Et lui soumettre tous les cœurs ,  
 Je n'aurois eû qu'à peindre celle  
 Dont vous m'offrez les traits vainqueurs,  
 La montrer des graces parée ,  
 Des Ris , des Amours entourée ,  
 Telle enfin qu'elle brille en vous ;  
 Iris , sous des charmes si doux  
 Qui ne l'auroit point adorée ?





## LES BEAUTES DE LA CAMPAGNE

*A Mademoiselle . . . . .*

**D** Epuis peu, chere Iris , arrivé dans ces lieux,  
Lieux dignes de mes vers , séjour chéri des Dieux ,  
Sur un gazon naissant j'exerce ici ma muse ;  
J'emprunte le hautbois du Pasteur qu'Arethuse  
Du trop bouillant Alphée évitant les transports  
Vit sur ses bords fleuris , par de tendres accords ,  
Du siècle pastoral chanter les loix austères ,  
Les amours des bergers , les graces des bergeres.  
Oùi , le charme flatteur de ces champêtres sons  
Fait ceder ma paresse à de tendres chansons.  
De la timide Eglogue imitant le langage ,  
Du coup d'œil enchanteur qu'offre ce paysage  
Ma verve va tracer le fidèle portrait.  
Ne crois pas cependant qu'un séduisant attrait  
Des beautés que produit la nature fertile ,  
Me fasse dédaigner les charmes de la ville ;  
D'un doux transport envain je me sens enflâmer ,  
Loin de toi , chere Iris , je ne puis les aimer ,  
Mais je serois heureux s'il te prenoit envie  
D'y goûter avec moi les douceurs de la vie.  
Séjour cher à mon cœur , agréable vallon ,

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

Pour qui le Dieu des vers eût quitté l'Hélicon,  
Gracieuse retraite, aimable solitude,  
Tu sçais de mes ennuis calmer l'inquiétude.  
Je te vois chaque année avec un doux plaisir,  
Je n'éprouve en ces lieux ni crainte ni desir ;  
Au pied de vos coteaux, dans un terrain fertile,  
Une maison fournit un agréable azile ;  
Dans ses productions l'art ailleurs somptueux,  
S'y joint à la nature & n'a rien de pompeux.  
Rares palais dont l'art fait toute la parure,  
Nos hameaux n'offrent point de superbe structure,  
Mais j'y vis sans remors, exempt de passion,  
Et leur séjour suffit à mon ambition.  
Auprès de la maison, d'une égale surface  
S'élèvent deux jardins en forme de terrasse ;  
Là Flore & le Zéphir font naître mille fleurs ;  
J'admire chaque jour leurs diverses couleurs,  
Et soit que dans nos champs du jour l'avant-cou-  
rière  
Aux chevaux du Soleil vienne ouvrir la barrière,  
Soit que sortant de l'onde en son rapide cours,  
Le blond Phébus commence ou finisse nos jours,  
Sous un ombrage frais qu'arrosent deux fon-  
taines,  
Je brave du Midi les brûlantes haleines ;  
A l'abri du caprice & des rigueurs du tems,  
Regne dans ce séjour un éternel printems ;

Des fougneux vents du Nord la piquante froidure  
 Ne ſçauroit de ces lieux altérer la verdure ;  
 La neige & les frimats ne s'y font point ſentir ;  
 A l'envi deux côteaux , pour nous en garantir ,  
 L'un à l'autre oppoſé , s'élevent dans la nuë.  
 Sur l'un de ces côteaux je promene ma vîe ,  
 Là deſ arbres touffus , des chênes toujours verds ,  
 S'élevent fierement & bravent les hyvers ;  
 Ici quelques cantons plus déſerts , plus ſauvages ,  
 Fourniſſent aux troupeaux d'excellens pâturages ;  
 Une herbe ſaine & fraîche y nourrit nos moutons ;

Là du tendre berger on entend les chanſons ,  
 Avec ſon chalumeau, couché ſur la fougere ,  
 De ſes feux il inſtruit la timide bergere ;  
 Sa Philis d'une main veut cacher ſa rougeur ,  
 Mais les chants du berger font ſoupirer ſon cœur ;  
 Suï cet autre le Dieu qui triompha de l'Inde ,  
 Ce Dieu toujours ami de Cithere & du Pinde ,  
 A l'abri des frimats & des noirs Aquilons ,  
 Enrichit nos hameaux de ſes précieux dons ;  
 Ce côteau cultivé par une main habile ,  
 De ſtérile & champêtre eſt devenu fertile ,  
 Le rocher y produit un fruit délicieux.  
 Une aimable liqueur , un nectar précieux ,  
 Coule ſur nos preſſoirs , & par ſon abondance  
 Du ſoigneux vigneron ſeconde l'eſpérance.



## 86 MERCURE DE FRANCE.

Tous les Dieux à l'envi , les Nayades , Cérés ,  
Embellissent nos prés & dorcent nos guérets ;  
Leurs bienfaits de ces champs forment la bigarure,  
Mais d'un bosquet charmant je te dois la peinture.  
Ce champêtre bosquet est près de nos hameaux ,  
Des saules , des peupliers , retraite des oiseaux ,  
Confusément épars fournissent un ombrage ;  
J'y viens du rossignol éconter le ramage ,  
C'est-là que j'entretiens mon amoureuse ardeur ,  
Je rends ce lieu témoin des secrets de mon cœur ,  
Je l'instruis de mes feux , & confie au silence  
Les peines, les chagrins, les tourmens de l'absence.  
Un ruisseau coule auprès, ses jaillissantes eaux  
Arrosent à mes pieds de tendres arbrisseaux ,  
Et suivant de son lit l'inégale structure ,  
Ses flots font dans leur cours un gracieux mur-  
mure.  
Ton image me suit dans cet endroit charmant ,  
Endroit souvent témoin des peines d'un amant ;  
Qu'il est doux de rêver dans ce lieu solitaire ,  
Mais qu'il seroit plus doux d'y mener sa bergere !  
Au sortir du bosquet , le long de ce ruisseau ,  
Des arbres arrangés en forme de berceau ,  
Prêtans à la nature une pente facile ,  
Contre les feux du jour fournissent un azile.  
Je m'égare souvent dans ces charmans détours ,  
J'y vois de cent beautés un aimable concours ;

Je suis de près l'Aurore, & dans mes promenades ,  
Ici de ce ruisseau les diverses cascades ,

Là des lits de gazon qu'on ne doit qu'au hazard ,  
Ailleurs cent nappes d'eau, moins un effet de l'art  
Que des variétés qu'enfante la nature ,  
Présentent à mes yeux leur bizarre structure.

Je m'avance ; bien-tôt un séjour gracieux  
Disparoît & fait place à de champêtres lieux.

De rochers entassés le rustique assemblage ,  
Quelques flots écumans dans cet endroit sauvage ;  
Frappent d'abord mes sens d'une secrette horreur ;  
Mon Iris, loin de toi quelle est chere à mon cœur !

Quelques arbres touffus prêtent à ce lieu sombre  
Par cent rameaux épars le secours de leur ombre.  
Sous leur branchage épais le Soleil à mes yeux

Vient porter rarement son flambeau radieux ,  
Mais cette obscurité me flatte & m'intéresse ;  
Mon cœur avec plaisir s'y livre à sa tendresse.  
Un ruisseau bouillonnant , par un charme enchan-  
teur

Porte de veine en veine une aimable langueur ;  
Nonchalamment couché sur ses rives fleuries ,  
J'entretiens sans témoins mes douces rêveries ,  
Je m'y plais chaque jour, j'y suis en liberté ,  
Et ne goûte que là de pure volupté.

Je tourne ailleurs mes pas, je descends dans la  
plaine ;

## 88 MERCURE DE FRANCE.

De nouvelles beautés vont exciter ma veine ;  
Je ne suis plus borné par des objets touchants ;  
Un coup d'œil plus frappant va s'offrir dans ces  
champs.

Le ruisseau dans son lit devenu plus tranquille ,  
Vient y finir son cours d'une pente facile ;  
De ses paisibles eaux le limon précieux  
Par cent canaux divers se répand dans ces lieux ;  
La nature par tout prodigue ses largesses ,  
Et le fleuve voisin augmente ses richesses ;  
Pour porter jusqu'aux mers les vins de nos cō-  
teaux

Le Rhône nous fournit le secours de ses eaux ,  
Et ce fleuve étonné ne voit qu'en ce rivage  
Des beautés de la terre un si rare assemblage.  
Cependant ces beautés dont mes sens sont épris ,  
Je les quitte sans peine & vais rejoindre Iris.

*Teissonnier, de Valence, Avocat au Par-  
lement de Dauphiné.*





## E P I T R E

*Sur l'Opinion.*

**P** Armitant de mortels que le souverain Être  
Doïia des facultés de sentir , de connoître ,  
Damon , chacun conçoit & juge à sa façon ,  
Et pense voir tout seul des yeux de la raison.  
De son voile sacré couvrant nos injustices ,  
Nous osons sous ses traits faire adorer nos vices ,  
Et sur son front auguste imprimer la rougeur ,  
L'homme de ses forfaits lui-même est le vengeur ;  
De ses propres clartés son ame est enivrée ;  
Il prétend parcourir d'une marche assurée  
Le sentier ténébreux des noires passions.  
Dans l'horreur d'une nuit féconde en visions ;  
A la sombre lueur d'une foible étincelle ,  
A chaque pas qu'il fait , il hésite , il chancelle ;  
La mort sous mille aspects le trouble & le com-  
fond ;  
Il tombe enseveli dans l'abîme profond.  
Il rappelle trop tard la raison fugitive ;  
L'affreux Nocher l'attend sur l'inférieure rive.  
De nos opinions le solide ou le faux

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Regle de notre vie & les biens & les maux ;  
Le bien c'est la vertu , le malheur est le vice ;  
Leur choix nous fait un sort rigoureux ou propice,  
Mais l'homme toujours sourd à la voix du bonheur ,

Plus fidèle à ses sens, en savoure l'erreur.  
La volupté tranquille au sein de la paresse  
Aux exploits éclatans préfère la mollesse.  
Grossissant ses trésors par de sordides soins,  
L'Avare s'étudie à tromper ses besoins ,  
Ministre malheureux d'un héritier prodigue  
Que le choix incertain des dépenses fatigue.  
L'un gémit éloigné du tumulte des Cours,  
Et cet autre languit d'y consumer ses jours.  
Chacun de son penchant se fait le bien suprême ;  
L'opinion des maux est plus que le mal même.  
Eh ! qu'importe au bonheur , dira cet insensé ,  
Que le vrai dans nos cœurs soit toujours encensé ?  
De vos sages je plains la pénible folie ,  
Qui fait sa volupté de la mélancolie ;  
Que l'on m'appelle fou , vicieux, j'y consens ;  
Mon mal fait mes plaisirs, ma raison suit mes  
sens.

Laissons-le à ses erreurs ; le charme du mensonge  
Est un sommeil léger & passe comme un songe.  
Tel que l'on voit au gré des vents impétueux

Se courber le sommet des chênes-orgueilleux ;  
 Telle de nos esprits la flexible nature  
 Obéit & succombe au gré de l'imposture ;  
 Montre qu'en leur fureur ont vomis les enfers  
 Pour nous faire la guerre & nous donner des  
     fers ,  
 Au-devant de son char le captieux Sophisme  
 Va portant le tison de l'affreux pyrrhonisme ;  
 La licence effrénée invite les mortels  
 A lui dresser par tout de coupables autels.  
 Sous le masque des ris on voit l'effein des vices  
 Verser le noir poison de leurs fausses délices ;  
 Les remords , les ennuis , satellites affreux ,  
 Suivent le char couvert d'un voile ténébreux.  
 Leurs sanguinaires mains de serpens sont armées,  
 Et leur bouche vomit de mortelles fumées.  
 Cette fille du Styx par cent charmes divers  
 Du venin des erreurs infecte l'univers ;  
 Son regard ébloüit ; sa voix enchanteresse  
 En flatant les humains les plonge dans l'ivresse.  
 L'horreur fuit de bien près la douceur du poison ;  
 Dans un juste milieu découvrant la raison,  
 Surpris du nouveau jour , de ses clartés sublimes ;  
 L'homme voit malgré lui la honte de ses crimes ;  
 Il veut se fuir par tout , & se trouvant toujours  
 Les foudres dévorans vont assiéger ses jours.



Toujours riche en vertus , & sobre en ses desirs ,  
Ni l'éclat des trésors , ni l'affreuse indigence,  
N'alterent de son cœur la paisible innocence,  
L'inutile loisir , la folle ambition ,  
Excitent ses mépris & sa compassion ;  
Se connoître lui-même est toute sa science ;  
Et l'austère raison tient sa juste balance.  
Profitant des vertus & des vices d'autrui ,  
Cet univers ne semble être fait que pour lui.  
Idoles de l'erreur , héros dont la victoire  
Grava les noms fameux au temple de Mémoire ,  
Par la seule vertu placés à votre rang ,  
Dépouillez devant lui votre éclat imposant.  
Un Roi , l'amour du peuple & l'honneur de la  
terre ,  
Un Roi, grand dans la paix, s'arme de son tonnerre  
Pour vaincre & pardonner à l'exemple des Dieux.  
Tel est le vrai héros , tel un jour nos neveux  
Apprendront en lisant les fastes de notre âge ,  
Que le plus cher des Rois fut aussi le plus sage.  
Ses dignes Successeurs toujours victorieux  
Apprendront par son regne à faire des heureux,  
Les maîtres d'ici-bas que l'univers encense  
A l'égal de ses Dieux dont ils ont la puissance ,  
Deviennent nos égaux dès lors qu'ils ne sont plus ;  
Leur nom , s'il regne encor , regne par les vertus.



## 94 MERCURE DE FRANCE.

Leur exemple est pour tous un commun héritage,  
Plus solide cent fois que ceux dont le partage  
Allume le flambeau de nos dissensions.  
C'est ainsi que le sage en ses opinions  
Se fait des vérités une longue habitude,  
Et la félicité couronne son étude.  
L'illusion finit ; on a vécu long-tems,  
Et l'on donne aux regrets le dernier des instans.

V. D. F.

*Nantes le 17 Avril 1747.*



### F A B L E.

**E**ole & le Soleil eurent un differend ;  
Chacun d'eux prétendoit avoir le premier rang.  
Lorsque le Dieu des vents tout bouffi de colere  
Adresse ce discours au Dieu qui nous éclaire.  
» Quelles divinités aussi minces que toi  
» Oseroient bien , dit-il , se comparer à moi ?  
» On respire mon air aux quatre coins du monde ;  
» Mon empire s'étend sur la terre & sur l'onde ,  
» Mais ce n'est encor rien , mon souffle corrompt  
tout ;  
» Il n'est rien ici bas dont je ne vienne à bout. »

♣ Je dispose des vents , j'excite les orages ,  
 » Et la mer où je regne est célèbre en naufrages.  
 ♣ Veux-tu sçavoir encor , petit Dieu , qui de nous  
 » Sçait porter aux mortels les plus funestes coups ?  
 » Ces vaisseaux que tu vois faire gémit Neptune  
 » Ne te semblent-ils pas conduits par la fortune ?  
 » Les vois-tu par mon souffle élevés dans les airs ,  
 » Et périr en tombant dans les flots entr'ouverts ?  
 » Je vois dans les jardins de Pomone & de Flore  
 » Des fruits que ta chaleur prend soin de faire  
 »       éclorre ;  
 » Ces fruits , si je voulois , dans l'instant desséchés  
 » Languiroient tristement sur la terre couchés.  
 » Peut-être ces discours passent-ils pour frivoles  
 » Comme je ne veux point te payer en paroles ,  
 » Pour rendre tes esprits contents & satisfaits ,  
 » Je veux pour te confondre , en venir aux effets  
 » Vois-tu ce cavalier au milieu de la plaine ?  
 » Eh bien ! veux-tu gager que sans beaucoup de  
 »       peine ,  
 » Je vais du premier bond arracher son manteau ?  
 » Si tu veux , nous verrons qui le vaincra plutôt.  
 Le Soleil le veut bien , & rit de sa folie.  
 Eole sur le champ des antres d'Eolie  
 Donne ordre de sortir au plus fier des enfans  
 Que le Nord redoutable ait porté dans ses flancs.  
 Il voit mon cavalier & fond avec furie ,

Mais plus l'homme tient bon , plus sa rage est  
aigrie ;

Il gronde , il se déchaîne , il se tourmente en vain ;  
Bref , tous ses grands efforts se réduisent à rien.

Phébus de ses regards dissipe le nuage ,

Il échauffe tant l'air que l'homme est tout en  
nage ;

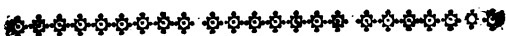
Son manteau l'embarasse ; il l'ôte au même  
instant ,

Il n'y fut toutefois contraint que doucement.

Voici ce que pourroit renfermer ma sentence ;

On a tout par douceur , & rien par violence.

ALLEGRAIN, de Montfort Lamauri.



VERS à Mlle \*\*\*.

Pour vous fléchir, trop aimable Thémire ;

Il me faudroit les sons intéressans

Du divin Maître de la lyre ,

Dont les accords attendrissans

Peuvent toucher par un charme suprême

Les rochers même ;

Mais non . . . votre rigueur

Est invincible ;

Ne sçais-je pas que votre cœur

Est mille fois plus insensible ?

J. J. S . . . Etudiant en Médecine.

Les

Les mots des Enigmes & du Logogryphe du Mercure de Mai sont *mouchoir*, *papier*, *la lettre T*, *panier* & *Logogriphe*, dans lequel on trouve *Gogo*, *or*, *Po*, *Loire*, *Golo*, *riviere de Corse*, *Lope*, *Cap d'Afrique*, *oie*, *orge*, *Orgie*, *pore*, *poil*, *gloire*, *iré*, *horloge*, *gril*, *Poge*, *gog*, dans l'écriture, *Lohr*, en Thuringe, *Log*, mesure des anciens, *Pile*, ville d'Elide, *ogre*, *loge*, *poire*, *péril*, *Logre*, terme de Coutume, *Lo* (S.) *Roi*, *Loo*, *gor*, *Loi*, *Lop*, Desert de Tartarie & *Lire*.



### E N I G M E.

**J**E vais partout ; l'on ne m'a jamais vu ;  
Lecteur , admire ma nature.

Bien que je sois un simple individu ,  
L'on me dit quelquefois double ; c'est une injure .  
On me possède encor lorsque l'on m'a perdu ;  
Je suis grand & petit , foible , fort , plat , aigu ,  
( Je ne dis en cela rien que de vrai , j'en jure )

Obscur & clair , fin , grossier ,  
Mauvais & bon , pesant , léger ,  
Bas , sublime , profond , superficiel , rare ;  
Cependant bien commun , du genre masculin ;  
*I. Vol.* E

# 98 MERCURE DE FRANCE.

En vérité l'on peut m'appeller féminin.

Devine moi, Lecteur ; sans bouger je m'égarer.

*J. J. S. Etudiant en Médecine.*

## A U T R E.

**J'** Ai vu , Lecteur , & je le vois encore

Certain endroit semé de fleurs .

Dé toute espece & de toutes couleurs ,

Qu'une main sage a fait éclore ;

L'arrangement & la variété

En forment toute la beauté.

Des curieux d'une ardeur sans seconde

Les font venir des quatre coins du monde.

L'été , l'hyver , l'automne , le printems ,

Sont la même chose pour elles ;

Toujours également nouvelles ,

Elles ne craignent rien des tems ,

Et les belles sont toujours belles.

Quel est donc cet endroit charmant

Où je trouvai tant d'agrément ?

Ce n'étoit jardin ni parterre ;

Cela t'étonne , mais qu'y faire ?

Si tu me vois , tu me tiens sûrement.

*D. G. à Châlons-sur-Marne.*

## ENIGME-LOGOGRAPHIQUE.

Tous les jours on m'appelle Saint ,  
Dieu , minéral , livre , Planette ;  
Partout on me lit , on m'achette ,  
On me confidere , on me peint.  
Ces Vers sont pour toi de l'Arabe ,  
Tout gît pourtant dans un seul mot ,  
Sans changer la moindre syllabe ,  
Si tu me lis . . . . mais j'en dis trop.

*Par le même.*

## A U T R E.

Quel est celui que le tombeau  
Renvoya jadis sur la terre ,  
Et que les enfans de la terre  
Vouloient renvoyer au tombeau ?

*Par le même.*





## E P I T R E

*A Mademoiselle de la Florenciere l'aînée ,  
 en réponse à ses Vers insérés dans le Mer-  
 cure de Mai dernier , par M. des Forges  
 Maillard , Associé de l'Académie des Bel-  
 les-Lettres de la Rochelle,*

**L'**Aurore en nos jardins, Florenciere obligeante  
 Ne fait point éclore de fleur ,  
 Dont la délicieuse odeur  
 Ne cede au doux parfum dont ta Muse m'enchanté  
 Mais j'éprouve sur tout un vrai contentement ,  
 Quand ta main féconde & légère  
 Joint dans ses jolis vers Maillard & Soriniere ,  
 Qu'une amitié solide unit étroitement.  
 Soriniere devoit précéder poliment ,  
 Mais la rime m'engage à ce dérangement.

Peut-être , agréable Uranie ,  
 Ne t'a-t'on pas conté qu'un essain de jaloux  
 M'imputoit follement une maligne envie  
 Des éloges qu'on donne à son noble génie ,  
 Et vouloit semer entre nous  
 Le poison de la zizanie ?  
 Qu'a produit cependant leur habile industrie ?

Par un succès contraire encor mieux affermis ,  
 D'amis que nous étions , nous sommes très-amis ,  
 Et nous rions en paix de leur triste furie.  
 En effet Soriniere est un homme excellent ,  
 Bel esprit, plein d'honneur , ami tendre & prudent ,  
 Que j'aimerai toute ma vie.

Ainsi puisse l'Amour , ce petit Dieu vainqueur ,  
 Tromper , s'il entre dans ton cœur ,  
 Des pâles envieux la subtile malice !  
 Mais veux-tu que du mien je te trace un esquisse ?  
 Tu vas, sans m'avoir vû, me connoître aujourd'hui.  
 Aussi simple que la Fontaine ,  
 Et moins ingénieux que lui ,

Je suis en liberté le penchant qui me mene,  
 Et ne sçais qu'applaudir au mérite d'autrui.

Peu souffrant toutefois, quand un brutal me gêne,  
 Qu'un faquin revêtu dont l'ame est toujours vaine,  
 Me méprise , trop fier de son brillant étui ,  
 Ou qu'un noir détracteur par ses discours m'a nui,  
 Ma bile en ce moment s'allume avec ma veine ;  
 Je petillè d'écrire , & je sens qu'Apollon --  
 M'a pour les cas pressans , armé d'un éguillon.

Mais avant d'achever cette Epitre & l'hommage ,  
 Florencière , que je te dois ,

Je vais te régaler d'un galant badinage ,

E iiij



Que cherchant à fixer mes erreurs & mon choix ,  
Je fis à la fleur de mon âge.

J'en voulois à quelqu'un de qui l'œil dangereux  
Troubloit de mes desseins le concert amoureux.  
Sans ses rapports cruels ma Chloé jeune & sage ,  
Sensible à ma constance eût couronné mes feux.

Je fis donc ces couplets, que dans leur doux ramage  
Tâcherent d'imiter les oiseaux du bocage ;

Ils, sont sur cet air si touchant ,  
*Les bergers de notre Village , &c. \**  
Daigne les embellir des graces de ton chant.

*Berger, qui ne sçus jamais plaire ,  
Pourquoi troubles-tu nos plaisirs ?  
Le Temps fuit sur l'aile légère  
Des Zéphirs ,  
Et nous invite à satisfaire  
Nos desirs.*

*Un jaloux qui veut tout connoître  
Est toujours occupé d'autrui ;  
Du bonheur qu'il voit il sent naître  
Son ennui ;  
Et croit en vain que tout doit être  
Fait pour lui.*

\* Sur l'Air , les Bergers de notre Village valent  
bien tous ceux de la Cour , &c.

Ainsi dans ma douleur extrême ,  
 Je me vengeai de lui par ce trait décoché ;  
 Nimphe charmante, adieu, je t'estime & je t'aime ;  
 Pardon , mais le mot est lâché.

*Bretagne , au Criesic , ce 24 Juin 1747.*



## NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , &c.

**P**NEUMATICO-PATHOLOGIA, seu tractatus de flatulentis corporis humani affectibus. Auctore Francisco de Paula Combalusier , &c. Parisiis , in-12. 1747, apud Joannem deBure.

Cet ouvrage a obtenu les suffrages de tous ceux qui sont en état d'en juger , & nous annonce un grand Médecin. Il est dédié à M. l'Abbé de Bernis Chanoine & Comte de Brioude , de l'Académie , dont les talens , les mœurs douces & aimables , & la politesse ont réuni les suffrages de tous les justes appréciateurs du vrai mérite.

RECHERCHES sur la Langue Latine,  
 principalement par rapport au verbe & à  
 E iiii.

la maniere de bien traduire. *Paris* 1747 ,  
2 vol. in-12 , chés *Valeyre & Nic. J. le  
Clerc.*

Le titre de ce livre annonce assés son objet & l'utilité dont il peut être. L'Auteur employe une des parties de son livre à montrer qu'il n'y a point d'expressions tout-à-fait synonymes entr'elles dans la Langue latine , c'est ce que M. l'Abbé Girard a établi il y a plusieurs années pour la Langue Françoisse dans un ouvrage généralement estimé , & ce système doit être admis également pour le Latin , pourvû que ce soit avec quelques modifications. Car pour qu'il soit vrai que les mots qui semblent les plus synonymes ont une signification differente , & qu'en quelques cas on parleroit improprement en mettant l'un pour l'autre , peut-être seroit-ce pousser trop loin cette opinion , que d'en conclure qu'il n'y ait aucune occasion où il soit indifferent de mettre l'un ou l'autre. Or cela étant , & même le nombre de ces derniers cas étant le plus grand , il y a des synonymes , si l'on entend par cette expression , non des mots qui signifient exactement la même chose , mais des mots qui en beaucoup de cas peuvent être employés indifferemment , on conviendra aisément que cela doit être , si l'on con-

fidère que les idées des hommes se variant à l'infini ; & le nombre des mots étant limité , & même la plûpart de ces mots n'exprimant dans leur origine que des actions ou des choses matérielles , & ayant acquis depuis une signification détournée & métaphorique pour exprimer les sentimens & les pensées , on ne s'exprime souvent que par des à peu près , que par conséquent il y a bien des cas où plusieurs mots sont synonymes, quoiqu'ils aient quelque différence entr'eux , parce que ne faisant qu'approcher de l'idée ils peuvent quoique differens en approcher à un égal degré.

L'Auteur de cet ouvrage a su les traductions des opinions rigoureuses qui trouveront plus d'un contradicteur ; il voudroit qu'un traducteur s'astreignit à rendre exactement tous les tours, toutes les métaphores de son original ; c'est un préjugé, selon lui , de croire que le genie de notre Langue s'y refuse , & il n'attribuë cette opinion qu'à l'incapacité & à la paresse des traducteurs ; on avoit crû jusqu'à présent que traduire un Auteur mot à mot , ainsi que le veut l'Auteur , & c'est la même chose , on avoit crû , dis-je , que c'étoit la façon la plus sûre de le défigurer. Certainement quand l'Auteur a avancé ces

étrange paradoxe , il n'a pas fait assez d'attention & à la diversité du génie des Langues, & aux causes qui forment les différens caractères de ce génie.

Beaucoup de tours, beaucoup de façons par les métaphoriques, n'ont par eux-mêmes aucune analogie, du moins connue; semblables aux façons de parler proverbiales dont quelques-uns peut-être ont été tirés, ils ont d'abord passé en usage à la faveur de la relation qui les avoit fait naître, & depuis, leur origine étant oubliée, la tradition qui fait l'autorité dans les Langues les a conservés; le génie des Langues ne dépend pas de cette cause seule, car les mœurs d'une nation, les matières qui ont été traitées les premières, le tour d'esprit des premiers hommes qui ont écrit dans une Langue, y influent aussi beaucoup, or toutes ces choses étant différentes chés toutes les nations, il est clair qu'en beaucoup d'occasions le traducteur qui voudra rendre tour pour tour, & métaphore pour métaphore, courra risque de faire de grandes bévûes; car en traduisant telle métaphore qui étoit excellente chés les Romains, soit parce qu'elle étoit consacrée, soit parce qu'elle avoit rapport ou à un usage connu ou à un proverbe, cette même métaphore paroîtra inintelli-

gible ou ridicule à une autre nation. On peut dire aux traducteurs *l'esprit vivifie, la lettre tue*. L'Auteur en fournit lui-même une preuve en traduisant ce vers d'Horace. *Cur ego, si nequeo, ignoroque, Poëta salutor?* Pourquoi, traduit-il, si je ne suis pas capable d'une contention d'esprit suffisante, pourquoi veux-je être salué ainsi qu'un bon Poëte? Ce *salutor* qui est élégant dans Horace ne fait-il pas ici un fort mauvais effet quand on le rend en François par *pourquoi veux-je être salué*; si l'on eût traduit, *pourquoi prends-je le nom de Poëte*? on eût vraisemblablement rendu mieux & plus exactement la pensée d'Horace, je dis exactement, car la vraie fidélité d'une traduction consiste à conserver autant qu'il est possible les graces & l'élégance de l'original. Ne seroit ce pas s'exprimer plus raisonnablement que d'imposer à un traducteur la loi de suivre pas à pas son original, d'être simple lorsqu'il l'est, métaphorique lorsqu'il se sert de cette figure, de s'élever, de s'abaisser à mesure qu'il s'abaisse ou s'élève? Mais de chercher dans la Langue des tours qui puissent rendre son idée, sans s'attacher à rendre mot à mot un tour ou une métaphore, qui dans une autre Langue ne peut plus quelquefois être entendu, en un mot un traducteur doit se

E vj

dire à lui-même , si l'Auteur que je traduis avoit écrit dans ma Langue , comment auroit-il rendu son idée ? C'est sans doute ce que pensoit Cicéron dont le suffrage n'est pas aussi favorable au nouveau système que l'Auteur se l'imagine. Cicéron dit dans le passage cité qu'il a traduit en Orateur \* plutôt qu'en traducteur , *non ut interpretes , sed ut orator* , deux discours d'Æschine & de Demosthène , qu'il a conservé les pensées & les formes sous lesquelles elles sont présentées , formes qui sont pour ainsi dire leur figure , mais qu'il s'est bien gardé de les rendre mot à mot , qu'il s'est contenté de faire passer dans sa traduction la force & l'esprit de l'original , plus occupé de rendre aux lecteurs le même poids de choses , que le même nombre de mots ; il nous semble que tout homme qui voudra préférer sans prévention les paroles de Cicéron , trouvera qu'il n'est

\* *Converti enim ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes inter se contrarias Æschinis Demosthenisque , nec converti ut interpretes , sed ut orator , sententiis iisdem , & earum formis tanquam figuris verbis ad nostram consuetudinem aptis , in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere , sed genus omnium verborum vimque servavi ; non enim ea me annumerare lectori putavi oportere , sed tanquam appendere. Cic. de opt. gen. Oratorum. n. 14.*

point si favorable au sentiment que nous combattons.

Au reste quoiqu'en cette partie nous ayons pris la liberté de combattre l'opinion de l'Auteur, nous n'en sommes pas moins disposés à rendre justice à ses lumières, à la clarté de sa méthode & à ses connoissances étendues. Ce livre peut être utile aux jeunes gens ; il paroît que l'utilité publique a été l'objet principal de l'Auteur, & il doit être content du succès de ses soins. Sa rigidité même sur les loix de la traduction n'annonce qu'un plus grand desir de la perfection, & plus d'attention & de soin pour y conduire ses disciples.

**D I C T I O N N A I R E** Géographique portatif, traduit de l'Anglois de Laurent Echard, par M. Vosgieu Chanoine de Vaucouleurs. *Paris 1747, in-8°. chés Didot.*

Le nom de l'Auteur Anglois déjà connu avantageusement en France par son Histoire Romaine forme un préjugé bien favorable pour ce nouvel ouvrage qui a été traduit sur la treizième édition faite à Londres. La commodité de sa forme a sans doute contribué à en faire enlever un si grand nombre d'exemplaires ; il est intitulé en Anglois, *l'Interprète des nouvelles*



## no MERCURE DE FRANCE.

*des liseurs de Gazettes*, & on y trouve tout ce qu'il est possible de désirer dans un livre qui est portatif, & tout ce qui est nécessaire pour entendre les livres, soit Histoires, soit Voyages que l'on a sous les yeux. Quelque petit que soit l'espace, on a trouvé moyen d'y rassembler les noms François & Latins de tous les lieux, & même de quelques-uns oubliés par la Martiniere, les qualités de la ville dont on rapporte le nom, c'est à dire si elle est belle, grande, forte, riche, &c. en quel Pays, Royaume ou Province, auprès de quelle riviere ou montagne elle est située, si elle est Capitale, Episcopale, Duché ou Comté, de quel Prince elle est sujette, si elle est fameuse par quelque Concile, traité ou bataille, quel art & quels ouvrages la distinguent, quels grands hommes elle a produits, enfin sa position aux quatre points du monde, sa latitude, sa longitude, &c. Le traducteur a fait des changemens considérables, tant pour ajouter que pour corriger quelques erreurs. On conçoit aisément que la plus grande partie de ces changemens regardent la France. Il s'est servi des meilleurs guides pour rectifier les fautes de son original, & il nous présente cet ouvrage dans un état de perfection, où il n'est point en Angleterre,

malgré son grand succès ; on peut le regarder comme un extrait fait avec soin de tout ce que nous avons de meilleur sur la Géographie, tant en livres qu'en cartes. Tout le monde n'est pas à portée d'acheter le Dictionnaire de la Martinière, & d'ailleurs ce grand nombre de volumes est difficile à déplacer ; ce nouveau Dictionnaire plus commode par sa forme, puisque ce n'est qu'un *in-8°*. de forme ordinaire, peut se porter par tout. Dans le nombre des articles que nous avons parcouru, nous n'en avons trouvé aucun où l'Auteur ne donnât toutes les connoissances topographiques que l'on peut desirer sur les lieux dont il parle.

Les Entretiens sur les Comètes dont nous annonçâmes le titre le mois passé, ne sont point la production d'un Physicien attaché au système moderne. Personne n'ignore que presque tous les Astronomes croient aujourd'hui que les Comètes sont des Planètes tournantes autour d'un autre Soleil que le nôtre, lesquelles décrivent autour de cet Astre une éllipse immense dont une portion passe dans notre monde & approche de notre Soleil. Ce système que M. de M. exposa dans sa lettre sur la Comète de 1743, trouve ici un contra-

dicteur qui l'attaque avec toutes les forces d'une imagination vive. Les interlocuteurs introduits sur la scène sont une femme & un homme qui l'instruit, & lui expose le système des tourbillons. L'Auteur a eu soin de répandre sur ces matières sérieuses un enjouement qui lui est propre ; selon lui les Comètes sont formées de parties du troisième élément de Descartes, qui s'accrochent & s'assemblent par hazard. En un mot, dit-il, les Comètes sont à peu près dans le tourbillon du Soleil ce que les nuages sont dans le tourbillon de la Terre. Nous ne le suivrons pas dans tous les raisonnemens qu'il déduit sur cette matière avec le badinage qui caractérise son style, c'est surtout dans la description des accidens que peuvent causer les Comètes que son enjouement & sa légèreté brillent davantage ; c'est dans le livre même qu'il faut voir comment, si la Comète rencontre la Terre ou la Lune, il y auroit un beau combat. *La Lune seroit vraisemblablement victorieuse, & lui feroit laisser sur le champ de bataille une bonne partie de sa chevelure... Nous verrions la Comète s'en retourner, je crois, bien honteuse d'avoir ainsi perdu à la bataille ou sa barbe ou sa queue... Il pourroit arriver aussi que la Comète remportât l'avantage.... Alors nous verrions la*

*pauvre Lune voler en éclats, comme une bombe qui crève en l'air. Il y a beaucoup d'endroits écrits avec cette élégance, & même qui sont fort supérieurs à celui-ci; leur longueur nous a empêchés de leur donner la préférence.*

L'Auteur ne croit pas tout-à-fait comme l'Abbé de Molières, que les montagnes de la Terre sont autant de Comètes qui s'y sont attachées, mais il est très-persuadé *que les montagnes les plus hautes ont été des Comètes, & que les autres leur doivent leur origine.*

Quoique cette opinion ne soit pas adoptée par tous les habiles Astronomes, nous nous garderons bien de disputer sérieusement avec l'Auteur. L'univers est livré aux systèmes des hommes, tout le monde est maître de dire son avis, & la vraie construction du monde est une énigme si impénétrable, que ceux qui paroissent le mieux raisonner ont un bien foible avantage sur ceux dont ils détruisent les opinions.

Sans adopter les sentimens de l'Auteur, nous avons lû son livre avec plaisir; il a voulu égayer la matière & divertir ses lecteurs, tous ceux qui liront son livre dans l'esprit convenable trouveront qu'il y a parfaitement réussi.

LE PETIT DICTIONNAIRE DU TEMS,  
pour l'intelligence des nouvelles de la

## 114 MERCURE DE FRANCE.

guerre ; &c. vol. in-12. seconde édition ,  
dédiée à S. A. S. M. le Prince de Condé,  
Par M. l'Amiral. *A Paris* , chés Ph. N.  
*Lottin* & J. H. *Butard* , Imprimeurs Librair-  
es rue S. Jacques proche S. Yves a la Vérité.

La premiere édition de ce livre renfer-  
moit la description des contrées , villes  
& places fortes qui sont depuis quelques  
années le théâtre de la guerre , avec un  
recueil des principaux termes de la forti-  
fication , de la guerre , de la Marine & de  
la Géographie. Cette édition a été épuisée  
en fort peu de tems.

L'Auteur vient d'en donner une nou-  
velle qui est beaucoup plus ample. Le  
recueil des termes de la fortification de la  
Marine , &c. est augmenté, de plus d'un  
siers , & il est accompagné de deux plan-  
ches en taille douce , dont l'une représente  
une place munie des differens ouvrages  
qu'on employe à la fortification des villes,  
& l'autre un vaisseau avec ses mats , voiles,  
manœuvres , pavillons , &c.

Dans deux petits articles qui sont à la  
suite de ce recueil l'Auteur traite des  
dignités militaires & de celles de la Ma-  
rine. Il y indique les principales fonctions  
de ceux qui y sont élevés.

Le Dictionnaire topographique qui est  
l'objet principal du livre est aussi considé-

tablement augmenté. On y a inferé toutes les Provinces & les Villes qui sont exposées aux guerres que les François peuvent avoir avec leurs voisins, & tous les lieux qui viennent d'être illustrés par quelques actions de la guerre présente, comme Fontenoy, Raucoux, Culloden, Molwitz, &c.

Mais ce qui rend cette édition beaucoup plus intéressante que la première, c'est qu'on trouve à l'article particulier de chaque ville un abrégé chronologique des différentes révolutions qui y sont arrivées depuis plus d'un siècle, les sièges qu'elle a soutenus, les blocus & bombardemens qu'elle a soufferts, & les actions qui se sont données sous ses murailles.

« Ce livre est comme le Théâtre des  
« Guerres de la France. Il renferme d'ail-  
« leurs les expéditions des guerres de Louis  
« XIV, celles de la guerre de 1733 en  
« Italie & en Allemagne, celles de la  
« guerre présente dans les Isles Britanni-  
« ques, dans les Pays-Bas, dans la Savoye,  
« dans le Piémont, dans la Lombardie &  
« dans les différentes parties de l'Allema-  
« gne; c'est-à-dire qu'il renferme ce qu'il  
« y a de plus intéressant dans notre His-  
« toire, & l'on pourroit presque l'intitu-  
« ler: *Le Théâtre Historiographique des*

*» Guerres de Louis le Grand & de Louis le  
» Bien-aimé.*

*P R I X* proposés par l'Académie Royale  
d'Angers pour l'année 1748.

L'Académie Royale d'Angers propose pour prix de Physique ce sujet, *Les métaux & les animaux ne deviennent-ils électriques que par communication ? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens dont on se sert pour rendre les autres corps électriques ?* Et pour prix d'éloquence ou de poésie, *Le progrès des beaux arts sous le Regne de Louis XV.* On laisse la liberté de traiter ce dernier sujet en prose ou en vers. Les deux prix sont deux médailles d'or de la valeur de 200 liv. chacune, données par Messieurs les Académiciens. L'Académie proclamera les deux pièces qui auront remporté le prix le Mardi 11 Juin 1748.

Toutes personnes pourront aspirer aux prix, on n'excepte que les membres de l'Académie. Les dissertations de Physique pourront être en François ou en Latin, les pièces d'éloquence ou de vers seront en François & n'excéderont pas une demie heure de lecture ou environ; on ne recevra aucune dissertation ni aucune pièce après le dernier jour de Mars. Les Auteurs mettront à leurs ouvrages une sentence ou devise & y joindront un billet séparé & cacheté, où seront avec cette même devise leur nom, leur qualité, & leur adresse. On n'ouvrira que le billet de ceux dont l'Académie couronnera les ouvrages.

Les paquets seront affranchis de port & adressés à M. Menon Docteur en Théologie, Secrétaire perpétuel de l'Académie, au Collège de Buëil à Angers.

**Le Sr de Bresson** donne avis au public qu'il fait & vend differens ouvrages en caracteres & lettres imitant ceux d'impression, en desseins, lettres financieres & à traits de plume, chiffres, notes de plein chant, vignettes en bordure pour le papier à lettres, figures d'animaux, écussons, accompagnemens & supports d'atmoirie, vignettes en rosettes, en culs-de-lampe & autres pour l'ornement des livres d'Eglise, bouquets courans & détachés, noms en chiffres & autrement, le tout découpé à jour sur plaques de cuivre.

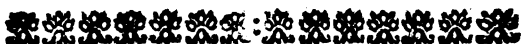
Ces ouvrages sont entre autres utiles pour des livres d'Eglise, aux Marchands, dans les Bureaux pour faire des étiquettes, des titres de registres & autres, & pour écrire mieux qu'avec la plume.

Ces mêmes ouvrages sont curieux & amusans, puisqu'avec plusieurs vignettes on dessine & exécute facilement differens ornemens en plusieurs couleurs, ce qui se fait après avoir posé la plaque sur le papier, en passant dessus une brosse humectée de noir ou de couleur.

*Le Sr de Bresson qui demeure à Paris rue des vieilles Etuves S. Martin près la rue Beaubourg chez le sieur Lemort, Marchand Tabletier au petit More, donnera aux personnes qui lui écriront tous les éclaircissemens convenables, en y joignant des impressions de ses ouvrages.*

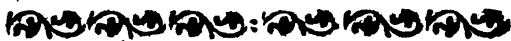
**Le sieur Muller**, Graveur d'armoiries sur pierres fines, & qui a eu l'honneur de faire un Cachet au Roi, dans le tems que Sa Majesté étoit à Strasbourg, est venu s'établir à Paris, par le conseil & suivant les desirs de plusieurs personnes de distinction qui aiment & protègent les Arts. Il loge rue des Cordeliers, près la Comédie Française, à l'Hôtel de Médoc.





## RECIT DE BASSE.

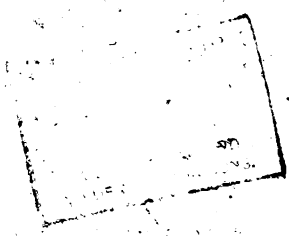
**P** Rêt à descendre au séjour ténébreux,  
 Je veux sur un tonneau terminer ma carrière,  
 Et braver seul dans ce réduit affreux  
 Du Dieu des morts la fureur meurtrière.  
 Le verre en main, je vais affronter du Destin  
 La rigueur aveugle & barbare,  
 Et porter, s'il se peut, jusqu'au fond du Ténare  
 Le charme de l'ivresse & les vapeurs du vin.

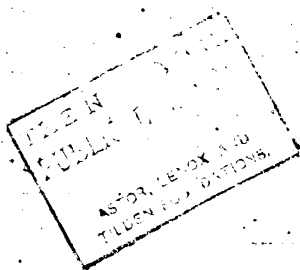


## SPECTACLES.

**L'**Académie Royale de Musique a interrompu le Concert Spirituel des Tuileries pendant l'été.

Elle continue sur son Théâtre du Palais-Royal les représentations très-applaudies du ballet de l'*Europe Galante* dont elle a retranché l'acte Espagnol le vendredi 2 Juin. Mlle Romainville a quelquefois doublé Mlle Chevalier dans l'entrée Turque & a mérité les suffrages du public.





*M*  
*M*  
*pac*  
*M*  
din  
E  
faire  
réuss  
vrag  
L  
cred  
de V  
été a  
cond  
La  
famed  
Italian  
plaidé  
Juges.  
Ell  
premier  
prés, P  
blic a  
pisonn  
Le l

L'aimable & jeune Doris enchante toujours les spectateurs par la vérité , le feu & la grace de son action. -

Le menuet & la forlane dansés par M. Dupré font toujours le même plaisir ; M. Levoir & Mlle Lionois se signalent par leur légèreté.

Mlle Camargo , Mlle Dallemand & Mlle le Breton , se distinguent à leur ordinaire.

Enfin tous les Acteurs remplissent parfaitement leurs rôles & contribuent à la réussite très-méritée de ce charmant ouvrage.

La Comédie Française a donné le mercredi 17 Mai la première représentation de *Vanda Reine de Pologne* , Tragédie qui a été applaudie. On en parlera dans le second volume du mois de Juin.

La Comédie Italienne a représenté le samedi 20 Mai l'*Avocat sans étude* , pièce Italienne en un acte. Ce pauvre Avocat n'a plaidé qu'une fois & n'a pas séduit ses Juges.

Elle a donné le vendredi 26 Mai la première représentation de *La prison désirée* , pièce Italienne en trois actes. Le public a eu bien de l'indifférence pour les prisonniers , & ne les a pas trop visités.

Le lundi 29 Mai il a paru pour la pre-

miere fois sur le même Théâtre trois petites pièces , d'un acte chacune , précédées d'un Prologue très-nouveau , très-ingénieux & très-amusant dont Terpsicore a fait la plus grande dépense ; il est exécuté par l'excellent Arlequin & par l'aimable Camille ; Scapin y paroît dans le débur.

La danse annonce & exprime le caractère des trois petites pièces ; toutes les graces d'Arlequin & de la gentille danseuse sont répandues dans un détail varié & pittoresque.

L'affiche de la seconde représentation a donné des titres aux trois petites pièces , *Le double déguisement , Zeloide & Arlequin au ferrail.*

L'idée du Prologue qui appartient à l'Auteur des pièces , est neuve , ingénieuse & fort bien exécutée. Scapin commence par plaisanter Arlequin sur le dessein qu'il a de composer un Prologue avec Camille. *Je suis sûr* , lui répond Arlequin , *qu'on n'en critiquera pas une seule parole. .... Non , une seule parole. .... Parce qu'il n'y en aura point. ....* L'orquestre jouë differens airs dansés avec expression par l'aimable Camille , ensuite Arlequin s'adressant à l'assemblée dit , *Messieurs , voilà mon Prologue fait. Ces trois airs differens sont précisément le tableau du spectacle que nous allons vous donner ;*

*donner ; d'abord une petite Comédie.....  
Comique.... mais d'un Comique.... là.....  
retenu.... mesuré.... ensuite une petite Tra-  
gédie où l'Auteur a tâché de mêler l'atten-  
drissant.... Ô le terrible.... Il faudra que  
nos Acteurs mettent les poings sur les hanches,  
qu'ils jettent les bras.... qu'ils s'écrient.....  
ah ! mon pere..... ah ! mon fils..... enfin la  
troisième pièce sera dans le goût de l'ancien  
Théâtre Italien.... vous y verrez de l'Arle-  
quin.... du Scapin.*

L'Auteur remplit ses promesses avec exactitude & avec esprit.

L'intrigue du double déguisement est bien imaginée & bien rendue.

Dans la première scène Rosalie déguisée en cavalier explique ainsi à Eraste presque tout le sujet de la pièce. *Oui , mon cher Eraste , Damis au mépris de la foi qu'il m'a donnée se prépare à en épouser une autre ; vous connoissez ma mere , vous sçavez que toute sa tendresse étoit pour ma sœur ; on m'avoit mise au Couvent , on ne venoit m'y voir que pour me presser de m'y renfermer... pour toujours.... J'avois une amie à qui je confiois mes peines.... Elle crut me servir... Damis étoit son parent , elle lui parla de moi..... Il a l'esprit flatteur , insinuant , & d'ailleurs étoit-il difficile de séduire un cœur simple ?... Enfin devois-je penser que Damis*

*I. Vol.*

*F*

*qui paroïssoit si touché de ma situation , seroit un jour assés barbare pour la rendre encore plus cruelle ?*

On voit bien qu'on n'a pas exprimé tous les traits que presente le portrait intéressant du malheur de Rosalie. Elle est entenduë par Nerine domestique de Damis , qui dit : *La plaisante aventure ! Il y a dans cette maison une fille déguisée en garçon & un garçon déguisé en fille.*

La fille déguisée en garçon est Rosalie abandonnée par le volage Damis , tuteur amoureux d'Angelique sa pupille retirée depuis peu du Convent. Le garçon déguisé en fille est Pamphile , qui introduit par Nerine femme de chambre d'Angelique ; cherche l'occasion de se déclarer à cette jeune personne. Le rôle d'Angelique est rempli par la charmante Coraline avec des tons, des regards & des gestes qui tous sont des graces.

Il y a une scène où Erasme voulant ramener Damis à Rosalie, lui reproche sa légèreté avec un feu & une vehemence dignes de la probité la plus rigide ; les sentimens qui y sont détaillés par Erasme méritent l'approbation des cœurs justes & vertueux.

Le dénouement remet le calme dans toutes les ames. Pamphile se découvre

& obtient Angelique du même ruteur qui vouloit la contraindre de l'épouser. L'infidèle Danis se repent & rend justice aux charmes & à la constance de Rosalie, & la pièce finit par ce double mariage. On connoît la délicatesse du style & des pensées de l'Auteur ; on le reconnoît par tout.

La seconde pièce intitulée *Zeloïde* est une véritable Tragédie. Il paroît que le dessein de l'Auteur a été de mettre en un acte une action qui auroit pû servir de matiere à sept ; la situation principale est neuve, & peut-être la plus patétique qui ait encore été mise sur la scène ; c'est un fils qui pour sauver les jours de son pere se trouve dans la nécessité de donner la mort à une personne qu'il aime tendrement. Cette petite Tragédie est écrite en prose, & il est plus difficile qu'on ne pense de soutenir en prose le style auquel nos oreilles sont accoutumées dans la Tragédie. Ce ne sont pas là les uniques obstacles qui se sont présentés dans l'exécution de ce projet nouveau. Outre le peu d'étendue qu'on trouve dans un acte pour détailler tout ce qui forme l'intérêt des situations les plus touchantes, elles veulent être amenées par une gradation qui demande de l'espace, & développées

F ij



quelquefois avec des répétitions qui ne s'accoutument pas de la brièveté d'un seul acte ; de plus cet acte tragique perd encore infiniment quand il est placé entre deux comiques ; l'auditeur accoutumé à rire , se trouve bien moins disposé à répandre des larmes.

Arimant Général Indien , qui a épousé Zeloïde son esclave , raconte à Phanes son confident que le hazard lui a fait rencontrer dans un bois Orofmin aussi Général Indien en rendez-vous avec sa femme ; leur trouble a décelé leur secrète ardeur & fait naître sa juste fureur contre un perfide ami. En revenant au camp il a fait arrêter Metrobate, vieillard, pere inconnu d'Orofmin qui venoit de tuer un de ses esclaves ; cet esclave immolé par Metrobate lui avoit enlevé ses enfans il y avoit vingt ans, son fils & sa fille. La fille après divers événemens de sa captivité est épousée par Arimant. Le fils de même après les infortunes de l'esclavage devient Général des Indiens, & cause la jalousie d'Arimant qui le croit amoureux de sa femme. Séduit par ces sentimens jaloux il se bat contre son prétendu rival , qui le désarme & lui donne la vie , & enfin le reconnoît pour son beau-frère.

Les reconnoissances de cette petite Tra-

gédie sont pathétiques & frappent sans le secours de la versification.

L'interêt est neuf & singulier, & c'est dommage qu'il n'ait pas les dimensions ordinaires du Poëme Dramatique.

La troisième pièce intitulée *Arlequin au ferrail*, composée dans le goût badin de l'ancien Théâtre Italien, ne laisse pas que d'être semée de pensées délicates qui décèlent l'Auteur de l'Oracle & des Grâces.

Angelique Maîtresse d'Octave est enlevée par un Corsaire Musulman de la secte d'Ali, qui la renferme dans son ferrail. Octave suivi d'Arlequin son valet s'y introduit à titre de Derviche favorisé du Ciel ; il gagne la confiance du crédule Corsaire, & par un stratagème inspiré par l'amour & conduit par l'adresse, il se fait rendre le cher objet de sa tendresse. Il y a dans cette pièce un rôle de muet très-plaisant exécuté parfaitement par Scapin.

Le divertissement qui termine ces trois petites pièces a plu infiniment au public.

Le mardi 13 Juin on a donné pour la première fois *Le mauvais mari*, Comédie Italienne.



## NOUVELLES ETRANGERES,

## RUSSIE.

**O**N mande de Petersbourg que M. Zwart Résident des Etats Généraux des Provinces-Unies, communiqua le 25 du mois dernier au Comte de Bestuchef Grand Chancelier de Russie quelques dépêches qu'il avoit reçues de la Haye par un courier extraordinaire. Le 27 du même mois le Comte de Finckenstein Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse arriva à Petersbourg. Le Knées Dolgoroucky, ci-devant Conseiller du Conseil de Commerce, a été rappelé de son exil. Les Officiers Allemands de la Maison du Grand Duc n'ayant pas eu assez d'attention aux avis qui leur ont été donnés sur la conduite qu'ils devoient tenir, l'Impératrice de Russie leur a fait ordonner de sortir de ses Etats.

Le Comte de Finckenstein, qui s'est rendu à Petersbourg pour y résider en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse, n'a point encore eu à cause des fêtes, sa première audience publique. Celle que le Comte de Barck Ministre du Roi de Suède a demandée à l'Impératrice est différée par la même raison. Sa Majesté Impériale a fait remettre à ce dernier Ministre & à celui du Roi de Dannemarck un Mémoire qui porte qu'on a appris de France, que le Corsaire *le Frappe-d'abord* de Boulogne devoit en faire voile pour courir sur les vaisseaux Anglois dans la mer Baltique; qu'il importe également à la Suède & au

Danemarck que la navigation dans cette mer ne soit point troublée, & qu'ainsi l'Impératrice espère que ces deux Puissances concourront avec elle à prendre des mesures pour donner la chasse au Corsaire dont il s'agit. Le Comte de Bestuchef Grand Chancelier a informé M. d'Allion Ministre du Roi Très-Chrétien de la disposition dans laquelle sa Majesté Impériale est à ce sujet. La rivière de Neva étant à présent dégagée des glaces, on ne doute pas que les vaisseaux de guerre qu'on équipe à Cronstadt, ne se mettent bientôt en mer. On arme aussi un grand nombre de galères qui sont prêtes avant la fin de ce mois. Les trente mille hommes que l'Impératrice s'est engagée de fournir au Roi de la Grande Bretagne, s'assemblent en Livonie sur les frontières de la Curlande. Il paroît une Ordonnance selon laquelle les Etrangers, non-seulement ne seront plus reçus en Russie sans être munis de passeports, mais encore seront obligés de s'arrêter sur la frontière, jusqu'à ce que le Gouvernement ait décidé si on leur permettra de pénétrer plus avant dans les Etats de sa Majesté Impériale.

## S U E D E.

LA santé du Prince Gustave qui a été indisposé est entièrement rétablie. Quoique l'ordre des paysans ait fait depuis peu de nouvelles instances pour la séparation de la Diette, on ne croit pas qu'elle termine ses séances avant le mois prochain. Le Committé secret travaille avec toute la diligence possible à régler les diverses affaires dont les Etats du Royaume lui ont renvoyé la décision. Dans une de ses dernières assemblées il a approuvé la résolution de conclure une alliance dé-

F iijj

fenfivité avec la Pruffe. Il paroît un Edit par lequel le Roi révoque la défenfe d'introduire dans ce Royaume certaines marchandifes des Pays Etrangers, & rétablir les droits mis anciennement fur ces marchandifes. On a fait fubir ces jours-ci plufieurs nouveaux interrogatoires aux prifonniers d'Etat, qui ont été arrêtés en même tems que le Médecin Blackwall.

Le 14 du mois paffé le Roi fe rendit à Ulrichsdahl d'où fa Majesté revint le lendemain à Stockholm. Le Roi a pris le deuil pour la mort de la Reine de Pologne, Ducheffe de Lorraine & de Bar. Les Etats du Royaume ont délibéré fur les moyens de favoriser les progrès du commerce & de l'agriculture. Ils ont nommé des Commiffaires pour régler avec le Miniftre du Roi de Pruffe les articles du Traité d'alliance qu'on a réfolu de conclure avec ce Prince. En conféquence d'un décret de la Diète on a arrêté quelques Députés de l'Ordre des payfans, accusés d'avoir eu part aux intrigues du Médecin Blackwall, & l'on a établi une Commiffion pour les examiner. M. de Rudenschiold ayant été pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat du Département des affaires étrangères, eft attendu inceffamment de Berlin où il réfidoit en qualité de Miniftre du Roi, & le Collège de la Chancellerie doit propofer trois fujets à fa Majesté, afin qu'elle en choiffiffe un pour lui confier le foin des affaires de cette Cour auprès du Roi de Pruffe. On affûre que la Charge de Préfident de ce Collège fera donnée au Baron de Palmftierna, & que le Comte d'Eckblad en fera fait Vice-Préfident à la place du Comte de Teflin.

Suivant les nouvelles de Stockholm les Commiffaires nommés par la Diète générale du

Royaume de Suède , pour régler avec M. de Rhod Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté Prussienne les articles du Traité d'alliance défensive entre la Suède & la Prusse , sont le Comte de Tessin , le Baron d'Ehrenpreis , le Baron de Cedercreutz , le Comte de Piper , le Baron de Nolcken Chancelier de la Cour & M. de Stutenheim Conseiller de la Chancellerie. Ces avis ajoutent que le Roi de Suède a accordé au Baron de Rosen le Gouvernement de la Finlande. On a appris de Warsovie que le Comte des Alleurs , Ambassadeur du Roi de France auprès du Grand Seigneur , y étoit arrivé le 16 du mois dernier avec la Comtesse son épouse , & qu'il partit le 25 pour continuer sa route vers Constantinople. Les dernières lettres de Petersbourg contiennent les particularités suivantes. Une indisposition du Comte de Finckenstein est cause que ce Ministre n'a pu encore avoir sa première audience de l'Imperatrice de Russie. M. Zwart Résident des Etats Généraux des Provinces-Unies se rendit le 15 chés le Comte de Bestuchef Grand Chancelier , pour le prier d'informer cette Princesse que le Prince de Nassau avoit été élevé à la dignité de Stathouder de la République de Hollande. L'Imperatrice de Russie a nommé M. Puccin pour résider à Coppenhague en qualité de son Ministre Plénipotentiaire. Elle a donné un Régiment d'Infanterie au Comte de Czernichew , Gentilhomme de la Chambre de la Grande Duchesse de Russie.

## A L L E M A G N E.

O N commença le premier du mois passé dans toutes les Eglises de Vienne les Prières de Quarante Heures , pour demander à Dieu que

F v

la Reine accouchât heureusement. Le 30 du mois dernier S. M. revint du Château de Schombrun, & l'on comptoit qu'elle demeureroit à Vienne jusqu'à la fin de sa grossesse, mais le 3 au soir elle prit subitement la résolution de retourner à ce Château. Le Grand Duc de Toscane prit ce jour-là le divertissement de la chasse dans les environs de Zwechat, & le lendemain il alla avec le Prince & la Princesse de Lorraine joindre la Reine. Le 5 à dix heures du matin on apprit que sa Majesté avoit mis au monde un Prince, & qu'elle se portoit aussi-bien qu'on put le désirer. Cette nouvelle fut annoncée au peuple par une salve générale de l'artillerie des remparts, & l'on fit partir sur le champ plusieurs courriers pour en donner avis à diverses Cours. Le Prince dont la Reine est accouchée, fut baptisé le même jour en présence du Grand Duc de Toscane par M. Serbelloni, Nonce du Pape. Il fut tenu sur les Fonts au nom de l'Impératrice de Russie par le Prince Charles de Lorraine, & il a été nommé *Pierre-Léopold-Joseph-Jean-Antoine-Joachim-Pie-Gothard*. Les Ministres de sa Majesté se sont assemblés plusieurs fois chés le Feldt-Maréchal Comte de Königsegg, pour délibérer sur le Mémoire présenté depuis peu au Collège des Princes de l'Empire par le Duc Charles-Léopold de Meckelbourg, ainsi que sur les moyens de terminer les différends survenus entre les Ducs de Saxe Gotha & de Saxe Meynungen, & sur l'affaire qui concerne l'élection du sujet, auquel on conférera la dignité de Feldt-Maréchal Général de l'Empire, vacante par la mort du Prince d'Anhalt Dessau. On a envoyé au Prince de Furstemberg, principal Commissaire du Grand Duc de Toscane à la Diette de Ratibonne, des instructions en conséquence de ce

qui a été résolu dans ces Conseils. Le bruit court que sur la nouvelle de l'entrée des troupes du Roi de France dans la Flandre Hollandoise, la Reine s'est déterminée à envoyer un nouveau Corps de troupes dans les Pays-Bas. Les dépêches du dernier courier arrivé de Constantinople paroissent avoir un peu calmé les inquiétudes que les mouvemens de divers Corps des troupes Ottomanes avoient données au Gouvernement.

On mande de Berlin que l'Académie Royale des Sciences dans l'assemblée qu'elle tint le 4 du mois dernier, élût pour Académiciens M. de Moncrif Lecteur de la Reine de France, & l'un des Quarante de l'Académie François, & M. Algarotti, Chambellan & Conseiller de Guerre du Roi de Pologne Electeur de Saxe. On a reçu avis que le 10 le Comte des Alleurs Ambassadeur du Roi Très-Chrétien auprès du Grand-Seigneur avoit passé à Breslau en allant à Constantinople. Le 3 il y eût à Havelberg un incendie, par lequel soixante & sept maisons ont été réduites en cendres. Il s'est tenu à Königsberg un Conseil de guerre, & l'on y a condamné par contumace un Livonien nommé Georges Fromhold Von Essen qui étoit Capitaine dans le Régiment d'Urlaub, & qui a déserté avec l'argent qu'on lui avoit confié pour recruter son Régiment. Suivant les avis reçus de Pologne le Pere Poszamousky Jésuite de Wilda, connu par plusieurs ouvrages de Théologie & de Morale, a entrepris de refuter un écrit qui a paru en Hollande l'année dernière, & qui a pour titre, *La Découverte de la Vérité, & le Monde détrompé à l'égard de la Philosophie & de la Religion.*

On mande de Ratisbonne du 15 Mai que sur les instances du Ministre qui y réside de la part de



## 132 MERCURE DE FRANCE.

L'Electeur Palatin, la Diette a consenti d'examiner l'affaire concernant la Principauté de Zwingenberg. On croit que le Prince de Furstemberg qui est parti pour ses terres reviendra incessamment, afin de donner part à la Diette de la naissance du Prince dont la Reine de Hongrie est accouchée depuis peu. L'ouverture de l'assemblée des Etats du Cercle de Suabe s'est faite à Ulm avec les formalités accoutumées, & ils sont occupés à délibérer sur l'association proposée des Cercles Antérieurs. Le Comte de Cobentzel qui y assiste en qualité de Commissaire du Grand Duc de Toscane, fait tous ses efforts pour engager ce Cercle à prendre à ce sujet la même résolution que les Cercles de Franconie, du Haut & du Bas Rhin. On écrit de Francfort que les troupes du Cercle du Haut Rhin sortiront bientôt de leurs quartiers. Les lettres de Manheim marquent que le départ de l'Electeur Palatin pour Aix-la-Chapelle étoit fixé au 25 du mois dernier, & que ce Prince avant que de s'y rendre ira à Bruhl voir l'Electeur de Cologne. Selon les nouvelles de Cologne les Bâteliers Hollandois y firent le 11 de grandes rejouissances à l'occasion de la nomination du Prince de Nassau à la dignité de Stathouder des Provinces-Unies. On apprend de Dresde que le 7 leurs Majestés Polonoises y sont revenues de Leypsick, & qu'on travaille aux préparatifs pour le départ de la Princesse destinée à l'Electeur de Baviere. Les avis reçus de Stockholm portent que M. Rumph Ministre des Etats Généraux des Provinces Unies a représenté au Roi de Suède que la France ayant attaqué la Flandre Hollandoise, les Etats Généraux esperoient que la Suède leur accorderoit les secours stipulés par les Traités qui subsistent entre les deux Puissances. On a sçu par les mêmes let-

tres que le Médecin Blackwall avoit été appliqué trois fois à la question , mais qu'on n'avoit pu tirer encore de lui l'aveu de ses intrigues contre le Gouvernement. Selon les lettres de Petersbourg l'Impératrice de Russie assista le 21 du mois dernier à l'assemblée du Sénat. Ces avis confirment que M. de Jessen chargé des affaires du Roi de Danemarck auprès de l'Impératrice de Russie se rendra à Berlin en qualité de Ministre de sa Majesté Danoise. On a conduit à Petersbourg quelques Japonois , dont une tempête a fait échouer le bâtiment sur la côte de la Province de Kamtschatke.

On apprend par les lettres de Vienne du 13 Mai que le 11 le Grand Duc de Toscane tint un Conseil d'Etat , auquel le Ministre du Roi de la Grande Bretagne & celui de l'Impératrice de Russie assisterent , & après lequel on dépêcha des couriers à Londres & à Petersbourg. Ce Prince a reçu le 13 les complimens des Ministres Etrangers , des Ministres d'Etat & de la principale Noblesse , à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine , qui est entrée dans la trente & unième année de son âge. On a célébré à Schombrun & à Vienne pendant trois jours la naissance du Prince dont la Majesté est accouchée. Le Général Wentworth que le Roi de la Grande Bretagne a nommé son Commissaire , pour concerter avec les Généraux de la Reine & avec ceux du Roi de Sardaigne les opérations qu'il conviendra d'exécuter en Italie pour les intérêts des trois Puissances, arriva à Vienne de Londres le 6 , & il a eu plusieurs conférences avec les Ministres de cette Cour. Il a été signé le 4 à Turin une nouvelle convention , tendante à accélérer l'attaque de la ville de Gènes. Par un *Conclusum* du Conseil Au-

lique, sa Majesté est maintenue dans la possession qu'elle a prise du Duché de Guastalla & des Fiefs qui en dépendent. Quatre Compagnies du Régiment de Cuirassiers de Cordoué qui font partie de la garnison de Vienne, ont reçu ordre de se rendre en Transylvanie, & l'on fait venir le Régiment de Bernes.

Les lettres de Berlin du 26 Mai portent que l'on vient d'apprendre que les Etats du Royaume de Suède, en conséquence de l'approbation donnée par le Comité secret à la résolution de conclure une alliance défensive avec la Prusse, avoient consenti à la signature du Traité. Le 19 le Roi fit à Potsdam la revue du Régiment de ses Gardes, de celui d'Infanterie du Prince Henri & du Bataillon de Grenadiers de Retzow. Les nouvelles qu'on reçoit de Hollande donnent lieu à de fréquens Conseils. La République des Provinces-Unies a chargé de ses affaires auprès de sa Majesté M. Horst, qui étoit à Berlin Secrétaire de Légation de cette République sous le feu Baron de Gincel. Il est arrivé de Vienne un courier qui a apporté au Comte de Bernes, Ministre Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie, l'ordre de donner part au Roi de la naissance du Prince dont elle est accouchée le 5. Sa Majesté a nommé Messieurs de Katt & de Schorlemmer Majors Généraux. Le Comte d'Ahtone neveu du feu Baron de Gincel, a renvoyé au Roi les marques de l'Ordre de l'Aigle Noir dont ce Général étoit revêtu. Frederic-Jules de Schwerin Major Général d'Infanterie, Commandant des ville & citadelle de Neiss, & Colonel d'un Régiment, mourut à Neiss le 11 âgé de quarante huit ans. On mande de Dresde que le Roi de Pologne Electeur de Saxe, a acquitté le reste de la somme qu'il s'étoit engagé par

Le Traité de Dresde de payer à S. M. Pr. Les mêmes lettres marquent que la célébration du mariage du Prince Electoral de Saxe étoit fixée au 15 de ce mois. Ces lettres ajoutent qu'on a reçu avis de Warsovie que le Prince Joseph-Alexandre de Jablonowsky avoit traduit en Polonois l'Ouvrage composé par feu M. Rollin sur l'Histoire Ancienne , & qu'on imprimoit actuellement à Lublin cette Traduction. Le Comte Sapieha Grand Chancelier de Lithuanie , fait mettre aussi sous presse dans la même ville un Recueil des Harangues des principaux Orateurs de Pologne.

On apprend de Hambourg du 22 Mai que le Roi de Dannemarck a déclaré qu'il ne seroit délivré des passeports pour naviger dans la Méditerranée qu'aux négocians nés ou établis en Dannemarck , & il leur est défendu de vendre ou de prêter à qui ce soit , & sous quelque prétexte que ce puisse être , ceux qui leur auront été accordés. On a appris de Petersbourg que la convention , par laquelle l'Impératrice de Russie doit fournir à la Grande Bretagne trente mille hommes de troupes auxiliaires moyennant un subside de trois cent mille livres sterlings , avoit été signée par les Ministres de cette Princesse & par le Lord Hindford , Ambassadeur de sa Majesté Britannique. Les mêmes avis portent que le Comte de Tschoglow a été fait Grand Maréchal de la Cour du Grand Duc de Russie à la place du Knées Repnin.

On mande d'Ulm , que le mois dernier M. de la Nouë , Ministre du Roi de France , présenta aux Etats du Cercle de Suabe un Mémoire , dans lequel il leur renouvelle les assurances de la disposition où Sa Majesté Très-Chrétienne est de conserver une bonne intelligence

avec l'Empire en général , & avec ce Cercle en particulier. Il ajoute dans ce Mémoire que le Roi de France a donné le témoignage le plus authentique de ses intentions pacifiques par la Déclaration remise de sa part à l'Electeur de Mayence le 28 du mois d'Octobre dernier , & communiquée au Directoire du Cercle de Suabe le 17 du mois de Décembre ; que Sa Majesté Très-Chrétienne ne désire rien avec plus d'ardeur que de voir ce Cercle jouir de tous les avantages de la paix ; que la Reine de Hongrie ayant assemblé sur le Necker un Corps d'armée qui paroissoit menacer les frontières de l'Alsace , le Roi de France , pour marquer à ce Cercle toute sa confiance , n'a point voulu faire avancer aucunes troupes vers le Rhin , & qu'il a même envoyé des ordres aux Gouverneurs & Commandans de ses Places , pour que les sujets du Cercle pussent continuer librement leur commerce ; que Sa Majesté Très-Chrétienne ne doute pas que malgré les insinuations de la Cour de Vienne ce Cercle ne s'affermisse de plus en plus dans la résolution de demeurer fidèle à la neutralité ; que les principes qui ont porté ce Cercle à cette résolution continuent de subsister & qu'ils ont même acquis une nouvelle force par l'empressement que le Roi de France , sans avoir égard au succès de ses armes , a témoigné de rendre la tranquillité à l'Europe.

On apprend par les lettres de Francfort du 27 Mai qu'il a été réglé que les troupes des Cercles du Haut & bas Rhin ne se rendroient au camp qui leur a été marqué , qu'après qu'on auroit été instruit du résultat des délibérations du Cercle de Suabe. Les lettres de Vienne marquent qu'il y avoit un Cartel de conclu entre le Roi de France & la Reine de Hongrie pour l'échange des prisonniers

faits par les troupes des deux Puissances , & que deux mille François qui sont en Hongrie , devoient être conduits à Kehl sous l'escorte d'un Détachement du Régiment d'Infanterie de Marulli , & y être remis à un Commissaire de Sa Majesté Très-Chrétienne. On écrit de Dusseldorp que l'Electeur Palatin y étoit de retour de Bruhl depuis le 20 de Mai. Il a exempté de la Milice tous ceux de ses sujets qui sont employés aux manufactures ou qui travaillent à la culture des terres. Les lettres de Cologne marquent que le 13 M. de Landsbergen , Résident des Etats Généraux des Provinces-Unies , eut de l'Electeur de Cologne une audience , dans laquelle il donna part à ce Prince de la nomination du Prince de Nassau à la dignité de Stathouder ; que l'Electeur de Cologne assura M. de Landsbergen de l'intérêt vif qu'il prenoit à tout ce qui pouvoit concerner la République de Hollande , & qu'il pria ce Résident de rendre compte de ses sentimens aux Etats Généraux. Selon les avis reçus de Liege , le Cardinal Prince Evêque de Liege se propose de donner la Bénédiction Nuptiale à l'Electeur de Baviere , & il se rendra pour cet effet à Munich. On apprend de Cassel que le Corps de troupes Hessoises qui entre au service des Etats Généraux des Provinces Unies , sera composé des Régimens d'Infanterie du Landgrave & du Prince Georges , de celui de Baumbach , & d'un Régiment de Dragons. Les nouvelles de Dietz confirment qu'il est arrivé dans les différentes Principautés possédées en Allemagne par le Prince de Nassau des ordres d'y lever un Corps de troupes qu'il joindra à celles de Hollande. On a reçu de Detmoldt la nouvelle de la mort du Comte Chrestien de la Lippe.

On mande de Drelde du 28 Mai que l'affaire

## 138 MERCURE DE FRANCE.

concernant l'indemnité demandée par cette Cour à celle de Vienne, pour les dommages causés dans cet Electorat par les troupes de la Reine de Hongrie, sera incessamment terminée. Les articles du Contrat de mariage de la Princesse, seconde fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, ont dû être signés le 13 de ce mois. Le 20, le Prince Electoral a dû partir pour aller au-devant de la Princesse de Baviere, qui lui est destinée pour épouse. La cérémonie de leur mariage a été fixée au 21, & les fêtes ordonnées à cette occasion devoient durer seize jours. Le Chevalier Williams, nouveau Ministre du Roi de la Grande Bretagne, arriva le 23 du mois passé à Dresde, le 24 il eut une longue conférence avec le Comte de Brühl, Premier Ministre du Roi.

### GRANDE-BRETAGNE.

**O**N mande de Londres du 19 Mai, que M. M. Hop & le Baron de Boetzelaar, Ministres Plénipotentiaires de la République des Provinces Unies, ayant notifié au Roi que cette République avoit conféré le Titre de Stathouder au Prince de Nassau, le Prince de Galles est allé complimenter sur cet événement Sa Majesté, qui a reçu aussi les complimens des Ministres étrangers & des Seigneurs de la Cour. Le 9 Mai les Seigneurs approuverent les changemens faits au Bill, pour empêcher les Partisans de la Maison de Stuart, condamnés à être transportés dans les Colonies, de se réfugier dans les Pais de domination étrangere. La Chambre des Communes fit le 12 la premiere lecture du Bill, qui change la forme dans laquelle les Seigneurs Ecoffois jouissent de leurs terres, & qui oblige leurs Vassaux à leur payer certaines redevances annuelles. Les Avocats du Duc de

Queensbury & des Comtes de Marck & d'Englethourne plaiderent le lendemain devant cette Chambre contre le Bill dont l'objet est d'abolir les Jurisdicitions héréditaires en Ecosse. Le 17 la Chambre lût pour la première fois le Bill par lequel il est permis aux personnes accusées de haute trahison d'employer des Avocats pour leur défense. Cette Chambre examina le 18 de nouveau le Bill concernant les Jurisdicitions d'Ecosse, & le 19 elle a passé celui en faveur des Protestans étrangers établis dans les Colonies Angloises. Les délibérations sur le subside & sur les moyens de le lever ont été renvoyées au 24 Mai. Le Roi a nommé M. Salomon Dayrolles son Résident à la Haye. Sa Majesté a donné au Général Husque le commandement du Corps de troupes de la Grande Bretagne qui est en Zelande. Le dernier Bataillon du second Régiment des Gardes à pied a ordre de passer dans les Pais-Bas, ainsi que le Régiment de Montagnards du Comte de Loudon, & le second Bataillon du Régiment Royal Ecossois. Les troupes qui doivent s'assembler dans l'Isle de Whig pour s'y embarquer & qu'on croit destinées à tenter quelque descente sur les côtes de France, formeront un Corps de sept mille hommes. La Compagnie des Indes Orientales a reçu par la Patache d'Avis *le Trial*, arrivée le 11 de Bengale, une Relation détaillée des circonstances qui ont précédé & suivi la perte du Fort de Saint Georges & de la Ville de Madraff. Le Comte de Morethon est revenu de France avec la Comtesse son épouse, & le 18 il rendit ses respects au Roi, qui l'a reçu très-favorablement. Le 16 les Commissaires du Tribunal de la Montagne de Sainte Marguerite s'assemblerent pour examiner quelques prisonniers d'Etat. Le Chevalier Jacques Kinloch & ses deux



freres , qui avoient été condamnés à mort par ces Commissaires , sont sortis de prison & ont été mis sous la garde d'un Messager d'Etat. Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud n'ont point de prix fixe : celles de la Banque sont à cent vingt-cinq , trois quarts ; celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent cinquante-quatre , & les Annuités à quatre-vingt dix-neuf.

Les lettres de Londres, portent que les Seigneurs ont lu le 26 Mai pour la premiere fois le Bill concernant l'abolition des Juridictions Héritaires en Ecosse , & qu'ils ont ordonné d'en faire une seconde lecture. Ce Bill a essuyé de grandes contradictions dans la Chambre des Communes, mais enfin il y a passé à la pluralité de 137 voix contre cinquante trois. Le 27 le Roi alla dîner à Richmond , pour se rendre ensuite à Kensington & y passer l'été. Sa Majesté , dans sa réponse à la lettre par laquelle les Etats Généraux des Provinces-Unies lui ont demandé les secours stipulés par les Traités , les a assurés qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de remplir ses engagements avec leur République. Afin de commencer d'y satisfaire , le Roi doit renforcer de huit vaisseaux de guerre l'Escadre destinée à veiller à la sûreté de la côte de Zelande. Le Gouvernement a pris à son service un nombre considerable de vaisseaux , dont chacun sera armé de vingt canons de neuf livres de balle , & qui seront employés à protéger la navigation sur les côtes de la Grande Bretagne. Le second Bataillon du second Régiment des Gardes à pied & un détachement du troisième Régiment , le tout faisant onze cent hommes en y comprenant les Officiers , sont allés s'embarquer pour passer dans les Pais Bas.

## P R O V I N C E S - U N I E S.

**O**N mande de la Haye du 18 du mois passé que le Prince de Nassau s'y étant rendu le 12 de ce mois, les Députés des Etats de Hollande & de Westfrise allèrent le lendemain au matin le complimenter sur son heureuse arrivée. Il les reçut au bas de l'escalier & les reconduisit avec les mêmes cérémonies. Quelque tems après les Etats Généraux lui envoyèrent une Députation pour s'acquitter du même devoir. Ce Prince fut complimenté le même jour par le Conseil d'Etat, par la Chambre des Comptes, par les Députés de la Hollande Méridionale & par les différens Tribunaux. Le 15, jour fixé pour son Installation en qualité de Statthouder, d'Amiral & de Capitaine Général des Provinces Unies, toutes les troupes d'Infanterie & de Cavalerie, qui composent la Garnison de cette Ville, se rangèrent en haye sous les armes dans les rues qui conduisent de l'Hôtel de Nassau au Palais. Vers les neuf heures du matin M. Vander Duyn, Seigneur de s'Gravemoër, Député de la Noblesse à l'Assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise; M. Gillés, Grand Pensionnaire, & Mrs Gevaerts, Van-den-Boek, Geelwink & Vryburg, nommés par cette assemblée pour aller prendre le Prince de Nassau, se rendirent en grand cortège à l'Hôtel de ce Prince, étant précédés des Messagers d'Etat. Le seul carrosse de M. Vander Duyn étoit à six chevaux & les carosses des autres Députés n'étoient attelés que de quatre. Le Prince de Nassau, après avoir donné audience à ces Députés, monta dans le carrosse de M. Vander Duyn, qui suivi des carosses des autres Députés, le conduisit au Palais. Ce Prince y prêta serment & prit poi-

session de la Dignité de Stathouder avec les formalités qu'on a coutume d'observer en pareille occasion. Accompagné des mêmes Députés qui étoient allés le prendre en son Hôtel, il alla ensuite à la Cour de Justice de Hollande, de Zelande & de Frise, où il fut pareillement installé. Le Grand Pensionnaire ayant prononcé à cette occasion un discours, auquel le Président de la Cour de Justice répondit, le Prince retourna à l'Assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, d'où on le mena à la Salle d'Audience. Il s'y plaça dans un fauteuil, & il jugea une cause qui fut plaidée par les Avocats Van Hees, Schopman & de Ville. A trois heures après midi les Comtes de Randwyck & de Bintinx allèrent de la part des Etats Généraux le prendre en son Hôtel pour le conduire à leur assemblée. Lorsque le Prince y eut prêté serment, il fut introduit au Conseil d'Etat & y prit la place de Président. Il y eut le soir des illuminations & des réjouissances dans toute la Ville. Le 16, le Prince de Nassau retourna au Conseil d'Etat, & de-là à l'Assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise, dans laquelle il fut déclaré Membre Aggrége du Corps de la Noblesse de la premiere de ces deux Provinces. Le même jour il donna audience aux Députés des Provinces d'Utrecht & d'Over-Yssel. Les Députés des Etats de Hollande & de Westfrise allèrent le 17 lui souhaiter un heureux voyage, & le soir il partit pour la Zelande avec la Princesse son épouse, qui avant son départ a reçu ainsi que lui les complimens des differens Colléges & de tous les Tribunaux. On confirme que la Grande Bretagne s'est engagée de payer à l'Impératrice de Russie un subsidé de trois cent mille livres sterlings, à condition que cette Princesse fournira à la Reine de Hongrie & à ses Alliés un Corps auxiliaire de

rente mille hommes. Il est arrivé en Zelande un nouveau secours de troupes de Sa Majesté Britanique, laquelle a ordonné à ceux de ses vaisseaux de guerre destinés à servir d'escorte aux navires marchands de ses sujets, de prendre sous leur convoi tous les bâtimens Hollandois dans les occasions où ces derniers en auront besoin. M. de la Broue, Capitaine dans le Régiment de Heuxelom, arriva le 14 au soir avec la fâcheuse nouvelle que le 11 la Ville de Hulst avoir été obligée de capituler.

Les lettres de Breda du 16 Mai portent que le 9 du même mois le Duc de Cumberland alla reconnoître la position des troupes Françoises, qui faisoient le siège de Hulst, & qu'il ordonna aux trois Régimens de la Lippe, de Hirtzel & de Sturker, de tenter de se jeter dans cette Place. Sur l'avis qu'on reçût le lendemain que le Fort de Santberge s'étoit rendu, ce Prince envoya un contr'ordre à ces Régimens. L'armée des Alliés s'étant portée en avant, est allée occuper le camp de Grewenwessel. Sa droite est appuyée à Braxschaten & elle s'étend par sa gauche jusqu'à Sandhoven, M. Smitsaart, Lieutenant Général des troupes de la République, a été nommé pour commander douze mille hommes qu'on se propose d'envoyer en Zelande, & dont la plus grande partie est déjà arrivée à Berg-op-Zoom. On joindra à ce Corps quelques Bataillons Anglois, qui seront aux ordres de M. Douglas, Brigadier Général. Le Gouvernement fait préparer avec toute la diligence possible les batteaux nécessaires pour le transport de ces troupes. Le Prince Louis de Brunswick Wolfenbutel continué d'être campé à Schilden avec douze Bataillons & huit Escadrons.

On a reçu avis par un courier arrivé de Breda à la fin du mois passé que MM. du Theil & de Maca-

nas, Ministres Plenipotentiaires des Rois de France & d'Espagne, avoient déclaré au Comte de Wassenæer que la proximité des armées rendant la Ville de Breda un lieu peu propre aux conférences pour la paix, leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique désiroient qu'on choisît un endroit plus libre; qu'elles proposoient de continuer ces conférences à Aix la Chapelle, à Cologne, à Treves, à Dusseldorp ou à Worms; qu'on pourroit assembler un Congrès général dans celle de ces Villes pour laquelle la Reine de Hongrie & ses Alliés se détermineroient, & que dans ce cas les Cours de Versailles & de Madrid consentiroient qu'on y admît les Ministres de toutes les Puissances qui auroient quelques intérêts à discuter. Le même courier a rapporté que M. M. du Theil & de Macanas avoient demandé au Comte de Wassenæer de leur procurer des Passeports pour se retirer.

Il a été résolu d'augmenter de trente mille hommes les troupes de la République. On a publié à Middelbourg un ordre des Etats de Zelande d'attaquer tous les vaisseaux venant des Ports ou des côtes de France. Cet ordre a été communiqué à M. Mitchell, Commandant l'Escadre envoyée par le Roi de la Grande Bretagne, pour concourir à la défense de cette Province, où il y a actuellement un nombreux Corps de troupes avec une artillerie considérable. M. de Smitsaart, Lieutenant Général qui commande dans l'Isle de Sud Beveland, a établi son quartier à Baarland. Il a sous ses ordres M. M. de Brønckhorst, Huske & de Zoute, Majors Généraux, & les Brigadiers Evertsen & Douglas. On assure que le Stathouder nommera le Comte Maurice de Nassau son premier Lieutenant en Zelande. Les Etats Généraux ont dépêché un courier à M. Van-Hoey, leur Ambassadeur

Sadeur à la Cour de France, pour lui ordonner de se rendre à la Haye le plutôt qu'il lui seroit possible. Comme ils ne lui ont point envoyé de lettres de rappel & qu'ils lui ont mandé de conserver sa maison & ses Domestiques, on présume qu'il retournera à Paris aussi-tôt que sa présence ne sera plus nécessaire en Hollande.

## I T A L I E.

*EXTRAIT d'une lettre de Gènes  
du 3 Mai.*

**S**ur l'avis qu'on eut la semaine dernière que les ennemis avoient été chassés de Voltri & de Sestri, on tint un Conseil de guerre dans lequel il fut résolu de les aller attaquer dans leur camp. Toutes les dispositions ayant été faites le 6 de ce mois au soir pour cette entreprise, le Capitaine Barbarossa eut ordre de se rendre par mer à Voltri & de tomber de ce côté sur les Allemands, tandis qu'on feroit de deux autres côtés une sortie de dix mille hommes, tant François & Espagnols que Génois, de la conduite de laquelle le Duc de Boufflers s'étoit chargé. Ce projet ne pût avoir son exécution, parce que la grande agitation de la mer ne permit pas au Capitaine Barbarossa de débarquer, & qu'il tomba pendant toute la nuit une si forte pluie, qu'il n'auroit pas été possible aux troupes de faire usage de leurs armes. Les ennemis ayant été informés qu'ils devoient être attaqués s'étoient retranchés, & avoient chargé leurs canons à cartouches. Avant que d'abandonner Voltri & Sestri, ils en ont ravagé tous les environs, & ils n'ont pas épargné le magnifique Château de

I. Vol.

G

Pegli qui appartient au Prince Doria. Ils en ont enlevé tout ce qu'ils ont pu emporter, & ils ont dégradé les tableaux, brisé les glaces, mis en pièces les tables de marbre & les vases des jardins. Le 8 le Capitaine Barbarossa à la tête de huit cent paysans marcha à ce Château, où les Allemands avoient laissé deux piquets qu'il fit prisonniers. Il surprit le 10. dans un endroit voisin un autre détachement de quarante-deux hommes & il le tailla en pièces. Le même jour il fut chargé par quelques troupes ennemies, contre lesquelles il se battit pendant plus de huit heures & qu'il mit enfin en déroute. Dans cette occasion il y a eu un grand nombre de Croates de tués & de blessés. Cinq vaisseaux de guerre Anglois continuent de croiser le long de la côte entre Savone & Sestri, & l'on conjecture qu'ils ont débarqué quelque artillerie pour l'armée de la Reine de Hongrie.

*Du 20.*

**O**N travailloit à perfectionner quelques retranchemens à la tête du pont de Cornigliano pour couvrir le fauxbourg de Saint Pierre d'Arena, lorsque le 14 de ce mois les ennemis formèrent le dessein d'empêcher qu'on n'achevât cet ouvrage. Pour cet effet ils firent avancer à la Plage en face du pont un vaisseau de guerre Anglois, qui depuis le matin jusqu'au soir ne cessa point de canonner ces retranchemens, mais qui par son éloignement ne pût causer aucun dommage considérable. On lui tira du poste de Belvedere & du Fanal plusieurs volées de canon & ce fut aussi sans succès. Un chabec dont il étoit accompagné s'étant approché davantage, reçut dans

sa proie un boulet qui l'obligea de se retirer précipitamment. Pendant que ces bâtimens tâchoient de troubler le travail par leur artillerie, les Croates attaquèrent les retranchemens. Ils furent repoussés avec une valeur extraordinaire, & on les poursuivit jusqu'à Coronato. La nuit suivante on établit dans un jardin à l'extrémité du fauxbourg de Saint Pierre d'Arena une batterie de six pièces de canon masquée par une muraille. Huit cent Piémontois ayant joint les Allemands du côté de Voltri, le Partisan Barbarossa a jugé à propos d'abandonner ce poste. On ne sçait pas encore précisément la position actuelle de ce Partisan, mais on présume qu'il aura occupé le Château de Maggion situé sur la hauteur, & d'où l'on espère que par la grande connoissance qu'il a du pays, il pourra facilement se dégager. Depuis sa retraite de Voltri les ennemis y ont commis des désordres inexprimables & leurs Officiers y ont permis le pillage pendant quatre heures. Le 15 au matin il parut à la vûe de ce Port quarante petits bâtimens, venans de Monaco avec des troupes à bord. Plusieurs vaisseaux de guerre Anglois s'étant présentés aussi-tôt pour les intercepter, on fit sortir trois galères & une galiote. Elles donnerent la chasse aux chaloupes des vaisseaux ennemis, & tout le convoi entra heureusement dans le Port sans qu'on en ait perdu aucun navire. Ce convoi a débarqué un nouveau renfort de mille hommes, tant François qu'Espagnols & Suisses au service d'Espagne. On lança à la mer la semaine dernière une galiote nouvellement construite dont l'équipage sera de cent vingt hommes. Il s'est fait depuis quelques jours plusieurs exécutions secrètes dans la Tour, où l'on a conduit ces jours-ci deux Religieux Carmes qui la nuit du 6



au 7 avertirent les ennemis par des fusées qu'on se préparoit à les attaquer. Presque tous les jours le Duc de Boufflers tient un Conseil de guerre, auquel il assiste régulièrement trois des principaux Nobles de cette République.

Par les lettres de Gènes du 23 du mois dernier on a appris que les troupes de la Reine de Hongrie commandées par le Comte de Schullenbourg, ayant occupé divers postes entre cette Place & Polsevera, le Duc de Boufflers les avoit fait attaquer le 21 par un Corps des troupes Françoises, Espagnoles & Génoises; qu'après un combat très-vif les ennemis avoient été délogés de tous ces postes avec perte d'environ quinze cent hommes, & que du côté des troupes d'Espagne, de France & de Gènes il n'y avoit eu que deux cent tués ou blessés.

*Du 27.*

Les Allemands ayant été joints par quatre mille Piémontois, attaquèrent la nuit du 20 au 21 de ce mois la côte de Rivarola qui s'étend le long de la rivière de Polsevera, depuis la montagne des Deux Freres jusqu'à celle de Belvedere. Toute cette côte est couverte de maisons qu'on avoit fait occuper par des milices, parce que la distance qui est entre elles, & le peu de protection qu'elles peuvent tirer de cette ville, avoient empêché d'y hasarder des troupes réglées. On avoit mis seulement cent cinquante soldats Génois dans le Convent de la Miséricorde, situé à peu près au centre de la côte, & qui par la force de ses murailles, par son assiette & par l'avantage qu'il a de dominer toutes les maisons dont il est environné, pouvoit être regardé comme le point de ralliement de toute cette partie. A trois heures du

matin les ennemis , après avoir tiré quelques volées de canon à cartouches , débouchèrent tant de front que sur la droite de la côte par plusieurs troupes de cinquante hommes. Nos milices intimidées abandonnerent les maisons de droite & de gauche du Convent de la Miséricorde , & les cent cinquante soldats qui gardoient ce Convent , craignant d'être enveloppés se replierent à la montagne de Belvedere. Maître de toute la côte de Rivarola , le Comte de Schullembourg pouvoit tenter une entreprise d'un côté sur cette montagne & de l'autre sur celle des Deux Freres , deux des postes les plus importans de notre défense extérieure. S'il avoit introduit des troupes dans l'intérieur du cercle formé par cette dernière montagne , & par les redoutes construites entre ce poste & celui de l'Eperon , il auroit coupé la communication avec cette ville aux détachemens employés à la défense de cette montagne & de ces redoutes. Le Duc de Boufflers qui sentit l'importance de prévenir cette manœuvre , résolut de chasser les ennemis d'une partie de la côte de Rivarola , & de rendre à la montagne des Deux Freres & à celle de Belvedere une enveloppe , à la faveur de laquelle on pût achever de perfectionner leur défense. Il destina à l'exécution de ce projet mille hommes des troupes auxiliaires de France & trois cent de celles d'Espagne , qu'il fit marcher sur quatre colonnes qui embrassoient la totalité de son attaque , & qui étoient à portée de se réunir & de se favoriser. Celle de la gauche , composée de cinq cent hommes aux ordres du Chevalier Chauvelin Maréchal de Camp , eut ordre de prendre en sortant par le Belvedere , le chemin qui conduit de ce poste à la Chartreuse , & après avoir délogé les ennemis des maisons bâ-

G iij

ties le long de la rivière de Polsevera , d'attaquer de front le village de Rivarola qui est entre la Chartreuse & le Convent de la Miséricorde. Les deux colonnes du centre chacune de deux cent hommes , commandées l'une par M. Stockart Lieutenant Colonel du Régiment Royal Baviere , l'autre par M. de Reding Lieutenant Colonel d'un Régiment Suisse au service de sa Majesté Catholique , devoient longer à la vue l'une de l'autre l'arrête d'une colline qui aboutit au village de Rivarola , se porter sur le flanc de ce village & secourir l'attaque de la colonne de la gauche. Le Comte de Lannion Brigadier à la tête de la colonne de la droite , étoit chargé d'attaquer les retranchemens des ennemis au bas du plateau de la montagne des Deux Freres , & de s'arrêter au point où il découvreroit le Convent de la Miséricorde , le village de Rivarola & les trois autres colonnes , afin d'être en état de combiner avec elles ses opérations ultérieures. Outre les treize cent hommes de troupes réglées , mille paysans devoient suivre par le chemin de la Chartreuse la colonne de la gauche , afin d'occuper tous les postes dont elle se seroit emparée. En même tems que ces milices se rassembloient on fit avancer sur les remparts de cette ville un nombre considérable de bourgeois armés. Toutes les dispositions étant faites les quatre colonnes commencerent sur les cinq heures du soir à se mettre en mouvement , au signal convenu de vingt coups de canon tirés d'une tenaille. Le Comte de Lannion força successivement deux redoutes , marcha à une troisième dont il chassa les ennemis la bayonnette au bout du fusil , & fit prendre la fuite à tous les détachemens qu'ils avoient sur leur gauche dans les maisons du vallon de Begay. S'étant aperçu

qu'après s'être ralliés & avoir reçu des renforts, ils se déployoient par leur droite & cherchoient à le déborder, il prit sagement le parti de la retraite qu'il ne fit cependant qu'après avoir tenu ferme encore pendant une demie heure, malgré le feu considérable qu'il eut à essuyer, & en s'arrêtant dans tous les endroits susceptibles de défense. Il arriva au pied de la montagne des Deux Freres, où il se maintint jusqu'à la nuit. Celle des deux colonnes du centre à la tête de laquelle étoit M. de Reding, rencontra sur sa route une grande maison dans laquelle il y avoit beaucoup de troupes. Pendant que cet Officier se préparoit à investir cette maison il reçut un coup de fusil dans le côté, & les deux cent hommes dont il avoit le commandement ne purent faire autre chose que garder leur position. M. Stockart avec la colonne qu'il conduisoit s'avança sans aucune opposition de la part des ennemis jusqu'à la hauteur de Montorio qui domine la droite du village de Rivarola. Au débouché d'un chemin qui tourne la hauteur & qui rentre dans le village, il se trouva à la portée du pistolet d'un Corps de quatre cent Piémontois, qui étoient sortis du Convent de la Miséricorde pour prendre en flanc la colonne de la gauche. Il les chargea brusquement, leur fit quarante prisonniers, les suivit jusqu'au pied de la colline sur laquelle est le Convent, se rendit maître du Palais de Pallavicini qui est à la tête du village, & reforma sa troupe que l'ardeur de la poursuite avoit dérangée. La colonne de la gauche fut celle qui eut le plus d'obstacles à surmonter. Le Chevalier Chauvelin qui la commandoit, détacha deux Compagnies de Grenadiers pour occuper le Convent de la Chartreuse, & il ordonna à M. de la Faye Colonel du Régiment

G iiij

Royal Comtois , de marcher avec cent cinquante hommes aux maisons qui bordent la riviere de Polsevera. Les deux Compagnies de Grenadiers exécuterent l'ordre qu'elles avoient reçu , & M. de la Faye ne trouva aucun ennemi dans les premieres maisons de la ruë par laquelle il dirigea sa marche , mais lorsqu'il fut arrivé à un carrefour où cette ruë se divise en trois branches, il fut arrêté par un fossé large de deux toises. Au moment qu'il se dispoisoit à le franchir, les troupes postées dans les maisons voisines firent feu sur lui, & il fut blessé mortellement. Dès que le Chevalier Chauvelin en fut informé, il se porta à l'avant-garde du détachement de M. de la Faye. Ayant passé le fossé il fit enfoncer la porte d'un jardin, par laquelle une Compagnie de Grenadiers, qu'il retira de la Chartreuse, entra pour reconnoître si à l'extrémité de ce jardin on ne pourroit pas prendre à revers les maisons d'où partoît le feu qu'essuyoient nos troupes. Cependant une colonne des ennemis passoit la Polsevera & se dispoisoit à attaquer par le flanc gauche la colonne du Chevalier Chauvelin, tandis que ce Maréchal de Camp découvrit sur son flanc droit un détachement qui défiloit par un chemin étroit. Heureusement la vivacité du feu des troupes, par lesquelles le Chevalier Chauvelin fit charger celles qui avoient passé la riviere, les contraignit de la repasser, & les choses changerent bientôt de face par la prévoyance & l'activité du Duc du Boufflers, qui s'étant rendu à l'Eperon pour diriger les attaques, voyoit delà tous les mouvemens des ennemis. Ce Lieutenant Général fit déboucher par la porte de Granarolo le Chevalier de Belloy d'un côté & M. de Monteils de l'autre, avec tout ce qu'on pût rassembler de bourgeois & de paysans armés.

M<sup>r</sup> de Monteils s'étant avancé à l'extrémité d'une pointe qui descend en pente au vallon de la Turbella, les troupes ennemies qui étoient sur la hauteur de Montoio l'abandonnèrent. Aussi-tôt le Chevalier Chauvelin, ses deux flancs étant libres, donna ordre à deux Compagnies de Grenadiers & à cent fusiliers de marcher par la gauche du village, & de tâcher de gagner la tête du chemin de la Polsevera. Avant que de tenter la même diversion par la droite, il envoya un piquet Gênois reconnoître le terrain. M. Franco Grimaldi Adjudant Général de la République voulut conduire ce piquet & tomba dans une troupe de Piémontois, qui le fit prisonnier avec quelques soldats. La marche des deux Compagnies de Grenadiers & des cent Fusiliers réussit ainsi qu'on l'avoit espéré. Ils attaquèrent les maisons dont le feu incommodoit nos troupes & ils en délogèrent les ennemis. Le Chevalier Chauvelin ayant fait alors border la Polsevera par des milices pour empêcher les ennemis de la passer une seconde fois, s'avança avec ce qui lui restoit de troupes pour donner la main à celles qui avoient pénétré dans le village. N'en ayant pas un assez grand nombre pour entreprendre de forcer le Convent de la Miséricorde, d'ailleurs ne s'étant proposé cet objet qu'autant qu'il y eût trouvé des facilités & qu'il eût pû être secondé par les colonnes de la droite, il ne songea qu'à prendre poste, & il plaça ses troupes dans une ligne de maisons parallèles à la hauteur sur laquelle le Convent est situé. Comme il n'y avoit plus qu'une demie-heure de jour, le Duc de Boufflers, content d'avoir recouvré le village de Rivarola & plusieurs autres postes importants, fit cesser les attaques. Elles avoient duré plus de quatre heures, le feu n'ayant pas discon-

G V

rinué presque un instant de part & d'autre. Du côté des troupes qui défendent la ville, il n'y a eu que quatre-vingt-dix hommes de tués & deux cent de blessés. Le Chevalier Chauvelin est du nombre des seconds, & il a eu un cheval tué sous lui & ses habits percés de plusieurs coups. Ce Maréchal de Camp & le Comte de Lannion se sont conduits avec toute la prudence & la capacité qu'on avoit lieu d'attendre d'Officiers de leur mérite. M. Stockart s'est extrêmement distingué; on doit aussi beaucoup d'éloges à Messieurs d'Ancillon & Terrazoni Capitaines de Grenadiers, & en général les Officiers & les soldats ont donné des marques de la plus grande valeur. Il vient d'aborder le long de la côte orientale de cet Etat depuis la Specie jusqu'à Portofino un grand nombre de petits bâtimens sur lesquels il y a trois mille hommes de troupes Françaises & Espagnoles.

## ESPAGNE.

Suivant les nouvelles de Madrid, on y a reçu la triste nouvelle que la Ville de Lima, Capitale du Royaume du Pérou, avoit été totalement détruite par un tremblement de terre, arrivé la nuit du 28 au 29 du mois d'Octobre de l'année dernière. De toute cette grande Ville, où l'on compte environ quatre-vingt mille habitans, il n'est resté que vingt maisons entières. Toutes les autres ont été ou ruinées ou fort endommagées. Il a péri mille quarante personnes dans ce désastre. La Ville de Callao, qui est à deux lieues de Lima, a été submergée par la mer. Treize de dix-sept vaisseaux qui étoient dans le Port ont été engloutis par les flots, & les quatre autres ont été jetés au loin dans les terres.

## OPERATIONS DE L'ARME'E DU ROI.

*De Mons le 31 Mai. •*

**L**E Roi partit le 30 à quatre heures & demi du matin de Compiègne & arriva à Mons sur les six heures du soir, & après avoir reçu les complimens des personnes les plus considérables de la Province qui s'étoient renduës ici, a soupé en public. Ce matin Sa Majesté a reçu les complimens des Etats & du Conseil Supérieur. Elle a entendu la Messe & le *Te Deum* dans l'Eglise des Dames Chanoinesses qui lui ont ensuite été présentées. Sa Majesté monta après en carosse pour se rendre à Bruxelles. Les ennemis ont fait un fourage général; un de leurs partis qui avoit marché ce jour-là en avant a été attaqué par un des nôtres, qui leur a tué nombre d'hommes & de chevaux.

*De Bruxelles le premier Juin.*

**L**E Roi est arrivé hier ici à cinq heures, & s'est enfermé tout de suite avec les Maréchaux de Noailles & de Saxe, & M. d'Argenson.

Le Roi a assisté ce matin à la Procession du Saint Sacrement, les ruës étant bordées par les deux Régimens des Gardes Françaises & Suisses.

G. vj



*Le 2.*

A l'issuë de la Messe le Roi a tenu Conseil de guerre. Mrs. de Berenger Lieutenant Général & de Polignac Brigadier sont revenus ce matin du camp des ennemis , où ils avoient été conduits par un parti d'Hussards qui les avoient faits prisonniers ces jours derniers près de Sombreff en retournant d'ici à Namur.

Une partie de notre Cavalerie fait aujourd'hui un mouvement pour prendre de nouveaux cantonnemens , qui sans étendre ni changer l'extérieur de notre position met nos troupes plus à portée de se rassembler.

Deux bataillons des Gardes Françaises & Suisses ont ordre de camper , les premiers à Staal , Vekel , Veetermall & Bortendall ; & les seconds à Tervure , Audergem & Rougecloître , dans les bois de Soignies & environs.

*Le 3.*

Le Roi a monté hier au soir à cheval & a visité les environs de la ville.

M. le Maréchal Comte de Saxe est retourné ce matin à Malines.

Sa Majesté a été escortée depuis Mons jusqu'à Braine-le-Comte par le Régiment

de Cavalerie de Royal-Piémont, & depuis Braine-le-Comté jusqu'à Bruxelles par la Gendarmerie; on avoit aussi pour couvrir sa marche disposé sur la droite de la chaussée vers la forêt de Soignies differens détachemens d'Infanterie, & l'on avoit doublé tous les postes de la communication de Louvain à Namur; Messieurs les Maréchaux de Noailles & de Saxe ont été au-devant du Roi jusqu'à une demie lieue de Bruxelles; il n'est pas encore décidé quand le Roi viendra occuper le Château d'Esteen qui a été marqué pour son Quartier.

Il y a eu quelques changemens dans la disposition des troupes qui campent sur la Dyle, relativement à leur rang & à l'ordre de bataille; on a en même tems fortifié la ligne d'Infanterie des six bataillons de Grenadiers Royaux qui étoient encore sur la haute Dyle; on sçait que la gauche du camp appuye à la Basse-Dyle au-dessous de Malines, & que notre droite va aboutir vis-à-vis Rousselaer; on sçait aussi que l'entre-deux de la droite du camp & de Louvain est gardé par les Dragons d'Harcourt, qui cantonnent dans les maisons le long de la Dyle, & que Malines est protégée par seize bataillons d'Infanterie & par le Régiment de Dragons du

Colonel Général, non compris la garnison de cette place ; trois Régimens d'Hussards ont été hier camper sur la hauteur de Louvain.

M. le Comte de Clermont a marché le premier de ce mois avec une partie de ses troupes, pour aller ce jour-là à Marbaix d'où il est arrivé hier à Vavre où il doit camper jusqu'à nouvel ordre ; il a laissé dans Namur la brigade de Royal Suédois, & le Régiment des Dragons d'Orleans, dont un escadron doit entrer dans Charleroi.

On a rapproché la Gendarmerie & le Régiment de Royal-Piémont de Bruxelles, & l'on a poussé dans de nouveaux cantonnemens plus près de Malines quelques Régimens de Cavalerie qui étoient restés entre la Dendre & la Senne.

Les Corps de Messieurs de Lowendal & de Contades sont toujours dans leur même position à Anvers & dans le pays de Vaes ; le premier de ces Corps est de vingt-cinq Bataillons de Campagne & de deux Régimens de Dragons ; Messieurs de Chevreuse, d'Herouville, de Blet & de Sceaux en sont les Maréchaux de Camp. Le Corps de M. de Contades est de huit bataillons & de dix escadrons, Messieurs de Relingues & de Lage pour Maréchaux de Camp.

Les mouvemens que ces deux Corps détachés ont fait ces jours-ci, n'ont eu d'autre objet que de se mettre en règle pour la formation des brigades.

Nous avons sans cesse des partis en campagne pour veiller sur les mouvemens des ennemis qui sont toujours dans leur même position entre les deux Néthes, & qui ont deux Corps de troupes légères en avant de la grosse Néthe, dont l'un couvrant Lierr & l'autre les ponts qu'ils ont du côté de Diteghem; ils en ont à ce qu'on assure, un troisième au-dessus d'Heiffenberg.

Ce matin un détachement de Grassins a rencontré près de Serick un détachement d'Hussarts dont il a tué & blessé plusieurs.

#### Le 4.

M. le Maréchal Comte de Saxe est revenu ce matin de Malines, & Sa Majesté après la Messe a tenu Conseil de guerre.

Après le salut le Roi a été chés M. le Maréchal Comte de Saxe voir une maison de bois d'une forme particuliere, très-commode pour camper, se transportant sur un seul chariot.

*Le 5.*

Le Roi a nommé Brigadiers d'Infanterie Messieurs de Bezons Colonel de Beaujollois , & de Langeron Colonel de Condé.

*Le 6.*

Le Roi a monté à cheval ce matin & après la Messe Sa Majesté a tenu Conseil de guerre.

Sa Majesté a donné à M. de Cossé Maréchal de Camp le Cordon-Rouge, vacant par la mort de M. de Puynormand.

*Le 7.*

Le Roi a tenu ce matin Conseil d'Etat. M. de Vanhoë est arrivé ici hier au soir. Il a pris ce matin congé de Sa Majesté , & est parti ensuite pour se rendre à la Haye.

*Le 8.*

Le Roi a monté à cheval ce matin , & au retour de la promenade a tenu Conseil de guerre.

Après midi Sa Majesté a assisté à la Procession du S. Sacrement autour de l'Eglise Collégiale de Sainte Gudulde.

Le Roi a donné le Régiment Royal-Comtois vacant par la mort de M. de la Faye à M. le Marquis de Roquepine , &

Le Régiment ci-devant fixé à quarante mille livres est réduit à trente mille.

Sa Majesté a donné le Régiment de Nivernois qu'avoit M. de Roquepine, & dont elle a éteint le prix, à M. de Monteils Lieutenant-Colonel reformé de Dragons passé à Gènes avec M. de Boufflers.

M. le Comte de Langeron est parti ce matin pour retourner à l'armée de Provence.

*Le 9.*

Les deux armées sont toujours dans la même position, à l'exception de seize Régimens de Cavalerie & de Dragons de notre armée qui ont fait un mouvement pour être plus à portée du camp qu'ils doivent occuper.

M. le Comte de Clermont est venu ce matin de son camp de Vavre faire sa Cour à Sa Majesté, & lui rendre compte du Corps de troupes qu'il commande.

*Le 10.*

Le Roi qui a tenu ce matin Conseil de guerre a été après-midi se promener à cheval.

Il part demain matin un détachement aux ordres de M. le Comte d'Estrées, qui

s'assemblera à Louvain avec Messieurs d'Armentieres , de Fatidoas & le Duc de Broglie , qui doivent servir à ce Corps , il sera composé de quatre bataillons de Grenadiers Royaux , des brigades de Royal & d'Anjou Cavalerie , de quatre Régimens de Hussarts & des Régimens de Grassin & de la Morliere.

*Du Quartier général de Malines  
le même jour.*

Un détachement de nos Volontaires à pied ayant rencontré le 6 du côté de Sainte Catherine Vavre un parti d'Hussars & de Pandoures les a attaqué , & leur a fait plusieurs prisonniers. Un autre de nos partis a ramené aussi avant-hier au matin quelques Hussarts montés : il vient encore d'en arriver dans le moment une prise de huit.

Toute la Cavalerie a changé hier de position , & a pris de nouveaux cantonnemens qui la rapprochent de l'Infanterie.

On a commencé avant-hier à creuser un canal du moulin de Rouffelaer au ruisseau de Tildonk pour faire un nouveau lit à la Dyle. C'est l'Infanterie qui est employée à cet ouvrage donc l'objet est de raccourcir cette ligne de défense & de multiplier les difficultés des approches.

Les volontaires de Saxe & ceux de Bretagne qui étoient encore en arriere doivent arriver du 12 au 15 dans les environs d'ici.

Sa Majesté est toujours dans Bruxelles ; elle ne changera vraisemblablement de quartier qu'au premier mouvement qui ne tardera pas.

*Bruxelles le 11 Juin.*

M. l'Evêque de Namur a prêté ce matin pendant la Messe serment de fidélité entre les mains du Roi. Sa Majesté a ensuite tenu Conseil d'Etat & reçu des Chevaliers de Saint Louis.

Le détachement aux ordres de M. le Comte d'Estrées a passé ce soir la Dyle pour camper au-delà de Louvain.

M. de Bathiany ayant proposé une conférence pour convenir de l'échange des prisonniers François & Autrichiens, M. le Marquis de Brezé Lieutenant Général a été envoyé à Duffel pour conférer avec M. de Tornaco nommé à cet effet de la part du Général Autrichien, & on est demeuré d'accord que pendant le tems de la conférence qui ne doit durer que vingt-quatre heures, il y aura cessation d'hostilité entre la Dyle & la Néthe.



*Le 12.*

Le Roi a monté ce matin à cheval. Sa Majesté a reçu après la Messe des Chevaliers de Saint Louis , & a ensuite tenu Conseil de guerre.

Le détachement aux ordres de M. le Comte d'Estrées est parti ce matin de Perck au-dessous de Louvain , pour aller camper sur les hauteurs de Tirlemont.

Celui que commande M. le Comte de Clermont est parti ce matin de Vavre pour aller prendre un camp dans la plaine de Meldert , pour servir d'appui à M. le Comte d'Estrées.

*Le 13.*

Le détachement de M. le Comte d'Estrées est parti de Perck pour camper sa droite vers la Géthe , & sa gauche à Sainte Marguerite Hautem.

Celui de M. le Comte de Clermont a sa droite appuyée à Sainte Catherine Hautem , sa gauche l'est à Meldert, Château où ce Prince est logé ; ce camp est très-bon & abondant en fourages ; il est à une lieue de Tirlemont.

*Le 14.*

Le Roi a fait après-midi la revue de la brigade de Royal Allemand , composée des six escadrons de ce Régiment & des quatre de Nassau.

M. de Maulevrier Lieutenant-Général est arrivé ce matin de Provence , & a rendu compte au Roi du passage du Var & de l'occupation du Comté de Nice.

Les ennemis ont cassé tous les ponts sur la basse Géthe entre Hallem & Leister.

Dans les escarmouches qu'il y eut hier entre les détachemens du Corps de M. le Comte d'Estrées & les ennemis , nous avons eu trois hommes blessés. Les ennemis huit ou dix , cinq morts , trois chevaux pris & trois hommes prisonniers & blessés.

La Maison du Roi campe demain sous Bruxelles en avant de la porte de Louvain.

*Le 15.*

Le Marquis de Bezons Brigadier , Colonel du Régiment de Beaujolais , a apporté cette nuit la nouvelle de la prise de Montalban dont la garnison a été faite prisonniere de guerre.

M. de Brezé a signé hier avec M. de Tornaco une convention pour l'échange

général des prisonniers François & Autrichiens. Les Officiers renvoyés sur leur parole sont déclarés libres dès-à-présent.

*Le 16.*

M. de Saint Germain Maréchal de Camp a passé aujourd'hui la Dyle avec les brigades d'Infanterie de Royal, d'Eu & de Rohan, & une brigade d'Artillerie.

Ces brigades sont relevées dans le camp qu'elles occupoient par celles des Irlandois & de Bergeret, & ces deux dernières le feront par douze bataillons venant d'Anvers.

Un Régiment de Dragons & deux de Grenadiers Royaux doivent camper aujourd'hui entre l'Abbaye du Parc & la chaussée de Tirlemont, & quatre brigades de Cavalerie entre l'Abbaye de Ulierbeek & la même chaussée aux ordres de M. le Comte de Clermont Tonnerre.

M. le Comte d'Estrées va camper aujourd'hui entre les deux Géthes sur le chemin de Saint Tron, & M. le Comte de Clermont vient occuper le camp de Lynter.

*Le 17.*

Un détachement de Pandoures & de

Hussarts vinrent hier pour attaquer un poste de Dragons au-delà du pont du faux-bourg en avant de Malines. Ils furent repoussés avec perte.

*Le 18.*

M. de S. Germain parti le 16 de Rotzelaër avec un corps de troupes, a longé le Demer, & est arrivé le 17 à Halem. Dans plusieurs escarmouches il n'a eu qu'un homme tué & deux ou trois blessés.

M. le Comte de Clermont est campé entre les deux Géthes, sa droite à Hiclem, sa gauche appuyée à la grosse Géthe & le Quartier général à Vesser. Il a une brigade d'Infanterie à Leaweville à une demie lieuë de son camp, & garde Tirlemont qui est derriere lui.

M. le Comte d'Estrées est à S. Tron.

M. de Salieres avec deux Brigades d'Infanterie est parti à la pointe du jour pour aller longer le Demer vers Arschoot.

*Du Quartier général de Malines  
le même jour.*

M. le Comte d'Estrées qui s'étoit porté à l'Abbaye du Parck de l'autre côté de Louvain, a marché le 12 sur Tirlemont & y a campé sa droite à la grosse Géthe ayant devant lui l'Abbaye d'Oplinter, il

n'a rencontré que quelques Hussarts qui à son approche se sont retirés.

M. le Comte de Clermont a passé la Dyle ce même jour 12, & s'est porté sur Meldert où il a campé & appuyé sa droite à Sainte Catherine d'Houten, il a en arrivant dans ce Camp-ci fait travailler tout de suite à des communications, pour protéger dans le besoin M. le Comte d'Estrées.

Le 15 au matin douze bataillons aux ordres de M. de Saulx sont venus occuper le bassin de Malines, où étoient ci-devant seize autres bataillons qui ont été camper en ligne.

Dans l'intervalle de ce changement les ennemis croyant que nous avions abandonné ce terrain, se sont présentés au pont des pas de Brugge où ils ont été repoussés avec perte; un détachement du Colonel Général Dragons qui étoit de garde en avant du pont s'y est distingué.

Le 16 au matin M. de S. Germain Maréchal de Camp a passé la Dyle au pont de Rouffelaer avec les brigades de Royal, d'Eu & de Rohan, & une brigade d'Artillerie, il a chemin faisant chassé les ennemis des postes d'Arschot & de Zichem, & a été occuper Hallem qu'il a abandonné. M. de Wolfenbuttel qui étoit campé à l'Abbaye de Verborde, s'est présenté sur  
le

le Demer pour soutenir le poste de Diert que M. de S. Germain s'est contenté de masquer, ses ordres le portant ailleurs; l'armée ennemie a cependant pris les armes & s'est allongée le long de la Nethe vers Gheel, dans l'idée que nous allions passer la Dyle & le Demer, mais sur la nouvelle que notre détachement avoit simplement longé la rive gauche du Demer, cette armée est rentrée dans son camp.

M. le Comte de Clermont qui a été renforcé le 14 du Régiment de Beaufremont Dragons, a marché le 16 au matin sur Optinter, d'où il s'est posté hier sur Leaw, que M. le Comte d'Estrées a quitté pour lors pour marcher à S. Tron.

M. le Comte de Clermont a poussé le 16 au matin un détachement de deux mille hommes sur Halem, pour favoriser l'expédition de M. de S. Germain; ce détachement devoit rejoindre S. A. S. dès que M. de S. Germain auroit pris poste à Halem.

Cent vingt-deux Escadrons de Cavalerie ont passé la Dyle le 16 au matin pour aller camper le même jour en avant de Louvain.

Quatre Bataillons de Grenadiers Royaux & le Régiment d'Harcourt Dragons l'ont

*I. Vol.*

H

précédée & campent sur ses flancs ; le reste de la Cavalerie tant Carabiniers que Dragons , à l'exception de la Maison du Roi qui campe en avant de Bruxelles , se sont rapprochés de Malines & campent sur la Dyle à droite & à gauche de cette ville ; les Volontaires Bretons sont arrivés hier au matin à Esten & à Hayendonck sur la basse Dyle.

Le reste des Volontaires de Saxe est du 14 à portée d'Ecy à Elweit , Semps & Verd.

Les deux Brigades d'Infanterie de Picardie & d'Orleans ont marché ce matin sur Arschoot aux ordres de Messieurs de Salicrtes & d'Anzely.

Les deux parties d'Artillerie , qui étoient parquées ci-devant à Haecht & Wakefelle, ont passé enfin ce matin la Dyle à Louvain pour aller parquer en avant , elles ont été suivies des Brigades d'Infanterie de Montmorin & de la Cour-au-Chantre , conduites par Messieurs de Courten & de Montmorin Maréchaux de Camp.

*De Bruxelles le 19.*

M. de Goas Colonel de Bourbonnois a apporté ce matin la nouvelle de la prise du Château de Villefranche.

M. de S. Germain s'est emparé hier

du bourg de Herck sur la droite d'Ha-  
lem.

Un détachement du Corps de M. le  
Comte d'Estrées composé de Hussards &  
de Grenadiers Royaux , s'est emparé  
d'Hasselt.

*Le 20.*

Hier M. de Barre Capitaine au Régi-  
ment de Diesback , commandant un deta-  
chement de cent vingt volontaires , a été  
attaqué à l'Abbaye de Rozendal près le  
pont de Walem par six à sept cent Pan-  
dours & quatre cent Hussards. M. Du-  
plessis Capitaine dans Piémont , comman-  
dant une autre troupe de volontaires ,  
l'ayant joint , ils soutinrent pendant une  
heure l'effort des Pandours qu'ils repous-  
serent jusqu'à trois fois la bayonnette au  
bout du fusil , & M. de S. Maurice Capi-  
taine au Régiment de Touraine étant  
survenu avec un détachement pendant le  
fort du combat , les prit en flanc , & mal-  
gré la superiorité du nombre , les ennemis  
furent obligés de prendre la fuite avec  
perte de trois cent hommes dont quatre-  
vingt restés sur le champ de bataille , le  
Commandant des Pandours tué. M. de  
Barre y a été tué , un Lieutenant de  
Lowendal blessé , & nous avons eû envi-

H ij



ron trente volontaires tués ou blessés à cette action.

M. le Comte d'Estrées marche aujourd'hui de S. Tron à Tongres & M. le Comte de Clermont à S. Tron.

*Du Camp du Parc le 23 Juin.*

Le Roi est arrivé hier à une heure à l'Abbaye du Parck, après avoir traversé Louvain dont les clefs lui furent présentées par une Demoiselle de qualité du pays, comme c'est l'usage. Cette Demoiselle se nomme Mademoiselle de Duras.

Le Corps de M. le Comte d'Estrées est campé à Eydenbilsen à deux petites lieues de Maestrick. Une de nos patrouilles a été jusqu'aux portes de cette ville & y a fait trois prisonniers.

Celui de M. le Comte de Clermont est depuis hier campé près Tongres.

Le Roi a nommé Brigadier d'Infanterie M. de Goas Colonel de Bourbonnois,



## OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE PROVENCE.

*De Marseille le 12 Mai.*

**U**N Ne partie des troupes qui sont dans cette Province , est sortie de ses cantonnemens pour s'avancer vers le Var , & il y a actuellement sur le bord de cette riviere vingt barailleurs prêts à la passer. Toutes les dispositions pour cette expédition sont faites , & l'on a rassemblé les bois & les autres matériaux nécessaires pour la construction des ponts. Les troupes Espagnoles auxquelles on avoit distribué des quartiers dans le Languedoc , ont ordre de se mettre incessamment en marche. On croit que M. le Maréchal de Belle-Isle avant que de se rendre à l'armée , ira à Montpellier pour conferer avec l'Infant Don Philippe. Divers obstacles ont fait différer jusqu'à présent l'attaque des Isles de Sainte Marguerite , mais on espere d'apprendre bientôt qu'elle aura été entreprise avec succès.

*A Cannes le 26 Mai.*

**M**R le Maréchal de Belle-Isle en partant pour aller à la Cour avoit laissé le commandement de l'armée à M.

Hijj

le Chevalier de Belle-Isle son frere , lequel a donné toute son attention pour le rétablissement des troupes & les approvisionnemens pour l'ouverture de la campagne ; comme les Isles de Sainte Marguerite étoient un obstacle pour tous les convois , M. le Chevalier de Belle-Isle après avoir assuré toute la côte maritime par des postes & batteries, a tourné tous ses soins à se rendre maître des Isles ; la difficulté paroissoit insurmontable , car outre une garnison suffisante pour défendre avec vigueur le Fort Sainte Marguerite & la Tour Saint Honorat , il y a toujours eû neuf ou dix vaisseaux Anglois qui côtoyoient les Isles , & plusieurs chebecs , barques & felouques arrivées qui en rendoient l'abord impossible. M. le Chevalier de Belle-Isle ne s'est point rebuté par ces obstacles , il a fait préparer à Toulon deux demi galères, un nombre de chaloupes carcassieres & plusieurs felouques , il a fait venir de Marseille quatre de nos galères , le tout a été assemblé avec un grand nombre de petites barques , sous la protection des batteries établies à cet effet au Golfe-Jean , à celui de Cannes & de la Napoule ; il a fait rassembler toute l'artillerie , canons , mortiers & munitions nécessaires qui ont été embarqués de même que toutes les fascines , saussilons ,

gabions & piquets , attendu qu'il n'y a presque point de terre dans l'Isle Sainte Marguerite. Tous ces dépôts ont été faits à Cannes où il a fait venir le nombre de tout ce qu'il a jugé nécessaire sous le commandement de M. de Chevert chargé en chef de l'expédition , de M. du Barail Brigadier , & de Messieurs de Beson & de Langeron Colonels. M. de Bompert Capitaine de vaisseau , Officier d'un mérite distingué , a eû le commandement de toute notre petite flotille. M. le Chevalier de Pille Chef d'Escadre , commandoit les quatre galères. Les choses dans cet état , M. le Chevalier de Belle-Isle qui s'étoit venu établir en personne à Cannes , a employé tout le tems qu'il a fallu attendre cette occasion favorable , à exercer de concert avec M. de Bompert tous les Officiers & toutes les troupes à répéter leurs manœuvres , pour qu'elles pussent les exécuter avec plus d'ordre & de diligence lorsqu'il faudroit. Il falloit pour pouvoir réussir qu'un coup de vent obligeât l'Amiral Bing de s'éloigner , & que ce coup de vent fut suivi d'un calme qui le tint éloigné douze heures. Le coup de vent est enfin arrivé le 24 , le calme l'ayant suivi le 25 , le signal fut donné à sept heures du matin pour faire embar-

H iij

quer & partir toutes les troupes. La colonne de la gauche aux ordres de M. de Chevert , fut précédée par deux galères, un chebecq, deux felouques & six chaloupes armées.

Celle de la droite partit à la même heure de Cannes précédée de deux galères , deux chaloupes carcaffieres , deux félouques & quatre chaloupes armées ; cette colonne fut suivie par le convoi composé d'artillerie , munitions de guerre & de bouche , &c. La colonne de la gauche arriva la première à la pointe de l'Est de l'Isle Sainte Marguerite , après avoir fait un détachement à la pointe de l'Est de l'Isle Saint Honorat. Le canon des galères qui les précéda tira avec beaucoup de succès sur tous les postes que les ennemis avoient établis pour border les Isles , mais ils ne les abandonnèrent que lorsqu'ils virent nos troupes mettre pied à terre , & s'enfuirent dans le fort.

Pendant que cela se passoit à l'Est , la colonne de la droite arriva à la pointe de l'Ouest des Isles Sainte Marguerite & Saint Honorat protégée également par le feu des galères ; le débarquement fut aussi fort heureux.

Il n'y avoit rien de plus pressé que de débarquer de l'artillerie aux deux extrê-

mités de ces Isles pour pouvoir éloigner les vaisseaux Anglois lorsqu'ils reviendroient ; ce travail fut suivi avec une telle activité qu'en trois heures de tems il y eût quatre pièces de 24 & un mortier en batterie à l'Est , deux pièces de 24 & un mortier à l'Ouest. .

Les batteries faites & les épaulemens pour mettre les troupes à couvert , les troupes occuperent tous les postes de l'Isle qui pouvoient empêcher l'ennemi de tenter aucune attaque sous la protection de leurs vaisseaux ; & se mirent à couvert de leur feu.

Pendant que cela se passoit , celles qui étoient destinées pour pétarder la Tour de Saint Honorat , s'en approcherent menant du canon de campagne , tandis que les quatre galères battoient la Tour par le dehors. Le Commandant ne fit pas une grande résistance & se rendit prisonnier avec sa garnison de soixante hommes.

Devenus maîtres de toute l'Isle Saint Honorat , tout le convoi entra dans le Trioul qui est le canal qui sépare les deux Isles , & vint débarquer près le grand jardin qui est au centre où fut fait le dépôt. Les deux chaloupes caïcassieres y furent placées pour bombarder le fort par ce côté-là , tandis que la batterie de la Croi-

H v

fette le foudroyoit par le côté de la Terre-Ferme , cela n'empêcha pas la garnison de faire un feu d'artillerie prodigieux , & d'autant plus dangereux qu'il y a peu d'endroits dans l'Isle où l'on ne soit vû ou plongé de la place.

M. de Chevert fit sommer le Commandant pour avoir un prétexte de reconnoître de plus près la place , & sur le rapport qui en fut fait à M. le Chevalier de Belle-Isle , il détermina l'emplacement des batteries qui furent placées à cent quatre-vingt toises du corps de la place , & le travail fut poussé avec tant d'activité , tout ce qui étoit nécessaire ayant été porté , que le lendemain à la pointe du jour une batterie de quatre pièces de 24 fut en état de jouer de même qu'une de deux pièces à ricochet ; à six heures du matin le Commandant fut de nouveau sommé ; mais comme il venoit d'appercevoir six vaisseaux Anglois , il dit qu'il rendroit réponse à cinq heures du soir ; le feu continua de part & d'autre.

A midi huit vaisseaux Anglois arrivèrent à la pointe de l'Est dans le même endroit où les galères s'étoient placées la veille pour leurs canonades , mais dès qu'ils eurent essuyé une ou deux décharges de nos batteries , ils revirèrent de bord

& s'éloignerent, & demeurerent en panne le reste du jour; ils furent spectateurs de la capitulation que le Commandant envoya proposer à cinq heures, par laquelle il s'est rendu prisonnier de guerre avec sa garnison composée de quatre cent cinquante hommes; toute cette entreprise ne nous a coûté que cinq hommes de tués & quatre de blessés, les ennemis en ont perdu trente.

Toutes les troupes arrivent de toutes parts sur plusieurs colonnes & il se forme trois camps sur le Var, il y arrive aussi beaucoup d'artillerie, ce qui fait juger que M. le Maréchal qui est arrivé ici le 23 ne tardera pas à en entreprendre le passage. Les ennemis ont encore dix-sept bataillons Piémontois & vingt Autrichiens dans le Comté de Nice, on ne croit cependant pas qu'ils osent défendre le Var de vive force. Nous avons aussi beaucoup de troupes en mouvement de Barcelonnette; toutes celles du Dauphiné marchent aussi pour camper à Guillethe & à Briançon, & il arrive quantité de grosse artillerie à Mont-Dauphin. Toute notre Cavalerie s'assemble le long du Rhône auprès de Valence, où l'on a formé des magasins de fourages considérables, ainsi selon toute

H vj



apparence nous serons bientôt en état d'envoyer des nouvelles.

M. le Maréchal en a reçu de Gènes du 23 ; M. le Duc de Boufflers lui confirme que le 21 les ennemis étant venus occuper différens postes entre la Polsevera & Gènes, il avoit jugé à propos de faire un acte de vigueur, & les avoit fait attaquer sur le champ par deux mille hommes de nos troupes, qui après un combat très vif les avoient délogés de leurs postes, que nous leur avons tué ou noyé douze ou quinze cent hommes, & que de notre côté nous n'avons perdu que deux cent tués ou blessés.

*Au Camp de Nice le 3 Juin.*

On a vû dans le précédent bulletin les difficultés qu'il y avoit eû à surmonter pour reprendre les Isles Sainte Marguerite, le passage du Var n'ayant pû se faire dans les mois d'hyver ou du printems par le défaut de fourage ; on est parvenu à l'époque de la fonte des neiges qui rend cette riviere presque impraticable jusques à la fin de Juillet, & réduit les guez à un si petit nombre tous également nécessaires & connus, qu'il est fort facile à un ennemi de s'y opposer. Il y avoit dans

Le Comté de Nice dix-sept bataillons Piémontois & dix bataillons Autrichiens, nombre suffisant pour faire acheter chèrement pareille entreprise, mais il y a lieu de croire que le Roi de Sardaigne n'a pas voulu compromettre une partie aussi considérable de ses troupes; quoiqu'il en soit, notre Général connoissant l'importance dont il est de sauver Gènes, soit en y faisant passer des troupes par mer, soit par une diversion capable d'obliger le Roi de Sardaigne de retirer les troupes qu'il a devant cette place pour courir à sa propre défense; n'a pas perdu un moment après la prise des Isles Sainte Marguerite à faire toutes les dispositions pour le passage du Var, c'est ce qui a été exécuté ce matin à la pointe du jour, sur cinq colonnes composant quarante-quatre bataillons François & deux Espagnols, deux escadrons d'Hussards, deux de Dragons d'Aubigné & un de Dragons de la Reine d'Espagne; ces cinq colonnes étoient conduites par Messieurs le Chevalier de Belle Isle & le Marquis de la Ravoye, le Marquis de Bissy & le Comte de Mailly d'Haucourt; au moyen des précautions prises de rassembler un très-grand nombre de gageurs il n'y a pas eû un seul homme de noyé, quoiqu'en beaucoup d'endroits il y eut de

l'eau jusqu'au ventre d'une excessive rapidité ; les postes des ennemis qui bordaient le Var n'ont fait aucune résistance , & se sont retirés après avoir fait quelques décharges de distance en distance , le pays étant extrêmement propre à de pareilles retraites. M. le Comte de Leutrum Lieutenant Général du Roi de Sardaigne commandoit dans le Comté de Nice , n'ayant eû que le tems de se lever , & de sortir à la hâte de cette ville avec les cinq bataillons qui y étoient en garnison , les Hussards de Serrary qui étoient de la division de M. de Bissy ont fait une soixantaine de prisonniers , il y en a eu à peu près autant de tués ; la principale partie de l'armée a passé la moitié du Var sur le pont dont on se rendit maître le deux Février qui traverse le grand bras du Var , ce qui a beaucoup diligenté le passage qui n'a duré en total que quatre heures. M. le Maréchal avoit fait sortir les galères d'Antibes pour venir masquer le port de Villefranche , & intercepter les bâtimens qui seroient obligés d'en sortir , ayant trouvé le moyen de faire porter un mortier de sept pouces sur un mulet , que M. de Bissy a établi en batterie sur la hauteur , & qui a commencé à jeter des bombes à deux heures après-midi , ce qui a en effet obligé

Sur le champ tous les bâtimens qui étoient dans le port d'en sortir , mais le vent qui s'étoit élevé avoit obligé nos galères de rentrer dans Antibes. Il paroît que les ennemis ne nous veulent rien disputer , ayant abandonné des postes excellens dans la crainte d'être tournés , & selon toute apparence ils ne tiendront fort qu'à Vintimille. Nous allons cependant diligenter les sièges de Villefranche & de Montalban ; une partie de la grosse artillerie passera dès demain le Var sur le pont qui sera fait dans vingt-quatre heures par les précautions prises dès le lendemain que les ennemis eurent repassé le Var , de faire préparer tous les bois , fers & autres choses nécessaires à cette construction , le reste qui a servi à l'expédition des Isles a été embarqué tout de suite jusques aux gabions , faussis , fascines & piquets , en sorte que l'on sera en état de pouvoir ouvrir la tranchée devant Montalban dans deux ou trois jours au plus tard.

*Le 5.*

On ouvrit hier la tranchée devant le fort de Montalban , l'artillerie étant arrivée assés-tôt pour travailler dès la nuit aux batteries , on y a fait une telle diligence qu'on a tiré des bombes dès deux

heures après minuit, & le canon a battu en brèche à la pointe du jour. M. le Maréchal a fait marcher plusieurs brigades avec de gros détachemens en avant pour profiter du désordre où notre première marche a mis les ennemis ; nous sommes maîtres de la Turbie, de Luceran & des hauteurs de l'Escaren, & à proprement parler, du Comté de Nice. M. de Leutrum qui a été surpris n'a pû rassembler ses troupes comme il l'avoit projeté, les unes se sont jetées vers le Col-de-Tende & les autres sur Vintimille, où l'on croit qu'ils veulent tenir ferme, on y travaille depuis plus d'un mois nuit & jour.

*Le 7.*

Notre artillerie a tiré avec tant d'effort qu'à six heures du soir le Commandant du fort de Montalban a arboré le drapeau blanc, & s'est rendu prisonnier de guerre le 5 à sept heures du soir, ainsi ce siège n'a pas tout-à-fait duré vingt-quatre heures. M. le Chevalier de Belle-Isle qui en avoit la direction a employé sur le champ la nuit à faire les batteries contre Villefranche, & le 6 à la pointe du jour il y a eû deux mortiers & quatre pièces de canon qui ont tiré sur la Citadelle, & ce matin nous avons quatre mortiers qui

tirent & cinq pièces de vingt-quatre qui battent en brèche.

L'Infant est arrivé aujourd'hui à l'armée, ce Prince est suivi de la première division des troupes Espagnoles qui seront toutes en deçà du Var le 12 de ce mois.

*Le 11.*

Malgré le feu de notre artillerie qui a commencé à battre en brèche le Château de Villefranche dès le premier jour 6, les fossés creusés dans le roc d'environ trente pieds de profondeur & dix toises de large ont présenté un comblement fort difficile, & le glacis qui n'est qu'un rocher raboteux sans terre rendant l'accès fort difficile, d'autant plus que les montagnes dont Villefranche est entouré sont impraticables pour le canon, tout cela a obligé à courir à des expédients fort difficiles pour parvenir à se loger sur le chemin couvert, c'est ce qui a néanmoins été exécuté la nuit du 10 au 11 & a déterminé le Gouverneur, M. de Rossy Lieutenant Général Piémontois qui s'est acquis beaucoup de réputation par la défense de Paravelle, à arborer le drapeau blanc ce matin à midi; la garnison a été faite prisonnière de guerre.

On n'attend plus que l'arrivée des

dernieres divisions Espagnoles pour marcher sur Vintimille, où M. de Leutrum rassemble les vingt-sept bataillons qui ont été destinés pour la garde du Var & du Comté de Nice ; nos Généraux paroissent résolus à se rendre maîtres de ce poste, quelque bon qu'il puisse être, pour ensuite faire le siège de ce Château ; nous ne tarderons pas à connoître si les ennemis veulent y tenir ferme tout de bon.





## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E premier Juin, Fête du S. Sacrement, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Madame Henriette, s'est renduë vers les neuf heures & demie du matin à la Paroisse du Château, & elle a assisté à la procession, qui selon l'usage est venuë à la Chapelle. Sa Majesté a reconduit ensuite la Procession à la Paroisse où elle a entendu la grande Messe. .

Le 8, jour de l'Octave de la Fête du S. Sacrement, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château de Versailles, & Sa Majesté, après avoir assisté à la Procession, entendit la grande Messe. Pendant l'Octave la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, ont assisté tous les jours au Salut.

On commença le 5 dans l'Eglise Métropolitaine de Paris les prières publiques pour demander à Dieu la conservation de la personne sacrée du Roi & la prospérité de ses armes.



Le même jour le Corps de Ville entendit dans l'Eglise du Saint Esprit une Messe solemnelle, qu'il y a fait célébrer, afin d'obtenir de la Bonté Divine ces deux graces si importantes pour tous les François. Jusqu'au retour de Sa Majesté on dira tous les jours à midi dans cette Eglise par ordre du Bureau de la Ville une Messe à la même intention.

M. de Chenonceaux a obtenu l'agrément de la Charge de Secretaire du Cabinet du Roi, vacante par la démission de M. de la Faye.

Le Roi a accordé à M. Poullétier, Conseiller d'Etat, une place de Conseiller d'Etat Ordinaire.

M. de la Martiniere a été nommé Premier Chirurgien de Sa Majesté.

Le Roi a ajouté au nombre des Dames de Mesdames de France, la Duchesse Douairiere de Brancas, la Marquise de la Riviere, ci-devant Dame du Palais de la Reine Douairiere d'Espagne, & la Comtesse de Civerac.

Mad. la Duchesse Douairiere de Brancas, D. Louise-Diane-Françoise de Clermont Gallerande, est veuve depuis le 24 Janvier 1739 de Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Marquis d'Oise & de Maubec, qu'elle épousa le 24 Février

1738, étant veuve de Georges-Jacques de Clermont, son cousin, Marquis de Saint Aignan, Colonel du Régiment d'Auvergne, Inspecteur d'Infanterie & Brigadier des armées du Roi, mort le 6 Juin 1734 des blessures qu'il avoit reçues à Colorno. Elle est fille unique de Pierre-Gaspard de Clermont, Marquis de Clermont Gallerande, Seigneur de Loudon Merud, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de D. Gabrielle-Françoise d'O. Feu M. le Duc de Brancas avoit épousé en premières nôtces D. Marie de Brancas, sa cousine germaine, morte le 27 Août 1731, & il en a eu Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, marié depuis le 17 Décembre 1709 avec D. Marie-Angélique Fremin de Moras, aujourd'hui Dame d'honneur de Madame la Dauphine, duquel mariage est né Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, appelé le Duc de Lauraguais, marié avec D. Diane-Adelaïde de Mailly-Nesle, aujourd'hui Dame d'Atours de Madame la Dauphine. Voyez la Généalogie de la Maison de Clermont, de laquelle est Chef M. le Marquis de Clermont Gallerande, & qui a pour puîné le Marquis de Renel Clermont d'Amboise, aussi Lieutenant Général des

armées du Roi , dans le Dictionnaire Historique de Morery , vol. 2. page 206.

Mad. la Marquise de la Riviere , D. Julie-Louise-Celeste de la Riviere , mariée depuis le 6 Juin 1735 avec Joseph-Philippes-Thibaut-Hiacinthe de la Riviere , Comte de Corlay , dit le Marquis de la Riviere , son cousin , fils de feu Charles-François de la Riviere , Marquis de la Riviere , Chef du nom & des armes de sa Maison , Capitaine Général & Colonel de la Noblesse de l'Evêché de S. Briec , & de D. Marie-Anne-Françoise Gouyon de Matignon , héritière de la Branche de Beaucorps. Mad. la Marquise de la Riviere étoit ci-devant Dame du Palais de feu la Reine Douairière d'Espagne. Elle est fille de Charles-Yves-Thibaut de la Riviere , Comte de la Riviere , de Ploeuc & de Mur , Marquis de Paulmy , Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires , Lieutenant Général des armées du Roi du premier Mai 1745 , Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis depuis 1743 , Gouverneur des Ville & Evêché de S. Briec , & de D. Marie-Julie de Barberin de Reingnac , ci-devant aussi Dame du Palais de la Reine Douairière d'Espagne. La Maison de la Riviere est originaire de Bretagne , où elle a toujours tenu un rang considéra-

ble entre les plus anciennes ; elle est marquée avec distinction dans les Histoires de cette Province, & l'Abbréviateur de d'Argentré, ainsi que la production de cette Maison, lors de la dernière réformation, en tire l'origine des anciens Comtes de Cornoüaille, dont étoient issus les Comtes de Mur, & Christophe de Mur Juveigneur de cette Maison ayant épousé vers l'an 1243 Louise de la Riviere, héritière de sa Maison, sa postérité en prit le nom & les armes.

Mad. la Comtesse de Civerac, D. . . de Pardaillan de Gondrin, mariée depuis peu avec N. . . . de Durfort, Comte de Civerac en Bazadois, est sœur de Louis de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Colonel du Régiment de Gondrin, Gouverneur de la Province d'Orléanois, & elle est fille de Louis de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi des Ville & Duché d'Orléans, Pays Orléanois & Chartrain, Gouverneur des Ville & Château d'Amboise, mort le 9 Décembre 1744, & de D. Françoise Gillonne de Montmorency-Luxembourg, Dame du Palais de la Reine. M. le Comte de Civerac est fils d'Aymery de

Durfort, Marquis de Civerac, Sénéchal du Bazadois, & de D. Gabrielle de Sainte Maure, sœur de M. le Comte de Sainte Maure, & sa branche est cadette de celle des Ducs de Duras & de Lorges, de la Maison de Durfort, l'une des plus grandes de la Guyenne, dont on peut voir la Généalogie dans le volume 5 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, fol. 720, de même que celle de Pardaillan, même volume, fol. 174.

### BENEFICES DONNÉS.

**L**E Roi a accordé l'Abbaye de la Vasse, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, à l'Abbé Fumée, Prieur de Sainte Radegonde; celle de Redon, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Vannes, à l'Abbé Desnos, Vicaire Général de l'Evêché de S. Brioux; celle de Perray-neuf, Ordre de Prémontré, Diocèse d'Angers, à l'Abbé de Saint Julien, Vicaire Général de l'Evêché de Carcassonne, & celle de la Roë, Ordre de S. Augustin, même Diocèse, à l'Abbé de Lancry de Pronleroy.

**LETTRE**

*LETTRE du Roi à M. l'Archevêque  
de Paris.*

**M**ON COUSIN, j'ai pris la résolution de me rendre en Brabant, pour y commander en personne l'armée que j'y ai fait assembler, & je vous fais cette Lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des Prières publiques pour l'heureux succès de mon voyage & pour attirer la bénédiction du Ciel sur mes justes entreprises. Les marques que je reçois en toute occasion de votre affection pour mon service m'assurent que vous vous conformerez avec plaisir à mes intentions. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde.  
Ecrit à Versailles le 28 Mai 1747. *Signé,*  
**LOUIS;**

*Et plus bas, PHELYPEAUX.*

*Et au dos est écrit ; A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France.*

*MANDEMENT de M. l'Archevêque de Paris, qui ordonne des Prières publiques pour demander à Dieu la prospérité des Armes du Roi.*

**C**HRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miséricorde Divine & par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, &c. Aux Archiprêtres de Sainte Marie-Magdeleine & de S. Severin, & aux Doyens ruraux de notre Diocèse ; Salut & Bénédiction.

Nous avons espéré que les rapides conquêtes du Roi engageroient enfin les Alliés à accepter la paix qu'il leur a tant de fois offerte. Dieu dont les desseins sont toujours adorables, a permis qu'une injuste jalousie contre la France ait prévalu dans leurs Conseils sur leurs véritables intérêts, & qu'elle y ait fait prendre la résolution de continuer une guerre, dont les plus puissans motifs devoient leur faire désirer la fin.

C'est cette obstination qui oblige aujourd'hui Sa Majesté de se rendre à la tête de ses armées, dans la résolution de suivre ses ennemis partout où ils se retireront & de pénétrer même dans ces Provinces où ils avoient crû pouvoir impunément faire

leurs préparatifs , pour venir ensuite attaquer celles que nous avons récemment conquises. Inspirée par la sagesse , Elle a voulu prévenir leur dessein & épargner à ses nouveaux sujets l'horreur de ces scènes sanglantes, auxquelles leur país n'a que trop souvent servi de théâtre.

En une conjoncture si intéressante quelle doit être l'occupation des Ministres sacrés & de tous ceux à qui il est permis , malgré les troubles dont l'Europe est agitée , de goûter dans le sein du Royaume la même tranquillité dont jouïssoit le Peuple de Dieu ; lorsque sous le regne paisible & florissant de Salomon , \* *dans Juda & Israël chacun habitoit sans aucune crainte à l'ombre de sa vigne & de son figuier ?* La reconnoissance envers un Souverain , à qui ils sont redevables d'un si grand avantage , ne les oblige-t'elle pas à offrir chaque jour \*\* *des vœux , des supplications & des prières* pour la conservation de sa personne sacrée & pour l'heureux succès de ses glorieux desseins ?

\* *Habitabatque Juda & Israel absque ullo timore ; unusquisque sub vite sua , & sub ficu sua . . . cunctis diebus Salomonis.* III. Reg. 4. v. 25.

\*\* *Obsecro fieri obsecrationes , orationes , postulationes . . . pro Regibus.* I. Tim. 2. v. 1. 2.



Acquittons-nous d'un si juste devoir en demandant à Dieu qu'il sauve le Roi de tous les périls auxquels il va s'exposer, qu'il combatte avec lui & pour lui, & que par de nouvelles victoires il le mette en état d'obliger les Puissances qui veulent la guerre, à seconder les vûes pacifiques qui lui ont inspiré jusqu'à présent tous ses projets, & qui ont dirigé le choix des moyens dont il se sert pour y réussir. Nous ne l'invoquerons point en vain, si nous recourons à lui avec humilité & avec confiance, & si nous fondons l'espérance de vaincre & de triompher dans cette campagne, moins sur nos prévoyances & nos précautions, que sur la protection & l'assistance du Dieu des Armées; \* *car les yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre, & ils inspirent la force & le courage à ceux qui se confient en lui d'un cœur parfait.*

Quel sujet de consolation pour nous que telle soit la disposition constante de notre auguste Monarque ! C'est du Tout-puissant qu'il espere & attend le succès de ses armes. Ses prospérités passées ne l'a-veuglent point ; elles ne lui font pas ou-

\* *Oculi enim Domini contemplantur universam terram, & præbent fortitudinem his, qui corde perfecto credunt in eum. II. Paral. 16. v. 7. 8 9.*

blier qu'à Dieu seul appartient de donner la victoire, & qu'il \* *lui est aussi facile de secourir ceux qu'il protège avec un petit nombre qu'avec une grande multitude de combattans.* Persuadé de ces vérités, il veut que nous joignons nos prières aux siennes, afin que par des vœux multipliés il obtienne plus sûrement le secours du Ciel.

A CES CAUSES, & pour nous conformer aux ordres de Sa Majesté, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons.:

1°. Qu'aussi-tôt après la réception de notre présent Mandement & jusqu'à la fin de la Campagne on dira à toutes les Messes la Collecte qui est intitulée dans le Missel, *Pro Rege & ejus Exercitu.*

2°. Que Lundi cinquième jour du mois de Juin & les deux jours suivans, on fera dans notre Eglise Métropolitaine les Prières de quarante-heures avec exposition du très-saint Sacrement; qu'en chacun desdits jours lesdites Prières commenceront le matin par une Messe solennelle que nous célébrerons pontificalement le jour que l'on en fera l'ouverture, & qu'elles finiront le

\* *Domine non est apud te ulla distantia, utrum in paucis auxiliaveris, an in pluribus.* II. Paral. 14. v. 11.

foir par un Salut , dans lequel on chantera *O salutaris Hostia* , avec le Verset *Panem de caelo* , &c. & l'Oraison *Deus , qui nobis* , &c. le Trait *Domine , non secundum* , &c. le Verset *Ostende nobis , Domine* , &c. & les Oraisons *Exaudi* , &c. *Ineffabilem* , &c. *Deus , qui culpâ* , &c. l'Antienne , *Sub tuum praesidium* , &c. le Verset *Ora pro nobis* , &c. & l'Oraison *Protege , Domine , famulos tuos subsidiis Pacis* , &c. la Priere pour le Roi , *Domine saluum fac Regem* , &c. avec le Verset *Fiat manus tua* , &c. & l'Oraison *Quaesumus , omnipotens Deus* , &c. la Priere pour la Paix , *Da pacem* , &c. le Verset *Fiat pax* , &c. & l'Oraison *Deus , à quo sancta desideria , recta consilia* , &c. Que les mêmes Prieres de quarante-heures seront faites pendant trois jours dans toutes les autres Eglises de la Ville & du Diocèse , suivant l'ordre qui sera marqué à la suite de notre présent Mandement.

3°. Que jusqu'au retour de Sa Majesté , on dira à genoux dans notre Eglise Métropolitaine & dans toutes les autres Eglises du Diocèse , tous les Dimanches & toutes les Fêtes fêtées , entre Vêpres & Complies le Ps. *Miserere mei , Deus* , qui sera chanté lentement & d'un ton grave , & suivi des trois Oraisons de la Pénitence , *Exaudi* , &c. *Ineffabilem* , &c. *Deus , qui culpâ offen-*

*deris*, &c. Qu'ensuite on chantera debout les Antiennes *Sub tuum præsidium*, &c. *Domine*, *salvum fac Regem*, &c. *Da pacem*, *Domine*, &c. avec les Versets & les Oraisons ordinaires.

Nous exhortons les Fidèles non-seulement d'assister aux Prières publiques que nous avons ordonnées, mais de prier encore en particulier pour le Roi, pour la Reine, pour Monseigneur le Dauphin, pour Madame la Dauphine & pour toute la Famille Royale, afin que Dieu verse sur elle ses plus abondantes bénédictions.

SI VOUS MANDONS, &c.

**MANDEMENT** de S. E. M. le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon, qui ordonne des Prières publiques à l'occasion du départ du Roi pour son Armée.

**P**IERRE DE GUERIN DE TENCIN, &c.

Il s'ouvre une nouvelle Campagne, \* mes très chers Freres. Malgré tant de conquêtes sur nos ennemis & leurs vains efforts

\* *Vallasti eum, ac domum ejus, universamque substantiam per circuitum . . . & possessio ejus crevit in terra. Job. c. i. v. 10.*

L. iiij.

pour en faire sur nous à leur tour, la guerre toujours \* plus allumée rappelle David à la tête des braves de Juda, \* \* & renouvelle nos alarmes pour ses jours précieux. Qu'elles ne nous rendent pourtant point injustes, & qu'elles ne nous empêchent point d'applaudir à la généreuse résolution de Sa Majesté. Un Souverain n'est pas moins le premier Général de ses armées, que le premier Juge de ses Peuples; son Camp est sa plus belle résidence. Le seul effet de nos tendres craintes doit donc être de redoubler la ferveur de nos vœux pour la conservation de notre auguste Monarque & pour la Paix qui le rendra tout entier aux autres fonctions de la Royauté. Si elles sont moins brillantes, elles sont plus dignes encore d'un grand Roi, d'un Roi Très-Chrétien, d'un Héros. Les conquêtes & les victoires ne font que les Héros vulgaires. Mais renoncer à conquérir & à vaincre par amour pour ses sujets & pour ses ennemis mêmes, leur donner la paix & n'employer ensuite sa puissance qu'à en faire goûter les fruits aux uns & à empêcher les autres de la troubler, c'est sortir

\* *Expectavimus pacem . . . . . & ecce turbatio*  
Jerem. c. 14. v. 19.

\* \* *Expectavimus pacem . . . . . & ecce formido*  
Jerem. c. 8. v. 15.

de l'ordre des hommes héroïques , \* s'assû-  
rer à la fois l'admiration & l'amour , &  
être ainsi sur la terre la plus parfaite image  
de la Divinité.

A CES CAUSES, &c.

Le dix-huit Mai a été célébré à Paris  
dans la Cathédrale le Service & la pompe  
funebre de très-haute & très-puissante Prin-  
cesse Catherine . . . . Reine de Pologne ,  
Grande Duchesse de Lithuanie , Duchesse  
de Lorraine & de Bar , Epouse de très-haut  
& très-puissant Prince Stanislas . . . Roi de  
Pologne , Grand Duc de Lithuanie , Duc  
de Lorraine & de Bar.

Pour solemniser le Service , on avoit  
construit & préparé dans la grande nef de  
Notre-Dame une enceinte considérable for-  
mant un Chœur , un Sanctuaire & un Jubé,  
décorés d'un Ordre d'Architecture partant  
du rez-de-chaussée qui soutenoit une cor-  
niche sur laquelle étoit élevé un second  
ordre ; au lieu d'arcades entre les corps &  
pilastres , étoient des plafonds droits sous  
corniche, où l'on avoit mis & ajusté des ri-  
deaux noirs semés de larmes & bordés  
d'hermine ; ces rideaux étoient retronssés  
avec nœuds & glands , pour découvrir les

\* *In mansuetudine opera tua perfice , & super ho-*  
*minum gloriam diligeris. Eccl. c. 3. v. 19.*

amphithéâtres qui avoient été pratiqués pour les Compagnies invitées. ●

Les corps & arriere-corps de l'Architecture de cet Edifice, ainsi que partie des membres de la corniche, tant au premier Ordre qu'au second, étoient de marbre bleu turquin, dont quelques parties & quelques membres étoient dorés.

Les pilastres faisant saillie, étoient couverts dans toute leur étendue & superficie de velours noir chargé de larmes d'argent; les frises du grand Ordre de même, ce qui rendoit, avec les richesses des parties accessoires, le fond général de cette décoration des plus caractérisé pour le sujet.

Les bazes & chapiteaux étoient dorés, ainsi que de grandes torcheres en relief, placées au bas de ces pilastres, qui portoient beaucoup de lumieres; ces torcheres en forme de console avec festons de cyprès, têtes de mort, le tout faisant de grands morceaux tranchant sur le fond de velours noir.

Entre les bas de ces pilastres & de leur arriere-corps étoient les appuis en marbre de goût antique, au milieu desquels on avoit mis des Cartels en bronze, contenant divers attributs & allégories relatifs aux Vertus.

A la corniche on avoit placé des

aigles en relief dans les intervalles des pilastres en adoption, les aîles déployées, servant à supporter les armes de la Princesse, placées sur la corniche & tenant de leur serres de façon suspenduë des médaillons mis à l'alternative; dans les uns étoient des chiffres, dans les autres des bas-reliefs camayeux de forme ovale, renfermant des figures de proportion presque naturelles, désignant plusieurs vertus, comme la Religion, la Priere, la Méditation, la Constance & autres, qui n'ont cessé d'accompagner les précieux jours de cette illustre Princesse.

Le second Ordre faisant le couronnement à toutes ces décorations, étoit surmonté d'une corniche ceintrée & arcadée, venant se reposer avec chapiteaux sur les pilastres, laquelle corniche servoit non-seulement pour la décoration, mais à porter le troisième lez de velours, qui étoit placé dans la distribution de cet Edifice, ainsi que deux autres qui marquoient le degré du cérémonial. Sur cette corniche à l'à-plomb des pilastres étoient des Cartels renfermant des quartiers de blason, ainsi que les lez de velours, lesquels étoient également chargés de différentes pièces que compose le blason, mêlés de larmes.

Au bas & dessus ces lez de velours on



avoit mis des draperies d'hermine, formant des festons retroussés sur des têtes de mort aux endroits des pilastres qui re-gnoient dans l'intérieur de ce lieu, tant sur les côtés qu'au Jubé, venant s'arrêter à l'Autel, ou l'on avoit formé un Sanctuaire avec degrés, appuis & balustrades.

L'Autel étoit composé de groupes de colonnes isolées avec corniches & fronton; les colonnes, les frises, le grand fond du milieu, les panneaux des piédestaux, le coffre d'Autel, les gradins & le contretable, étoient de marbre port'or, posés & incrustés sur des corps de marbre blanc veiné; au-dessus du contretable sur le fond de marbre port'or, entre les colonnes, il y avoit un Christ isolé, de proportion de six pieds en marbre blanc, sur une Croix de bronze, surmontée d'une gloire de même, placée dessous le fronton.

Aux deux côtés de l'Autel étoient pratiquées des niches, dans lesquelles il y avoit des Anges en marbre blanc de proportion de six pieds, accompagnés de nuées, en attitude d'adorateurs.

Chaque colonne avoit pour ornement trois bandeaux de bronze, donnant naissance à des branches qui portoient nombre de lumières & devenoient relatifs à la quantité immense placée dans toute l'éten-

due de cette décoration, soit par les différens rangs ou par les groupes & girandoles distribuées & mises avec symétrie suivant l'ordonnance de l'Architecture. Au-dessus du fronton de l'Autel, à hauteur du second Ordre, étoit un Dais de velours noir avec broderies, franges & ornemens argent; dans les milieux des pans, du fond & de la queue, l'on avoit brodé les Armes de la Princesse. Ce Dais étoit surmonté de vases portant bouquets de plumes blanches & noires avec aigrettes.

Au bas du Chœur, à peu de distance de l'entrée, on avoit élevé un superbe Catafalque, composé d'une Estrade à six degrés, servant de base à huit colonnes groupées deux à deux, lesquelles étoient d'Ordre Ionique en marbre vert antique, chapiteaux & bases dorés; sur ces colonnes étoit pratiqué en forme de torse, de distance en distance, un liz de velours noir semé de larmes argent; ce velours étoit bordé haut & bas de festons de cyprès argent, qui donnoient naissance à une grande quantité de lumières; ces festons se découpoient sur le marbre & sur le velours, & par cet arrangement donnoient à ces colonnes une véritable idée du torse, y ayant autant de plein que de vuide par rapport aux distributions du marbre & du velours.

Au bas & entre les colonnes accouplées sur les pedestaux, étoient des Aigles isolés en bronze, groupés avec des Ecussons, lesquels contenoient chacun differens blasons, sçavoir les Armes de Pologne, de Lithuanie, de Lorraine & de Bar.

Ces huit colonnes étoient surmontées d'une corniche, composée & arcadée sur les quatre faces, dont le dessous formoit pleine voûte d'arcade, ce qui procuroit beaucoup de légèreté par les reperçés qu'occasionnoit le plan de ces colonnes.

Au-dessus de cette corniche & d'une gorge formant amortissement, s'élevoit une très-grande pyramide de marbre vert antique, aussi reperçée, ce qui pouvoit donner à cet Edifice environ quarante-cinq pieds pour hauteur générale depuis le rez-de-chaussée. Cette pyramide étoit surmontée d'une figure de ronde-bosse en bronze doré, représentant la mort ailée, tenant d'une main une faux & de l'autre retroussant une grande draperie ou drap mortuaire qui couvroit partie de la pyramide. Cette figure par son attitude & son action souveraine donnoit à connoître quel est le terme & le sort des humains.

Au milieu de cette pyramide étoient des Cartels de bronze, renfermant des chiffres avec couronnes Royales & festons de cy-

près , supportés par des têtes de mort ; au bas de la pyramide sur les quatre faces des corniches cintrées , il y avoit des groupes d'enfans en marbre blanc , assis , se tenant par les mains ; appuyés l'un sur l'autre & ayant des flambeaux renversés , exprimant par leurs attitudes la douleur & l'accablement.

A l'à-plomb des groupes des colonnes sur le couronnement élevé sur des socles , étoient des cyprès en pied avec branches en or , produisant des masses de lumières extrêmement riches , qui se relioient avec celles qui étoient répandues sur les pans de la pyramide & celles qui bordoient la corniche , faisant un tout ensemble considérable , jointes à celles qui étoient placées depuis le bas de l'Edifice jusqu'au sommet.

Sur ce Catafalque étoit élevé un pavillon avec pentes , rideaux à fond noir semés de fleurs de lys , de larmes , d'armoiries brodées & d'hermine , enrichis de festons de cyprès , de Cartels avec têtes de mort , de vases & bouquets de plumes. Ce morceau couvroit le corps de l'Edifice & les rideaux étoient retroussés proche la décoration.

Au bas du Catafalque sur les degrés de l'estrade aux côtés de l'entrée faisant face à la porte , étoit un groupe isolé en mar-

## 208 MERCURE DE FRANCE.

bre blanc , représentant un Autel funéraire tel que les anciens Romains les construisoient pour les mânes des Grands & de leurs parens ; la mort vient pour l'embraser de son flambeau ; le Genie de la Pologne & celui de la Lorraine désignés par deux enfans , semblent par leurs attitudes & leur empressement vouloir s'y opposer , mais la mort impérieuse leur montre le fable renversé qu'elle tient dans sa main , comme l'arrêt irrévocable des volontés du Ciel.

Au côté & en face de l'Autel sur les mêmes degrés le groupe représentoit une Reine appuyée sur la figure de la terre , à qui elle rend d'une main avec resignation la Couronne de Souveraine qu'elle en avoit reçue , pendant qu'elle tourne son corps & ses yeux du côté d'un Ange qui lui présente la Couronne de gloire , en lui montrant le Ciel que ses vertus lui ont mérité.

Sur les flancs du Catafalque étoient représentées les vertus Chrétiennes qui ont sans cesse accompagné la Princesse ; figures en bronze antique : sur l'estrade dans le milieu de ces groupes , & des huit colonnes étoit un tombeau de porphyre élevé sur des consoles de bronze couvert du poêle , du manteau & de la Couronne Royale avec crêpes.

Cette pompe funébre ordonnée par M. le Duc de Gêvres Pair de France , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice , a été conduite par M. de Bonneval Intendant & Contrôleur Général de l'argenterie , menus plaisirs & affaires de la Chambre de Sa Majesté , & exécutée par les Freres Slodtz Sculpteurs du Roi.



## NAISSANCE , MARIAGE

& morts.

**L**E 29 Mai fut baptisé dans l'Eglise paroissiale de Saint Sulpice Jean-Baptiste Suzanne d'Albertas né le 24 à deux heures du matin , fils premier de Jean-Baptiste d'Albertas Marquis de Bouc , Baron de Daupin & Saint Maimé , Seigneur de Ners , Pécauris , Gemenos , Consonoves & autres lieux , Conseiller du Roi en tous les Conseils , & Premier Président en la Cour souveraine des Comptes , Aydes & Finances de Provence , & de Dame Marguerite de Montullé ; il fut tenu sur les Fonts par Jean-Baptiste-François de Montullé Conseiller au Parlement , représentant Jean-Baptiste de Montullé Chevalier Seigneur de Louvigné , Montaurin , Boisgarnier , Villavrant & autres lieux , Conseiller du Roi en la Cour de Parlement de Paris & Grand-Chambre d'icelle , & par Dame Marie Charlotte de Montullé femme de Hyacinthe-François-Georges Comte de Montelles Enseigne de Gendarmerie , représentant

Dame Suzanne de Seguiran , veuve de Pierre d'Aymard Seigneur de Pierreruë, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Provence , grande tante de Jean-Baptiste d'Albertas Premier Président, fils d'Henri-Raynaud d'Albertas reçu Premier Président en la même Cour le 13 Février 1708 , & de Dame Louise de Couet de Marignan ; petit-fils de Marc-Antoine d'Albertas Seigneur de Daufin , mort Capitaine des Vaisseaux du Roi , & de Dame Magdelaine de Seguiran fille , petite-fille & arriere petite-fille de Reynaud , d'Henri & d'Antoine de Seguiran , qui depuis le 28 Novembre 1623 avoient occupé successivement la même Charge de Premier Président : il a pour bisayeul Antoine d'Albertas Seigneur de Saint Maime, mari de Dame Marguerite de Vento des Pennes , & pour trisayeul Antoine-Nicolas d'Albertas Seigneur de Gemenos , qui après avoir servi long tems se retira en Provence où il épousa Dame Marguerite de Riquety Mirabeau. La famille d'Albertas originaire d'Italie où ils occupoient les premiers emplois ainsi que l'a remarqué Nostradamus , & Jean-Baptiste l'Hermite dit Tristan, dans son éloge genealogique & historique de ce pays, vint s'établir dans la ville d'Apt en Provence en 1360 , ils y firent bâtir une fort belle maison où leurs armes sont encore. Elles sont de gueules au loup rampant d'or.

En parlant du mariage de Pierre-César de Saint Georges Comte de Verac , Cornette des Chevaux-Legers de la Garde du Roi avec Dame Anne-Perrette-Marguerite Esther Rivié , on a oublié de dire qu'il avoit pour frere aîné François Olivier de Saint Georges Marquis de Couhé-Verac , Lieutenant Général au Gouvernement de la Province de Poitou, veuf depuis le 16 Juillet 1745.

de Damé Marie-Adelaide de Riencourt d'Orival ;  
 & pour sœur Dame Elizabeth-Marguerite de  
 Saint Georges , femme de Louis-Antoine de la  
 Roche-Fontenilles , Marquis de Rambures , Ma-  
 réchal de Camp , frere de M. l'Evêque de Meaux ;  
 qu'il étoit fils de César de Saint Georges Marquis  
 de Couhé-Verac , Chevalier des Ordres du Roi ,  
 Lieutenant Général de ses Armées & au Gouver-  
 nement de Poitou , mort le 11 Février 1741 , &  
 de Dame Catherine-Marguerite Pieger , & petit-  
 fils d'Olivier de Saint Georges Marquis de Couhé-  
 Verac , Lieutenant Général des Armées du Roi ,  
 & aussi Lieutenant Général & Commandant de  
 la Province de Poitou , reçu Chevalier des Ordres  
 du Roi le premier Janvier 1689 , mort en 1704 ,  
 & de Dame Marguerite le Cocq. La Maison de  
 Saint Georges originaire de la Marche-Limoufine  
 & transplantée depuis en Poitou est marquée par  
 son ancienneté , par ses alliances & par ses servi-  
 ces militaires ; Mad. la Comtesse de Verac est  
 fille unique d'Etienne Rivié Baron de Chars ,  
 de Reffons & Seigneur de Marine & de Rique-  
 bourg , Chevalier , Grand-Maître des Eaux &  
 Forêts de l'Isle de France & du Soissonnois , &  
 de Dame Françoisse-Anne-Agathe-Marguerite de  
 la Riviere , sortie de la Maison de la Riviere , l'une  
 des plus anciennes de la Province de Bretagne ;  
 il ne reste qu'un frere à M. de Verac connu sous  
 le nom de M. Riquebourg qui est actuellement à  
 l'Académie de M. de Vandeuil.

Le... Mai Jean-Baptiste *Leriget de la Faye* ,  
 Colonel du Régiment Royal Comtois & ci-de-  
 vant Secrétaire du Cabinet du Roi , mourut à  
 Gênes des blessures qu'il avoit reçues dans une  
 action passée le 21 de ce mois entre les troupes  
 qui défendoient la ville de Gênes & celles que



commandoit le Comte de Schullembourg pour la Reine de Hongrie ; il étoit fils de Jean-Elie Leriget de la Faye Capitaine dans le Régiment des Gardes Françaises mort le 20 Avril 1718 , & de Dame Marie le Gras du Luart morte en 1724 ; il étoit neveu de Jean-François Leriget de la Faye Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , puis Secrétaire du Cabinet de Sa Majesté , l'un des quarante de l'Académie Française , mort le 11 Juillet 1731 , auquel il avoit succédé en la Charge de Secrétaire du Cabinet du Roi , & il étoit petit-fils de Pierre Leriget de la Faye , Secrétaire du Roi , & Receveur Général des Finances de Dauphiné , mort en 1701 , & de Dame Anne Herault.

Le 19 Pierre-Jean *Bureau* Docteur Rgent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris & l'ancien des Docteurs de ladite Faculté , Doyen des Conseillers Lecteurs & Professeurs du Roi au Collège Royal de Franco , Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , préposé à la recherche des livres de Médecine pour la Bibliothèque du Roi & Censeur Royal , mourut à Paris âgé de quatre-vingt-un ans & six mois.

Le 29 Jean-Baptiste *des Noy* Chevalier , Seigneur & Comte de la Feuillée , mourut à Paris âgé d'environ soixante ans ; il étoit d'une ancienne noblesse originaire de Bretagne , marquée par ses alliances & par plusieurs services militaires dans la Marine , notamment pour la branche des Seigneurs de Champmoulin au Maine ; ses armes sont d'argent à un lion de sable couronné , lampassé & armé de gueules.

Le même jour Dame Antoinette-Magdeleine *Trudaine* , femme de Jean-Louis-Hubert le Ver Marquis de Caux , Colonel du Régiment de Lor-

saine, avec lequel elle avoit été mariée le . . .  
Mai 1743, mourut en son Château d'Oëssy près  
d'Amiens âgée de vingt-huit ans. Elle étoit restée  
fille unique de Robert Trudaine de Roberval Sei-  
gneur d'Oëssy, Capitaine de la Compagnie des  
Gendarmes de Bretagne & Inspecteur de la Gen-  
darmerie, Brigadier d'Armée & Commandeur de  
l'Ordre Militaire de Saint Louis, mort le 10 Oc-  
tobre 1730, & de Dame Marie-Louise-Elizabeth  
Hennequin de Charmont, remariée depuis le 17  
Février 1735 avec Joseph-Joachim-Thomas de  
Cohorn Seigneur de la Paleun, Gouverneur de  
Bourbon & de la Principauté d'Orange, & avant  
Capitaine des Gardes de M. le Comte de Charo-  
lois. Madame de Caux étoit nièce de Mre. Fran-  
çois-Firmin Trudaine Evêque de Senlis depuis le  
25 Novembre 1714. Voyez pour la Généalogie  
de la famille de Trudaine, les familles du nobiliaire  
de Picardie, imprimé par ordre de M. Bignon  
Intendant de Justice en Picardie.

Le 7 Juin Dame Louise le Gendre femme de  
Jean-Baptiste Durey de Vieucourt, Seigneur de  
Mesnieres & de Borneville, ancien Président ho-  
noraire au Grand Conseil, avec lequel elle avoit  
été mariée le premier Mars 1701, mourut à Paris  
& fut portée le lendemain de l'Eglise de S. Roch sa  
Paroisse en celle des Peres de la Mercy, lieu de  
la sépulture de la famille de Messieurs Durey.  
Elle a eu de son mariage Marie-Louise-Adelaide  
Durey de Borneville, mariée le 21 Février 1726  
avec Etienne-Claude d'Aligre Seigneur de la  
Riviere & de Boissandry, Président à Mortier au  
Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740 lais-  
sant des enfans; & Jean-Baptiste-François Durey  
Seigneur de Memieres, Président de la seconde  
Chambre des Requêtes du Palais depuis le 4 Mai

1731, veuf depuis le 26 Février 1741 de Dame Marie-Louise Pouyvet de la Bliniere de laquelle il a un fils unique.

Feuë Mad. la Présidente Durey étoit sœur de feuës Mesdames Crozat, Bosc & Doublet, & elle étoit fille de François le Gendre Fermier Général & de Marguerite le Roux.

Le 11 Louis-Augustin *Angran Vicomte de Fontpertuis*, Seigneur de Lailly, ci-devant Bailli & Capitaine des Chasses du Duché d'Orleans, Comté de Baugenci & pays de Sologne pour M. le Duc d'Orleans Régent, mourut à Paris dans la soixante & dix-septième année de son âge, laissant de Dame Rose-Magdeleine de Châteaueux sa femme Louis Angran de Fontpertuis, il étoit fils unique de Jacques Angran Seigneur & Vicomte de Fontpertuis, Conseiller au Parlement de Metz mort le 22 Mars 1674, & de D. Angelique Crespin du Vivier, & petit-fils d'Euverte Angran Vicomte de Fontpertuis dont il obtint l'érection en 1650, Secrétaire du Roi du Collège Ancien reçu le 28 Juillet 1634, & Greffier en chef des Requêtes de l'Hôtel, mort le 18 Août 1661, & de Catherine Faignier morte le 6 Janvier 1656.

Le 15 Mre Etienne-Marie *Chastelain* Chanoine de l'Eglise de Paris depuis le 30 Octobre 1702, mourut à Paris âgé d'environ soixante-huit ans, il avoit succédé au Canoniat & étoit neveu de Mre Claude Chastelain, mort le 20 Mars 1712 & inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame, si connu par ses écrits sur les Liturgies, les Rits & les Cérémonies de l'Eglise, & il étoit petit-fils de Claude Chastelain Seigneur de la Salle & du Colombier, Secrétaire du Conseil, & de Dame Marie Polailion; sa famille étoit originaire du Beaujolais.

# T A B L E.

|                                                                   |              |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose.          |              |
| Dissertation sur l'Electricité ,                                  | 3            |
| Eglogue ,                                                         | 23           |
| Suite de la Séance publique de l'Académie des Sciences ,          | 28           |
| Sonnet ,                                                          | 44           |
| Vers à M. Titon du Tillet ,                                       | 45           |
| Lettre à un jeune homme qui entre dans le monde ,                 | 46           |
| Sonnet ,                                                          | 63           |
| Imitation de l'Epigramme latine de Buchanan, <i>Impubes</i> , &c. | 64           |
| Madrigaux ,                                                       | 65           |
| Plainte de Rominagrobis à M. le Moine, Médecin, &c.               | 67           |
| Madrigal ,                                                        | 68           |
| Autre ,                                                           | 69           |
| Lettre de Quimper corentin à M. de la Bruere, <i>ibid.</i>        |              |
| Madrigaux ,                                                       | 72           |
| Réflexions sur le bonheur de la vie ,                             | 75           |
| Vers sur le bonheur ,                                             | 78           |
| Autres à Mad. de * * * ,                                          | 82           |
| Les beautés de la Campagne , à Mlle * * * ,                       | 83           |
| Epitre sur l'opinion ,                                            | 89           |
| Fable ,                                                           | 94           |
| Vers à Mlle * * ,                                                 | 96           |
| Mots des Enigmes & du Logogryphe de Mai ,                         | 97           |
| Enigmes ,                                                         | <i>ibid.</i> |
| Epitre à Mlle de la Florenciere l'aînée ,                         | 100          |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux Arts , &c.                      | 103          |
| Prix proposés pour 1748. par l'Académie d'Angers ,                | 116          |

|                                                                                                    |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Caractères & Lettres , imitant l'impression ,                                                      | 117          |
| Gravûre d'Armoiries ,                                                                              | <i>ibid.</i> |
| Air noté ,                                                                                         | 118          |
| Spéctacles , l'Europe Galante ,                                                                    | <i>ibid.</i> |
| <i>Yanda</i> , Reine de Pologne , nouvelle Tragédie<br>Françoise ,                                 | 119          |
| <i>La prison désirée</i> , nouvelle pièce Italienne ,                                              | <i>ibid.</i> |
| <i>Le double Déguisement</i> , <i>Zéloide &amp; Arlequin au Ser-<br/>rail</i> , nouvelles pièces , | 120          |
| Nouvelles Etrangères , Russie , &c.                                                                | 126          |
| Opérations de l'armée du Roi ,                                                                     | 153          |
| Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris ,                                                         | 193          |
| Mandement en conséquence ,                                                                         | 194          |
| Autre du Cardinal de Tencin ,                                                                      | 199          |
| Catafalque de la Reine de Pologne ,                                                                | 201          |
| Naissance , Mariage & Morts ,                                                                      | 209          |

*La Chanson notée doit regarder la page*

113

---

*L'Adresse du Mercure est à M. de Cleves  
d'Arnicourt , demeurant rue des Mauvais  
Garçons , fauxbourg S. Germain , à l'Hôtel  
de Mâcon.*

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1747.  
SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLVII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES d'ARNICOURT, rue du Champ-Fleur, dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes, au premier étage sur le derrière, entre un Perruquier & un Serrurier, à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France, rue du Champ-Fleur, pour rendre à M. de la Bruere.

P R I X   X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1747.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

SUITE de la séance publique de l'Académie des Belles-Lettres.



Tous nos lecteurs ont vû avec beaucoup de plaisir il y a six mois l'extrait du premier Mémoire sur la Chevalerie que lût M. de Sainte-Palaye à la rentrée publique de la Saint Martin de 1746. Tous les bons Juges se sont réunis pour rendre justice à la méthode, à la clarté, à l'esprit philosophique, qui brillent dans ce pré-

A ij



#### 4. MERCURE DE FRANCE.

mier Mémoire où est répandue une vaste & rare érudition.

Après avoir exposé dans la première partie dont nous avons rendu compte quelle étoit l'éducation des Ecuyers ; & de quelle façon ils parvenaient à la Chevalerie , M. de Sainte-Palaye traite dans ce Mémoire de la Chevalerie même , de la manière dont on la conféroit & des devoirs qu'elle imposoit.

On ne peut guères faire remonter son origine au-delà du onzième siècle , c'est dans les Fiefs même qu'il faut en chercher la source. La politique des Souverains & des hauts Barons imagina ce moyen de fortifier les liens de la féodalité , en ajoutant à la cérémonie de l'hommage celle de donner des armes aux jeunes vassaux dans les premières expéditions où ils devoient les conduire.

Les plus anciens panégyristes de la Chevalerie parlent des engagements qu'elle exigeoit, non-seulement comme de ceux d'un Ordre Religieux & même du Sacerdote, ils en élevent encore la dignité jusqu'à la Prélatrice. Les cérémonies instituées pour la création d'un Chevalier étoient mêlées de beaucoup de pratiques religieuses.

Des jeûnes austères , des nuits passées

en priere avec un Prêtre & des parains dans les Eglises ou dans des Chapelles , les Sacremens de la pénitence & de l'Eucharistie reçus avec dévotion , des bains qui figuroient la pureté nécessaire dans l'état de Chevalerie , des habits blancs pris à l'imitation des Neophytes , un aveu sincere de toutes les fautes de sa vie , une attention sérieuse à des sermons qui expliquoient les principaux articles de la foi , les péchés qu'on devoit fuir , les vertus cardinales & autres qu'il falloit pratiquer ; tous ces actes pieux étoient les préliminaires de la cérémonie par laquelle le novice alloit être ceint solennellement de l'épée de Chevalier. Après avoir rempli tous ces devoirs , il alloit dans une Eglise , & s'avancant vers l'Autel avec cette épée passée en écharpe dans son col , il la présentait au Prêtre célébrant , afin qu'il la bénit ainsi qu'on bénit encore les drapeaux des Régimens. Le Prêtre la remettait ensuite au col du novice , qui dans cet état & dans un habillement très-simple venoit se mettre à genoux ayant les mains jointes , aux pieds de celui ou de celle qui devoit l'armer , car les Dames ont quelquefois conféré la Chevalerie. Tout cela se passoit dans une Eglise ou dans une Chapelle , souvent aussi dans la

sale d'un Palais ou d'un Château. Le Seigneur à qui le novice présentoit l'épée, lui demandoit à quel dessein il desiroit d'entrer dans l'Ordre, & après que celui-ci avoit répondu & juré que ses vœux n'alloient qu'au maintien & à l'honneur de la Religion & de la Chevalerie, il étoit revêtu par un ou par plusieurs Chevaliers, quelquefois par des Dames ou des Demoiselles, de toutes les marques de la Chevalerie. On lui donnoit successivement ses éperons en commençant par la gauche, son haubert ou sa cotte de mailles, sa cuirasse, ses brassards & ses gantelets, puis on lui ceignoit l'épée. Quand il avoit été ainsi *adoubé*, suivant l'ancien terme, il restoit encore à genoux avec une contenance modeste, & le Seigneur qui lui conféroit l'Ordre se levoit de son siège & lui donnoit l'accolade ou l'accolée. C'étoit ordinairement trois coups du plat de son épée nue, sur l'épaule ou sur le coté du nouveau Chevalier, & quelquefois un coup de la paume de la main, pour l'avertir par ce signe de toutes les peines auxquelles il devoit se préparer, & qu'il devoit supporter avec patience & fermeté, s'il vouloit remplir dignement l'état de Chevalier. Il la recevoit enfin par ces mots ou autres à peu près semblables, pro-

noncés dans le tems même de l'accolade, *au nom de Dieu, de Saint Michel & de Saint Georges, je te fais Chevalier.* Il ne lui manquoit plus que le heaume ou casque, l'écu ou bouclier, & la lance qui lui étoit remise aussi-tôt.

On lui amenoit après un cheval qu'il montoit, souvent sans s'aider de l'étrier, & il faisoit quelques voltes dans la place voisine, faisant brandir sa lance & flamboyer son épée; peu après il paroissoit dans une place publique & se montrait au peuple, pour lui faire connoître celui qui étoit destiné à être son défenseur & son Juge, car lorsque le Chevalier possédoit des terres en fief, l'administration de la Justice étoit unie à la Chevalerie.

Indépendamment du maintien & de la défense de la Religion, de ses Ministres & de ses Temples, à laquelle s'étoit engagé le nouveau Chevalier, les autres loix de la Chevalerie renfermées dans le serment de sa reception auroient pû être adoptées par les Législateurs les plus sages. La morale la plus épurée avoit dicté ces loix. Les veuves, les orphelins, tous les opprimés avoient droit de réclamer la protection du Chevalier. C'étoit un engagement sacré auquel il ne pouvoit manquer sans se déshonorer. Les Dames avoient un

A iiij

## 8 MERCURE DE FRANCE.

privilege plus particulier , tant parce qu'étant hors d'état de défendre leurs biens & leur honneur attaqué , il étoit juste que les Loix pourvussent à leur défense , que parce que leurs charmes mêlant un secret plaisir aux services qu'on leur rendoit , cette obligation du devoir avoit l'attrait d'un sentiment plus tendre que la générosité. Un des points capitaux de l'institution des Chevaliers étoit de ne point médire des Dames , & de ne point souffrir qu'on osât en médire devant eux ; la justice dans les Sentences qu'ils rendoient leur étoit aussi recommandée que la valeur à la guerre , & ces vertus devoient être ornées de la douceur , de la modestie , de l'humanité , & d'une politesse que le mot de courtoisie exprimoit parfaitement. Le même serment dont nous avons déjà parlé obligeoit les Chevaliers au retour de leurs expéditions de rendre un compte fidèle de toutes leurs aventures heureuses ou malheureuses , & ces récits étoient inscrits dans les relations des Hérauts d'armes.

Les loix qui ordonnoient aux Chevaliers de porter un grand respect aux Dames , étoient moins l'effet d'un préjugé aveugle pour ce sexe en général , qu'un juste hommage pour les vertus qui doivent former

son caractère. Si quelques Dames par une conduite peu régulière donnoient matière à une censure légitime , elles devoient craindre que ces Chevaliers, fidèles champions de leurs vertus , ne fussent des critiques rigoureux de leurs vices. Le Chevalier de la Tour , dans une instruction qu'il adressa à ses filles vers l'an 1371 , fait mention d'un Chevalier de son tems , qui passant devant des Châteaux habités par des Dames , nota d'infamie dans des termes qu'on n'ose rapporter , la demeure de celles qui ne méritoient point de recevoir les loyaux Chevaliers poursuivans l'honneur & la vertu. Il donnoit aussi de justes éloges à celles qui s'étoient renduës dignes de l'estime publique. Le même Chevalier qui veilloit avec tant de sévérité à la police générale , ayant apperçû dans une assemblée un jeune homme de condition qui avoit l'air d'un Jongleur ou d'un Ménestrier , à en juger par la façon ridicule & indécente dont il étoit vêtu , l'obligea de sortir pour aller prendre des habits plus convenables , tant étoit grande dans ces premiers tems l'autorité que donnoit le titre de Chevalier.

Les occasions les plus communes & les plus fréquentes dans lesquelles on faisoit des promotions de Chevaliers , sans parler

A v

de celles que la guerre fournissoit, étoient les grandes fêtes de l'Eglise, sur-tout celles de la Pentecôte, les publications de paix ou de trêve, les naissances ou baptêmes des Princes de Maison Souveraine, les jours où ces Princes recevoient eux-mêmes la Chevalerie ou l'investiture de quelque grand Fief ou Apanage, leurs fiançailles, leurs mariages ou leurs entrevûes avec des Princes étrangers. On ne pouvoit célébrer d'une façon plus convenable les Actes les plus importants des Princes, Chefs naturels de la Chevalerie, & l'on ne pouvoit choisir de circonstances plus propres à donner du lustre à la réception des nouveaux Chevaliers.

La valeur des Chevaliers ne restoit pas oisive pendant la paix. Des tournois leur offroient l'image des combats & les préparoient à la guerre. Ces tournois suivoient presque toujours les promotions; on les annonçoit dans les Provinces dans les termes les plus fastueux; on s'y préparoit de tous côtés par des tournois particuliers, & le prix proposé dans ces tournois solennels où l'élite des Cours de l'Europe se trouvoit, enflammoit tous les guerriers d'une noble émulation.

Sans s'arrêter à décrire tout le détail des tournois, M. D. S. P. se borne à considé-

rer le moment où les Chevaliers entroient dans la lice , & celui où le vainqueur recevoit le prix.

Le bruit des fanfares annonçoit l'arrivée des Chevaliers ; ils paroissoient suivis de leurs Ecuyers , tous à cheval & superbement armés. Des Dames & des Demoiselles amenoient quelquefois sur les rangs ces fiers esclaves avec des chaînes qu'elles leur ôtoient au moment qu'ils étoient entrés dans la lice. Ce titre d'esclave ou de serviteur des Dames étoit regardé comme un titre d'honneur , digne prix du courage & des exploits , & il étoit en même-tems une source d'émulation. Servans d'amour , dit un Poëte ,

Servans d'amour , regardez doucement

Aux échaffauts Anges de Paradis ,

Lors jousterez fort & joyeusement ,

Et vous serez honorés & chéris.

Le tournois fini on distribuoit les prix à ceux qui s'étoient distingués , suivant leurs differens genres de force ou d'adresse , soit pour avoir brisé le plus grand nombre de lances , soit pour avoir tenu plus long-tems de pied ferme sans lever la visiere , soit pour n'avoir pû être désarçonné , &c.

Les cris de victoire retentissoient aussi-

A vj



## 12 MERCURE DE FRANCE.

tôt de toutes parts , le vainqueur suivi de tout le peuple étoit conduit dans le Palais , où les Dames le désarmoient pour le revêtir d'habits précieux , & il étoit assis dans le festin à la place la plus éminente.

Les exploits des principaux acteurs du tournois , les prouesses des anciens Chevaliers faisoient le sujet des conversations , la matiere des chansons , des lays , & des autres poësies que les menestriers chantoient accompagnés par les instrumens.

Les jeux que l'on voyoit dans les appartemens offroient d'utiles exercices à l'esprit. On auroit vû des Dames jouer aux échecs avec les Chevaliers.

Si l'on eût écouté leurs entretiens , on les auroit entendûes échauffer le courage de leurs respectueux serviteurs par les éloges des Chevaliers qui s'étoient distingués dans les joutes , on les auroit vûes leur proposer de nouveaux prix à acquérir , non-seulement dans les tournois , mais encore dans les combats plus sérieux , un poste à enlever , des prisonniers à faire , une escalade ou tel autre exploit militaire.

Les chansons de gestes & les autres poëmes composés pour célébrer les Tour-

nois portoient dans toutes les Cours les noms de ceux qui s'étoient distingués, & l'émulation se répandoit par cette utile circulation. Tel étoit l'objet de ceux qui composoient ces poèmes, comme il avoit été avant celui des Romains, qui écrivoient l'Histoire. Les préambules de tous les ouvrages de ce tems soit en prose soit en vers annoncent ce motif louable bien digne d'annoblir la plume des Ecrivains; le même esprit regnoit dans tous les ordres de l'Etat, & tous les sentimens cédoient à l'amour de la gloire.

Nous avons un poème d'Alain Chartier, où il fait parler quatre Dames dont les amans ont éprouvé chacun un sort différent à la bataille d'Azincourt. L'un d'eux a été tué, un autre a été fait prisonnier, le troisième ne s'est point retrouvé, & le quatrième ne doit son salut qu'à une fuite honteuse. La Dame qui aime ce dernier est représentée comme étant incomparablement plus à plaindre que ses compagnes, d'avoir placé son affection dans un lâche Chevalier. *Selon la loi d'amours*, dit-elle, *je l'eusse mieux aimé mort que vif.* Le Poète ne choquoit point la vraisemblance lorsqu'il prêtoit aux Dames des sentimens qui se trouvoient dans tous les cœurs.

Si la Chevalerie ne subsista pas toujours dans cet état de perfection où la peint M. de S. P. si dès ses premiers siècles on se plaignit de son relâchement, il n'en est pas moins vrai que même dans ces tems où l'on se plaignoit, cet esprit imprimé par les loix primitives de la Chevalerie étoit une source de grandes vertus, peut-être est-ce à elle que nous devons cet amour de la gloire qui fait encore le caractère des François, seul débris qui leur reste de l'héritage brillant des vertus de leurs peres.

Ce Mémoire de M. de S. P. fut écouté avec le même plaisir que l'avoit été son premier Mémoire sur ce sujet, & il fait désirer la suite qui aura encore trois parties. Quel gré ne doit-on pas sçavoir à ce sçavant Académicien de débrouïller ainsi les parties les plus intéressantes de l'Histoire de nos mœurs & de nos usages ? Dans combien de sources obscures & détournées n'a-t'il pas fallu puiser les matériaux immenses de cet ouvrage ? M. de S. P. a eu à fouïller une mine très-vaste où il faut tirer beaucoup de litarge & de terre pour avoir fort peu d'or en comparaison du travail. Il seroit à souhaiter que M. de S. P. ne fit qu'un seul ouvrage des differens Mémoires qu'il a composés sur cette ma-

rière , nous aurions une Histoire de la Chevalerie écrite d'un style élégant & facile , ouvrage qui exciteroit agréablement la curiosité , & qui , à l'exemple de ces poèmes de gestes dont nous parlions tout-à-l'heure , pourroit encore avoir un objet plus noble , & exciter utilement l'émulation des François , en leur présentant un tableau fidèle des vertus des anciens Chevaliers ; cette partie du succès seroit peut-être la moins brillante , mais la plus flatteuse pour l'Auteur.

M. l'Abbé Belley lût ensuite des observations sur les médailles des Grand-Prêtres, Princes d'Olba en Cilicie.

Dans la plus haute antiquité les Rois & les Princes étoient les premiers Ministres de la Religion , la même personne d'une main portoit le sceptre , & de l'autre elle offroit des sacrifices à l'Etre suprême. Cet usage établi dans les premiers tems chés presque toutes les nations subsistoit encore sous la domination Romaine dans plusieurs Provinces de l'Asie ; on sçait , dit M. L. B. que les Pontifes de Zéla & des deux Comanes jouissoient d'une espèce de souveraineté dans le Pont & dans la Cappadoce. Le Grand-Prêtre de Jupiter Abretrenien avoit le titre & l'autorité de Prince dans la Mysie. Les Ponti-

ses d'Olba , Princes d'un canton de la Cilicie , faisoient battre monnoye , ils exerçoient dans l'étendue de leurs Etats tous les droits de souveraineté.

On voit encore dans quelques cabinets un petit nombre de médailles ou d'anciennes monnoyes , que les Princes d'Olba firent frapper ; elles sont extrêmement rares , jusqu'à présent on n'en connoît que cinq , chacune avec des différences du côté de la tête ou du côté du revers , trois du Prince Polémon & deux du Prince Ajax ; les legendes de toutes ces médailles sont grecques.

Avant que d'entrer dans l'explication de ces monumens , M. L. B. rapporte un long passage de Strabon , par lequel on voit que l'Histoire des Princes d'Olba remonte jusqu'aux tems de la guerre de Troye , que le Sacerdoce & la Principauté étoient héréditaires dans une même famille , que les Etats de ces Princes furent démembrés , que la Maison Sacerdotale fut même totalement dépouillée , qu'elle fut ensuite rétablie dans ses possessions , & qu'elle étoit encore florissante sous l'Empire de Tibère.

Le détail de l'Histoire de ces Princes est peu connu , mais les médailles donnent le tems précis du rétablissement de cette

Dynastie, le nom de deux Princes qui vivoient au tems du second Triumvirat & sous l'Empire d'Auguste , l'étendue de leurs Etats; elles nous apprennent que la ville d'Olba leur capitale , étoit une ville sainte ou *sacréè* , titre alors fort honorable auquel étoient attachées plusieurs immunités.

L'explication de ces monumens est utile pour l'Histoire & pour l'ancienne Géographie. M. Muffon dans la vie du Rheteur Aristide a décrit trois médailles des Princes d'Olba , mais il n'a pas connu les deux autres médailles qui sont conservées en France. La plus précieuse est celle du cabinet de M. Pellerin , pour sa belle conservation & à cause de l'époque de *l'année onzième* qui est marquée au revers. M. L. B. donne l'empreinte de cette médaille qui a été dessinée & gravée par une main habile , & il divise son Mémoire en trois parties; il examine premièrement les médailles du Prince Polemon , ensuite celles d'Ajax, qui a vécu sous le Regne d'Auguste ; le Mémoire est terminé par une Histoire abrégée des pays & des villes qui composoient les Etats de ces Princes. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer dans ces détails.

Le Prince Polémon prend le nom de

*Marc-Antoine Polémon* ; \* souvent des Rois & des Princes amis ou dépendans de l'Empire Romain ont affecté par reconnoissance ou par flatterie de prendre le titre d'*ami des Romains*, ΦΙΛΟΡΟΜΑΙΟΣ. Hérodès ayant été établi Roi de Chalcide par l'Empereur Claude , ajouta à ses titres celui d'*ami de Claude* , ΦΙΛΟΚΛΑΥΔΙΟΣ. D'autres Princes ont pris quelquefois le nom même des Empereurs ; Rhescuporis Roi d'une partie de Thrace , est nommé sur une de ses monnoyes *Tibère Rhescuporis* ; un Abgare Roi d'Edesse prend de même le nom de l'Empereur *Septime Sévère*. Ce fût aussi par reconnoissance que Polémon prit le nom de *Marc-Antoine*. M. L. B. prouve par l'Histoire du tems & par deux époques marquées sur ces médailles que le Triumvir rétablit Polémon dans la possession de la Principauté d'Olba dont la famille sacerdotale avoit été dépouillée.

Ce Prince a le titre de *Grand-Prêtre*, ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ. La ville d'Olba, suivant Strabon , renfermoit dans son enceinte un Temple de Jupiter qui fut bâti par Ajax fils de Teucer ; le foudre & d'autres types qu'on voit au revers des médailles de ces

\* *Méd. du cab. de M. Pe'lerin.*

Princes , se rapportent manifestement au culte du Dieu dont ils étoient les premiers Ministres.

La sainteté du Temple rendit la ville respectable aux peuples voisins , elle fut décorée du titre de *Sacrée* , ἱερὰ. On sçait que plusieurs villes de l'Orient ont pris sur leurs monnoyes ce titre honorable. On doit ajouter la ville d'Olba à la liste que M. Vaillant en a donnée.

Les médailles nous apprennent quelle étoit l'étendue des Etats de Polémon. Il étoit *Pontife* , *Prince des Kennati* , d'Olba & du canton de *Lalassis* , \* M. L. B. prouve que les peuples *Kennati* dont aucun Géographe ancien n'a parlé , habitoient la Kétide qui , suivant Ptolémée , faisoit partie de la Trachionide. Ce canton de Cilicie s'étendoit depuis la côte de la mer Méditerranée jusqu'au sommet du mont Taurus ; il est arrosé par les eaux du fleuve *Calycadnus* & de plusieurs ruisseaux qui fertilisent ses vallons ; ses côteaues , au rapport d'Ammien Marellin , étoient plantées de vignes & d'arbres fruitiers. La ville d'Olba située dans la montagne au-dessus des villes de *Soli* & d'*Anchialè* , étoit la capitale de la Kétide. Le canton de La-

\* Méd. du cab. de M. Pellerin.



*laffi* le étoit situé au couchant de la Kétide, il faisoit partie du pays des Iſaures & avoit pris son nom de la ville de *Lalaſis*, mais au tems de Ptolemée la ville de *Ninica* étoit la capitale. M. L. B. corrige le texte du Géographe par les médailles, il fait voir que la position de ces deux cantons de la Cilicie est dérangée sur les Cartes de l'édition de Berrius.

Au reste le Prince Polémon resta constamment attaché au parti de Marc-Antoine jusqu'à la bataille d'Actium; on voit par l'époque marquée sur la médaille du cabinet de M. Pellerin, que cette médaille a été frappée l'an 723 de Rome, l'année même de cette bataille, qui rendit César-Octavien le maître de l'Empire Romain.

Après la défaite de Marc-Antoine & de Cléopâtre, plusieurs Princes qui avoient suivi leur parti furent punis sévèrement; M. L. B. pense qu'Auguste pardonna au Prince d'Olba, que les circonstances des tems & la reconnoissance qu'il devoit à Antoine rendoient excusable, du moins il est certain que la Maison sacerdotale fut maintenue par Auguste dans la possession de la Principauté. C'est un fait constaté par deux médailles du Prince Ajax, on voit d'un côté la tête d'Auguste avec la legende **KAIZAPOZ SEBACTOY**,

de l'autre on lit le nom d'Ajax *Pontife*,  
*Prince des Kennati & de Lalasside*.

Cette Maison possédoit encore les mêmes Etats sous le Règne de Tibère, il est probable que le culte de Jupiter & que l'autorité des Pontifes subsisterent à Olba jusqu'à l'établissement du Christianisme.

Les deux cantons qui composoient l'Etat du Prince d'Olba, furent compris dans la Cilicie sous le haut Empire, mais au quatrième siècle de l'Ere Chrétienne ils firent partie de l'Isaurie. Cette Province avoit pour Métropole la ville de Seleucie sur le Calycadnus & étoit composée de vingt-trois villes, du nombre desquelles fut la ville d'Olba, suivant toutes les notices. Cette ville étoit alors le siège d'un Evêque; nous lisons dans les Actes des Conciles plusieurs souscriptions de ses Evêques. Eusebe assista au premier Concile de Constantinople de l'an 381. Basile Evêque de Seleucie souscrivit aux Actes du Concile de Constantinople de l'an 448 au nom de Diapherontius d'Olba, & Théodore assista au Concile Général qui fut convoqué à Constantinople l'an 681 contre les Monothélites. Le pays de Lalasside fut aussi compris dans l'Isaurie, mais nous ne voyons point au nombre des villes de cette Province ni *Lalasis*, ni la

villè de *Ninica* que Ptolemée donne pour la capitale du canton de Lalasside.

Depuis l'Empire d'Heraclius l'ordre des Provinces de l'Asie Mineure fut changé pour le gouvernement politique, elles furent divisées en pays ou districts nommés *Θέματα*; on établit dans chaque district sous le commandement d'un Officier Général un corps de troupes qui étoit destiné à la défense & à la sûreté des Provinces. Les cantons de Kétide & de Lalasside firent partie du *Thème* ou district de Seleucie. La Province d'Isaurie étoit soumise pour le spirituel au Patriarche d'Antioche; mais les Sarrazins s'étant emparés au commencement du huitième siècle de la Cilicie, de la Syrie & d'Antioche même, l'Empereur Leon II. soumit à la juridiction du Patriarche de Constantinople l'Isaurie qui avoit résisté aux armes des infidèles. Cette Province resta sous la domination des Empereurs Grecs jusqu'à l'invasion des Turcs Selgiukides, qui à la fin du onzième siècle se répandirent dans l'Asie Mineure, & y établirent la Dynastie connue sous le nom de Sultans de Cogni, ces Princes furent obligés au quinzième siècle de céder aux armes victorieuses des Ottomans, ainsi l'Isaurie & les Provinces voisines passèrent sous la

Nomination des Turcs qui les possèdent aujourd'hui.

Le canton de la Cilicie dans lequel Olba étoit située, est nommé par les Turcs *Jtch-il* c'est-à-dire le pays intérieur, parce qu'il est renfermé entre la mer & les montagnes; la plupart de ses habitans sont des Turcs grossiers ou des Turckmans, qui respectent peu l'autorité des Pachas & des autres Gouverneurs Turcs. On trouve dans les montagnards les mœurs des anciens Isaures, l'amour de l'indépendance & du brigandage. Quoique ce pays soit situé dans le continent de l'Asie-Mineure, il dépend du Gouvernement ou Paschalik de l'Isle de Chypre. La ville de Seleucie que les Turcs appellent *Selefkè*, est encore considérable & bien peuplée; le Bey ou Gouverneur particulier du pays d'*Jtch-il* y fait sa résidence.

Pour l'intelligence de ce Mémoire, M. L. B. a fait dessiner une carte de la partie Occidentale de la Cilicie; qui sera gravée & insérée dans les Mémoires de l'Académie.





## RACOMMODEMENT

*De l'Amour & d'Apollon.\**

**Q**ui ne sçait pas la fameuse querelle  
 Qu'avec l'Amour eut jadis Apollon ?  
 Qui n'auroit crû cette guerre immortelle ?  
 On l'a vû naître à la mort de Python ,  
 Lorsqu'ennyvré de sa nouvelle gloire  
 Phébus chantant lui-même sa victoire ,  
 Osa d'Amour mépriser les exploits ,  
 Et crût sans risque insulter son carquois ,  
 Depuis ce tems maintes Daphné cruelles  
 Du Dieu des vers ont bravé les appas ,  
 Et quelquefois il a perdu ses pas  
 Et ses soupirs, en courant après elles :  
 Il a manqué des cœurs , tout blond qu'il est ;  
 Car à cong sûr toujours beauté ne plaît :  
 Ainsi le venge le juste Dieu d'Erice ,  
 Pour des blondins humilier l'orgueil ,  
 Et les sauver du ridicule écueil  
 Qui fit périr leur confrere Narcisse.

*\* Cette pièce fut composée en 1720, lors de la réception de M. le Duc de \* \* \* à l'Académie.*

*On*

Or donc Phébus que la mort d'un serpent  
Rendit si vain ; aujourd'hui se repent  
De sa fierté ; las d'une longue guerre ,  
Il reconnoît que l'enfant de Paphos  
A du crédit aux forges de Lemnos  
Plus qu'aucun Dieu. Le maître du tonnerre  
Très souvent même attend pour être armé  
Qu'Amour le soit : louable préférence !  
Par Jupiter le monde est alarmé ;  
On craint les coups que sa colere lance ;  
Par ceux d'Amour l'univers est charmé.  
Gardons-nous bien d'éviter sa vengeance ,  
Lorsqu'il punit , cela vaut récompense.  
Ce Dieu si bon , quoique toujours vainqueur ;  
Au Dieu du Pinde une trêve propose ,  
Tout le premier ; on ignore la cause  
De la pitié qui désarme son cœur ,  
Mais Apollon qui d'Amour se défle ;  
( Crainte qu'en lui le passé justifie ) .  
Croit déjà voir la prompte infraction  
De cette paix qu'il prend pour artifice ;  
Elle lui semble une transaction  
De bas Normand mal avec la Justice ;  
Contrat enfin sujet à caution.  
Eh ! bien , lui dit Amour , connois mon ame ;  
Veux-tu Pfiché pour gage de ma foi ?

*II. Vol.*

B

## 26. MERCURE DE FRANCE.

Bon , dit Phébus , tu te moques de moi ,  
 Me proposer pour ôtage ta femme !  
 Tu t'en voudrois défaire , je le voi :  
 T'ens , Cupidon , si c'est sans raillerie  
 Que tu prétends assoupir nos débats ,  
 Propose-moi tel gage , je te prie ,  
 Qu'en le perdant tu n'en plaisantes pas ;  
 Oûi , livre-moi , puisqu'il faut te le dire ,  
 Quelque soutien de ton puissant empire ,  
 Quelqu'ornement de ta brillante Cour. . .

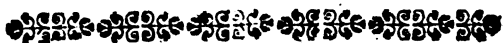
Soit , tu verras , interrompit l'Amour ,  
 Que cette paix n'est point un badinage ;  
 Ne doute plus de ma sincérité ,  
 En te donnant \* \* \* pour ôtage ,  
 Te puis je mieux garantir le traité ?  
 Non , répondit Phébus comblé de joie ,  
 Tu ne peux mieux dissiper mes soupçons ,  
 Signons la paix , & qu'à l'instant je voie  
 Ton favori parmi mes nourrissons.  
 Quand \* \* \* viendra sur le Parnasse ,  
 Comme à Paphos il tiendra bien sa place ,  
 De son esprit je connois l'agrément ,  
 Si dès ce jour avec nous il habite  
 Sur l'hélicon , les graces sùsment  
 Qu'Auteurs nouveaux y mènent rarement ,  
 Aux doctes Sœurs reprendront demain vifce.

A ce discours s'envole Cupidon  
Vers Amatonte , & termine l'affaire  
Très-brusquement sans consulter sa mère ;  
On en devine aisément la raison.  
Il \*\*\* des rives de Cythère  
Est transporté dans la Cour d'Apollon ;  
En arrivant dans le sacré Vallon \*  
Il n'avoit point la figure étrangère :  
Autour de lui le Sénat d'Hélicon  
Se récrioit , tel Recipiendaire  
Nous convient fort ; il porte un digne Nom ;  
Un Nom fameux qu'au Parnasse on révere ,  
Et sûrement ce Nom si respecté  
N'y sera pas par lui décrédité.

\* *Reception de M. le Duc de \*\*\* à l'Académie  
Françoise.*







## DISCOURS

*Qui a concouru pour le prix de l'Académie de Soissons, sur la question proposée : Un Auteur doit-il toujours se conformer au goût du siècle dans lequel il écrit ? pour l'année 1747.*

L'Esprit-humain est si borné qu'il n'acquiesce que par degrés des connoissances justes & solides, puisées dans la nature & fondées sur le bon goût. S'il cherche le vrai, il se trompe bien des fois sur la route qu'il doit tenir. Ce n'est que par de longues peines, un travail assidu, une étude bien dirigée qu'il découvre le beau, & qu'en le pratiquant il arrive à cette perfection dont il est capable. Heureux encore s'il sçavoit s'y fixer !

C'est ainsi que les Beaux Arts ont été long-tems au berceau : leurs progrès si tardifs sembloient nous menacer d'une éternelle enfance, mais le Ciel à nos efforts mesure ses bienfaits. Le Regne d'Auguste ne fut si fertile en merveilles que parce qu'il étoit celui des Beaux Arts. La superbe Rome vit peuplée d'hommes illustres qu'ils ont immortalisés. Quel

bonheur pour nous, si pendant les siècles qui se sont écoulés depuis ils se fussent conservés dans la même splendeur ! La succession des avantages que nous en retirons en eût été plus riche, & notre possession aujourd'hui seroit plus assurée. Mais combien de maux ne causent pas le luxe & les guerres ! C'est peu que la paresse ait fait tomber le ciseau des mains du sçavant artiste, c'est peu que le pinceau d'Appelles ait passé dans les doigts de l'ignorance, les Belles-Lettres encore devoient participer à cette triste décadence. Plus le Soleil est élevé, plus il touche à son penchant.

A peine en effet l'esprit de l'homme a-t'il saisi l'objet de ses recherches, que le moindre écart le lui fait perdre de vûe. Il le cherche où il n'est plus ; c'est un point indivisible qu'il ne sçauroit plus retrouver. Il semble que le bon goût habite sur une montagne dont le sommet d'une part est prodigieusement escarpé, & de l'autre la pente est si douce qu'elle ne devient sensible qu'à une distance d'où on ne peut plus remonter.

Cependant notre esprit ne peut se tenir tranquille, il faut qu'il s'approche ou qu'il s'éloigne de son but. L'amour de la nouveauté l'empêche de jouir de ses décou-

vertes. On le voit courir à des beautés fausses ou superficielles aux dépens des véritables qu'il laisse après lui. Il prend si facilement le change qu'il ne reconnoît pas même son erreur. Qu'en arrive-t-il ? La corruption se répand de tous côtés, sur les idées, dans le langage : la République des Lettres est inondée d'ouvrages sans goût, de mauvais écrits qu'elle condamne en vain, le public les approuve, & n'en reçoit point d'autres. Il faut renoncer à lui plaire, ou suivre le torrent qui ravage l'empire des Belles-Lettres.

Qu'il est malheureux pour un bon Auteur de naître dans ces tems d'infortune & de décadence où l'illusion s'empare de tous les esprits ! Ne fera-t-il point usage des talens qu'il a reçus de la nature ? ou s'il écrit, comment doit-il le faire ? Le charme qui l'environne ne séduit point son imagination ; il discerne encore dans l'obscurité les traces du bon goût d'avec les sentiers détournés où l'entraîne celui de son siècle ; auquel des deux se conformera-t-il ? Doit-il écrire à la honte ou à la satisfaction de ses contemporains ? En un mot préférera-t-il de s'enterrer avec ses écrits en jouissant du plaisir de faire les délices de son tems, ou de se frayer un chemin à l'immortalité en renonçant

au contentement de plaire pendant sa vie ?

Attrait bien séduifans de part & d'autre ! Sacrifices des deux côtés ! On comprend déjà que je panche vers une opinion agréable à l'amour-propre. Il est trop puissant sur le cœur de l'homme pour ne pas m'arracher quelques complaisances en faveur d'un Auteur que ce sentiment touche encore de plus près. Qu'il lui accorde donc quelque chose , qu'il écrive pour lui-même en s'accommodant au goût de son siècle , s'il ne travaille que pour amuser & pour plaire , si ses ouvrages enfans de son loisir n'ont aucune utilité directe & marquée.

Mais s'il se propose d'instruire , si la raison domine en ses écrits , si son objet est de conséquence , un Auteur ne doit jamais s'écarter des vrais principes de son art : qu'il règle ses idées & ses expressions sur le bon goût ; c'est lui uniquement qu'il doit consulter. Qu'il immole alors ses intérêts particuliers au bien général.

J'applique , comme on voit , la proposition à des tems où le goût de la littérature peut être reprehensible. Je n'ai jamais pensé que le contraire pût faire une question. Il n'est pas douteux que le bon ne soit toujours préférable lorsqu'il est sans

inconvenient. Voyons seulement si je puis établir sur des raisons légitimes la distinction que je fais , & que je crois quelquefois nécessaire,

Ce seroit une question peut-être difficile à décider, surtout à en juger par la conduite du plus grand nombre , de sçavoir si les hommes ont plus de besoin de s'instruire que de s'amuser. D'un côté s'ils naissent dans le sein de l'ignorance , ils vivent dans les peines , les soins & les inquiétudes : la misère de leur condition peut égaler l'aveuglement de leur esprit. Il ne faut pas moins les distraire de leurs infortunes , calmer leurs ennuis , dissiper leurs chagrins , que détruire leurs erreurs , corriger leurs abus & vaincre leurs préjugés. Comme le bien & le mal semblent entrer dans la composition de leur être , le plaisir & la peine , le travail & le repos paroissent nécessaires à leur existence. Ces besoins sont donc si étroitement liés qu'on exige même de l'agrément dans l'instruction. Un Auteur qui se propose d'être utile , doit aussi s'attacher à plaire , & il ne sçauroit plaire à juste titre s'il ne se rend utile en même tems. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

Il est pourtant vrai qu'il ne peut remplir également ces deux conditions. Il est

des matieres plus ou moins susceptibles de l'une ou de l'autre de ces qualitez. La difference des talens, la diversité des sujets qu'on traite varient cet heureux assortiment. Dans un certain ouvrage il s'agit principalement d'éclairer l'esprit, d'étendre ses connoissances; l'envie de lui plaire ne doit être qu'accessoire, elle est subordonnée au premier objet. Dans un autre au contraire un Auteur de bonne foi ne cherche qu'à divertir, il prend le cœur de l'homme pour but, il le frappe par son endroit sensible; s'il l'instruit ce n'est que par occasion; ses portraits vivans, ses tableaux d'après nature accomplissent à cet égard son devoir, sans qu'il paroisse s'en occuper.

Or c'est dans ce dernier cas seulement qu'un Auteur me paroît devoir se conformer au goût du siècle dans lequel il écrit. Le goût le plus nouveau condamne toujours le plus ancien, parce que les derniers venus sont censés avoir toutes les lumieres du passé, & leur esprit particulier, ce n'est pas assés pour justifier leur goût; mais cela ne peut-il pas nous porter à croire que ce qu'on appelle bon goût est quelquefois arbitraire ou équivoque, du moins sur certains sujets de littérature? Il varie avec l'opinion des hommes, mais

### 34. MERCURE DE FRANCE.

il produit le même effet , il gagne leur confiance , il leur fait autant de plaisir : est-il alors bien aisé de décider si ce goût le plus généralement reçu est bon ou mauvais ? On voit de tems en tems des Auteurs originaux qui ont leur goût particulier & leur style propre. Quoiqu'ils ne suivent pas exactement la route qui leur est tracée par les grands modèles, ils n'en sont pas moins illustres , & la République des Lettres se fait peut-être plus d'honneur de les avoir. Cela fait voir , ce me semble , que le goût peut quelquefois varier sans être condamnable ; il ne s'agit que de bien traiter ces changemens.

Voilà d'abord pourquoi un Ecrivain peut se conformer au goût qui domine de son tems , si les matieres qu'il traite ne sont pas d'une si grande importance , qu'il doive avant que de les mettre au jour discuter les raisons pour ou contre qui approuvent ou condamnent ce qui n'est peut-être que d'opinion , ou fondé sur des loix arbitraires. On demande de lui qu'il se rende intéressant , qu'il se fasse lire , il ne promet que de divertir , il ne veut que peindre agréablement des objets heureusement imaginés , en un mot il ne cherche qu'à plaire , il atteint à son but , il remplit ses engagemens envers le public ,

il plaît au plus grand nombre ; on doit être content de lui.

Supposé même que le bon goût dégénère manifestement , qu'on altère sensiblement les vraies beautés du style , qu'on s'apperçoive de la perte que fait la pensée par trop de recherches dans l'expression : que risque un Auteur de l'espèce que je dis en cédant au goût de ses contemporains , pourvû que du côté de l'agrément il répare la faute qu'on lui suppose ? S'il ne rend pas de bons services aux Belles-Lettres il ne sçauroit leur causer un grand dommage. Quel bien ou quel mal peut leur faire un conte , un roman , une pièce de vers purement poétique ou telles autres productions semblables , fruits d'une brillante & agréable imagination ? Leur empire est trop bien établi pour qu'il puisse être ébranlé par de si foibles armes , leur gloire trop éclatante pour qu'un nuage qu'elles peuvent dissiper soit capable de la ternir.

Enfin quand il en naîtroit quelques petits inconvéniens , sont-ils comparables au regret d'avoir perdu ses peines & ses veilles , à la douleur de se voir privé d'une réputation qu'on recherchoit avec tant d'ardeur , au dépit , en un mot , de ne retirer aucun profit de ses travaux , pas même



de quoi payer son amour-propre ? Or c'est à quoi doit s'attendre un Auteur qui ne consulte pas le goût de son'tems ; on le néglige , ou plutôt on ne le connoît pas ; puisqu'il n'est pas assés utile pour se faire rechercher , qu'au moins il ne m'inspire pas du dégoût s'il veut que je le lise pour mon plaisir. Qu'il n'écrive pas , il fera mieux sans doute , & c'est le parti que je lui conseille. Un homme d'esprit ne devroit pas se borner à des ouvrages de simple amusement , surtout lorsqu'il se voit obligé de donner dans une espèce de travers ou de courir les risques d'ennuyer. Mais s'il n'a du talent que pour cette sorte de travail , si croyant cette occupation permise il ne peut résister à l'inclination trop forte qu'il se sent d'écrire , qu'il se prête donc à la malheureuse exigence des tems , qu'il ait de la complaisance pour ses lecteurs. Ses écrits seront lûs ou du moins passeront dans les mains de tout le monde ; il sera aimé & recherché comme un homme utile à la société. Sa réputation ne durera qu'un tems , il est vrai , mais il en jouïra ; la gloire sera passagere , mais la nature de ses ouvrages me paroît encore assés bien récompensée. Que faut-il davantage ? Le public lui sçaura gré de ce qu'il aura fait pour lui-même ; les

œuvres auront cours ; & il sera content du public.

Je ne prétends pas cependant que cette complaisance que je demande pour un lecteur, aille jusqu'à flater ses criminels penchans & faire rougir les bonnes mœurs, parce qu'il n'en connoît plus. L'homme a dans lui-même un fond de malice assés inépuisable , sans qu'il soit besoin de la nourrir par des écrits pernicioeux. Funeste poison qu'il n'appartient qu'aux monstres de vomir , poison souvent d'autant plus dangereux qu'il le paroît moins ; l'oreille est menagée , tout le venin passe au cœur. Non non , il ne s'agit point ici d'une vile condescendance ou plutôt d'un libertinage dans l'esprit , que la politique , la morale & la Religion proscrivent. Je ne m'élève- rois point avec assés de force contre un si méprisable abus des talens. La voix de ces respectables autorités se fera mieux entendre que la mienne à ceux qui les recon- noissent pour leurs légitimes Souveraines. Je ne fais ici usage de mon zèle que pour le bien de la République des Lettres.

Cependant j'ai peut-être paru jusqu'ici montrer plus d'indulgence pour ce qu'elle doit tolerer avec peine & par nécessité , que d'attachement pour ses vrais intérêts. Il est tems que je me déclare entièrement

### 38 MERCURE DE FRANCE.

pour elle , que je leve l'étendart de sa gloire.

C'est en vous proposant pour modèles , présens de la nature , esprits nés pour le bonheur de la terre , vous dont les lumieres ont percé les ténèbres les plus épaisses & passeront aux siècles les plus reculés , c'est en ajoutant sur votre exemple les raisons que je me prépare d'apporter , pour retenir un Auteur judicieux dans les seules règles que lui prescrit le bon goût. Pourrai-je bien lui faire comprendre que si son principal ôbjet est l'avantage & l'instruction des hommes , il doit les conduire par des sentiers sûrs & lumineux où la corruption n'ait jamais passé ? Je voudrois le convaincre qu'en s'en écartant , il se fait tort à lui & à ses ouvrages , aux Belles-Lettres , en un mot qu'il égare ceux qu'il veut éclairer.

On a beaucoup essayé de définir le goût , j'y renonce , parce qu'il se sent mieux qu'il ne s'exprime , surtout en matiere d'esprit. Comment fixer l'idée d'une qualité qui varie à l'infini & que tout homme doit avoir dans une espèce differente ? Je dirai seulement que le bon goût est enfant de la nature & brille de ses principaux attributs. Il porte le caractère de la vérité : on le reconnoît à sa mere qu'il dépeint

toujours sous des traits aimables & ressemblans. Le mauvais goût réclame la même origine, mais c'est un imposteur ; il doit l'être à l'ignorance, il répand les ténébres, ou ne laisse entrevoir qu'une fausse lueur qui nous trompe & nous égare.

Ne doit-on pas s'étonner après cela qu'on se méprenne si grossièrement sur ces deux objets ? Se peut-il qu'un Auteur ne s'attache pas à celui qui peut seul relever son mérite ? S'il n'a pas assez de lumière pour distinguer le bon d'avec le mauvais, il est digne de pitié & non de reproches. Mais connoissant le bon goût, s'il a la faiblesse de se prêter au mauvais parce qu'il est en regne, que puis-je penser de son discernement ? Qui m'assurera qu'il est juste & sain quand ses écrits prouvent le contraire ? Comment persuader aux étrangers, aux siècles à venir qu'il n'a failli que par complaisance ? On ne sera pas dans le cas, me direz-vous, son nom n'ira pas au-delà des mers, il périra avec lui & ne paroîtra jamais au temple de Mémoire. Triste destinée pour un homme qui a du sçavoir & des talens ! Il est maître de sa réputation, il a son sort entre ses mains, & il ne sçait point en profiter. Il se fait donc tort à lui-même par la mauvaise idée qu'il donne de son esprit & de son jugement.

De plus il en fait un considérable à ses ouvrages.

Ce n'est point assés pour faire un beau portrait de représenter une belle personne, l'Art doit prêter à la nature de certains agrémens dont la beauté même ne peut se passer. Il est vrai qu'elle se contente des plus légers, mais un Peintre qui les néglige pèche autant que celui qui veut trop embellir ses tableaux. Les sujets qu'il traite sont par eux-mêmes beaux, intéressans, mais il permet trop à son imagination ; la richesse l'emporte sur l'ordonnance, le feu de ses épisodes amortit celui de l'action principale ; une vérité mal rendue ne frappe plus.

C'est ainsi que souvent tout le mérite d'un ouvrage excellent en lui-même se perd par la négligence d'un Auteur ou par sa trop grande application à faire briller son esprit. La matière sort des mains de celui-ci encore toute brute, elle n'est revêtue d'aucun embellissement. Celui-là au contraire semble ignorer que les graces mêmes ont leurs places marquées & qu'elles ne plaisent pas toujours. Parce que les fleurs naissent sans peine sous sa main, il en répand partout, on ne voit dans leur distribution ni choix ni discernement. L'Art se montre trop. Ici la pensée est esclave de

l'expression , ailleurs l'idée ne se conçoit pas & le style n'est pas plus intelligible ; on ne parle que par métaphores ; l'antithèse domine partout.

De quelle utilité bien constante peut être alors un ouvrage rempli de ces défauts ? Quel fruit peut-il produire ? Le germe est bon , mais il est semé dans des épines qui le suffoquent ; c'est un flambeau qui vous laisse à quatre pas dans l'obscurité par l'épaisseur de la fumée qu'il exhale. Cet ouvrage eût été digne de passer à la postérité par le mérite qu'il a foncierement , mais le goût dépravé de l'Auteur en a borné le cours à quelques années.

Nous voici enfin au point de vûe le plus intéressant , si nous sentons de quel prix il est de cultiver les Belles-Lettres. C'est peu qu'un Auteur fasse tort à sa réputation & à sa mémoire , que ses productions soient écrites sur le sable , lorsqu'il auroit pû les graver sur l'airain ; il ne s'agit plus de si foibles malheurs , son exemple va tout perdre , c'est la ruine entière de la République des Lettres que je considère , c'est elle-même qui se voit menacée du revers le plus affreux. Je frémis déjà de sa désolation , c'est un état où la sédition porte ses fureurs. La licence d'abord allume quelques feux secrets , bien-tôt le flambeau de la co-

## 42 MERCURE DE FRANCE.

lere y brille de tous côtés, l'audace monte sur le trône, le mépris des loix est à sa suite, tout y tombe dans le désordre & la confusion. De même le mauvais goût une fois autorisé prend des forces, gagne partout, renverse avec le tems les barrières que lui opposent encore les neuf Sœurs; la corruption le proclame maître de leur empire, l'erreur le couronne, la paresse est son soutien, les Filles de Mémoire se retirent éplorées, c'en est fait, il n'est plus de Belles-Lettres, l'ignorance a pris leur place.

Mais s'il n'est plus de Belles-Lettres, que deviendront les Arts si utiles à nos besoins & même à nos plaisirs? Que deviendront les Sciences qui sont nos guides fidèles dans la recherche de la vérité? Nous retomberons donc dans la grossièreté des premiers siècles? Les charmes de la Littérature adoucissent les mœurs, font aimer la vertu, rendent communicables les qualités les plus estimables de la société; il faudra donc renoncer à de si doux avantages s'il n'est plus de Belles-Lettres? Elles influent sur le caractère & sur le devoir des peuples; en cessant de les cultiver, nos loix trouveront moins d'obéissance parmi les hommes, les Empires même en deviendront plus sujets aux révolutions.

Tels sont en partie les désordres où nous

expose un Auteur qui livre sa plume au mauvais goût, & plus il a de talens, plus son exemple est dangereux. Les Muses sont complaisantes, elles prennent facilement le ton qu'on leur donne, surtout lorsqu'il paroît venir des personnes qu'elles chérissent. Un génie supérieur ravi, comme malgré nous, notre admiration, oseroit-on la lui disputer? Mais c'est un esprit créateur qui se réserve à lui seul le commerce des beautés qu'il fait naître; il a son style, son langage particulier, il n'est permis à personne de le sçavoir parler; c'est tomber dans un piège que de le prendre pour modèle, on donne sûrement à gauche, mais comment résister à la tentation? On ne croit pas pouvoir mieux faire que d'imiter ce qui plaît.

Il est donc contraire à l'avantage des Belles-Lettres d'être même un bon original, lorsqu'on a lieu de craindre de faire de mauvaises copies. A plus forte raison de quelle funeste conséquence n'est-il pas d'autoriser un mauvais goût connu pour tel, de l'entretenir ouvertement & de le perpétuer par son exemple? C'est ébranler l'empire des Belles-Lettres jusques dans ses fondemens, c'est le renverser en un mot & s'enterter sous ses propres ruines.

Qui douteroit après cela qu'un pareil



Auteur ne fasse plus de tort qu'il n'est utile au public ? Il lui présente des richesses pleines d'appas , mais elles sont empoisonnées. S'il le fait participant de ses recherches , s'il lui communique quelques lumières , c'est un service payé bien cherement , puisqu'il ne sçauroit en profiter sans se corrompre le goût , sans se mettre en danger de perdre tout-à-fait celui des Belles-Lettres.

L'Eloquence a pris sa source dans Athènes ; Rome s'est vu la maîtresse des Beaux-Arts ; toute la terre sçavante a reçu de ces deux célèbres Villes les plus belles leçons. Si le mauvais goût a pû prévaloir sur tant d'esprit , ne serons nous pas effrayés d'un si terrible exemple ? Qui nous garantira de pareils malheurs , à moins que nous ne profitons du passé ? Il me paroîtroit plus nécessaire de prévoir & de chercher à prévenir ce qui peut nous arriver faute de précaution , que de disputer sur la prééminence des tems. Que les modernes se vantent de l'obtenir , ils n'en seront pas moins redevables aux anciens. Soyons plus attentifs à conserver & à mettre à profit les trésors qu'ils nous ont laissés , qu'ambitieux à les accroître ; en les prenant pour guides on ne sçauroit se tromper.

Je voudrois. . mais que veux-je ici . . dé-

clamer contre mon siècle ? Il n'est pas encore tems, j'espère ; c'est être de mauvais augure. Pourquoi appliquer à nos jours ce que je considère comme une proposition générale ? s'il s'élève dans tous les tems de ces esprits hardis & infectés dont il faut se garantir ; nous sommes assez forts de nos bons Auteurs pour réprimer leur audace, & assez sains pour détourner le mauvais air. Manquerions nous de courage & de fermeté ? Mon but est d'en inspirer lorsqu'il sera besoin d'en avoir. Amateur des Belles-Lettres & du bon goût, combien ne voudrois-je pas en faire naître l'amour dans tous les cœurs & les éterniser par mes conseils ? Si mes efforts ne sont pas assez puissans , je ne crois pas du moins donner la moindre atteinte à leur conservation & à leur progrès en disant qu'un Auteur peut se conformer quelquefois au goût de son tems, quoique mauvais , puisque si j'autorise ce relâchement dans des ouvrages qui ne sont faits que pour plaire , j'en limite bien le ressort & que je le condamne hautement & sans réserve lorsqu'il est question par le choix de la matière , par le prix de son travail , par l'utilité qu'on se propose , de mériter proprement le nom d'Auteur. A quoi serviroit d'être plus sévère ? La raison pourroit dicter le contraire de mon opinion , qu'en

matière de plaisir il a souvent la préférence. L'esprit peut combattre mon sentiment, mais je suis sûr que le cœur est pour moi. Ayons de l'indulgence pour ce qui nous amuse, & réservons toute notre rigueur pour des ouvrages auxquels nous devons de l'estime & de l'application.

C'est-là que le bon goût doit absolument régner; j'en ai fait voir d'assez fortes raisons pour me croire dispensé de répondre à la difficulté que l'on peut tirer du peu de lecteurs que trouve un Ecrivain qui s'éloigne du goût de son siècle. Il ne trouve que des ingrats qui ne sentent pas le prix de ses services & de ses bienfaits, je l'avoue, mais les gens de bon goût le liront, c'est assez pour sa récompense. Toute son ambition doit être de se rendre utile à la République des Lettres, de lui former des sujets dignes d'elle & qui lui fassent honneur. S'il ne s'attire pas de son vivant toute l'estime & la réputation qu'il mérite, ses Ecrits sont un précieux dépôt qu'il transmet à la postérité. Les ombres qui les couvrent, laissent toujours quelque passage aux rayons de lumière qu'ils répandent. C'en est assez pour éclairer les siècles futurs. On ouvre enfin les yeux, les ténèbres se dissipent, la nature se dévoile, la terre s'embellit & reçoit son premier lustre des hommes nouveaux que

L'étude a formés. Les Dieux autrefois apprirent aux mortels les Sciences & les Beaux-Arts, aujourd'hui ils doivent ce service aux leçons qu'ils trouvent dans les bons livres. Un Auteur qui a bien écrit, est un nouvel Apollon, un Mercure qui les instruit, il doit être mis au rang des Divinités.

Que les Muses elles-mêmes le placent dans les Cieux, puisqu'il est leur gloire & leur appui. Puissent-elles aussi accorder leur suffrage à leur cause que je plaide, appuyer mon sentiment & m'être favorables dans la carrière où j'ose entrer. Déjà je les vois \* tenir leur docte assemblée, confronter ce coup d'essai avec l'éloquence assûrée de mes concurrens, juger entre nous moins par le zèle qui nous anime que par les talens qui le font paroître, désigner enfin cet heureux vainqueur, qui recevra sa couronne des mains de la Vertu.

\* *L'Académie de Soissons.*





M A D R I G A L.

**A** Mour, je croyois que tes armes  
Ne me causeroient plus d'allarmes ;  
J'avois juré sincèrement  
De ne plus aimer de ma vie . . .  
Hélas ! quand j'ai fait ce serment ;  
Je ne connoissois pas Silvie.

A U T R E.

*En attendant une Dame qui avoit promis de  
revenir bien-tôt.*

**A** Mour, quand veux-tu donc répondre à mon  
espoir,  
Et de la jeune Iris me rendre la présence ?  
Loin d'un aimable objet qu'on voudroit toujours  
voir,  
Le moment le plus court est une longue absence.

A U T R E ,

*A Mad. L. C\*\* D. M\*\*\*, en lui en-  
voyant les deux Madrigaux précédens,  
dont elle avoit redemandé une copie à  
l'Auteur.*

**E**N relisant mes Vers, souvenez-vous, C\*\*  
Que d'adorables yeux sans en être requis,  
Leur

Leur ont donné le jour; leur mere est ma tendresse;  
C'est par ce titre seul qu'ils me semblent exquis,  
Du reste, ce n'est pas lyrique quintessence;  
Semblables à certains Marquis,  
Ils n'ont de bon que la naissance.



*M E M O I R E sur la maladie des Bêtes à cornes. Ce Discours a été prononcé à Châlons.*

L'Anatomie doit ici être notre bouffole, c'est pourquoi je commencerai par la démonstration des parties de ces animaux, où réside ordinairement l'effet principal de la maladie, ou du moins chés qui elle joue ses plus fâcheux rôles.

Ces animaux, de même que tous les ruminans de cette espece, n'ont pas pour un estomach, mais ils en ont quatre bien distincts; ce qui fera, si vous voulez, un estomach quadruple; le premier se nomme vulgairement la panse, le second le chapeiron ou bonet, le troisième, le pſeautier ou livret, le quatrième, la caillète.

Les Auteurs sont partagés sur la rumination, les uns prétendent que ces animaux remâchent leurs alimens, les autres, que non, mais qu'il s'y fait seulement une trituration continuée d'un estomach dans un

*I I. Vol.*

C

autre ; quoi qu'il en soit cet organe merveilleux paroît assurément destiné à la trituration.

Le premier estomach ou la panse, est orné dans toute sa capacité intérieure de pointes molles & mousses qui la rendent comme pluchée, il y a de plus deux grandes valvules, une supérieure & l'autre inférieure, qui s'avancent verticalement & un peu obliquement jusques vers le milieu de la capacité, la supérieure plus que l'inférieure, & soutenues toutes les deux ensemble par une cloison mitoyenne ; ces valvules ou membranes douées d'un ressort ou mouvement musculaire, battent, agitent & rapprochent par leur mouvement les alimens vers l'orifice supérieur ; alors ceux qui se trouvent digérés jusqu'à un certain point, soit qu'ils aient été remâchés ou non, & qui se trouvent soutenus sur la première membrane, se présentent à la valvule qui communique avec le second estomach ou chaperon ; cette valvule qui est élastique, ne laisse qu'une petite ouverture ovale qui admet seulement ce qu'il y a de mieux digéré, & le plus grossier retombe dans la grande capacité du premier, pour y éprouver une nouvelle trituration & un nouvel affinage.

Ce qui est passé dans le second estomach

trouve là de quoi y être affiné de nouveau, car cette seconde poche est remplie intérieurement d'un très-grand nombre de cellules pentagones & exagones, à peu près pareilles aux alvéoles d'une ruche à miel; les bords supérieurs de ces cellules sont garnis de dents comme une scie, avec quantité de sillons, & chaque côté en est aussi garni d'à peu près semblables, le fond de chaque cellule est parsemé de pointes mousses, comme dans le fond de la panse, ce sont autant d'instrumens destinés à procurer par un mouvement mécanique un affinage très-grand dans les alimens.

Ensuite vient un autre valvule qui laisse une ouverture bien moins grande que la précédente, pour communiquer avec le troisième estomach ou pſeautier, cette poche se trouve garnie de cent valvules, vulgairement dites feüillets, tant grands, moyens, que petits, elle a une figure un peu plus qu'hémisphère, les feüillets y sont placés presque horizontalement, attachés vers la partie convexe, & flottans vers la concave, qui est l'endroit qui répond à la valvule du quatrième estomach ou caillette; chaque feüillet est garni en tous sens de mammelons plus ou moins pointus, qui servent derechef à un nouvel affinage, mais l'application de ces feüillets les uns sur les

C ij



## 52 MERCURE DE FRANCE.

autres & qui se pressent mutuellement par une force musculaire y fait l'office d'un pressoir pour en exprimer le plus fluide & le mieux digéré, qui passe enfin dans le quatrième estomach ou caillotte par une ouverture un peu plus grande que celle du troisième estomach ; cette quatrième poche a la forme d'une cornemuse, elle a dans sa longueur quelques valvules musculieuses & longitudinales assés amples, mais lisses & polies, qui servent encore sans doute à un dernier affinage ; elle s'ouvre dans le premier intestin par le moyen d'une valvule annulaire ou bourlet élastique, qui ferme ce passage en le frôçant comme une bourse ; la matiere qui se trouve dans cette dernière poche est comme une bouillie bien digérée & parfaitement homogène : il faut observer que dans tous ces differens estomachs, outre une infinité de glandes, chaque mammelon se trouve comme criblé d'un millier d'embouchures ou orifices de tuyaux capillaires, par où il sort continuellement une rosée spiritueuse, vive ; pénétrante & digestive.

Je passe actuellement à l'histoire de la maladie.

En 1514 la maladie dont nos troupeaux sont attaqués regnoit dans tous le país des Vénitiens & y faisoit beaucoup de sa-

vage. En 1599 elle recommença avec tant de violence, qu'il y eut un Arrêt rendu par lequel on défendoit à toutes personnes de vendre bœuf, vache ou veau, fromage nouveau, beurre & lait \* *Sub capitali pœna*, sous peine de la vie; enfin vers 1711 elle y reprit de nouveau, & le Padoïan en fut aussi attaqué, on eut beau faire & prendre toutes les précautions imaginables, toutes les campagnes furent dévâltées, leur soin principal fut d'établir des prières publiques.

Cette maladie qui regna en ces trois differens tems étoit absolument la même, & celle dont nous sommes affligés aujourd'hui, en est une fatale filiation, elle avoit absolument les mêmes symptômes que celle d'aujourd'hui, avec cette différence qu'elle en avoit encore de plus fâcheux; cette maladie se communique rarement aux autres animaux avec lesquels il y a toujours un certain rapport & une certaine analogie, à plus forte raison se doit-elle moins communiquer aux hommes avec lesquels il ne s'y trouve ni l'un ni l'autre.

Si nous avons donc lieu d'appréhender que cette contagion n'influât sur nous par quelque autre genre de maladie, ce ne

\* Voyez *Ramazini*.

C iij

pourroit être ou qu'en mangeant de la viande des bêtes malades, ou par les exhalaisons dont la grande quantité de bêtes mortes auroit infecté l'air si on n'y eut obvié.

Je passe présentement à la cause & à la nature de la maladie.

Nous n'avons que trop de raisons pour croire que cette maladie est contagieuse & épidémique : ces sortes de maladies viennent toujours ou du vice de l'air, ou d'alimens corrompus, ou bien de l'émanation des parties malignes qui passent par la transpiration d'un corps malade dans un autre qui est sain ; ni l'air, ni les pâturages ne paroissent point devoir être regardés comme cause, puisque beaucoup d'autres animaux usans également de l'un & de l'autre seroient aussi attaqués, ou de la même maladie ou de quelque autre, selon la diverse disposition des suc de chaque espèce d'animal.

La maladie qui arriva en 1711 dans le pays de Venise & le Padoüan, y fut portée par un bœuf qui s'étoit échapé & qui venoit de la Dalmatie, Province voisine, \* il fut arrêté par un pâtre & conduit dans une étable avec d'autres bœufs, il y mourut peu de jours après, ensuite tous ceux

\* Voyez Ramazini.

avec lesquels il avoit été eurent le même sort , & ainsi successivement cela gagna & infecta tout le pays.

Il paroît que la maladie qui enleve tous nos troupeaux part d'une même cause , & il s'est même débité dans le commencement que des Marchands de bœufs en avoient amenés du côté de l'Allemagne qui avoient apporté avec eux cette contagion.

Il importe peu de sçavoir comment le premier bœuf a été attaqué , il nous suffit seulement d'être instruits que dans les bêtes de toutes espèces , aussi-bien que dans les hommes , par differens degrés d'alteration ou de corruption dans les humeurs , il en peut être produites des parties venimeuses : v. g. le chien & autres animaux deviennent enragés d'eux-mêmes & sans que cette contagion leur ait été communiquée par d'autres , il suffit aussi de sçavoir que ce venin se communique plus particulièrement aux corps qui ont de l'analogie avec ceux où il a été produit & engendré.

Il y a eu differens sentimens sur la cause de cette maladie, les uns ont pensé qu'elle pouvoit provenir de ce que les bestiaux ayant eu disette de fourage & pâturage pendant 1740 & 41 , & qu'en ayant en-

suite trouvé *satis superque*, elles en avoient mangé de même, & s'étoient ainsi remplies d'une trop grande quantité de sucs, de là plethore, difficulté dans la circulation du sang & autres humeurs, inflammation & ses suites.

D'autres, qu'elle provenoit de la trop grande sécheresse, & que les bestiaux ayant peu bû cela avoit épaissi toutes les liqueurs.

Mais en admettant ces causes la maladie ne sera pas contagieuse, nous voyons cependant le contraire.

J'avois pensé avec d'autres que peut-être il y avoit eu des insectes répandus sur les pâturages dans tous les pays où les bêtes deviennent malades, & qu'ainsi celles qui en auroient mangé beaucoup mourroient, que celles qui n'en avoient pas mangé seroient malades seulement & ne mourroient pas, & que celles qui n'en auroient point du tout mangé seroient toujours saines : il y a encore plusieurs autres sentimens qu'il seroit trop long de rapporter.

On doit donc regarder cette maladie comme une fièvre inflammatoire éruptible, contagieuse & épidémique ; elle est éruptible en ce qu'elle est occasionnée par des parties étrangères & malignes, que la

nature tâche continuellement de porter au-dehors par le moyen de la transpiration & des éruptions qu'elle fait vers la peau, c'est ce qui la peut faire comparer à la petite verole : elle est contagieuse en ce qu'elle se communique d'un animal à l'autre : elle est épidémique parce qu'elle regne dans beaucoup de pays.

Les symptômes & effets que j'ai reconnus en suivant très-exactement un assez bon nombre de ces bêtes malades, & l'examen que j'ai fait de ces animaux après leur mort, vont confirmer ce que j'avance.

Aussi-tôt qu'elles commencent d'être attaquées, elles ne mangent point, perdent leur lait, ont difficulté de respirer, & sont comme pousives; leurs cornes deviennent brûlantes & leur cœur a un battement troublé & comme convulsif, leurs oreilles sont baissées, leurs yeux lourds & larmoyans. Dans la violence du mal elles rendent beaucoup de fumée halitueuse par les narines; deux ou trois jours après un dévoyement considérable leur survient, quelques-unes même rendent du sang; le ventre devient tendu, leurs flancs battent & elles souffrent beaucoup, ce qu'elles manifestent par des mugissemens, non pas toutes cependant; d'autres sont inquiettes, cherchent à se sauver, & tom-

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE:

bent mortes en courant , d'autres plus languissantes restent couchées & meurent ; environ un jour ou deux avant qu'elles périsent leurs cornes & leurs oreilles deviennent froides , j'en ai cependant vu deux ou trois qui ont été guéries avec ce symptôme ; au reste il y en a beaucoup qui ne passent pas par tous ces degrés , qui durent sept à huit jours , car j'en ai vu périr en vingt-quatre heures ; presque toutes celles qui sont pleines avortent dans la force de la maladie, ou leurs veaux meurent dans leurs corps , ce qu'il est aisé de reconnoître par l'état de corruption du veau après l'ouverture de la bête morte.

Il y en a eu quelques-unes qui rendoient par les narines des lambeaux de chair comme pourrie , ce qui n'étoit que des morceaux de la membrane pituitaire ou du palais ; de toutes celles à qui arrivoit cet accident il n'en échappoit point.

Celles qui échapent à la maladie , tous les accidens ci-dessus passés , commencent à manger un peu , elles se frottent le corps par tout où elles peuvent , parce qu'il s'y élève des croutes de tous côtés qui leur causent de grandes démangeaisons , & tout le poil tombe ; j'ai remarqué que les plus maigres étoient celles qui échappoient le plutôt , & que les plus grasses étoient

les premières attaquées & le plutôt péri-  
ries.

Dans plus de quarante que j'ai fait ouvrir, j'ai toujours remarqué constamment des signes d'une inflammation gangréneuse dans tous les intestins, qui en les ouvrant se trouvoient contenir une humeur sanieuse, noirâtre, hiccreuse & de mauvaise odeur; leurs membranes internes s'en alloient par lambeaux.

Le pſeautier se trouvoit dur comme une pierre, rempli entre les feuillets d'une matiere qui se mettoit en poudre sous les doigts, & étoit comme du foin pulverisé grossièrement, elle étoit extrêmement adhérente par quelques endroits à ces mêmes feuillets; tous les petits mammelons dont chaque feuillet est garni de part & d'autre, étoient d'un rouge noir ainsi que tout le reste.

Le foye, la rate & le poulmon n'étoient pas ordinairement altérés, & quand ils l'étoient cela paroissoit ne rien avoir de commun avec la maladie courante, car dans les bêtes très-saines que l'on tue aux boucheries\*, nous avons trouvé très-

\* Le Conseil de Ville avoit ordonné que chaque bête à corne seroit visitée en entrant à la Ville par deux Commissaires Experts, & menées dans une écurie commune, où alors si elle ne mangeoit pas elle étoit



## 60 MERCURE DE FRANCE.

souvent le foye & le poulmon gâtés & pleins d'abcès, remplis de pierres & graviers, qui probablement en détruisant les vaisseaux qui les environnoient avoient occasionnés ces abcès, alors nous nous contentons de faire jetter seulement ces parties malades; j'ai trouvé assés souvent dans les bêtes mortes de la maladie courante, la bile de la vésicule du fiel d'un vert noir & très-épaisse, mais aussi avons-nous vû très-souvent dans les boucheries qu'il y avoit beaucoup de bœufs & vaches qui quoique très-sains, avoient cette bile de la vésicule de même nature & qualité; je crois que cette bile cystique ne se trouve ainsi que dans les bêtes très-âgées, ayant toujours observé que dans les jeunes bêtes elle étoit d'un jaune très-clair, quelquefois même diaphane.

J'ai aussi observé que la noirceur extérieure des feüillettes du pſeautier n'étoit point une suite de la maladie, ou qu'elle ne devoit point lui être imputée, car il s'y trou-

*menée dans une autre; celles qui étoient reconnûes saines étoient conduites à la boucherie où on les tuoit en présence d'un Conseiller de Ville, & d'un Médecin qui examinoit les entrailles & particulièrement le pſeautier, si il la jugeoit saine on la marquoit sur les quatre quartiers d'un fer rouge portant les armes de la Ville, si elle étoit soupçonnée on la faisoit enterrer.*

ve une très-grande quantité de bêtes bien saines à tous égards qui les ont fort noirs ; je pense que cette noirceur est aussi un effet de la vetusté de l'animal , & non pas de la nature des alimens , comme le pensent les bouchers , qui disent que cela se trouve chés toutes les bêtes qui ont mangé des pains d'huile , c'est-à-dire des mares d'huile , &c. ou comme d'autres qui assurent que cette noirceur se trouve chés toutes les bêtes noires ou seulement tâchées de noir , apparemment par le même jeu de nature qui a fait les tâches extérieures , mais je puis assurer avoir remarqué que plusieurs qui n'avoient aucune tâche noire sur la peau , avoient cependant les feüilletts du pſeautier noirs.

Toutes ces marques évidentes d'inflammation gangréneuse dans les intestins & le pſeautier , constatent suffisamment que la maladie est inflammatoire ; le sang qu'on leur tire est extrêmement sec & à peine y paroît-il une goûte d'eau au bout de quarante heures ; au reste la condition sèche du sang doit être ordinaire à ces animaux , comme étant fort robustes , de même que nous voyons que plus les hommes sont forts & vigoureux plus leur sang est sec , & *vice versa* : je n'ai point remarqué d'indice d'inflammation dans la panſe , mais

## 62 MERCURE DE FRANCE.

bien une très-grande quantité d'alimens tant solides que fluides , qui tenant toujours cette partie comme dans un bain tiède , l'avoient sans doute garantie de l'inflammation. Je n'ai jamais rien trouvé que de naturel dans la tête.

Comme cette maladie paroît être dans le genre des dépuratoires ou éruptibles , c'est-à-dire qui doit se guérir par un transport que la nature veut faire vers la peau des parties malignes qui la causent , il y a tout lieu de penser & de croire que ce qui est la cause principale de tous ces fâcheux accidens & de la mort, vient de la trop grande épaisseur & densité de la peau ou cuir de ces animaux , qui ne permettant pas à l'humeur de se porter au-dehors & ne lui livrant aucun accès , est obligée de retourner vers les parties internes , & y excite une inflammation si grande que la gangrène & la mort suivent de près ; j'ai remarqué en effet que les jeunes bêtes réchapoient assés aisément , & presque sans soin , sans doute parce que la peau tendre , délicate & fine formoit peu ou point de résistance à l'humeur qui se portoit vers elle , alors il s'y élevoit des croutes plus promptement que chés les vieilles qui guérissent de cette maladie. Nous voyons tous les jours que la petite vérole qui est une ma-

ladie éruptible & dépuratoire, tue ceux qui par leur âge ou autrement ont la peau trop serrée pour livrer un passage libre à l'humeur que la nature tâche de porter au-dehors.

Venons présentement aux remèdes.

Si nous envisageons cette maladie simplement comme inflammatoire, il est hors de doute qu'il faut avoir recours aux seuls rafraichissans, mais si d'un autre côté nous reconnoissons que cette inflammation n'est pas causée par un simple engorgement de vaisseaux, mais bien par des parties âcres & malignes que la nature doit & fait des efforts continuels pour porter au-dehors, il faut alors changer de batterie & la cure devient très-compiquée.

En effet toutes celles qui ont été traitées par les seuls rafraichissans sont mortes; j'avois cru d'abord avec bien d'autres qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, mais n'en voyant pas échaper une seule j'ai été obligé de prendre une autre route; d'un autre côté celles que l'on a voulu traiter par les seuls remèdes chauds sont mortes aussi & même plus promptement; quel parti donc prendre?

Il faut dans cette maladie, de même que dans toutes celles qui nous arrivent, examiner attentivement ce qui se passe

## 64 MERCURE DE FRANCE.

dans toutes les fonctions de l'animal ,  
quelles sont celles qui peuvent être lezées,  
de quelle maniere & à quel point elles  
le sont , d'ailleurs suivre pas à pas la na-  
ture pour sçavoir quelles sont les vûes &  
ses intentions , afin d'y entrer & de pou-  
voir les suivre , car *medicus est natura mi-*  
*nister.*

Reprenons un peu notre maladie &  
suivons-la pas à pas.

Nous convenons que cette maladie est  
contagieuse , or la contagion emporte tou-  
jours avec elle un caractère de malignité :  
cette malignité qui trouble le bon ordre ,  
l'intelligence , cet accord & harmonie  
parfaite dont l'animal jouit en santé , est  
occasionnée par des particules âcres qui  
se sont insinuées dans le corps de l'animal.  
Dieu n'a point encore permis que nous  
trouvassions d'antidotes spécifiques pour  
dompter ces parties étrangères qui roulent  
avec les humeurs , mais il nous a seule-  
ment indiqué des moyens naturels pour  
chasser & pousser hors du corps cet enne-  
mi mortel ; s'il étoit possible par quelque  
moyen que ce puisse être d'enchaîner ces  
parties , de les faire changer de nature & de  
les rendre homogenes avec les nôtres , ce  
seroit sans doute le parti le plus court & le  
plus sûr ; mais non , il faut lui faire quitter

Le champ de bataille ; la nature à laquelle cet ennemi a déclaré une guerre si ouverte & si sanglante , combat à la vérité vigoureusement , mais ou par un défaut de troupes auxiliaires , ou parce qu'elles sont mal commandées , elle succombe , elle périt.

Le moyen le plus ordinaire que la nature employe pour se débarrasser de ces parties étrangères & malignes , est de les pousser vers la peau , afin par-là de les éloigner toujours des parties intérieures , telles que la poitrine , l'estomach , les intestins , &c. parties dont elle a un besoin continuel pour l'entretien de la vie ; mais il se trouve malheureusement ici un obstacle invincible , la peau ou le cuir du bœuf se trouve si épaisse , si dense & si compacte , que l'humeur infectée des parties âcres & malignes ne peut s'y faire jour ; alors elle retourne vers les parties intérieures qui étant fines & délicates sont obligées d'écarter tout l'assaut , & il s'y excite alors une inflammation si grande que la gangrène & la mort suivent de près : pour satisfaire à tous ces points de vûe , il faut d'abord donner à la peau beaucoup de mollesse , la relâcher & en ouvrir les pores , ensuite aider la nature à porter l'humeur au-dehors , où alors ne trouvant plus tant

de résistance elle pourra prendre la route, mais il faut aussi d'un autre côté travailler à ménager un peu les parties intérieures lorsqu'elles sont déjà atteintes d'inflammation.

Ainsi aussi-tôt qu'on s'apperçoit qu'une bête ne mange plus avec tant d'appetit il faut lui retirer toute nourriture solide, & ne lui donner que de la farine telle qu'elle soit, délayée dans de l'eau tiède, & cela trois ou quatre fois par jour, ce n'est que pour la rafraichir & humecter un peu, ne pouvant absolument lui servir de nourriture, puisque le pſeautier par où il faut que la nourriture passe & se digère avant que l'animal puisse en tirer quelque profit, est totalement bouché, j'ai toujours remarqué que toutes les bêtes qui mourroient après huit jours de maladie & qui n'avoient point mangé pendant ce tems, avoient la panſe remplie de plus de cinquante livres d'alimens, qui étoient tous ceux qu'elles avoient pris, tant avant la maladie, que le peu qu'on leur avoit entonné.

Il faut aussi sur le champ l'étriller, d'abord legerement, & petit à petit appuyer l'étrille davantage, & continuer ainsi en augmentant pendant une bonne demie-heure ; à mesure qu'on l'étrille il faut

arroser ou éponger l'endroit avec de l'eau bien chaude , ensuite bien essuyer d'abord avec du foin , ensuite avec une serpillière ou torchon , afin qu'elle soit bien sèche , l'envelopper ensuite d'une couverture ou autre chose , la faire coucher sur de la paille propre & non mouillée ; si on n'a-voit rien pour la couvrir il faudroit répandre sur son corps de la paille ou du foin pour la tenir un peu chaudement , il faut réitérer le même jour cette cérémonie une seconde fois au moins , & continuer ainsi tous les jours jusqu'à ce que la bête soit bien guérie.

Ce seul remède mécanique a de très-grandes propriétés , il augmente la fluidité du sang , dont les vaisseaux cutanés , sont comme engoués , il ouvre les pores de la peau , non-seulement en enlevant les ordures & la crasse qui les bouchent , mais encore en donnant de la mollesse & souplesse à la peau , il rend les mailles qui en composent le réseau plus écartées , les tuyaux cutanés susceptibles d'un plus grand diamètre , & livre par tous ces moyens aux parties malignes & corrompues un passage fort libre , ou du moins beaucoup plus qu'il n'étoit.

Ce seul remède étant appliqué sur des bêtes qui n'ont encore donné aucun symp-



## 68 MERCURE DE FRANCE.

tôte de maladie , quoiqu'elles en portent peut-être déjà en elles le principe & le germe , peut suffire pour les garantir , mais pour celles qui portent déjà dans leurs entrailles des marques funestes de la présence du mal , il faut encore avoir d'autres considérations.

La saignée faite d'abord une ou plusieurs fois selon les forcès de l'animal ne peut avoir que d'heureuses suites ; elle est non-seulement nécessaire pour détendre & soulager un peu les parties intérieures , qui sont peut-être déjà enflammées ou du moins dans une disposition inflammatoire , mais encore elle donnera plus de jeu & d'aisance à la circulation en désemplissant les vaisseaux , au moyen de quoi toutes les humeurs se porteront plus aisément vers leur destination , où la nature sçaura alors séparer celles qui lui sont hétérogènes & nuisibles ; je dis qu'il faut saigner tout d'abord , car si on attend que le mal ait fait des progrès , non-seulement elle sera inutile , mais nuisible , de même que tous les autres remèdes , car il faut pour que la nature en tire du profit , qu'elle n'ait pas été auparavant accablée , & pour ainsi dire anéantie par le mal.

Or comme dès le premier instant que la bête paroît malade , la nature a déjà perdu

de ses forces , il faut lorsque l'on a préparé les voies par les moyens indiqués ci-dessus , lui fournir quelques secours pour l'aider à porter les parties malignes vers la peau , c'est à quoi on satisfera pleinement par de certains cordiaux qui ne soient point incendiaires ou trop violens.

Ces remèdes étant donnés par la gueule ne peuvent pas avoir grand effet , 1°. parce qu'en tombant dans la panse ils la trouvent remplie d'environ cinquante livres d'alimens tant liquides que solides , qui affoiblissent & énervent prodigieusement leur propriété ; 2°. ne pouvant se distribuer à tous les intestins parce que le pseau-rer est entierement bouché , ils ne peuvent avoir d'action que sur les membranes de la panse ; donc l'effet sera petit , c'est peut-être là la raison pour laquelle on a si peu réussi jusqu'à présent.

On ne risquera donc rien d'en donner qui soient un peu vifs & en une dose un peu forte , mais je pense qu'en les donnant en lavement ils seront plus efficaces , non-seulement parce qu'ils pourront se communiquer à une plus grande étendue , puisqu'ils parcourent tous les gros intestins , mais encore en ce que n'y trouvant pas une trop grande abondance d'hu-

meurs qui les affoiblissent, ils pourront agir avec plus d'énergie & d'efficacité.

La mécanique que ces sortes de remèdes observent dans leur opération est double, 1°. ils entretiennent & augmentent l'élasticité des fibres, leur ressort, & leurs vibrations si nécessaires, pour accélérer la circulation dans les endroits où elle languit, 2°. en agissant sur les humeurs même ils leur donnent toute la fluidité nécessaire, & les mettent en état d'enfiler des routes d'une petitesse inconcevable, & de pouvoir par-là être portées jusqu'aux endroits les plus éloignés, même jusques vers la peau, qui est le lieu que la nature semble avoir choisi par prédilection pour y déposer tout ce qui lui est nuisible; mais comme les intestins sont ou peuvent être dans une espèce d'inflammation, il faudra qu'il y entre quelque chose de calmant pour contrebalancer un peu l'activité du remède; il faut cependant se rassurer un peu sur cette crainte, car l'inflammation ne réside guères que dans les petits intestins, avec lesquels les gros intestins qui reçoivent les lavemens n'ont aucune communication, l'entrée leur en étant fermée par une valvule presque invincible & qui fait l'office de soupape, de façon que ce qui est dans les petits peut descendre dans

les gros, sans que ceux-ci aient le même droit.

Nous aurons beau chercher dans la matière médicale, nous n'y trouverons rien qui remplisse mieux toutes ces vûes que le bon orvietan, ou encore mieux la thériaque fine préparés avec soin & fidélité; c'est un composé ou assemblage des spécifiques les plus éprouvés, & recommandables pour toutes les maladies malignes & contagieuses; l'approbation des Auteurs les plus respectables, jointe à l'expérience journalière que nous en avons, nous en font de sûrs garans; il faut toutefois qu'elle soit administrée par quelqu'un d'éclairé & qui sçache distinguer les cas où elle peut ou ne peut pas convenir, car un remède aussi divin devient tous les jours un véritable poison entre les mains de ceux qui en font une selle à tous chevaux: cette composition contient un calmant universel qui satisfera à merveille à l'indication que présente l'inflammation.

Il faudroit donc donner tous les jours à la bête malade une once de thériaque fine, appelée grande thériaque d'Andromaque, sçavoir une demie once le matin à jeun, bouillie un instant dans une chopine de vin rouge ou blanc avec une once de *crocus metallorum*, & lui faire avaler le

## 72 MERCURE DE FRANCE.

tout ; l'autre demie once lui donner en lavement vers les trois ou quatre heures après midi , bouïllie un instant dans une pinte d'eau & y délayer une cuillerée de farine ; ensuite de l'une & de l'autre prise il faudra tenir la bête chaudement , & faire enforte qu'elle ne rende pas sitôt son lavement de thériaque , plus elle le gardera , plus son effet sera grand ; il faudra avant que de lui donner la thériaque du matin , lui donner un lavement avec de l'eau chaude dans laquelle on délayera une cuillerée de farine sans thériaque ; il faudra réitérer ces remèdes deux , trois ou quatre jours de suite , à commencer le lendemain de la première ou seconde saignée , car lorsque les forces de la bête malade le permettent , il vaudra beaucoup mieux faire les deux premières saignées en un jour & tirer au moins une pinte de sang chaque fois.

On peut indépendamment de ces remèdes faire un ou deux setons à chaque animal , lardés d'un morceau de racine d'hellebore noir , même quelques scarifications sur le dos , surtout s'il s'y formoit des bosses ou tumeurs , je n'en ai cependant vû à pas une bête , mais quand même il s'y en trouveroit , il est certain que cela seroit toujours la même maladie , quoique quelques-uns

Quelques-uns ayant pensé différemment ; la variété des symptômes ne constituera jamais des maladies différentes, car une même maladie peut se manifester sous dix ou douze symptômes différens.

Lorsque les bêtes qui échapperont seront guéries douze ou quinze jours après & que leur appetit fera en partie revenu, il faudra leur donner tous les jours une once de *crocus metellorum* en poudre mêlé avec du son un peu mouillé, & ainsi deux, trois ou quatre jours de suite, cela achevera de pousser au-dehors des restes de miasmes & leur redonnera beaucoup d'appetit.

Voilà une méthode de traiter cette maladie contagieuse qui est fondée sur la raison & des principes, sur l'anatomie des parties de l'animal & l'expérience ; elle doit donc être traitée & conduite par les remèdes chauds & humectans, mêlés de quelques rafraichissans & delayans, chacun placé dans son tems selon les indications.

Quant aux précautions qu'il convient de prendre, il faut aussi-tôt qu'une bête menace d'être malade, la séparer des autres, enfumer l'écurie avec de l'eau bouillante, dans laquelle on jettera un petit morceau de camphre, ou bien y faire brûler

du genièvre , un peu de vieux cuir , &c. mais le meilleur préservatif sera l'étrille , ainsi que je l'ai annoncé ci-devant ; de plus avoir grand soin de bien monder & tenir l'écurie propre , & lorsqu'on voudra mettre des bêtes saines dans un endroit où il y en aura eu de mortes , il faudra bien échauder la mangeoire & le ratelier avec de l'eau de chaux , & pour plus grande sûreté les brûler , blanchir d'une couche de chaux vive les parois ou en racler la superficie.

Pour ce qui nous regarde personnellement , il n'est pas douteux que notre santé eût pû être exposée , sans les précautions que l'on a prises & que l'on pourra encore prendre ; on a pourvû suffisamment à ce que l'on ne mangeât point de viandes de bêtes mortes ou malades , à ce que l'air ne soit point infecté par de mauvaises exhalaisons ; il faudroit de plus au printems faire remplir de terre les endroits où ces bêtes auroient été enterrées & qui se seroient affaissés , ce qui arrivera sûrement à mesure qu'elles pourriront , & faire semer sur ces endroits telle sorte de graine que l'on voudra , parce que à mesure que l'herbe croîtra , les racines en pénétrant la terre en boucheront les issues les plus petites , & empêcheront par-là les parties

même les plus subtiles de s'échaper ; l'herbe qui y viendra pourra sûrement être regardée comme non suspecte, quoiqu'elle croisse sur un lieu bien infecté.

*Ubi enim de morbo contagioso agitur, nunquam satis cavemus dum cavemus.*

Navier. D. M. A. R. S. C.

*A Chaalons-sur-Marne le 20 Novembre 1746.*

\*\*\*

# M A D R I G A L.

*Impromptu fait en présence de Mad. L. C. de M\*\*\*. qui en badinant taxoit l'Auteur de folie.*

**N**E vous étonnez pas, Julie ;  
Si près de vous l'esprit s'oublie.  
Tous les écarts sont de saison  
Où regnent les jeux & les graces ;  
Trop d'amours volent sur vos traces  
Pour y rencontrer la raison.

D ij



*A Mad. L \* F \* \* qui est accouchée d'une  
fille lorsqu'elle souhaitoit un garçon,*

**B**elle L \* F \* \*, d'où vient que de Lucine  
Le nouveau présent vous chagrine ?  
Pourquoi vous livrer dans ce jour  
A la tristesse la plus vive ?

Est-ce un si grand malheur lorsqu'une Grace arrive  
Où l'on attendoit un Amour ?



**L**A plupart des jeunes gens qui com-  
mencent à s'appliquer à la Géométrie  
se proposent pour premier essai la Quadra-  
ture du cercle, problème auquel ont re-  
noncé les plus grands Géomètres, &  
qu'on peut dire résolu depuis que son  
impossibilité a été démontrée par M.  
Newton. Les limites dans lesquelles est  
renfermée cette démonstration demande-  
roient un détail qui m'écarteroit de mon  
objet. Quand l'impossibilité absolue n'en  
seroit pas démontrée rigoureusement, il  
seroit toujours vrai & très-évident qu'il  
n'y a pas de plus sûr moyen de perdre sa  
peine que d'entreprendre de chercher la

quadrature du cercle. La plûpart de ceux qui font des tentatives à ce sujet ne sont pas même au fait de la question, & l'Académie des Sciences est continuellement fatiguée des Mémoires que lui présentent ces prétendus démonstrateurs. Ces Mémoires sont ordinairement si embrouïllés & si pleins de paralogismes, que c'est une pénible corvée pour les Commissaires de les examiner, rien n'étant si rare que de pouvoir convaincre, même par des démonstrations, un homme prévenu & entêté. Il paroît depuis quelque tems un livre imprimé qui porte le titre de *Démonstration de la Quadrature du cercle*, &c. par M. Tondu Notaire Royal, &c. Comme les Censeurs Royaux ne sont chargés de veiller qu'à ce qui peut intéresser la Religion, les mœurs & l'Etat, le livre est muni d'une Approbation. Ceux qui croiront y trouver ce qu'annonce le titre, c'est-à-dire la plûpart de ceux qui commencent à étudier la Géométrie, imagineront qu'on a une grande obligation à M. Tondu d'avoir résolu un problème qui a été l'écueil de tous ceux qui l'ont précédé. Ce qui peut encore confirmer ce jugement, c'est celui que porte de ce livre un Journal périodique qui est entre les mains de tout le monde ( Journ. de Verdun Mars

1747.) Ils y trouveront un magnifique éloge de la prétendue découverte de M. Tondu , laquelle , dit-on , fait honneur à la nation & à notre siècle.

J'ai crû devoir pour l'intérêt de la vérité donner ici un extrait du certificat qui a été donné à M. Tondu par l'Académie des Sciences , lorsqu'il lui fit part de sa Quadrature plusieurs mois avant l'impression de son livre. *M. Tondu prétend 1°. que l'aire du cercle n'est pas égale à beaucoup près au produit de la circonférence par la moitié du rayon , ( vérité démontrée & évidente à tous ceux qui ont les premières notions de la Géométrie. ) 2°. Que le rapport du diamètre à la circonférence est précisément comme 7 à 22 , au lieu que personne n'ignore qu'Archimède a démontré que ce rapport est moindre que 7 à 22. C'est sur ces principes & d'autres aussi faux que sont appuyées les prétendues démonstrations de l'Auteur , &c.* En voilà assés pour servir de correctif aux éloges du Journal déjà cité , & pour prouver que quand il seroit vrai , comme M. Tondu & quelques gens mal instruits se l'imaginent , qu'il y a une récompense proposée pour la découverte de la Quadrature du cercle , M. Tondu n'auroit aucun titre pour y prétendre.



## E P I T R E

*De M. de la Sorinière à Clarice.*

**B**ien le sçavois qu'étiez gentille ,  
 Amour m'en avoit averti ,  
 Mais il vous fandroit jeune drille  
 Pour époux ou pour favori :  
 Car cil qui porte barbe grise  
 Au doux mystère est peu de mise ,  
 Et n'y doit être initié :  
 Il est fort bon pour l'amitié ;  
 Mais pour l'amour , c'est autre chose.  
 Age trop mûr régente & glose ,  
 Il allarme les jeux badins ,  
 Tandis que folâtres blondins ,  
 Montés sur tons de bagatelles ,  
 Les rassemblent près de leurs belles ;  
 Et goûtent les plus doux destins.

Avoir neuf lustres quand Clarice  
 N'en a que trois , quel désespoir !  
 Sortez du ténébreux manoir ,  
 Femme , \* qui par un art propice

\* *Médis.*

D iij

## 80 MERCURE DE FRANCE.

Sur votre pere clopinant  
Fites miracle si charmant ;  
Comme Æson qu'on me rajeunisse.

Mais prévenons un piteux cas ,  
Et , s'il vous plaît , point de marmite :  
Car je craindrois que ma chair cuite  
Comme celle du bon Pélidas ,  
Par quelque'aventure maudite ,  
Ne restât au fond du matras ,  
Sans que morceau n'en ressuscite ,  
Ce qui seroit grand embarras.

Pour tenter donc la réussite ,  
Je crois que trop mieux conviendrait ,  
Sans me mettre en la léchefrite ,  
Que l'on me rajeunît à froid.

### M A D R I G A L.

*Par le même , à Mesdemoiselles de la T\*\*.*

**J**Eunes tendrons , qui fixez votre Cour  
Dans ces beaux lieux , où sur vos traces  
Les jeux , les ris folâtrent tour à tour ,  
Une de plus , vous seriez les trois graces ;  
Une de moins , on diroit : c'est l'Amour.

*Lettre de M. Ga. Ap. de Dammartin.*

**J**E ne puis trop approuver, Monsieur ; la retenue avec laquelle l'Auteur de la lettre sur le mot Fragon parle de la signification qu'il peut avoir. Tout autre que lui auroit peut-être affirmé ce qu'il ne fait que proposer comme un doute. On ne sçauroit être plus près qu'il étoit de la solution de votre problème, mais il ne touchoit point encore au but : le hasard m'y a fait arriver, & c'est ainsi que les ignorans découvrent souvent ce que les sçavans chercheroient envain après bien des efforts.

Je n'ai aucune connoissance de nos anciens Glossaires ni Latins ni François, mais par ma profession je me trouve souvent engagé à feuilleter le Dictionnaire de Lemery. En voulant m'instruire d'un point de Pharmacie qu'il m'importoit beaucoup de sçavoir & que je cherchois avec empressement, j'ai trouvé ce que je ne cherchois point & ce qui m'est fort inutile : je vous le communique pour en faire votre profit & celui de vos lecteurs ; comme je voudrois que tous ceux qui s'appliquent à differens genres d'étude se

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

communiquassent mutuellement tout ce qu'ils trouvent à l'usage les uns des autres ; peut-être qu'un jour quelque Antiquaire m'apprendroit des choses que je ne trouverois pas chés nos Droguistes. En attendant je dirai sans intérêt à l'Auteur de la lettre que vous avez rapportée , qu'il auroit pû trouver l'explication du mot en question dans le Dictionnaire de Lemery & dans le Traité des Plantes usuelles de Chomel.

Ce mot ne doit pas être renvoyé au **xiii<sup>e</sup>**. siècle , où il étoit en usage ; il n'a point cessé d'être employé depuis. *Fragon* est un arbrisseau appelé en latin *Ruscus*, ou *Bruscus*, ou *Myrtus Silvestris*. Les François le connoissent sous les noms de *Petit-Houx*, *Housson*, *Fragon*, *Houx-Frelon*, *Bonis* ou *Buis piquant*. Nos Payfans de Basse-Normandie l'appellent *Fraijon*. Cet arbrisseau qui croît ordinairement à la hauteur d'un pied & demi ou deux pieds, a des rameaux minces, longs & souples, les feuilles petites & de la figure de celles du Myrthe, ou d'un fer de pique, armées de pointes dures & aigues. Les Chapeliers en font des balais pour arroser les laines qu'ils travaillent. On en met aussi au bout de longues gaules, pour ôter les toiles d'araignées dans les Eglises.

La B. Isabelle qui ne trouvoit pas les verges ordinaires suffisantes pour mortifier sa chair, employoit le *Fragon*, dont les coups n'avoient pas besoin d'être beaucoup multipliés, pour ensanglanter entièrement sa peau.

Si les Jésuites d'Anvers lisent le *Mercur*, ils pourront instruire le P. Stilling, qui répand un soupçon d'ignorance sur les François, dont le moindre Botaniste auroit pû l'éclairer.

Me sera-t'il permis, Monsieur, de m'écarter de ma profession pour faire une excursion légère dans le vaste pays des étymologies?

L'étude que j'ai faite de la Botanique dans le Dauphiné, m'a fait remarquer que les chemins y sont presque tous bordés d'arbres differens de ceux que nous avons ici : ce sont la plûpart des buis & des houx. Les premiers m'ont donné tout d'un coup l'étymologie de buisson, & delà j'ai conjecturé que le mot haye devoit s'être formé de la même façon : j'ai donc pensé que le mot houx, d'où l'on a sans doute fait houssine, avoit pû produire le mot houaye & houssaye, comme chênaye, aulnaye, cerisaye, &c. & que d'houaye on aura formé par adoucissement le mot de haye : n'abuserai-je point trop de la

D vj



## 84 MERCURE DE FRANCE.

permission que je vous ai demandée, si je conjecture que la haire peut aussi avoir eu une même origine ? Fragon, comme nous le voyons par les passages employés dans la lettre sur ce mot Fragen, se disoit d'une chemise garnie de feuilles de houx pour mortifier la chair des personnes pieuses, ainsi le mot de houx substitué à Fragon ne pourroit-il pas avoir produit celui de haire ? Je laisse à vos Antiquaires le soin de vous prouver que le houx & le buis ont été autrefois communs dans les parties de la France où s'est formée notre Langue. Il seroit encore bien à souhaiter que le sçavant Auteur de la lettre qui a tant vû de nos anciens ouvrages François, pût nous montrer quelque Ecrivain qui se fût servi du mot houaye pour haye, je m'applaudirois d'autant plus du succès de ma conjecture que l'objet en est plus étranger à mes études. Rien ne flatte davantage notre vanité que de réussir dans les choses qui ne sont point de notre sphère.

L'élevation, l'harmonie qui regnent dans les Odes suivantes, nous ont fait croire que le public les liroit avec plaisir. L'Auteur a parfaitement soutenu la majesté de son sujet.



# O D E S SUR LA RELIGION.

## O D E P R É M I È R E.

### *La Religion sous la Loi de Nature.*

**S**oleil, sors de la nuit profonde ,  
 Eclaire , anime l'univers ;  
 Mer vaste , environne le monde ;  
 Terre , produis des fruits divers ;  
 Fleuves rapides , ou tranquiles ,  
 Coulez , allez rendre fertiles  
 Les champs alterés de vos flots :  
 Ainsi la parole éternelle  
 Ouvre au tems sa route nouvelle ,  
 Et développe le chaos.



Dieu donne un maître à la Nature ;  
 'Adam , chef-d'œuvre de ses mains ,  
 Son image vivante & pure ,  
 De toi naîtront tous les humains.  
 Des vertus ton ame est le temple ;

## 16 MERCURE DE FRANCE.

L'univers que ton œil contemple ,  
Est moins admirable que toi :  
Fais à l'auteur de ta naissance  
Un hommage de ta puissance ;  
Et tout est soumis à ta loi.



Commence avec l'Etre suprême  
Tes entretiens délicieux ;  
Occupé de lui , de toi-même ;  
Dans Eden tu trouves les Cieux.  
De ton cœur monarque paisible ,  
Qu'attends-tu de plus ? Né sensible ;  
Un objet manque à ton ardeur :  
La main prodigue de merveilles  
Fait éclore , quand tu sommeilles ;  
La compagne de ton bonheur.



Quel sort est plus doux que le vôtre ?  
Quels vifs & rapides momens !  
Vos cœurs s'épanchent l'un dans l'autre  
Par de tendres ravissements.  
Vous portez un joug salulaire ,  
Qui conserve , & jamais n'altère  
Les douceurs dont vous jouissez :  
Couple heureux , puissiez-vous sans cesse

Suivre cette loi qui vous laisse  
Libres quand vous obéissez !



Esprit habitant des ténébres  
Où t'a précipité l'erreur ,  
Tu vois de tes antres funébres  
Le spectacle de leur bonheur.  
De ton origine céleste  
Le vain & déplorable reste  
Contre eux allume ton courroux :  
Moins grands que toi par leur essence ,  
Et plus grands par leur innocence ,  
Quels objets pour tes yeux jaloux !



Ce n'est point à la force ouverte  
À sapper leur félicité.  
Que de ressources pour leur perte  
Naissent de ta dextérité !  
Organe d'une haine obscure ,  
Ta bouche éloquente & parjure ,  
Les flatte pour les accabler :  
Le succès répond à ta rage ;  
De leur défaite affreux présage  
Eve t'écoute sans trembler.



## §§ MERCURE DE FRANCE.

Terrible effet du charme même ,  
Dont Adam goûtoit le pouvoir !  
Ève parle à l'époux qu'elle aime ,  
Et le séduit sans le sçavoir.  
Indignes de l'arbre de vie ,  
L'œil curieux , la main impie ;  
Saisissent le fruit de la mort.  
Triste héritière de leur crime ,  
Toute leur race est la victime ,  
Qu'enveloppe le même sort.



Le poison que la source enferme ,  
Se déborde par cent canaux ;  
De nos jours la mort est le terme ,  
La vie est un tissu de maux.  
De la lumière inépuisable  
Une étincelle favorable  
Nous devoit toujours éclairer ;  
Maintenant une clarté sombre ,  
Douteuse entre le jour & l'ombre ,  
Ne luit que pour nous égarer .



Crédule auteur de nos misères ,  
Tu connois trop tard ton erreur.  
Où sont tes biens imaginaires

Ta nudité te fait horreur.

Où fuis-tu ? Quel abri te reste ?

Par tout la vengeance céleste

De ses fléaux va te couvrir :

Les élémens s'arment pour elle ;

La terre à tes sueurs rébelle

Refusera de te nourrir.



Enfant de la loi naturelle ;

Gémis d'en être déserteur ;

Ta postérité criminelle

Idolâtre le séducteur.

Le Très-Haut dans les Sacrifices

Voit du sang abject des Génisses.

Ses Autels à peine fumans ,

Tandis qu'aux Dieux , qu'on lui présente ,

Sans en frémir , le bras d'un pere

Va sacrifier ses enfans.



Dieu dit : J'ai confondu la ligue

D'Anges moins sacrilèges qu'eux ;

Des abîmes rompons la digue ;

Ouvrons tous les torrens des Cieux ;

Tout ce qui respire est immonde ;

Que tout périsse , que le monde

## 90 MERCURE DE FRANCE.

S'anéantisse au fond des mers.

Dieu s'est vengé ; mais la justice  
Arrache aux flots l'Arche propice ;  
Il en sort un autre univers.



Le crime renaît sur la terre ;  
Oppresseur des fils d'Israël ,  
Pharaon leur livre la guerre ;  
Mais ils ont pour eux l'Eternel.  
Ils marchent ; les ondes rapides  
S'élèvent en deux murs fluides ,  
Remparts pour eux seuls affermis :  
Des eaux la masse suspendue  
Retombe , & submerge à leur vœu  
Leurs téméraires ennemis.

## ODE SECONDE.

*La Religion sous la Loi écrite.*

**Q**uel affreux orage s'apprête !  
L'ombre ne cède qu'aux éclairs ;  
La terre frémit ; la tempête  
Ebranle la voûte des airs ;  
Ce mont , que la flamme environne ,  
S'allume , étincelle , bouillonne ;  
Le voilà prêt à s'écrouler.

Une inexorable puissance  
Arma les eaux pour sa vengeance ;  
Les feux vont-ils la signaler ?



Mais une voix se fait entendre  
Du haut de ce terrible lieu :  
Que manque-t'il pour vous apprendre  
Que je peux tout , que je suis Dieu ?  
Avec amour servez vos peres ;  
Que de vos mœurs censeurs sévères ,  
Tous vós desirs soient épurés :  
Laissez aux monstres le carnage ;  
Sauvez de tout profane usage  
Les jours qui me sont consacrés.



Toi qu'épargnent ces feux rapides ,  
Mortel , dont j'éprouvai la foi ,  
Parle à ce peuple que tu guides ;  
Descends , qu'il reçoive ma Loi.  
Sur ces Tables je l'ai gravée ,  
Je veux qu'elle soit observée  
Et sans réserve , & sans détour :  
Hébreu , par ton obéissance  
Va justifier l'alliance  
Qu'avec toi je scelle en ce jour.





## 92 MERCURE DE FRANCE.

Le decret divin s'exécute,  
Idoles qu'enfanta l'erreur ,  
Vous tombez , & par votre chute  
Israël reprend sa splendeur.  
La reconnoissance & le zèle  
Elevent d'une main fidelle  
Un Tabernacle à l'Eternel ;  
Et sur un Autel légitime  
Je vois immoler la victime  
Que consume le feu du Ciel.



Une colonne radieuse  
Perce les voiles de la nuit ;  
Une clarté mystérieuse  
Vole sur l'Arche & la conduit.  
Avec ton Dieu , peuple intrépide ,  
Dans le désert le plus aride  
L'abondance naît à ta voix ;  
Les rochers se fondent en source ;  
Le Soleil arrête sa course ,  
Soumis au cours de tes exploits.



'Au fort d'une éternelle guerre  
Tes jours sont-ils assujettis ?  
Contre toi du sein de la terre

De nouveaux monstres font sortis.  
Leur souffle impur renverse ; tué ;  
Regarde ; il s'élève à ta vue  
Un salulaire monument.  
Soudain la mort fuit désarmée ;  
Et la Nation alarmée  
Semble renaître en un moment.



Speçtateurs de tant de miracles,  
Pour vous seuls ils sont opérés ;  
Demandez-vous d'autres oracles  
Par qui vos cœurs soient éclairés ?  
Rebelles un jour , Dieu vous frappe ;  
A vos mains la victoire échappe ,  
Votre foi fait votre destin :  
L'Arche , captive en apparence ,  
Demain sçaura de sa puissance  
Eponvanter le Philistin.



Dans le camp du Madianite ,  
Gédéon , vainqueur sans effort ,  
Répand une terreur subite ,  
Ministre & signal de la mort.  
Mais à ceux que Sion fidelle  
Plongeoit dans la nuit éternelle ;

## 94 MERCURE DE FRANCE.

Sion coupable offre un tribut ,  
Et l'infidelle Samarie ,  
Traînant ses fers dans l'Assyrie ;  
Des esclaves est le rebut.



Un seul Juste au vengeur suprême  
Peut ravir des peuples pervers.  
Grand Dieu , tu l'as juré toi-même ;  
Où le trouver dans l'Univers ?  
Non : c'est du Ciel qu'il faut l'attendre ;  
Eh ! n'as-tu pas daigné l'apprendre  
Au premier pite des humains ?  
Il paroîtra , mais dans quel âge ?  
Nous l'ignorons ; notre esclavage  
Ne se rompra que par ses mains.

## ODE TROISIEME.

*La Religion sous la Loi de Grace.*

**N**E coulez plus , sang des victimes ;  
Dieux , dans vos temples taisez-vous :  
Fermez-vous , éternels abîmes ;  
Les enfans d'Adam sont absous.  
Un monde naissant se déploie ;  
La terre tressaille de joye ;  
Elle enfante son Créateur :

L'Enfer blasphème , mais il tremble ;  
Les Bergers & les Rois ensemble  
Adorent le Libérateur.



Le mensonge par ses prestiges  
Ne séduira plus les mortels ;  
La vérité sur des prodiges  
Fonde d'immuables autels,  
Au sourd étonné de l'entendre  
Le muet se hâte d'apprendre  
Qu'un paralitique les suit ,  
Et l'aveugle , ouvrant la paupière ,  
Voit se ranimer la poussière  
D'un mort que les vers ont détruit.



Ces preuves sont-elles muettes ?  
Les doutes sont-ils éclaircis ?  
Ecoutez la voix des Prophètes ,  
Hébreux , vos cœurs sont endurcis.  
La fureur vous prête ses armes,  
Sion qui tarira tes larmes ?  
Le Soleil refuse le jour.  
Sous le poids du crime accablée  
La Nature entière est troublée ;  
Les morts repeuplent ce séjour.



## 96 MERCURE DE FRANCE.

Que n'allume-t'il le tonnerre  
Le Juste descendu des Cieux ;  
Son sang fertilise la terre ,  
Il porte un germe précieux.  
Une lumière éblouissante  
Frappe le soldat , l'épouvante :  
Le CHRIST est donc ressuscité.  
Qui , cette pierre qui le couvre  
Se souleve , le tombeau s'ouvre  
Aux yeux de l'incrédulité.



Toi qui doutois de sa victoire ,  
Foible témoin , leve les yeux ,  
Vois le CHRIST réparant sa gloire ;  
Monter jusqu'au plus haut des Cieux.  
Quels transports saisissent vos ames !  
Sur vos têtes des traits de flâmes ,  
Apôtres , viennent s'attacher ,  
Et vous soutiennent dans l'attente  
De la route dure & sanglante ,  
Où la Foi vous fera marcher.



Les Héros Chrétiens , sans murmure ,  
Des maux supportent la rigueur ;  
Ils ont subjugué la nature :  
Dans le plus fort de la douleur ;

Il s

Ils ne vont pas pour leur défense  
 Souffler les feux de la vengeance  
 Dans les palais de leurs tyrans :  
 Plus satisfaits dans leurs supplices,  
 Que ne le sont dans les délices  
 Ces voluptueux conquérans.



L'intérêt à l'erreur s'allie ;  
 Par tout leur sang est répandu ;  
 Mais le glaive les multiplie ;  
 L'esprit de vie est descendu,  
 Le CHRIST l'a prédit ; les obstacles  
 Cèdent à l'effort des miracles ;  
 L'Univers écoute leur voix.  
 O promesses, dont l'assurance  
 Remplit de force & d'espérance  
 Ceux qui triomphent par la Croix !



Quoi ! Marc-Aurele , sans combattre ,  
 Les Sarmates sont renversés !  
 De tous côtés prêts à t'abattre ,  
 Quelle main les a terrassés ?  
 D'où vient que ce double nuage  
 Par de fécondes eaux soulage  
 La soif de tes soldats mourans ,  
*I I. Vol.*

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

Et sur l'ennemi, qu'il consume,  
Et de salpêtre & de bitume  
Verse d'impétueux torrens ;



Est-ce ton Jupiter qui tonne  
Sur ces barbares nations ?  
Est-ce Vulcain, Mars ou Bellone ;  
Qui font vaincre tes légions ?  
Ces Dieux de métal & de plâtre ;  
Que forma ta main idolâtre,  
Peuvent-ils être ton soutien ?  
Non : c'est le Dieu dont la puissance  
Pèse les Rois dans sa balance ;  
C'est le Dieu de l'humble Chrétien,



Rome, tes enfans intrépides  
Ont dompté la terre & les mers ;  
Ils ont à tes Aigles rapides  
Fait mesurer tout l'Univers.  
C'est un torrent que rien n'arrête ;  
Le monde entier est ta conquête,  
Quelle pompe ! quel appareil !  
Ce vaste pouvoir qu'on admire  
Prépare à l'Eglise un Empire  
Par tout où brille le Soleil.

En vain on prétendra détruire  
Ce que le Seigneur a produit,  
En vain on voudra reproduire  
Ce que sa vengeance a détruit;  
Sur une pierre inébranlable  
De son Eglise invariable  
Il a posé les fondemens :  
De la Jérusalem superbe  
Le Temple restera sous l'herbe  
Jusqu'à la fin des Elémens.



Mortels , du Dieu qui me pénètre  
Je sens l'effort impérieux ;  
Je me hâte de vous transmettre  
Tout ce qu'il dévoile à mes yeux :  
Du haut des airs je vois descendre  
L'Ange qui réveille la cendre  
Du vil esclave & du Héros ;  
Plus puissante que le tonnerre ,  
Sa voix précipite la terre  
Dans les abîmes du cahos.



Sous la puissance qui l'accable  
Le monde entier fuit devant moi ;  
Dans ce désordre épouvantable  
Tu restes seule sans effroi ,

E ij



100 MERCURE DE FRANCE, -

RELIGION, & sur tes ailes

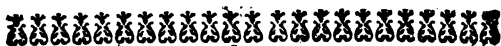
Enlevant tes enfans fidèles

Des Volcans sous eux entr'ouverts ;

Dans les bras du Pere céleste

Tu portes ce précieux reste

Du naufrage de l'Univers.



## NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

**E** S S A I sur les Principes de la Physique.

Nous avons annoncé ce Livre dès l'année passée, & nous nous étions promis d'en rendre compte à nos lecteurs ; différentes circonstances nous ont empêché jusqu'à ce jour de remplir cet engagement.

La Nature offre aux travaux des Physiciens un champ aussi vaste que l'Univers ; campagne immense , mais hérissée d'épines & que n'ont pû encore défricher tant d'ouvriers infatigables qui depuis 3000 ans y travaillent dans de profondes ténèbres. Combien de systèmes ont été enfantés & aussi-tôt renversés par d'autres , qui n'ont eu à leur tour qu'un moment pour s'applaudir de leur triomphe ! Ces fréquens

revers devroient au moins apprendre à nos Physiciens modernes à ne pas tant compter sur les succès présens, & à ne pas insulter avec orgueil, aux Philosophes dont le regne est passé. Depuis quelques années que la Philosophie de Newton a fait fortune parmi nous, ses modernes disciples se sont fait un point d'honneur de rabaisser Descartes, tous en ont parlé avec mépris, & plusieurs d'une façon indécente, ce qui est fort mal. Que Descartes se soit trompé, c'est le sort de la foiblesse humaine; en est-il moins vrai qu'il a apporté le flambeau de la raison dont les hommes s'efforçoient d'ignorer l'usage? Doit-on conclure que celui qui a découvert qu'il s'est trompé, & qui pour le découvrir s'est servi des lumières qu'il avoit fournies lui-même, doit-on conclure que cet homme soit plus grand que lui? Après cette petite digression revenons au livre annoncé; sans nous engager à entrer dans le détail de toutes les opinions de l'Auteur, nous allons tâcher de donner une légère idée de son ouvrage, en exposant ses sentimens sur le mouvement actuel de la matiere, & sur la force centrifuge, sentimens dont au reste nous ne sommes nullement garants. Trop peu instruits pour être tentés de prendre un parti dans ces disputes, nous sçavons seulement

E iij

que malgré tous les secours que peuvent fournir l'expérience & les calculs , un bon esprit ne peut jamais former que des doutes & des conjectures sur ces matieres , qu'environne une impénétrable obscurité.

L'Auteur examine le mouvement actuel de la matiere, composé de deux mouvemens opposés , d'action & de réaction , dont l'un semble l'effet de l'autre , & dont la force centrifuge pourroit , dit-il , bien être la cause , parce que le principe de ces deux mouvemens est au centre & qu'ils suivent la loi des quarrés des distances. Les forces centrales naturelles poussent les corps vers le centre en raison directe de leur masse , & les éloignent du centre en raison renversée de leur masse ; les forces centrales artificielles font le contraire. Il résulte , suivant notre Auteur , de l'existence des forces centrales , qu'il est impossible que le mouvement des Astres ait la rapidité que leur donne le calcul des derniers Astronomes , & qu'il faut nécessairement que le mouvement de la Terre , tant sur son axe qu'autour du Soleil , soit extrêmement lent.

Pour faire comprendre la lenteur du mouvement des Astres à ceux qui pourroient en être embarrassés , l'Auteur ajoute qu'on n'a qu'à se figurer deux aiguilles de mon-

tre, dont l'une est plus longue que l'autre. La plus longue décrira une plus grande circonférence dans tel rapport donné qu'on voudra, double, triple, &c. cependant toutes les deux acheveront leur tour dans 12 heures, de sorte que si l'on mettoit la plus petite sur la grande, on verroit qu'elles ne vont pas plus vite l'une que l'autre. Si l'on prolongeoit en idée l'aiguille des minutes, de façon qu'elle fût aussi longue qu'un diamètre de l'orbe terrestre, il se trouveroit que cette aiguille décriroit dans une heure une circonférence de 200 millions de lieues, cependant elle n'iroit pas plus vite que l'aiguille des minutes d'une montre ordinaire. L'aiguille des secondes ainsi prolongée décriroit la même circonférence en une minute, &c. En un mot dans la plus petite partie de tems une aiguille peut décrire la plus grande circonférence possible. Pour appliquer ceci au mouvement annuel de la Terre, il faut considérer que si l'orbe qu'elle parcourt en un an a 200 millions de lieues, le diamètre de la Terre qui est de 3000 lieues, est une partie considérable de l'espace parcouru. Donc divisant l'orbe par le diamètre, la Terre ne doit parcourir toutes les 24 heures qu'un peu plus de 182 de ses diamètres; son mouvement est donc très-lent & ne déran-

E iiij

ge en rien l'ordre des forces centrales considérées en général dans cette première Section.

L'Auteur examine ensuite la force centrifuge en particulier. Il prouve par les expériences des Académiciens de Paris, de Londres, de Florence, & par celles de *Boerhaave* que plus les particules de matière sont petites, plus elles ont de force centrifuge & d'élasticité. La lumière du Soleil suit aussi les loix de la force centrifuge. Elle s'élance du centre à la circonférence; les rayons sont divergens & sa force diminuë à raison exacte des quarrés de la distance au centre, comme Mrs *Celsius* & *Bonguer* l'ont démontré. Son élasticité se prouve par l'admirable facilité de la reflexion. Il en est de-même des odeurs, dont les parties sont d'une incroyable petitesse, très-élastiques & très-divergentes. Les sons pareillement se dissipent dans un air rare; se réfléchissent avec une justesse quelquefois égale à celle de la lumière, acquièrent par la compression & par la réunion dans certains foyers, une force terrible; de-là vient le bruit du tonnerre & tous les bruits qui épouvantent. C'est encore par la compression que tous les corps transpirent, jusques aux corps les plus durs, comme le fer & l'aiman, la glace & la neige;

même dans les tems les plus froids.

L'Auteur estime encore que c'est à la force centrifuge qu'il faut rapporter tant les *mouvements quasi spontanés* des corps inanimés, c'est-à-dire ceux qui semblent s'exciter d'eux-mêmes, que les *mouvements spontanés* des animaux. Il y réduit méthodiquement tous les *mouvements quasi spontanés* des corps inanimés à six classes ou espèces principales : 1°. la fermentation, 2°. la putréfaction, 3°. la dissolution proprement dite ; 4°. les explosions, effervescences, & conflagrations de tout genre. 5°. les phosphores brulans ou lumineux ; 6°. les attractions & répulsions, telles qu'on les voit dans l'électricité, le magnétisme, &c.

Il regne dans cet Ouvrage \* beaucoup de travail, d'agrément & de choix, une grande connoissance de la Physique expérimentale, une théorie ingénieuse, en particulier nouvelle sur la lenteur du mouvement de la Terre & sur quelques autres points qu'on peut néanmoins combattre par de fortes difficultés.

RECUEIL de pièces en prose & en vers lûes dans les assemblées publiques de l'Académie Royale des Belles-Lettres de

\* Dont on n'a imprimé qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

E v

la Rochelle. *Paris*, 1747, chés *Thibouff.*

Ce Recueil contient les prémices des travaux de l'Académie de la Rochelle, dont M. le Prince de Conti est Protecteur. Plusieurs noms célèbres ornent sa liste, qui est imprimée à la tête de ce volume.

On y voit une relation abrégée du Siège de la Rochelle en 1573, dont la narration est écrite avec clarté. M M. Jaillot & Arcere, de l'Oratoire, qui en font les Auteurs, ont entrepris l'histoire de la Ville de la Rochelle. La relation de ce siège n'en est qu'un essai. Le second siège que cette Ville soutint sous le Regne de Louis XIII, offrira un tableau encore plus intéressant. Celui dont il s'agit ici dura six mois & finit par une capitulation. Cette entreprise coûta au Roi des sommes considérables & vingt-deux mille hommes y périrent. Les Rochelois, animés par leurs Ministres, y firent paroître à quel point un fanatisme opiniâtre & aveugle peut porter le courage des hommes. Les femmes même combattoient sur la brèche. La Nouë qui commandoit cette multitude effrenée, & qui voyant la difficulté de résister long-tems aux forces du Roi, désiroit sincèrement la paix; la Nouë n'avoit pas peu d'embarras, exposé au zèle insolent des Ministres, aux caprices d'une populace furieuse qui ne sentoit

pas sa foiblesse , & qui croyoit que songer à la paix c'étoit la trahir.

Un jour entr'autres que la Noüe avoit opiné dans le Conseil de la Ville , & que , suivant les paroles même du Ministre , *il avoit raisonné en très-expérimenté Capitaine & en grand homme d'Etat* sur la nécessité de recourir à la paix , le Ministre la Place se répandit en invectives contre ce Capitaine , il le poursuivit jusques dans sa maison , lui donnant les noms de traître , de perfide , de lâche déserteur de son parti , & se livrant à toute sa pétulance brutale , il osa lui donner un soufflet ; la Noüe trop au-dessus d'un pareil adversaire , pour pouvoir en recevoir une insulte , ne daigna pas l'honorer d'un mouvement de colere , il arrêta les Gentilshommes de sa suite , qui moins tranquilles que leur Chef , vouloient le tuer sur la Place , & il ordonna qu'on le menât à sa femme & qu'on lui recommandât de faire garder à vûë son mari qui étoit devenu fou.

On voit dans ce Recueil plusieurs Odes de M. Arcere & de M. de Boulogne. Comme nous avons déjà rendu compte il y a quelque tems d'un volume de poësies de M. de Boulogne , nous ne parlerons ici que de celles de M. Arcere , qui a eu l'honneur d'être couronné par plusieurs Académies de

E vj



## 108 MERCURE DE FRANCE.

Province, telles que celles de Toulouse, de Marseille & de Pau ; pour donner une idée de son talent, nous allons rapporter l'Ode sur la Providence, qui a été couronnée en 1741 par l'Académie de Marseille.

**Q**uel spectacle étonnant ! de ta bonté féconde ;

Grand Dieu, les trésors sont ouverts ;

De la nuit du cahos tu fais sortir le Monde ;

Ta voix enfante l'Univers.

La Terre offre à mes yeux ses richesses naissantes,

Et l'empire des eaux, ses vagues écumantes.

Des Cieux j'admire la splendeur ;

Les feux étincelans de la céleste voûte

Me retracent déjà dans leur immense route

Une image de ta grandeur.



Cette scène à mes yeux va bientôt disparaître ;

L'abîme s'ouvre devant moi ;

L'Univers se dissout : ô toi qui l'as fait naître ,

Il ne peut durer que par toi !

Je le vois chancelant par sa propre foiblesse ;

Si ton bras tout-puissant ne le soutient sans cesse

Il périt à chaque moment :

Viens ; oppose à sa perte un salutaire obstacle ;

Et pour le conserver , prolonge le miracle

Que ta main fit, en le formant.

Un ordre merveilleux regne dans la Nature :

Non , d'insensibles élémens

N'entretiendront jamais ce bel ordre qui dure

Depuis la naissance des tems.

La matiere se meut , & je vois ce Prothée

Prendre, quitter, reprendre une forme empruntée,

Qui produit tant d'effets divers ;

De ces combinaisons je recherche les causes ,

Et mon esprit retrouve en ces métamorphoses

Le Dieu qui forma l'Univers.



L'ombre fuit , & déjà la rive Orientale

De l'Aurore a reçu les pleurs.

La lumiere naissante à mes regards étale

L'éclat des plus vives couleurs ;

J'adore, en la voyant , la sagesse immortelle

Qui par ce don brillant rend la terre si belle ;

A sa suite marche le bruit ;

Elle vient du sommeil bannir la douce yvresse ;

Tout s'anime : bientôt de leur active adresse

Les Mortels goûteront le fruit.



Ah ! c'est toi que j'admire en ta marche rapide ;

Globe ardent , Globe lumineux ;

Tu fends les airs ; dis-moi quelle est la main qui  
guide

Le cours de tes utiles feux ?  
 Quel compas a tracé ta constante carrière ?  
 Tu voles, tu répands une vive lumière,  
 Gage des célestes faveurs.  
 D'un verd, ami des yeux, la Terre se couronne,  
 Les trésors de l'Été, les présens de l'Automne,  
 Du Printems remplacent les fleurs.



Mais quelle affreuse nuit partout répand ses ombres !  
 Les vents frémissent dans les airs ;  
 Le tonnerre se forme, & des nuages sombres  
 Sortent les foudres, les éclairs.  
 Tout va périr, grand Dieu ! Qu'ai-je dit, téméraire ?  
 Tu vas faire couler une onde salutaire ;  
 Du sein de ces noirs tourbillons  
 Mille & mille ruisseaux s'épanchent à ma vûe ;  
 Et sortant avec bruit des prisons de la nuë,  
 Ils enrichissent nos fillons.



Orgueilleux Océan, toi dont l'onde si fière  
 Frappe la rive en frémissant,  
 Arrête, un peu de sable est l'unique barrière  
 Que t'oppose le Tout-Puissant.  
 Déjà loin de nos bords une mobile masse,

Volter des Aquilons , fend l'humide surface ,  
Et parcourt cent divers climats ;  
Vaste mer , vents fougueux , servez la Providence ;  
Par vous aux Nations sa sagesse dispense  
Les richesses qu'elles n'ont pas.



Tout change autour de moi ; le Théâtre du Monde  
Offre des plaisirs , des douleurs.  
J'apperois chaque jour une scène féconde  
En brillans succès , en malheurs.  
Est-ce un Destin aveugle, qu le pouvoir des Astres,  
Qui regle le bonheur, qui regle les désastres ,  
Et fait naître ces changemens ?  
De ces effets divers la cause m'est connuë ;  
Un Dieu préside à tout ; c'est son doigt qui remue  
Les ressorts des événemens.



Il tire l'indigent du sein de la poussière ,  
De l'innocent il rompt les fers ;  
Sa sagesse humilie une ame trop altière ;  
Et la livre à d'affreux revers :  
Arbitre des Etats , qu'il enleve ou qu'il donne ;  
A tous les Souverains , quand il renverse un trône ;  
Il fait des leçons de terreur ,  
Et quand il veut punir des Nations perfides ,

## Y12 MERCURE DE FRANCE.

Il arme les humains : leurs glaives homicides  
Sont l'instrument de sa fureur.



Du bien de tes enfans , aimable & tendre Père ,  
Tu fais le plus doux de tes soins ;  
Tu consultes, Seigneur , touché de leur misère ,  
Et ton amour & leurs besoins.  
Un ennemi cruel contre moi se déchaîne ;  
Que peuvent les transports d'une impuissante  
haine ?  
Contre lui tu combats pour moi ;  
Accablé de mes maux , ta bonté me délivre ;  
Auteur de l'Univers , c'est toi qui me fais vivre ;  
Je ne dois vivre que pour toi.

LES VIES des Hommes illustres de la  
France depuis le commencement de la  
Monarchie jusqu'à présent. Tomes XIV.  
& XV. *Paris 1747, chés le Gras.*

Nous rendrons compte incessamment  
de ces deux volumes qui contiennent la  
vie de l'Amiral de Coligny. Nous pou-  
vons dire d'avance qu'ils répondent fort  
bien à la réputation des premiers volumes  
de cet ouvrage dont ils sont la continua-  
tion.

PANEGYRIQUES des Saints par

M. Ballet Curé de Gif. *Paris* 1747, chés *Prault pere*, 3 vol. in-12.

LES TÔMES, second & troisième de l'Histoire générale des voyages in-4°, & les cinquième, sixième, septième & huitième de l'édition in-12. sont en vente chés *Didot*. Le public continue à faire le même accueil à cet ouvrage. Nous en parlerons incessamment.

DISSERTATION sur l'éducation par M. B. D. M. brochure qui se vend chés la veuve *David*. Nous en rendrons compte dans le prochain *Mercur*.

LA NOTICE des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Eglise Metropolitaine de Rouen, par M. l'Abbé *Saas*, revûe & corrigée par un *Benedictin*, se vend à *Rouen* chés *J. N. Besogne* Libraire.

Il paroît une *Histoire du Stathouderat* depuis son origine jusqu'à présent, laquelle est écrite avec élégance, avec feu & avec précision. Il est à souhaiter que l'Auteur consacre ses talens au genre historique dans lequel il paroît fort propre à réussir. Comme ce livre n'est qu'un abrégé très-sommaire d'un grand nombre de

faits , il est peu susceptible d'un extrait : Nous allons en citer un morceau pour donner une idée du style de l'Auteur ; voici le portrait qu'il fait de Frederic-Henri , troisième Stadhouder. *Il avoit l'esprit plus droit que vif , le sentiment plus tendre que haut , l'humeur plus tranquille que remuante , le cœur plus modéré qu'ambitieux. Maurice avoit fait l'inimaginable pour donner l'essor à cette ame , il n'y avoit réussi qu'imparfaitement. Les vices & les vertus ne font que peu de progrès où il est nécessaire qu'on les inspire. Ce n'est pas que Frederic-Henri n'eût adopté les idées de son frere , mais relativement à son naturel. Il n'avoit qu'une passion , & peut-être qu'un talent , c'étoit celui de la guerre. Les exemples de valeur qu'il avoit reçus de ses ancêtres , il les transmit à ses descendans. Rival assés long-tems de Maurice il fut enfin son successeur , & fit douter aux ennemis de la République s'ils n'avoient pas perdu à la mort de ce grand Capitaine.*

Il paroît depuis peu un ouvrage qui a pour titre : *Traité de la fabrique des Manœuvres pour les vaisseaux , ou l' Art de la Corderie perfectionné par M. du Hamel du Monceau de l' Académie Royale des Sciences , de la Société Royale de Londres , Inspecteur*

*de la Marine dans tous les Ports & Havres de France.* Paris, Imprimerie Royale ; & se vend chés Durand Libraire, au Griffon rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, in-4°. avec des figures.

La Corderie est un art si nécessaire à la navigation, qu'on ne sçauroit sçavoir trop de gré à un Auteur qui employe ses talens à le perfectionner ; c'est ce que fait M. du Hamel dans cet ouvrage. La disposition simple & judicieuse de la matiere, la façon claire & précise avec laquelle elle est traitée, la solidité des raisonnemens, l'exactitude des expériences, sont des choses que l'on verra beaucoup mieux dans le livre même que dans un simple extrait. Les découvertes curieuses & intéressantes dont l'Auteur a déjà enrichi les Recueils de l'Académie des Sciences doivent faire rechercher avec empressement celles que nous annonçons aujourd'hui sur un sujet aussi intéressant que l'est celui de la Corderie. Cet ouvrage est accompagné d'un grand nombre de vignettes & de figures faites avec beaucoup de délicatesse & de goût, mais sur tout avec une exactitude infinie ; elles sont absolument nécessaires pour faciliter l'intelligence de beaucoup de choses qu'on auroit peine à se représenter exactement sans leur secours.



## 116 MERCURE DE FRANCE.

un Auteur qui n'a en vûe que l'utilité publique , ne recherche point tous ces vains ornemens qui ne font qu'augmenter le prix d'un livre sans le rendre plus instructif.

---

On a dû expliquer les Enigmes du *Mer-  
cure* de Juin premier volume , la premiere  
par *l'esprit* , la seconde par *le Mercure* de  
France , la troisième Enigme Logogry-  
phique par *Mercur* ( S. ) le Dieu *Mer-  
cure* & la Planette de *Mercur* , & la qua-  
trième par *le Lazare*.



### E N I G M E.

**J**E suis de l'Eternel la figure & l'emblème ;  
Mortel , que serois-tu sans mon pouvoir suprême ?  
Rien. Le monde sans moi n'auroit plus de soutien ;  
Je suis utile à tout & ne suis propre à rien.

I. B. F. B. H. D. V.

### A U T R E.

**T**Oi , qui portes si haut *Barème* ,  
Je veux te montrer aujourd'hui

B

Qu'il ne sçait pas faire son thème ,

Et que je compte mieux que lui.

Deux fois trois , d'un seul point , je vais t'en faire  
douze :

Ami , me dis-tu ? tu te blouze ,

Et tu te blouzes de beaucoup.

Ah ! bien mettons-en six , dans la même hypo-  
thèse ,

Je te dis que cela fait seize ,

Mais je me trompe pour le coup ;

Car si je compte bien , j'en fais 22 à l'aise.

Il s'agit de trouver le nœud :

La chose n'est pas difficile ,

Et j'en trouverois plus de mille ;

Car par ma foi ce n'est qu'un jeu.

*Par Mlle. D. G. à Châlons-sur-Marne.*

### A U T R E,

Toute petite qu'est ma graine ;

Combien n'ai-je pas d'ennemis ?

L'un sans nulle pitié m'entraîne ,

L'autre contre moi se déchaîne ,

Et contr'eux je n'ai rien commis.

Si par hazard je me roidis ,

Hélas ! ma résistance est vaine ;

Ils me font courir le pays ,

Et malgré moi je me promène.

## LES MERCURE DE FRANCE.

Toi , qui que tu sois , qui me lis ,  
Si jamais tu vois la fontaine ,  
Tu dois connoître qui je suis.

*Par la même,*

## LOGOGRYPHE.

**M** On tout peut rafraîchir dans la chaude  
saison.

Mon buste , comme il est , mes pieds , par ana-  
gramme ,

Donneront au lecteur , tous les deux , une femme.

Mon chef est une ville , & ma queue un oignon.

*Par la même,*



## SPECTACLES.

**L'**Académie Royale de Musique conti-  
nue avec un succès égal quoiqu'avec  
différens Acteurs , les amusantes repré-  
sentations du Ballet de l'Europe galante.

Elle a produit des Acteurs nouveaux  
qui ont obtenu avec justice les suffrages  
constans & redoublés des spectateurs équi-  
tables & connoisseurs.

M. Chetteville a débuté par *Regnez ,  
belle Thetis* , Cantarille de la composition  
du célèbre Campra. Nous ne pouvons

jamais louer cette Actrice autant qu'elle l'est par le public, qui court l'entendre tous les jours avec un empressement & des applaudissemens soutenus.

M. Favier, Haute-contre brillante, a partagé avec M. Chetteville les attentions & les louanges des spectateurs. Il a joué un rôle dans l'acte Espagnol & a mérité une approbation universelle.

Nous serions obligés de répéter les mêmes phrases en faisant mention de M. Armand, Basse-taille pleine & sonore, qui a aussi chanté dans l'acte Espagnol *La nuit ramène en vain*, &c. On l'avoit entendu & applaudi dans la Tragédie de *Persee*, lorsqu'il y chantoit dans le second acte *Ce casque vous est présenté*, &c.

La Comédie Italienne a aussi occupé fort agréablement ses sectateurs dans *Les amans ignorans*, jolie pièce d'Aulaire, tirée du Roman de *Daphnis & Chloé*; la sœur cadette de Mlle Astrodi a joué parfaitement bien un rôle de petite fille, & ce n'est pas la seule cadette qui ait brillé sur ce Théâtre-là. Celle de l'aimable Coraliné, la gentille Camille, a été extrêmement applaudie dans *Le mauvais mari* & dans *Les deux sœurs rivales* dont nous parlerons dans le Mercure suivant.

On a remis *Samson* qui a soutenu son

ancienne réputation. *M. Ricoboni* a rempli ce rôle-là avec une force & une vivacité inimitables.

Les divertissemens de toutes ces Comédies ont été semés de Ballets, où le genie pittoresque de *M. Deshayé* s'est distingué, & de chansons où le goût délicat de *M. Rochard* s'est signalé à l'ordinaire.

Les Comédiens François ont remis au Théâtre la Tragédie de *Scevole* de Dürer. Il y a dans cette pièce plusieurs belles choses, des vers forts, mais quelquefois l'Auteur passe le but. Ce vers par exemple,

Nous combattrons d'un bras, & nous vivrons de l'autre.

A une enflure desordonnée & non une vraie grandeur.

La Comédie Française a donné le Lundi 3 Juillet la première représentation d'*Amestris* Tragédie qui a réussi. Nous en parlerons.

L'Opera comique Pantomime resserré dans des bornes très-étroites a donné à la Foire Saint Laurent *Ninna*. La Musique de *M. Corrette* est fort gracieuse, & les danses composées par *M. le Voir*, si connu par la finesse & la légèreté de ses pas, ont été approuvées.

L'affiche du Spectacle n'annonce pas  
sans

sans fondement la mignone Mlle Chevrier,  
M. Malterre & M. Augustin.

- Nous avons promis de rendre un compte plus détaillé de la Tragédie de *Vanda*, que M. Linant a retirée après cinq représentations pour la redonner cet hyver. Nous allons remplir nos engagements.

Premislas Palatin de Sandomir prétendit à la Couronne de Pologne qu'obtint le pere de Vanda, son compétiteur. Dans le tems qu'il briguoit la Couronne, le Roi de Dannemarck dont il aimoit la fille la lui avoit promise, mais à condition qu'il seroit Roi, & Premislas ayant échoüé, le Roi retira sa parole, mais ce Palatin s'étant fait aimer d'Ulrie, & s'étant déjà uni avec elle par un hymen secret, il l'enleve, & la conduit en Hongrie où il va offrir ses services à Tabor, lequel faisoit la guerre contre la Pologne alors gouvernée par Vanda fille du Roi, compétiteur de Premislas. Cependant lorsque Tabor s'apprêtoit à combattre les Polonois, la beauté de la Reine séduit tous les cœurs, les Hongrois tombent à ses genoux, & Tabor méprisé par Vanda dont il étoit amoureux, se frappe & expire à ses pieds; Vanda triomphe, les Chefs des Hongrois sont les ôtages de la paix, & Premislas est du nombre. Cet effet de la

*II. Vol.*

F

beauté de Vanda est célèbre dans l'Histoire.

C'est ici que commence l'action théâtrale qui a encore été précédée par d'autres événemens. Frederic Roi de Danemarck , frere d'Ulric , épouse de Premislas , a été détrôné par Fuld , il a sauvé ses jours en fuyant , & en déguisant son nom & sa naissance sous le nom de Volomir , qui se donne pour un guerrier né à Prague , il a trouvé moyen par ses trésors & par ses services de se faire en Pologne un établissement assez brillant pour être en état de prétendre à la Couronne, ainsi qu'on le verra bientôt. Il étoit dans le camp de Vanda , & lorsque les deux armées se sont réunies , Volomir rencontrant Ulric , sa sœur , l'épouse de Premislas vole dans les bras de son frere , ce dernier qui survient croit que sa femme le trahit en faveur d'un amant , il veut les immoler , mais la fuite les dérobe tous deux à sa fureur ; on apprend ces événemens par une scène entre Ulric & Volomir, lesquels commencent la Tragédie. Ce dernier demande à Vanda un azile pour Ulric & l'obtient , mais ne voulant pas prononcer qu'il est son frere , la façon obscure dont il s'explique sur les nœuds qui les unissent , fait croire à Vanda qu'il est son époux. Vanda

moins sensible à l'éclat de son triomphe qu'à l'amour qu'elle sent pour Premisslas , n'est occupée que des inquiétudes que cet amour lui cause , elle n'ignore pas que Premisslas est marié , mais elle est instruite du funeste accident qui le sépare de son épouse , & elle lui dit :

Telle est de mes Etats la plus antique loi.

On peut rompre un hymen que l'amour désavoue ;  
Que le reste du monde ou nous blâme ou nous loue ,

Nous usons de ces droits , mais sans en abuser ,  
Nous respectons un nœud que nous pouvons briser ;

Un cœur libre aisément consent à se contraindre ;  
Pour bannir le divorce , il suffit de le craindre ,  
Et l'on ressent long-tems par un heureux retour  
Les douceurs de l'hymen & les feux de l'amour.

Premisslas est bien éloigné de répondre aux sentimens que la Reine a pour lui. Désespéré , jaloux , furieux de l'infidélité d'Ulrie , mais enflammé d'amour il brûle du desir de la revoir , & l'on voit bien qu'un seul de ses regards suffira pour la justifier. On sent qu'avec de tels sentimens son embarras ne doit pas être médiocre , lorsque Vanda qui est pressée par les Polonois de se marier pour leur donner

F ij



un Roi , après avoir fait entendre à Premislas qu'elle aime & que c'est lui qu'elle a dessein de choisir , lui remet à lui-même le soin de couronner le Souverain que demandent les Polonois. On ne sera peut-être pas fâché de voir avec quelle adresse l'Auteur tire son héros d'une situation si délicate.

A vous le désigner souffrez que je diffère ,  
 Madame ; l'embarras qui me force à me taire  
 Naît de l'étonnement qui frappe mes esprits ,  
 Charmés de vos vertus , plus encore que surpris ,  
 Mais malgré tout l'éclat dont ma Reine m'étonne ;  
 Il faut parler enfin puisque sa voix l'ordonne ,  
 Et lui donner pour prix de sa rare bonté  
 Un conseil généreux par sa gloire dicté.  
 Maîtresse de l'Etat , vous vous donnez un maître ;  
 En devez-vous avoir ? sçachez mieux vous connaître ;  
 Votre ame est sage , grande , incapable d'effroi ;  
 C'est l'ame d'un Héros , Madame , soyez Roi.  
 La Pologne en veut un , non une Souveraine ;  
 Ses Arrêts devant vous vont se taire sans peine ;  
 Mieux que nous la nature a voulu vous traiter ,  
 Elle vous excepta , la loi doit l'imiter ,  
 Et quoique contre vous son caprice publie ,  
 Parlez , daignez paroître , à l'instant on l'oublie ;

Vous avez un attrait plus puissant que les droits ,  
Et qui change les cœurs, peut bien changer les loix.

Ces beaux vers ont été généralement applaudis. Le conseil de Premislas, tout flatteur qu'il est en un sens, satisfait peu la Reine, elle apprend dans le même instant que Volomit par ses brigues est prêt à faire déclarer le Sénat en sa faveur, & elle charge Premislas de s'opposer aux projets de cet ambitieux. Elle ne voit que trop qu'elle n'est point aimée, & se livre à tous les regrets que sa triste situation peut lui inspirer.

A l'auteur de ses feux les avoir fait connoître ,  
Quand on n'est point aimée, ôte l'espoir de l'être ;  
Nos vœux sont importuns, s'ils ne sont acceptés ,  
Et sans prudence offerts sont toujours rejetés.  
Il faut donc qu'en secret nos ames en gémissent ,  
Dès qu'ils ne touchent point nos pleurs nous avilissent ,  
Et par l'effet d'un mal aussi cruel que prompt ,  
Le plus grand des malheurs est encor un affront.

Pendant que Vanda, Premislas, Volomit, sont dans une vive agitation, dont les causes sont différentes, Ulrie n'est pas moins troublée, elle désire avec ardeur de revoir son époux & de se justifier à ses yeux, mais son frere lui défend de révéler un se-

cret d'autant plus dangereux qu'il sçait qu'on a vû à Dantzic des Danois qui le cherchent , & qu'il juge être des assassins envoyés par son ennemi. Ulrie qui a appris que Premislas prétend à la main de la Reine , croit qu'il ne se porte à ce dessein que par la persuasion où il est qu'il a été trahi le premier. Il paroît enfin , elle vole vers lui, & il n'a pas la force de lui témoigner la colere dont elle seroit digne , si elle étoit aussi coupable qu'il la croit. Ulrie assure qu'elle peut d'un mot détruire tous les soupçons & prouver son innocence, mais avant que de donner cet éclaircissement désiré , elle veut sçavoir s'il est vrai que Premislas épouse la Reine. A peine a-t'il achevé de défabuser Ulrie , à peine celle-ci a-t'elle ouvert la bouche pour l'instruire du secret qu'il attend , un Garde arrive & l'arrête de la part de la Reine , on ne lui permet pas de parler seule à Premislas , & elle ne peut risquer le secret & la vie de son frere devant les Gardes ; ce contretens est d'autant plus affreux qu'il a renouvelé les soupçons de Premislas , car le Garde en arrêtant Ulrie ne leur cache point

Que cette infortunée

A sçu de Volomir les crimes importants ,  
Et qu'il est avec elle uni depuis long-tems.

Cette situation est ménagée avec beaucoup d'art , & Premisslas qui sçait enfin que Volomir est son rival , l'attaque à la porte du Sénat ; cet attentat mérite la mort , mais Vanda lui offre encore le trône ; peu sensible à ses offres & à ses propres dangers , celui-ci n'est inquiet que d'éclaircir mieux pourquoi la Reine a fait arrêter Ulrie , elle paroît , & la Reine qui croit qu'Ulrie est l'épouse de Volomir , est bien-tôt désabusée par Premisslas. Elle veut du moins le convaincre du crime de l'infidelle , & voici l'artifice qu'elle emploie pour la confondre. Citons les vers mêmes de la Tragédie.

Vous la plaiguez encor , incertain de son crime ,  
 Mais brûlant d'en punir le complice odieux.  
 Eh bien ! son châtimement va nous venger tous deux ;  
 Que malgré le Sénat qui le voudroit pour maître ,  
 Sans égard pour les lieux qui recèlent le traître ,  
 On cherche Volomir & qu'il soit immolé ;  
 Gardes obéissez.

*Ulrie* d'une voix entre coupée.

Madame.

*Vanda.*

Elle a tremblé ;

Seigneur , vous l'avez vu.

F iiii

Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'un coup de théâtre de cette nature ne fait tout son effet qu'à la représentation, où le spectacle & la vivacité de l'action donnent à l'illusion un secours qui lui est nécessaire. Les spectateurs ont été vivement émus dans le moment où Vanda s'écrie, *elle a tremblé*; la confusion d'Ulrie, la surprise & la fureur de Premisslas, formoient un tableau très-frappant, & l'artifice qui est dans l'acte précédent & dans celui-ci, est l'ouvrage d'une main habile & d'un Auteur qui connoît les secrets de son Art.

Cependant Premisslas plus irrité que jamais contre Ulrie & contre Volomir, l'attaque, mais sans succès. Emporté par son courage, il se trouve éloigné des siens, il est obligé de se retirer dans un fort où il se défend seul contre une troupe d'ennemis. Vanda pour le sauver, propose de rendre Ulrie à Volomir qui la redemande, mais Premisslas n'écoutant que sa jalousie & sa rage, ordonne à son confident d'aller immoler Ulrie. Lorsque celui-ci se prépare à exécuter cet ordre funeste, Volomir arrive & arrête son bras prêt à frapper. Volomir, dont les destins sont changés par la mort de Fuld, & qui fuit à son tour devant les amis de Premisslas, veut engager sa sœur à fuir avec lui par un chemin se-

cret qu'il connoît, & à le suivre en Dan-  
nemarck. Pendant qu'il fait de vains ef-  
forts pour l'y déterminer, Premislas arrive  
& Vanda avec lui ; aussi-tôt que le premier  
apperçoit son ennemi, il court vers lui  
pour le frapper, mais Ulrie se jettant au-de-  
vant d'eux, s'écrie, en s'adressant à Vanda :

Sauvez de leurs fureurs mon époux & mon frere.

Ces mots éclaircissent toutes les obscuri-  
tés qui causoient l'embarras des personna-  
ges. Premislas tombe aux pieds de sa chere  
Ulrie, & Vanda qui perd toute espérance,  
termine la pièce par ces beaux vers.

Je ne m'attendois pas que dans cette journée,  
Aux plus affreux tourments je serois condamnée ;  
Ni que le même instant qui comble ton bonheur,  
De mon sort malheureux auroit comblé l'horreur.  
Je reviens du Sénat, où malgré ta victoire  
On vouloit t'immoler dans les bras de la gloire.  
J'ai fait parler pour toi tes vertus, tes exploits,  
Et devant mon pouvoir j'ai fait taire les loix.  
Ton crime est effacé, pour jamais on l'oublie,  
Mais ce n'est pas assés d'avoir sauvé ta vie ;  
J'ai contraint le Sénat à t'accorder son choix ;  
Il n'a rien fait encor si je n'y joins ma voix,  
Et seule de l'Etat je suis encor maîtresse

F ▼

# 130 MERCURE DE FRANCE.

D'élire un Souverain, cependant tout me presse.  
 Je ne puis avec toi partager mon pouvoir ,  
 Et de tout autre choix naîtroit mon désespoir.  
 En détruisant des nœuds dont le bonheur m'ac-  
 cable ,  
 Que ne puis-je adoucir mon destin déplorable ?  
 Mais je sens que mon cœur qui n'a pû t'obtenir ;  
 Quoique désespéré, n'est pas né pour punir.  
 S'il suivit les transports de sa flâme cruelle ,  
 Il a crû ton épouse à tes vœux infidelle ;  
 Je cede en étouffant des regrets superflus ;  
 Ulrie a ton amour , l'Empire a tes vertus.  
 Je te perds . . . mes fureurs ont terni ma mémoire ;  
 J'en gémis . . . mais ma mort va me rendre ma  
 gloire.

*Elle se frappe.*

*Premistas.*

*Arrêtez . . . .*

*Vanda.*

Que ferois-je en proye à mon ardeur ,  
 Du trône sans ta main & du jour sans ton cœur ?  
 Je meurs , &c.

Cette Tragédie a obtenu de justes ap-  
 plaudissemens, & fait honneur au talent  
 de M. Linant, connu par d'autres ouvra-  
 ges, & qui a été couronné deux fois par  
 l'Académie.

## ESTAMPES NOUVELLES.

**L**ES AMUSEMENS DE LA VIE CHAMPETRE, Estampe dédiée à Mad. la Comtesse de Tessin, Sénatrice de Suède, par le Sr Jean Simeon Chardin, Peintre du Roi & Conseiller en son Académie, gravée d'après le Tableau original peint par ledit Sr Chardin. Ce Tableau est dans la galerie de Drotningholm & sert de pendant à un autre représentant une Dame vérifiant des livres de dépenses domestiques. Ce premier Tableau a mérité les suffrages du public dans la dernière exposition au Salon du Louvre. Cette Estampe qui est parfaitement bien gravée, se vend chés L. Surugue, Graveur du Roi, rue des Noyers.

Il est fâcheux que differens Tableaux de M. Chardin, tels que *la Fontaine*, *la Blanchisseuse* & *la Toilette du matin*, passent dans les pays étrangers & soient perdus pour nous.

Le fleur Moyreau, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe de Wauvremens, intitulée *la Diligence Hollandoise*. C'est le N°. 55 de sa Suite. Il demeure toujours à Paris à *la vieille Poste*, dans la rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre.

Le fleur J. P. le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, & dont le burin est d'un mérite trop connu par quantité d'ouvrages, pour qu'il soit besoin d'en faire ici l'éloge, a mis depuis peu au jour quelques Estampes, que nous annonçons avec plaisir & dont nous donnons une légère description.

La première représente une *tentation de Saint Antoine*, d'après le fameux Teniers. On y voit ce

F vj



## 132 MERCURE DE FRANCE.

Saint sur une terrasse, en méditation devant un Christ, & assailli par plusieurs diables d'une figure très-grotesque & très-singulière. Les uns jouent de divers instrumens de musique, & un autre sous l'apparence d'une belle Dame richement vêtue & dont un diabolin porte la queue de la robe, présente au pieux Hermite un verre de liqueur. Le tableau sur lequel cette Estampe a été gravée, est de l'inventaire de feuë Mad. la Comtesse de Verriè, & est présentement au cabinet de M. le Duc de Valentinois, Pair de France. Elle est haute de 12 pouces 2 quarts, sur 18 pouces de largeur.

La deuxième, qui est aussi d'après Teniers, représente un jeune homme assis à une table & jouant de la flûte. Une femme y chante sur un papier de musique, & un Cuisinier apporte des gâteaux. Elle est haute de 8 pouces 3 quarts & large de six & demi.

La troisième est un Laboratoire garni d'un grand nombre de fourneaux, d'alambics, de cornues, de matras, de creusets, &c. Un vieux Chymiste y souffle avec beaucoup d'attention pour faire fondre quelque matière, & plusieurs Elèves y pilent des drogues. Le tableau est un des plus beaux de Teniers. L'Estampe qui est dédiée à M. Jacques-Jean Comte de Wassenauer, Seigneur d'Obdam, Chevalier du S. Empire Romain, est haute de 13 pouces 3 quarts, & large de 18 pouces un quart.

Les quatrième & cinquième sont d'après le même Peintre, de la hauteur de 9 pouces, & de la largeur de six & demi, & sont les deux pendans. L'une représente un Marchand de porcs, & est dédiée à M. Blondel d'Azincourt, Capitaine Aide-Major au Régiment de Normandie & Chevalier de l'Ordre de S. Louis;

L'autre représente une Laitiere & des Villageois dans un très-agréable païsage. Celle-ci est dédiée à M. Charles Renard Berck, Secrétaire des Commandemens du Roi de Suède à la Cour de France.

La sixième, haute de 18 pouces & demi, large de 25 & gravée d'après Teniers, offre aux yeux un Port de mer, où se trouvent beaucoup d'habitans & d'Etrangers qui commercerent ensemble, & quantité de Matelots dans des chaloupes chargées de marchandises qu'ils vont porter à bord des vaisseaux qui sont représentés à la voile. Plusieurs Pêcheurs sur le devant se disposent à aller à la pêche dans une chaloupe qui vient les embarquer. L'effet de cette Estampe satisfait les plus grands connoisseurs. Le tableau qui vient de l'inventaire de feuë Mad. la Comtesse de Verruë, est actuellement placé dans le beau cabinet de M. Lempereur, dont le goût est des plus parfaits. Cette Estampe est dédiée à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Dans la septième David Teniers s'est représenté lui-même faisant un Concert avec sa famille sur une terrasse où il y a des rafraîchissemens. Une fort belle vûë de Flandre forme le lointain, & le tout offre un sujet très-agréable. Cette Estampe, haute de 13. pouces 3 quarts, & large de 18 un quart, est dédiée à M. le Duc de la Valliere, Pair de France, Gouverneur & grand Sénéchal de la Province de Bourbonnois.

La huitième est le Négociant, lequel est représenté dans son cabinet ou bureau. Un Hollandois lui présente une lettre de change, qui est expliquée par un Interprète. Un domestique sort de ce même endroit avec un sac d'argent. Ce sujet est peint par M. Descamps, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la Ville de

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Rouën, & l'Eſtampe eſt haute de 12 pouces un quart & large de 10.

La neuvième, qui a pour titre le ſouhait de la bonne année au grand Papa, eſt de la grandeur de celle du Négociant. Le ſieur Canot qui a peint le tableau, y a représenté un bon vieillard, qui avec un air de tendreſſe donne des étrennes à ſes petits enfans, qui lui ſont amenés par leur mere. Ce morceau eſt touchant & d'un goût très piquant.

Les dix<sup>e</sup> & onzième ſont deux vûes de Charenton, d'après M. Boucher. Tout ce que le rivage d'une rivière & un lieu très-champêtre peuvent offrir d'amuſant, y eſt représenté. Ces deux morceaux ſont de la hauteur de 11 pouces 3 quarts & de la largeur de 13 un quart. L'un eſt dédié à M. Deſcamps, & l'autre à M. du Portail, Garde des plans & tableaux du Roi, & de l'Académie de Peinture, Sculpture, &c.

Toutes ces Eſtampes & un très-grand nombre d'autres du même Auteur, qui en donnera bientôt une deſcription générale, ſe trouvent chés lui à Paris, rue de la Harpe, dans la porte cochere vis-à-vis la rue Percée.

On y trouve auſſi une très-belle Eſtampe, gravée d'après David Teniers, par M. Tho. Major, & qui a pour titre *le Chirurgien de Campagne*. On y voit dans la ſalle d'une vieille maſure ce Chirurgien panſer un païſan d'une bleſſure au pied; une vieille femme regarde avec pitié cette opération, & un jeune apprentif fait chauffer une emplâtre ſur du charbon allumé dans un vaiſſeau poſé ſur une table avec pluſieurs boîtes d'onguent. Dans cette chambre très-mal meublée on apperçoit par terre des vases d'argile & des inſtrumens de Chirurgie, un baſſin à barbe ſur un banc, des bouteilles ſur des planches, un ſinge ſur le haut d'une ſé-

paration de boiserie , un hibou perché sur un bout de bois , un monstre marin suspendu au plancher , enfin tout ce qui peut donner une idée convenable du Maître de cette habitation. Cette Estampe est de la même grandeur & fait le pendant du Chymiste. Elle est dédiée à M. le Marquis d'Argenson , Ministre d'Etat.

Ces mêmes Estampes se vendent encore à Rouën , chés M. Descamps , vis-à-vis S. Amant.

A Francfort , sur le Mein , chés Mrs Cramer & Philibert , à la Rose d'or.

A Berlin , chés E. de Bordeaux.

A Geneve , chés Cramer.

A Leipzig , chés P. Mortier & Vystwerff.

A Vienne en Autriche , chés Arkstée & Merkut.

A Hambourg , chés Briffaut.

A Dresde , chés Walther.

A Londres , chés M. Renier , rue Newport , près de Long-acre.

Outre qu'on trouve à Paris & chés les Marchands étrangers ci dessus marqués l'Œuvre du sieur le Bas en détail , c'est-à-dire , en Estampes séparées , on l'y peut trouver relié en veau très-proprement , ou simplement broché , & contenant 150 Estampes ou environ , imprimées sur le papier grand-Aigle & des premières Epreuves.

L'Auteur croit devoir encore avertir qu'ayant déjà fait & devant faire dans la suite plusieurs autres Estampes nouvelles pour un second Œuvre , on pourra les acheter séparément & indépendamment du premier Œuvre qui se vend relié ou broché.

Les Pieces de Viole de M. Forqueray le pere , mises en pièces de Clavecin par M. Forqueray le fils , Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi , dé-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

diées à Madame la Dauphine, & gravées par M. le Clair, Livre I. Prix en blanc 15 livres, se vendent chés l'Auteur, rue de la Croix des petits Champs, vis-à-vis la rue Coquillière; chés la veuve Boivin, rue S. Honoré, à la Regle d'or, & chés M. le Clerc, rue du Roulle, à la Croix d'or. On vend aux mêmes endroits un Recueil de pièces de Viole de la même composition, dédiées à Madame Henriette. Livre premier. Prix en blanc 12 livres. Le mérite de ces Auteurs & de leurs Ouvrages est si généralement connu, qu'on ne peut pas se flater d'en instruire personne. Il y a long-tems que leur éloge est fait par les connoisseurs & repeté par le public.

M. le Fevre, Organiste de l'Eglise Royale de S. Louis en l'Isle, vient de publier une Cantatille à voix seule & avec symphonie, intitulée *l'Absence*; les paroles sont de M. Heurtaux. La musique en est agréable & d'une mélodie douce. Elle se vend chés l'Auteur au coin de la rue des deux Boules, chés Mad. Boivin & chés M. le Clerc. Prix 36 sols.

Cet Auteur s'est déjà acquis de la réputation par celles qu'il a précédemment mises au jour; les suffrages du public semblent l'encourager à faire de mieux en mieux, & on présume que les connoisseurs ne seront pas moins contents de ce nouvel Ouvrage qu'ils ont parú l'être des précédens.

THEATRE DE LA GUERRE PRESENTA,  
ou Carte nouvelle du Brabant Autrichien & Hollandois avec partie de la Hollande, Gueldres & Comté de Zutphen, sur un grand point en vingt-quatre feuilles dressées & exécutées avec soin sur les Cartes levées dans les pays dont il s'agit &

qui sont estimées les meilleures , singulièrement sur celles de Medtman, Vischere, Erix, Homann, & sur la grande Carte générale d'Hollande de Covens & Mortier, & autres Mémoires particuliers ; se vend à Paris chés d'Heulland, rue & près l'Hôtel Serpente chés M. Martin Officier du Roi.

Chacune des vingt-quatre feuilles contient sept lieues de hauteur sur dix de largeur : on y voit les Villes , Forteresses , Châteaux , Villages , Hammeaux , Chapelles , Rivières , Ruisseaux , Bois , Marais & tout le plus grand détail.

On peut donner à cet ouvrage trois formes différentes. 1°. On peut des vingt-quatre feuilles ne faire qu'une seule Carte en les collant ensemble ; cette forme peut être utile aux personnes qui ont besoin de voir tout le pays d'un seul coup d'œil.

2°. On peut en les faisant relier en faire un petit Atlas portatif qui n'aura pas un demi doigt d'épaisseur : dans cette disposition on a eu en vûe l'utilité des Officiers qui pourront le porter en poche sans en recevoir aucune incommodité.

3°. Enfin on peut lui donner la forme d'un Atlas ordinaire en mettant ces feuilles quatre par quatre. On a mis en tête une Carte générale divisée en 24 carreaux numérotés des mêmes chiffres qui se trouvent sur les Cartes particulières , pour faire connoître qu'elles se peuvent rassembler & ce qu'elles contiennent toutes ensemble.

M. Cassini de Thury a fait différentes additions à ses Cartes tant générales que particulières ; on y trouvera. 1°. la description de tous les pays conquis dans la Flandre ; 2°. la description d'une parallèle

à la méridienne de Paris éloignée de 120000 toises, vers l'occident de celle de l'Observatoire ; ces deux derniers ouvrages remplissent entièrement le dessein que l'on s'étoit d'abord proposé de former le chassis de la Carte du Royaume, en divisant la France par des perpendiculaires & des parallèles à la méridienne, éloignée de 60000 toises les unes des autres qui formassent des espèces de quarrés, de sorte que si l'on travaille dans la suite à remplir tous les vuides compris dans les quarrés, ces ouvrages ne seront plus ajoutés aux premières Cartes dont l'échelle est trop petite pour que tous les villages puissent y être placés sans confusion.

Ces Cartes se vendent toujours chés M. Buache Géographe de l'Académie Royale des Sciences, quai de l'Horloge à Paris.

Ceux qui ont déjà acheté les premières Cartes de M. de Thury ne payeront que 4 liv. 10 s. pour la nouvelle en feuille, & 1 liv. 10 s. pour la générale, en rapportant les premières.

*PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1749.*

**F**Eu M. Rouillé de Meslay ancien Conseiller au Parlement de Paris ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le public en pouvoit retirer, a legué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier Prix regardent le système général du monde, & l'Astronomie physique.

Ce Prix devoit être de 2000 liv. aux termes du testament, & se distribuer tous les ans, mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 liv.

Les sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 liv.

L'Académie avoit crû en 1745 devoir remettre le Prix, & proposer pour 1747 avec un Prix double, le même sujet qui étoit *la meilleure manière de trouver l'heure en mer par observation, soit dans le jour, soit dans les crépuscules, & sur-tout la nuit quand on ne voit pas l'horizon.*

Parmi les pièces qui ont été envoyées à l'Académie, il s'en est trouvé deux entre lesquelles n'ayant pû établir aucune raison de préférence, elle s'est déterminée à les couronner toutes deux en égale part; ces deux pièces selon l'ordre de leur numero ou de leur reception, sont

N°. 2 de 1745 avec l'addition envoyée depuis; elle a pour devise: *Et quandoque olitor fuit opportuna locutus.* L'Auteur est M. Daniel Bernouilli.

Et n°. 2 de 1747 qui a pour devise: *Arbor non uno sternitur ictu*, dont l'Auteur ne s'est point fait connoître.

L'Académie propose pour sujet du Prix de 1749, *La meilleure manière de déterminer, lorsqu'on est en mer, les Courans, leur force & leur direction.*

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Étrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'ex-



clure les Académiciens régnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en François ou en Latin , mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront , & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles , sur-tout quand il y aura des calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront , s'ils veulent , attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux , où seront avec cette même Sentence , leur nom , leurs qualités & leur adresse , & ce billet ne sera ouvert par l'Académie qu'en cas que la pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix adresseront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis son récépissé , où sera marquée la Sentence de l'ouvrage & son numero , selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1748 exclusivement.

L'Académie à son assemblée publique d'après Pâques 1749 proclamera la pièce qui aura ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la pièce qui aura remporté le Prix , le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire , le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui

se fera connoître , ou au porteur d'une procuration  
de sa part,

---

## NOTIFICAZIONE.

**E** Ssendo già terminato l'Intaglio de' Rami della nuova Pianta di Roma delineata esattissimamente con le sue misure dall' Architetto e Geometra Gio : Batista Nolli Comasco , la quale in breve si darà in luce ; si è stimato pubblicarne con le Stampe la presente notizia , affinchè gli Studiosi possano esserne appieno informati.

E' incisa detta Pianta in fogli 12 di Carta Imperiale *la di cui misura è di Palmi Romani tre e mezzo di lunghezza , e di Palmi due e un quarto di larghezza* senza i quattro fogli degl' Indici , che staranno ai due lati di essa , che fanno in tutto fogli 16. In essa si vedono le Piantes esatte dell' Isole , Palazzi , Chiese , Conventi , e Monasterj , Piazze , Strade , ed altri Luoghi pubblici fatte con somma distinzione , ed esattezza , Vi sono anche intagliate quelle Antichità , che ancor'oggi rimangono in piedi ; ed acciocchè si possano distinguere dalle fabbriche moderne , queste rimangono più scure , onde a prima vista si possano riconoscere. Vi sono di più delineati i Colli ; e punteggiati i confini de' Rioni secondo l' ultima divisione fatta per ordine di N. S. P A P A BENEDETTO XIV. In somma non si è lasciata cosa benchè piccola , che non vi si trovi incisa ; essendovi stati aggiunti anche i Contorni della Città , e Ville al di fuori delle mura , dove lo spazio della Carta l' ha permesso.

Questa stessa Pianta poi ridotta in piccolo si è

intagliata anche in un foglio di Carta Imperiale, e contiene Roma con le sue Mura.

E perchè non è stato agevole il potere in quella far conoscere le fabbriche antiche, si è creduto, che fosse per essere cosa molto utile, e ancora di sommo gradimento a' Letterati il ristampare una terza Pianta.

Questa è quella già nel 1551 data in luce da Leonardo Buffalini divenuta rarissima, la quale fa vedere qual fosse Roma in quei tempi, e quanti maggiori avanzi d' Edifizj antichui allora si vedessero, e si è ridotta ad un foglio di carta Imperiale, sicchè in tutto sono fogli 18.

In solo Indice de' nomi si è considerato essere troppo scarso, ne potere appagare la curiosità degli Uomini, che delle antiche non meno, che delle moderne hanno vaghezza; onde si è aggiunto un L bro, in cui si dà brieve contezza delle cose contenute in detta Pianta con tutte quelle notizie più pellegrine, che è stato possibile di ritrovare.

La Pianta grande è arricchita di varie Figure rappresentanti Roma antica, e moderna; quella con avanzi di vecchie fabbriche, quella con i moderni più belli Edifizj

La Piccola è adornata con le vedute delle nuove Facciate di S. Maria Maggiore, e di S. Croce in Gerusalemme, della Fontana di Trevi, del nuovo Palazzo della Consulta, del Castel S. Angelo; della Chiesa e Portici di S. Pietro, della Fontana di Piazza Navona &c.

L'Intaglio si delle due Pianta, che dell' ultima del Buffalini è d' eccellenti Professori. L'Esecuzione è fatta con tutto il buon gusto; e la diligenza, ed accuratezza dell'e misure, e dell' intaglio è tale, che supera di molto tutte le altre Pianta, che finora sono uscite al pubblico.

Gli Efferi, che si voranno associare per fare acquisto di dette tre Piante, e del Libro, che si promettono in brieve, potranno indirizzarsi, e rimettere il danaro in questo Banco dell' Illustrissimo Signor Marchese Girolamo Belloni, dal quale riceveranno un Biglietto di ricevuta per sicurezza de' loro Corrispondenti.

Il prezzo sarà di Scudi sei Moneta Romana; mentre per quelli, che non saranno associati, il prezzo sarà assai maggiore; Si avverte però, che il tempo in cui si riceveranno i nomi degli Associati si restringe fin' al seguente mese di Ottobre del corrente Anno; dopo di cui più non si riceveranno.

*Roma questo dì primo Marzo 1747.*

L'Italian est si généralement sçu que nous ne croyons pas nécessaire de traduire cet avis, lequel d'ailleurs seroit de fort peu d'utilité pour ceux qui n'entendent pas l'Italian. Il nous suffira de dire qu'il s'agit d'un plan de Rome très-détaillé & très-bien exécuté que l'on annonce au public & dont les souscriptions seront ouvertes jusqu'à la fin d'Octobre. Le prix est de six écus monnoye Romaine.

*AVIS aux Souscripteurs pour la suite  
de l'essai d'anatomie.*

C Et ouvrage. qui l'année dernière fut proposé au public par voie de souscriptions ayant été interrompu par un contre-tems qu'on ne pouvoit prévoir, va être repris & suivi sans discontinuation par les ordres & sous la protection particuliere de M. le Chancelier.

Ceux qui ont souscrit pour la première partie de cette suite , & qui n'ont pas encore reçu les trois planches qui y répondent , avec les tables qui leur servent d'explication , les recevront dès qu'ils se présenteront , en souscrivant pour la seconde partie , qui consistera en quatre autres planches avec leurs tables , qui leur seront délivrées dans le cours des mois d'Août , Septembre , Octobre & Novembre prochains ; en souscrivant pour la troisième & dernière partie qui consistera en cinq nouvelles planches accompagnées de même de leurs tables , & qui seront délivrées aux Souscripteurs dans le cours des mois de Janvier & Février 1748 , au plus tard.

*Ces douze nouvelles planches jointes aux huit du premier essai précédemment délivrées au public , forment un corps de Myologie complet.*

Il n'y a d'ailleurs rien de changé au prix des Souscriptions. Chaque paiement est toujours fixé à la somme de douze livres , ce qui fait pour les trois trente-six livres seulement , au lieu de cinquante-quatre livres que payeront ceux qui n'auront pas souscrit.

On avertit aussi que ceux qui n'auront pas souscrit dans le tems marqué ci-dessus ne seront plus reçus à le faire , & qu'on délivrera les souscriptions.

Chés M. *Gautier* Graveur du Roi Privilegié , rue de l'Arbre sec , au coin de la rue des Prêtres Saint Germain l'Auxerrois ; chés M. *Duverney* Démonstrateur Royal , rue Saint Victor près le Jardin du Roi , &

Chés *Quillau* pere , Imprimeur-Libraire de l'Université , rue Galande , près la place Maubert , à l'Annonciation.

C O P I E

*COPIE de la lettre écrite par M. Chycoi-  
neau Premier Médecin du Roi à M. Ber-  
grand Doyen des Médecins de Marseille.  
De Versailles le 11 Avril. 1747.*

**L'**Obligation dans laquelle nous sommes, Mon-  
sieur, de nous assurer, autant qu'il nous est  
possible, de l'efficacité des méthodes ou des remè-  
des nouvellement découverts, & réputés spécifi-  
ques pour la guérison de certaines maladies,  
m'engage à m'adresser à vous, comme à un Maî-  
tre de la profession, des plus distingués par ses  
lumières & par son expérience, & en même tems  
des mieux instruits de ce qui concerne la méthode  
de M. Daran Maître Chirurgien pour le traite-  
ment des ulcères fistuleux, des carnosités & au-  
tres maux de l'urethre. Les grands succès qu'il a  
déjà eû dans ce pays depuis son arrivée, ne nous  
laissent aucun lieu de douter que la méthode &  
les remèdes qu'il employe dans ces sortes de cas,  
ne soient des plus utiles & des plus efficaces. Le  
nombre des cures des personnes de toutes sortes  
de condition, qui réussissent pour ainsi dire sous nos  
yeux, & qui sont attestées tant par ceux qui les  
ont heureusement éprouvées que par des témoins  
éclairés, & dignes de foi qui les ont suivies, ne nous  
permet pas, dis-je, de les revoquer en doute,  
mais comme notre conviction particulière ne suffit  
pas pour établir une persuasion générale, & néan-  
moins nécessaire, pour que tous ceux qui sont  
attaqués des maladies ci-dessus mentionnées pro-  
fitent des soins & des lumières de M. Daran,  
étant d'ailleurs informés que quelques membres  
de la profession, poussés par des motifs de leur  
intérêt particulier, & surtout par celui d'une basse

*II. Vol,*

**G**

jalousie , font tous leurs efforts pour le décréditer ; en répandant dans le public que les guérisons qu'il a déjà opérées ne sont point permanentes , ou pour me servir des termes de l'art , radicales ; de manière qu'on ne sçauroit répondre que ces particuliers prétendus guéris ne recidivent , ou ne soient à la veille de retomber dans le même état, J'ai crû qu'il étoit de notre intérêt & de celui du public , de faire rendre à M. Daran la justice qui lui est dûë , par une personne de la profession dont la probité & la capacité sont généralement reconnues , ( qualités qu'on ne sçauroit , Monsieur , vous refuser ) & devoir vous prier de nous marquer si les malades qu'il a traités à Marseille sous vos yeux & qui vous sont parfaitement connus , sont encore dans le bon état où il les a laissés comme parfaitement guéris , ou s'ils ont eu le malheur de recidiver. Je profite avec plaisir de cette occasion pour vous renouveler le témoignage des sentimens d'estime & d'attachement avec lesquels j'ai toujours eu l'honneur d'être , Monsieur , votre très-humble & très-obéissant serviteur. Signé , CHYCOINEAU.

*REPONSE de M. Bertrand à M. Chycoineau. A Marseille le 22 Mai 1747.*

**J**E m'acquitte , Monsieur , de la commission dont vous m'avez honoré , avec d'autant plus de plaisir qu'elle me procure l'avantage d'entrer dans les vûes que vous avez de favoriser les progrès de la Médecine , & de constater l'efficace d'une méthode de traiter les maladies de l'urethre , que l'on peut regarder comme nouvelle & spécifique , mais ayant que de vous en rendre

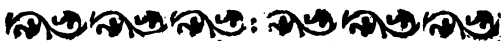
compte, permettez, Monsieur, que je vous fasse mes excuses sur le retardement de ma réponse. Pour me conformer à vos intentions j'ai crû devoir prendre ces informations moi-même, & dans une grande ville on ne rencontre pas toujours les personnes à qui l'on a à parler. J'ai d'abord tâché de découvrir les malades que M. Daran avoit traités en cette ville. J'en ai vu le plus grand nombre, & m'étant informé de leur état ils m'ont tous assuré qu'ils sont parfaitement guéris; que depuis qu'ils ont été traités ils ont toujours uriné librement, & qu'ils n'ont plus été sujets à ces fâcheuses suppressions d'urine qui plus d'une fois les avoient réduits à la dernière extrémité. A l'égard de ceux que je soupçonnois de pouvoir se faire une peine de se déclarer à moi, je m'en suis informé par l'entremise de leur Médecin ordinaire, à qui il est à présumer qu'ils ne doivent rien cacher, ou par quelque ami digne de foi. Ils m'ont tous assuré que ces malades sont parfaitement guéris, c'est-à-dire que le cours des urines est libre & qu'ils n'ont plus été dans la crainte de les voir supprimées. Parmi ces malades il en est un qui datera guérison de plus loin que les autres, & qui après avoir épuisé tous les remèdes que les plus habiles Médecins & Chirurgiens pouvoient lui avoir suggerés, prit le parti d'aller joindre M. Daran à Naples où il résidoit alors; il en revint parfaitement guéri. Une guérison qui se soutient depuis tant d'années, semble nous promettre que celles qu'il a faites ici ne seront pas moins constantes. Quelques-uns de ces malades qui ensuite des suppressions d'urine avoient des fistules au périnée, ont été entièrement guéris & de la fistule & de la maladie de l'urethre. J'ai vu moi-même M. Daran travailler sous mes yeux

G ij



## 148 MERCURE DE FRANCE.

avec succès sur d'autres maladies Chirurgicales, Flaré , Monsieur , par la confiance dont vous m'honorez , je m'estimerois heureux si je pouvois la mériter par quelque endroit , & encore plus , parce qu'elle me fournit l'occasion de vous renouveler les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être , &c.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E 13 de ce mois Monseigneur le Dauphin Madame la Dauphine & Mesdames de France , allèrent de Versailles au Mont Valerien entendre le Salut dans l'Eglise des Prêtres qui en forment la Communauté. Ce Prince & ces Princesses firent leurs stations à toutes les Chapelles construites sur la montagne.

Le 27 Madame la Dauphine accompagnée de ses Dames & de ses principaux Officiers , vint à Paris pour entendre la Messe dans l'Eglise Métropolitaine. Elle fut saluée à son arrivée & en partant de cette ville par le canon de la Bastille , par celui de l'Hôtel Royal des Invalides & par celui de la ville. Cette Princesse trouva à l'entrée du quai qui regne le long du jardin du Palais des

Thuilleries , le Corps de Ville lequel lui rendit ses respects , étant présenté par le Duc de Gêvres Gouverneur de Paris , & M. de Bernage Prévôt des Marchands , portant la parole. Madame la Dauphine étant arrivée sur le midi à l'Eglise Métropolitaine où les Gardes Françoises & Suisses étoient sous les armes , l'Archevêque de Paris revêtu de ses Habits Pontificaux & à la tête des Chanoines , reçut cette Princesse à la porte de l'Eglise ; il la complimenta & il la conduisit dans le Chœur. Après que Madame la Dauphine y eut fait sa priere , elle alla à la Chapelle de la Vierge , & elle y entendit la Messe qui fut dite par son Aumônier en Quartier. En sortant de l'Eglise elle fut reconduite avec les cérémonies observées à son arrivée. Cette Princesse se rendit ensuite à l'Eglise de l'Abbaye de Sainte Geneviève , où elle fut reçue & complimentée par l'Abbé à la tête des Chanoines Réguliers de cette Abbaye. Le même jour Madame la Dauphine dîna au Palais des Thuilleries , & l'après-midi elle se promena dans le jardin de ce Palais , lequel , ainsi que toutes les rues par lesquelles elle passa , étoit rempli d'une affluence extraordinaire d'habitans de cette ville , empressés de donner des marques de la joye que

leur cauſoit la préſence de cette Princeſſe.

Le Roi a nommé le Comte de Goas Brigadier d'Infanterie.

L'Archevêque d'Alby fut ſacré le 29 dans la Chapelle du Seminaire de Saint Sulpice par l'Evêque de Mendè , aſſiſté de l'Evêque de Rhodès & de l'Evêque de Chartres.

On vient d'être informé des circonſtances ſuivantes, concernant le combat qui ſ'eſt paſſé le 14 de ce mois près du Cap Finiſtere entre les vaiſſeaux commandés par le Marquis de la Jonquiere , Chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi , & l'eſcadre Angloiſe aux ordres de l'Amiral Anſon. Le Marquis de la Jonquiere ayant découvert dès le matin pluſieurs voiles , & ayant reconnu que c'étoient des vaiſſeaux ennemis , fit ſignal aux navires Marchands de la flotte qui étoit ſous ſon eſcorte , de paſſer à ſa poupe pour ſe mettre au large , pendant que les vaiſſeaux de guerre arrêteroient l'eſcadre Angloiſe. Cette manœuvre fut exécutée lentement par les navires Marchands. L'eſcadre Angloiſe avançant toujours, le Marquis de la Jonquiere prit le parti de donner ordre à la flotte de forcer de voile avec la fregate l'*Emeraude* qu'il détacha pour di-

riger la route , & voyant que le combat étoit inévitable , il fit des dispositions pour le soutenir aussi long-tems qu'il seroit possible contre des forces si supérieures , & pour donner le tems à la flotte de se sauver. Dans cette vûë , & pour n'être pas environné dès le premier moment par l'escadre ennemie forte de seize vaisseaux de ligne & de plusieurs fregates , il forma une ligne de neuf bâtimens , sçavoir les vaisseaux de guerre *le Serieux* , de soixante & quatre canons qu'il montoit ; *l'Invincible* de soixante & quatorze , *le Diamant* de cinquante-six & *le Jason* de cinquante ; la fregate *la Gloire* de quarante-six ; *le Rubis* armé seulement en flûte avec sa seconde batterie de vingt-quatre canons , & les trois navires de la Compagnie des Indes , *l'Apollon* , *le Philibert* & *la Thetis* , de trente canons chacun , & il fit tenir la ligne par l'ordre de retraite. Les ennemis qui eurent bientôt reconnu la foiblesse des vaisseaux François se mirent en état de les attaquer. D'abord l'Amiral Anson détacha ses meilleurs voiliers afin d'interrompre leur marche. Les navires *l'Apollon* & *la Thetis* furent les premiers atteints , mais tout de suite dégagés par le vaisseau *l'Invincible*. Ce vaisseau fut alors attaqué lui-même , ainsi que *le Serieux* , *la Gloire* & les autres

vaisseaux. Le combat devint général, & chacun des vaisseaux François se trouva exposé au feu de plusieurs vaisseaux Anglois. Ce fut principalement contre le *Sérieux* que les ennemis réunirent leurs plus grands efforts. Il eut à faire à trois, quatre & cinq de leurs vaisseaux à la fois, & quoiqu'il se trouvât accablé par le nombre & par la supériorité des forces de ces vaisseaux, ce ne fut qu'après trois heures de la résistance la plus vive qu'il amena, ayant perdu sa mâture, ses agrès & la plus grande partie de son équipage, & se trouvant en un si mauvais état qu'ayant été mis sur le côté par un élan, il ne fut plus possible de le manœuvrer, & que l'eau étant entrée par les sabords, plusieurs Canoniers de la première batterie se noyèrent dans l'entrepont. La fregate *la Gloire* dont le Commandant, qui étoit M. de Saliez Lieutenant de vaisseau, avoit été tué, amena aussi en même tems, étant totalement désarmée, & ayant perdu la moitié de son équipage. Le vaisseau *l'Invincible* commandé par M. de Saint Georges Capitaine de la Compagnie des Indes, soutint encore le combat pendant une heure contre plusieurs vaisseaux, du nombre desquels étoient le *Prince Georges* de quatre-vingt-dix canons, monté par l'A-

miral Anson , & le *Devonshire* de quatre-vingt , que commandoit le Contre-Amiral Warren , & il ne se rendit qu'après que son grand mâc eût été coupé à six pieds au-dessus du gaillard , & ayant six pieds d'eau dans sa calle. Le *Jason* & le *Rubis* aux ordres de Messieurs Beccard & Macarti , furent pris tout de suite également désemparés , ainsi que les navires l'*Apollon* , le *Philibert* & la *Thetis*. M. Hocquart Capitaine de vaisseau commandant le *Diamant* , se rendit le dernier à huit heures du soir , ayant été entièrement rasé , & étant dans un si mauvais état que les Amiraux Anglois mirent en délibération de l'abandonner. Le Marquis de la Jonquiere a été dangereusement blessé à la fin du combat par une balle de fusil qui lui a traversé le col. Outre M. Saliez on compte parmi les Officiers tués M. de la Clocheterie Lieutenant de vaisseau sur le *Serieux* ; M. de Belmont , Officier d'Infanterie sur le même vaisseau ; M. Magnan Lieutenant de fregate , & M. Eurry de la Perelle Officier d'Infanterie sur le *Rubis* ; & parmi les Officiers blessés M. de la Galernerie Enseigne de vaisseau , & Messieurs Daillebout & Shonherr Officiers d'Infanterie , tous trois sur le *Serieux* ; M. de la Vigne-buisson qui a eu la cuisse fracassée sur l'in-

*vincible*, & le Chevalier de Grasse Enseigne de vaisseau sur la fregate *la Gloire*. Il y a eu sur les vaisseaux de guerre environ huit cent hommes tués ou blessés. On ignore la perte des ennemis, mais elle ne peut être que fort considérable par le feu continuel de canon & de mousqueterie que les vaisseaux François ont fait durant le combat, & par le mauvais état où les vaisseaux de l'escadre Angloise se sont trouvés. A l'égard de la flotte marchande que le Marquis de la Jonquiere avoit mise sous l'escorte particuliere de la fregate *l'Emeraude*, la longue défense des vaisseaux de guerre lui a donné le tems de continuer sa route, & les vaisseaux que l'Amiral Anson avoit envoyés à sa poursuite après le combat n'en ont enlevé que deux petits bâtimens, dont l'un a été repris par un corsaire François.

On a appris par des lettres de S. Jean de Luz du 25 Mai qu'un parti de Canadiens qui avoit pénétré l'année dernière jusqu'à l'Acadie, ayant pris des mesures pour y passer l'hyver, l'Officier qui le commande fut informé au mois de Janvier dernier, que les Anglois avoient destiné un Corps de troupes pour venir l'attaquer dans ses quartiers. Sur cet avis il détacha

deux cent cinquante François avec cinquante Sauvages, pour aller au-devant de ce Corps & pour le combattre. Ce détachement commandé par M. Coulon de Villiers Capitaine dans les troupes de Canada, marcha dix-huit jours à travers les neiges & les bois, & quoique ce Capitaine apprît que les ennemis étoient au nombre de cinq cent quarante renfermés dans vingt-quatre maisons, il ne balança pas à marcher contre eux. Il distribua son détachement de façon à pouvoir attaquer dix de ces maisons à la fois. L'action se passa le 11 Février au matin, & les Canadiens s'y portèrent avec tant d'impetuosité, qu'en moins de trois quarts-d'heure tout ce qui se trouva dans ces dix maisons fut tué ou fait prisonnier. Pendant cette expédition ce qui restoit d'ennemis se rallia dans une grande habitation où ils avoient placé deux pièces de canon de six livres de balle & quatre pierriers. Les Canadiens les y suivirent, & après une attaque qui dura jusqu'à onze heures du matin les ennemis demanderent à capituler, quoiqu'ils fussent encore au nombre de trois cent cinquante. Cela leur fut accordé à condition entr'autres articles, de ne point porter les armes pendant six mois dans l'étendue de pays qui leur fut indi-



quée. Le nombre de leurs morts a été de cent quarante , parmi lesquels se trouvent le Colonel Noble Commandant du détachement , un de ses freres & trois autres Officiers. Ils ont eu une trentaine de blessés : on leur a fait sept Officiers & quarante-six soldats prisonniers , & on leur a pris leur artillerie avec quatre Drapeaux. On leur a pareillement enlevé deux bâtimens qui avoient servi au transport de leur bagage. Les Canadiens ont eu quatorze hommes de blessés & sept de tués , dont deux Sauvages. Du nombre des premiers est M. Coulon de Villiers qui a eu le bras percé d'un coup de fusil. On a reçu ce détail par un bâtiment arrivé le 19.

*EXTRAIT de quelques Lettres de Salé  
en Barbarie des mois de Décembre  
1746 & Janvier 1747.*

**M**Uley Abdala avoit fait merveille dans ses progrès depuis sa dernière proclamation jusqu'au commencement de l'été passé , qu'il fut obligé de décamper de Boulaovan pour aller en diligence avec son armée à Bouferan , afin de mettre ordre à des révolutions arrivées parmi les Loudeas qui avoient rappelé Muley

Mustady à Fez le nouveau , ce qui fut d'abord calmé par l'arrivée imprévûe du Roi audit Bouferan , mais pendant qu'il y séjourna il prétendit ôter aux Brebers leurs armes & leurs chevaux , ce que les principaux d'entr'eux tâcherent d'éviter moyennant quelques sommes d'argent. Les petits Brebers fur la nouvelle des prétentions d'Abdala , couperent les chemins de façon qu'on s'aigrit de part & d'autre , & tous les Brebers prirent les armes. Les Nègres mangeoient leurs bleds , & les autres s'étant mis en devoir de les en empêcher & ayant résolu de les détruire afin de vivre en repos de ce côté-là , ils les attaquèrent audit Bouferan où ils s'étoient assemblés avec le Roi , il resta beaucoup de monde de part & d'autre sur le champ de bataille , mais plus du côté des Brebers quoiqu'ils fussent supérieurs aux Nègres. Cependant, cette action n'ayant pas été si complète que les précédentes , & le Roi Abdala s'étant retiré à Mequinex , tous les Brebers & autres Arabes en général qui ne peuvent jamais être tranquilles la firent passer pour une totale déroute , ce qui causa une révolution des plus grandes , chacun voulant suivre l'exemple desdits Brebers pour se défaire des Nègres. Fez le vieux ne vouloit pas non plus recon-

## 158 MERCURE DE FRANCE.

notre Abdala, & Tanger & Larache en ont fait de même, de sorte que nous nous sommes vus ici une seconde fois enfermés, & même les chemins ne sont pas encore libres. Cette révolution seroit indubitablement arrivée du côté du Sud, si Cid Mahomet second fils d'Abdala qui gouverne ces Provinces, n'avoit tâché de les contenir dans le devoir, les unes par la force & les autres par la douceur & les présents. Mustady voulant profiter de ce changement fut prier l'Atteby de lui donner de ses gens afin de se faire reconnoître & proclamer par les Brebers *Aitimors*, ce qu'il lui accorda, mais ceux-ci ne voulurent pas le reconnoître, attaquèrent ses troupes & le firent prisonnier ayant été blessé dans la mêlée. Il trouva cependant moyen de se sauver quelques jours après, & se rendit à Salé le vieux, où il entra le 24 Octobre avec cent cinquante chevaux des Bancassens & Sakhins qui étoient sortis à sa rencontre. Dans cette ville on lui fit un parasol, une lance & quelques habits, & ensuite il prit la route de Mequinez & s'approcha des Brebers qui ne voulurent pas le reconnoître, les principaux d'entr'eux étant déjà en traité avec Muley Abdala qui étoit arrivé depuis quelques jours avec une partie des Nègres à Fez le

nouveau , pour tacher de reduire ceux de Fez le vieux. Ce qui détermina Mustady d'aller avec les Bancassens qui le suivoient vers les Gars , Sfiaris , & Benimeles qui avoient pris les armes contre Abdala. Il en fut bien reçu , & ayant appris que la caravane de la Mecque étoit arrivée à Tesa , ils résolurent de l'enlever , ayant Muley Mustady à leur tête , & sçachant qu'elle conduisoit de l'argent appartenant à Muley Abdala. L'ayant rencontrée & fait demander cet argent au fils du Fermier Chef de ladite caravane , celui-ci représenta à Muley Mustady qu'il venoit d'apprendre que Fez vouloit le proclamer , mais que s'il prétendoit enlever l'argent d'Abdala , cette action pourroit alterer les bonnes intentions que ses compatriotes avoient à son égard , qu'il le prioit au contraire de vouloir bien l'escorter jusqu'à Fez , ce qui engageroit encore davantage les Fessiens à le proclamer. Mustady s'étant rendu à ces raisons conduisit lui-même la caravane jusqu'aux portes de Fez , mais dès qu'elle y fut entrée on lui dit qu'il falloit commencer par chasser son frere des environs , qu'il n'avoit qu'une partie de ses Nègres , des Ludeias & quelques autres dont le total étoit beaucoup inférieur à ses troupes. Toutes ces raisons

des Fessiens ayant déterminé Mustady à donner bataille le 12 Décembre, il eut le malheur d'y être battu à son ordinaire & le bonheur de se sauver. Cette victoire a obligé les Fessiens à proclamer de nouveau Muley Abdala & à lui demander pardon. Ces gens-ci sont après la célébration de leur grande Pâque du mouton, après quoi l'on espère qu'Abdala se remettra en campagne pour faire rentrer tout le reste de ces peuples dans le devoir. Voilà toutes les nouvelles de ce pays.





## NOUVELLES ETRANGERES.

## S U E D E.

ON mande de Coppenhague que M. Coyer-  
mans Résident des Etats Généraux des Pro-  
vinces-Unies eut le 30 du mois dernier une au-  
dience particuliere du Roi, dans laquelle il infor-  
ma Sa Majesté que le Prince de Nassau avoit été  
élû Stathouder de cette République. La Ville de  
Hambourg n'ayant pas jugé à propos que les Dé-  
putés qu'elle a envoyés pour complimenter le Roi  
sur son avènement au Trône demeurassent à Cop-  
penhague jusqu'à la cérémonie du Couronnement  
de Sa Majesté, ces Députés ont pris congé le 29  
du Roi & de la Famille Royale. Le 3 Juin le Prin-  
ce Royal mourut en cette Ville âgé d'environ  
deux ans. Les lettres de Stockholm marquent que  
le 25 le Prince Successeur à la Couronne de Suede,  
accompagné de plusieurs Députés des Etats du  
Royaume, étoit allé visiter les fortifications d'Or-  
dilip & de Waxsholm. Ces lettres ajoutent que la  
Princesse épouse de ce Prince avoit pris sous sa  
protection l'établissement fait par la feuë-Reine  
pour l'entretien de treize Demoiselles des Familles  
Suédoises les plus distinguées. Les jeunes Pension-  
naires, reçûes depuis peu dans cette Communauté,  
sont les Demoiselles de Cederhiel, de Bengelstier-  
na, de Kurk, de Falckenberg, d'Hamilton, de  
Deuwall, de Gyllembourg, de Schutte, de Mun-  
nerheim, de Leuwenhaupt & de Ruderfchiold.  
Le Comte de Tessin, Grand Maréchal de la Cour,  
les a présentées à la Princesse Royale de Suede.

qui a ordonné qu'elles portaissent attachée à un ruban blanc, bordé de bleu, une croix émaillée, au milieu de laquelle est le nom de la feuë Reine, surmonté d'une Couronne. On a été informé par les mêmes lettres que le Médecin Blackwall, après avoir confessé les crimes dont il avoit été accusé, a été déclaré coupable de haute trahison. Deux frégates Angloises, l'une de vingt canons, l'autre de seize, & qu'on dit avoir ordre de croiser dans la mer du Nord, sont arrivées à la Rade d'Elsbourg. Selon les avis reçûs de Petersbourg l'Impératrice de Russie en partit le 20 du mois dernier pour Czarska-Zelo, & elle ne donnera audience qu'après son retour au Comte de Finckestein, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse. Elle a rendu au Général Bismarck tous les biens dont il avoit été privé pendant sa disgrâce, & ce Général se dispose à aller incessamment prendre le commandement des troupes en Ukraine. Le Feldt-Maréchal Keyth a obtenu la permission de se démettre de ses emplois, & l'on conjecture qu'il a dessein de passer au service d'une autre Puissance.

Les lettres de Stockolm du 6 portent que depuis quelque tems le Roi est à Carlsberg, où Sa Majesté a résolu de passer une partie de la belle saison. Le Marquis de Lanmary, Ambassadeur du Roi de France en cette Cour, a remis aux Ministres du Roi un Mémoire, qu'on dit avoir pour objet le renouvellement du Traité de subside entre les deux Puissances. Il s'est tenu plusieurs conférences à ce sujet, & l'on doit demander sur cette affaire l'avis du Comité secret de la Diète, ainsi qu'on a fait à l'égard du Traité d'Alliance défensive, qui vient d'être conclu avec le Roi de Prusse. On assure que le Marquis de Lanmary, aussi-tôt que la négociation dont il s'agit sera ter-

minée, fera un voyage à l'armée de Sa Majesté Très Chrétienne. Les Etats du Royaume continuent leurs séances, & il paroît qu'ils sont occupés de délibérations fort importantes. Le 28 du mois dernier le Clergé & l'Ordre des païsans envoyèrent des Députations à la Chambre de la Noblesse pour demander de nouveau la séparation de la Diette. Le Roi a accordé au Baron Eric d'Oxenstiern, Conseiller de guerre, les honneurs de Gouverneur de Province, & à M. Gustave Ruuth une place de Conseiller de la Chambre de Révision des Finances. On écrit de Pétersbourg, que l'Impératrice de Russie y est revenue de Czarska-Zelo le 26 du mois dernier, & que le Comte de Barck, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suede, & le Comte de Finckestein, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Prussienne, ont eu audience de cette Princesse, l'un le 27 & l'autre le 28. Les mêmes lettres marquent que le Baron de Kettler étoit arrivé de Vienne pour lui donner part de la naissance du Prince dont la Reine de Hongrie est accouchée. Ces lettres ajoutent que le Grand Visir avoit fait assister le Comte de Bestuchef que la Hauteffe désapprouvoit extrêmement les désordres commis par les Tartares de Nogay sur les terres de Russie; qu'elle avoit ordonné au Kan de Crimée de punir les Murtes qui avoient permis ces excès, & qu'elle apporteroit toute son attention pour que la bonne intelligence entre les deux Puissances ne fût troublée par aucun incident de quelque nature que ce pût être. Il a dû partir le 30 de Pétersbourg un courrier pour porter à Constantinople la Ratification du Traité qui y a été signé dernièrement par M. de Nepluef. L'Impératrice de Russie a résolu de faire ajouter plusieurs embellissemens au Château de Pétershoff, & l'on croit qu'afin d'être à portée d'y



voir travailler , elle se rendra à Monplaisir. Elle a rétabli M. de Tettau dans le grade de Major Général , & elle a disposé de deux Régimens en faveur du Premier Gentilhomme de la Chambre & d'un Chambellain du Grand Duc de Russie.

## A L L E M A G N E.

**O**N apprend de Vienne que le 2 de ce mois il se tint en présence du Grand Duc de Toscane un Conseil d'Etat, dans lequel on délibéra sur quelques dépêches apportées de Prague par un courier extraordinaire. Il est arrivé un autre courier , dépêché à la Reine par le Comte de Schullembourg, pour informer Sa Majesté que les troupes qui bloquent la Ville de Gènes , s'étoient emparées du Poste de Notre-Dame de la Miséricorde. La Reine a donné à l'Archiduc le Régiment de Dragons qu'avait le Comte Gundel d'Althan , & au Prince Charles de Lorraine le Régiment qui portoit ci-devant le nom de François de Lorraine. Sa Majesté a nommé les Officiers de l'Etat Major des troupes qu'elle a résolu d'entretenir dans le Royaume de Hongrie. Les Etats de la Basse Autriche ont accordé à cette Princesse un subside extraordinaire de deux cent mille florins. Le 30 du mois dernier le Cardinal Evêque d'Olmütz arriva à Vienne pour y passer quelque tems. On y attend un Ministre qui doit venir recevoir des mains du Grand Duc de Toscane au nom de l'Evêque de Wurtzbourg l'Investiture des Fiefs que cet Evêque tient de l'Empire. Le feu d'artifice que le Prince Charles de Lorraine a fait préparer pour célébrer la naissance du Prince dont la Reine est accouchée depuis peu , a dû être tiré le 3 au soir. On a appris par des lettres de Constantinople les nouvelles

suivantes. Le Traité de paix conclu en 1741 entre la Turquie & la Perse a été renouvelé. Sa Hautesse a déposé le Prince Giovanni Scarlati Moro Cordato, Hospodar de Moldavie, & elle a rétabli l'ancien Hospodar, qui depuis long-tems étoit en exil. Le Grand Visir a assuré de nouveau M. Penczler que la Porte persistoit dans la résolution de vivre en bonne intelligence avec Sa Majesté.

On mande de Dresde du 6 Juin que les articles des Contrats de mariage, d'une part entre le Prince Electoral & la Princesse Marie-Antoinette de Baviere, de l'autre entre l'Electeur de Baviere & la Princesse seconde fille de leurs Majestés, lesquels ne devoient être signés que le 13 de ce mois, l'ont été le 2. Le Baron de Wesel, Ministre de l'Electeur de Baviere, & que ce Prince a nommé Grand Maître de la Maison de la future Electrice prendra le caractère d'Ambassadeur lorsqu'il fera la demande solennelle de cette Princesse, & l'on assure qu'il sera fait Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. On prétend que le Comte Esterhazy, Ministre de la Reine de Hongrie, aura aussi la qualité d'Ambassadeur pendant les fêtes des nœces du Prince Electoral, à l'occasion desquelles on a ordonné à plusieurs Régimens de venir cantonner dans les environs de Dresde. Parmi ces fêtes il y aura une course de bague, exécutée par quatre Quadrilles de Dames, dont la premiere sera conduite par la Princesse de Baviere, la seconde par la Princesse, seconde fille de leurs Majestés, la troisième par la Duchesse Douairiere de Curlande, & la quatrième par la Comtesse de Moczinska. La charge de Maréchal de la Cour a été conférée au Baron Galus Maximilien de Racknitz, & le Chambellan Adam Mieczinsky a obtenu celle de Premier Ecuyer du Prince Electoral.

On apprend de Ratisbonne du 9 que l'Electeur de Mayence n'ayant point fait porter à la Dictature un Mémoire qui lui avoit été remis de la part du Roi de France, M. de la Noüe, Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la Diette, a écrit tant à ce sujet que pour détruire diverses insinuations de la Cour de Vienne, une lettre circulaire aux Ministres dont cette assemblée est composée. Il est dit dans cette lettre que les bruits répandus par les ennemis de la France à l'occasion de l'entrée des troupes Françoises dans les Etats de la République des Provinces-Unies, & la défiance qu'on s'efforce d'inspirer au Corps Germanique, comme si la tranquillité de l'Allemagne étoit en danger, ne permettent pas à M. de la Noüe de garder le silence lorsqu'il est si facile de dissiper d'injustes imputations; que toute l'Europe est instruite de la modération du Roi Très-Chrétien & du desir que ce Prince a montré d'avancer l'ouvrage de la pacification générale; que personne n'ignore qu'au milieu de ses plus grands succès & dans des circonstances où il pouvoit tout espérer de la supériorité de ses forces, il a suspendu le progrès de ses armes, & qu'il a préféré les voyes de conciliation à toute entreprise capable d'affermir ses conquêtes & de lui en procurer de nouvelles; qu'ami d'une République qui est redevable à la France de son établissement & de sa conservation, il avoit eu pour objet non-seulement de la préserver des malheurs de la guerre, mais encore de la faire participer à la gloire du rétablissement de la paix; que le Mémoire adressé par Sa Majesté Très-Chrétienne aux Etats Généraux prouve avec évidence que même actuellement elle ne veut point se prévaloir de ses avantages pour diminuer leurs possessions ni leur puissance, & qu'elle se propose seulement d'obli-

ger les ennemis de mettre fin à une guerre dont les suites ne peuvent être que funestes à toute l'Europe & particulièrement à la Constitution du Gouvernement de la Hollande, ainsi qu'à son commerce qui en fait la principale force ; qu'en vain une opiniâtre partialité s'efforce de jeter des nuages sur une conduite si manifestement irréprochable ; que les Princes de l'Empire ne s'en laisseront point imposer ; que sans cesse guidés par l'amour de la Patrie & par la justice, ils ne perdront rien de leur confiance aux assurances si souvent répétées de Sa Majesté Très-Chrétienne ; que si au préjudice des droits du Corps Germanique l'Electeur de Mayence ne fermoit point la voye de la Dictature aux écrits émanés de la Cour de France, Sa Majesté Très-Chrétienne renouvelleroit encore aujourd'hui à l'Empire par ce canal les protestations de la disposition où elle est de conserver avec l'Allemagne la neutralité & le bon voisinage ; que le Roi de France, garant des Traités de Westphalie, n'a rien de plus à cœur que d'en perpétuer l'exécution, & que Sa Majesté Très-Chrétienne s'attachera constamment à donner à la Nation Germanique les marques les plus éclatantes de son amitié & de son empressement à contribuer à son repos & à son bonheur.

On apprend par les lettres de Vienne du 10 Juin que M. Gioannelli, en vertu de la commission dont il a été chargé par le Comte d'Arcos, reçut le 5 de ce mois des mains du Grand Duc de Toscane au nom de ce Comte l'Investiture du Comté d'Arcos & des Fiefs qui en dépendent. Le 11 le Grand Duc fit dans l'Eglise des Augustins Déchaussés la cérémonie de donner la Barrette à l'Evêque Prince d'Olmütz, créé Cardinal dans la dernière Promotion faite par Sa Sainteté. La Reine partit le 15.

avec le Grand Duc pour Meyersdorf, où Sa Majesté se propose de demeurer jusqu'au mois prochain. Il est arrivé, tant d'Italie que d'Angleterre & des Pais Bas, divers couriers, dont les dépêches ont donné lieu à plusieurs Conseils. Les résolutions qui y ont été prises sont tenues extrêmement secrètes. On a envoyé un grand nombre de soldats de recrues & de chevaux de remonte à l'armée qui est sous les ordres du Comte de Schullembourg. Par un Decret qui paroît au sujet des sommes que les Génois ont dans la Banque de Vienne, la Reine déclare qu'elle confisque tous ces fonds, pour se dédommager des dépenses auxquelles la révolution de Gènes l'a engagée, & pour accorder des indemnités aux Officiers de ses troupes employés contre les Génois. Sa Majesté consent cependant que ceux de ses sujets dont les propriétaires de ces fonds sont débiteurs & à qui en conséquence ils ont fait des remises sur la Banque, soyent payés de ces remises, en représentant d'ici à trois mois les titres de leurs créances aux Commissaires nommés pour les examiner. Suivant le calcul qui a été fait, la Banque doit aux Génois en capitaux & en intérêts quatorze cent vingt mille trois cent soixante & huit florins.

On tira le 4 à Schombrun le magnifique feu d'artifice que le Prince Charles de Lorraine avoit fait préparer.

Le 10 de ce mois le Baron de Wesel, que l'Electeur de Baviere a nommé son Ambassadeur Extraordinaire pour faire la demande de la Princesse, seconde fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, eut une audience publique de ce Prince, dans laquelle il s'acquitta de cette commission. Il donna le même jour dans un des jardins de Sa Majesté une fête, dont l'éclat répondit dignement à la circonstance

constance pour laquelle elle avoit été ordonnée. Tous les parterres & toutes les allées du jardin étoient illuminés , ainsi que l'Arc de Triomphe par lequel on y entroit , & au-dessus duquel on voyoit l'Amour & l'Hymen avec cette inscription, *Concordes Hymen & Amor tadas in unum confundunt.* Les pilastres des deux côtés de la principale arcade étoient surmontés d'un Aigle & d'un Lion , qui portoient pour devise , *Uterque natus ad imperium.* A l'extrémité du jardin vis-à-vis de la grande allée, on avoit placé une pyramide ornée de tableaux transparens, & éclairée d'une grande quantité de lumieres. Sur la base étoit un Lion en repos , contre lequel un Amour décochoit un trait , tandis qu'un autre Amour le caressoit d'une main , tenant de l'autre un papier où on lisoit ces mots, *Ab ipso ducit opes animumque ferro.* Deux Amours vers le milieu de la pyramide formoient un double lacs , sur lequel ces mots étoient écrits , *Fortius ex gemino nexu.*

On mande de Berlin du 17 que le Roi accompagné du Comte de Rottenbourg Lieutenant Général , des Majors Généraux Lentulus & de Borcke , du Baron de Buddenbroeck & du Comte Georges de Finckenstein , Adjutans Généraux , partit le 11 de ce mois pour le Duché de Magdebourg. Sa Majesté coucha à Brandebourg & le lendemain , après avoir fait la revûe du Régiment de Fusiliers du Lieutenant Général Munchau , elle se rendit à Magdebourg où les Princes Henri & Ferdinand , & le Prince Ferdinand de Brunswick sont allés la joindre. Le 13 douze bataillons & vingt escadrons qui étoient assemblés dans les environs de Magdebourg , firent l'exercice devant le Roi & défilèrent ensuite en présence de la Majesté. Ce Prince a fait les jours suivans la revûe

particulière de chacun des divers Régimens dont est composé ce Corps de troupes. Le Baron de Spaarfeld Capitaine des Gardes du Corps du Roi de Suède est arrivé à Berlin de Stockholm pour exécuter une commission dont on ignore le sujet. On a sçu par ce Seigneur que les Etats du Royaume de Suède, ayant procédé à l'examen de la conduite du Comte de Tessin, l'avoient trouvé entièrement irréprochable, & qu'ils devoient donner un acte public pour témoigner leur indignation contre les personnes qui ont osé le calomnier.

Les nouvelles de Francfort du 19 portent qu'on vient d'apprendre que les Etats du Cercle de Suabe, malgré les insinuations de la Cour de Vienne s'étoient déterminés à persister dans une exacte neutralité. La dernière division du nouveau Corps de Croates, destiné à renforcer les troupes de la Reine de Hongrie dans les Pays-Bas, a passé le 14 de ce mois près de Francfort en allant à l'armée des Alliés. Les levées de soldats qu'on fait en Franconie pour cette Princesse se continuent avec succès, & l'on fera partir le 20 pour la Hollande quinze cent hommes de recrues. Suivant les avis reçus de Ratisbonne, les Colléges de la Diette de l'Empire délibéreront incessamment sur le choix du sujet, qu'ils nommeront pour remplir la charge de Feldt-Maréchal Protestant des Armées de l'Empire vacante par la mort du Prince d'Anhalt Dessau. Cette charge est vivement sollicitée par le Prince Maximilien de Hesse Cassel, & l'on croit qu'il aura la pluralité des suffrages. Les lettres de Bonn marquent que l'Electeur de Cologne étoit allé à Aix la Chapelle & qu'il se rendroit delà à Mannheim. On écrit du Duché de Deux Ponts que plus de dix-huit cent familles de ce Duché ont

accepté les établissemens que le Roi de Prusse leur a offerts dans ses Etats. Selon les nouvelles de Stockholm la Diette du Royaume ne se séparera qu'après la condamnation des complices du Médecin Blackwall.

## ESPAGNE.

**L**Eurs Majestés accompagnées de Madame épouse de l'Infant Don Philippe revinrent le 29 du mois dernier du Château d'Aranjuez au Palais du Buen Retiro. On célébra le lendemain la Fête de Saint Ferdinand dont le Roi porte le nom, & sa Majesté reçut les complimens des Ministres Etrangers & des Grands. Le même jour le Marquis de Valdecarzana se couvrit devant le Roi en qualité de Grand d'Espagne sous le titre de Comte de las Amaynelas. Don Louis de Cordoue Comte de Teba, Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Tolède, a obtenu l'Abbaye d'Antequera vacante par la mort du Cardinal Acquaviva. Le Roi a accordé le Régiment d'Infanterie de la Reine au Marquis de Moya Lieutenant dans les Gardes Espagnoles; celui d'Aragon à Don Thomas Ximenes, Lieutenant Colonel de celui de Guadalaxara; celui de Navarre à Don Michel Ugalde, Lieutenant Colonel de celui d'Afrique; celui de Grénade à Don François Ossorio, Lieutenant Colonel de celui de Castille; celui d'Ultonie à M. de Bariogue qui en étoit Lieutenant Colonel; celui d'Irlande à M. de Oconor; le Régiment de Cavalerie de Seville à Don Antoine Bucareli, Colonel réformé à la suite de celui de Calatrava; celui de Dragons de Hollande à Don Manuel Amat, Sous Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à Cheval; celui de

H ij



Frise à Don Manuel Azlor , Exempt de la même Compagnie ; celui de Numance à Don Manuel Valenciano , Lieutenant Colonel de ce Régiment ; celui d'Edimbourg à Don Juan Panigo , Lieutenant Colonel de celui de Merida ; des Brevets de Colonels à Don Jean-Baptiste Ferrer , Lieutenant Colonel du Régiment de Lombardie ; à Don Gregoire Ibanez , Capitaine d'une Brigade des Carabiniers ; à Don Christophe d'Olave Commandant du second Bataillon du Régiment de Tolède, & à Don Juan de Vela Carasco Commandant du second Bataillon du Régiment de Sayoye. Le 20 de ce mois les Religieux de l'Ordre de la Merci tinrent à Pampelune un Chapitre général , dans lequel ils élurent pour Général de leur Ordre le Pere Diegue de Rivera.

L'Intendant de Marine de la Principauté des Asturies a mandé à sa Majesté que le Corsaire *la notre Dame de Begona* avoit pris vers le cinquante & unième degré de Latitude Septentrionale un navire Anglois de deux cent tonneaux, chargé de tabac & de bois de Gayac , lequel est arrivé le 12 du mois dernier au Port de Rivadesella.

Le Marquis de Valdecanas Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques , Commandeur de la Commanderie de Vivoras dans celui de Calatrava , Lieutenant Général des armées du Roi & Inspecteur de l'Infanterie Espagnole & Italienne , est mort à Barcelonne âgé de quarante-six ans.

## GRANDE BRETAGNE.

**L**es lettres de Londres du 9 portent que les Seigneurs passerent le 3 de ce mois le Bill pour naturaliser un certain nombre d'Etrangers de la Religion Protestante. Ils acheverent le lendemain

l'examen du Bill qui abolit les Jurisdictions héréditaires dans le Royaume d'Ecosse, & le 8 ils furent pour la première fois le Bill, par lequel le Parlement accorde au Roi un million sur le fond d'Amortissement, & autorise sa Majesté à lever cinq cent mille livres sterling par voye de Lotterie. Le 5 la Chambre des Communes fit quelques changemens à ce dernier Bill : elle se forma ensuite en grand Committé pour délibérer sur les moyens de lever le subside, & elle résolut de continuer pour sept ans les privilèges qu'ont obtenus les Entrepreneurs des Manufactures de soye de la Grande Bretagne. Dans la séance suivante la Chambre approuva cette résolution, en ordonnant qu'il fût inséré dans le Bill qui seroit porté à ce sujet, une clause pour assurer à l'avenir le paiement des droits auxquels sont sujets les Apprentifs desdites Manufactures. Cette Chambre a fait le 9 la première lecture d'un Bill pour permettre aux Commissaires de la taxe des maisons de prendre des Assesseurs. L'argent qu'on a trouvé à bord des vaisseaux François dont l'Amiral Anson s'est emparé, & qui faisoient partie d'une Escadre que cet Amiral a attaquée à la hauteur du Cap Finisterre, a été conduit à Londres, & déposé à la Banque. On avoit considérablement exagéré le dommage causé aux François par le désavantage qu'ils ont eu dans ce combat naval, & l'on est à présent instruit que leur perte, en y comprenant les vaisseaux qui ont été pris, ne monte pas à plus de cinq cent mille livres sterling. Le Lord Falmouth a été fait Commandant de la Compagnie des Hallebardiers de la Garde à la place du feu Lord Torrington, & le Roi a disposé en faveur du Comte de Crawford du Régiment de

Dragons Ecoffois du feu Maréchal Comte de Stairs. On assure que fa Majesté destine au Lord Tyrawley le Gouvernement de l'Isle Minorque vacant par la mort de ce Maréchal , & qu'elle doit créer le Vicomte Coke , le Général Campbell , le Chevalier Guillaume Young , l'Amiral Anson , le Chevalier Lyddel , & Messieurs Richard Grenville & Guillaume Conolly , Pairs de la Grande Bretagne.

Les Actions de la Compagnie de la mer du Sud sont à cent deux , celles de la Banque à cent vingt-fix & demi ; celles de la Compagnie des Indes Orientales à cent cinquante & un , & les Annuités à quatre vingt-dix-neuf , un quart.

Les Seigneurs examinerent le 12 les changemens faits au Bill pour abolir les Jurisdictions héréditaires d'Ecosse , & ils y insererent une clause , portant que non-seulement les Magistrats , mais encore les autres Officiers de ces Jurisdictions seroient obligés de prêter serment au Roi. Ils ordonnerent qu'on feroit le 13 la troisième lecture de ce Bill , & que tous les Pairs seroient sommés de s'y trouver. Le 8 de ce mois la Chambre des Communes présenta une adresse à sa Majesté pour la supplier de consentir qu'on érigeât dans l'Eglise Collégiale de Saint Pierre un Mausolée au Capitaine Jacques Cornewal , qui commandoit le vaisseau de guerre *le Marlborough* dans le combat naval donné près de Toulon en 1743 , & qui y fut tué après s'y être extrêmement distingué. Le 11 cette Chambre passa le Bill qui déclare appartenans au Roi les biens de plusieurs personnes condamnées pour avoir pris les armes en faveur de la Maison de Stuart. Le Gouvernement de Gallouay dans le Royaume d'Irlande a

Été donné par Sa Majesté à M. Eyres Il a été résolu de former douze nouvelles Compagnies indépendantes.

Par les dernières nouvelles de Naples on a reçu avis que la Reine des deux Siciles étoit accouchée d'un Prince.

### PROVINCES - UNIES.

**L** Es États Généraux ont accordé à M. d'Idingha la Charge de Grand-Bailly de Fauquemont, laquelle vaquoit par la mort du Baron de Bentinck. Le départ du Prince Stathouder pour Utrecht a été différé jusqu'à la fin de ce mois. Ce Prince donna audience le 11 aux Députés du Synode de l'Eglise François, & le lendemain à ceux de la Compagnie des Indes Orientales. Le 10 le Lieutenant Général Smiffaart, en faveur duquel il a disposé du Gouvernement de Bois-le-Duc, prêta serment par Procureur devant l'Assemblée des États Généraux. On mande de l'armée des Alliés que le Prince de Wolfenbuttel s'étoit rapproché de l'aîle droite avec le Corps qu'il commande; que le Général Trips avoit occupé le camp qu'avoit quitté ce Prince, & que le Général Barionay s'étoit avancé à Tungerlo. Il paroît à la Haye des copies d'un Acte Jurisdique donné par les Bourguemestres & Echevins des villes d'Axel & de Terneuse, & signé par M. Willem Cunes leur Greffier. Ces Magistrats certifient dans cet Acte que les troupes Françaises qui sont dans ces villes & dans les territoires dépendans, observent la plus exacte discipline; que le Gouvernement desdites villes & de la campagne, ainsi que la liberté de l'exercice de la Religion sur laquelle aucun habitant n'a été troublé,

H iiii

## 176 MERCURE DE FRANCE.

subsistent dans le même état que lorsqu'elles étoient sous la domination des États Généraux, & que le Roi Très-Chrétien en pressant ces Magistrats de rappeler les habitans de leurs villes & de leurs territoires, leur a permis de donner à ceux qui voudront y retourner les assurances les plus fortes qu'il ne leur seroit causé aucun préjudice.

### DE GENES le 3 Juin.

**L** arriva le 28 & le 29 du mois dernier dans le fauxbourg de Bisagno deux mille trois cent hommes de troupes qui étoient débarquées le 26 le long de la côte. Les Anglois voyant qu'ils n'avoient pû traverser la navigation de ces troupes, ont mis tout en usage pour les inquiéter dans leur marche, tirant grand nombre de coups de canon partout où ils découvroient du monde sur le rivage, ce qui n'a produit d'autre effet que d'endommager quelques maisons. Trois pièces de canon qu'on avoit fait conduire à Nervi pendant la nuit du 27 au 28 sous la direction d'un Officier François d'artillerie, ont été servies si à propos, qu'un vaisseau ennemi ayant reçu sept boulets dans son bord a été obligé d'abandonner son ancre, & de se faire renforter au large par des chaloupes. Le 29 il parut sur cette hauteur environ soixante petits bâtimens venans de Monaco chargés d'un nouveau renfort de troupes. Aussi-tôt l'escadre Angloise rompit son cordon & mit à la voile dans le dessein de les intercepter, mais ce convoi qui avoit le vent favorable, & au-devant duquel on détacha quatre galères de la République entra heureusement dans le Port de Porto Fino, sans qu'il s'en soit perdu ni égaré

aucun navire. Il a transporté huit cent Grenadiers qui débarquerent le 30 au pied du Fanal, & auxquels on a assigné des logemens dans le fauxbourg de Saint Pierre d'Arena. Malgré les secours que la République reçoit journellement, les Allemands ne paroissent pas encore renoncer à l'attaque de cette ville, & ils persistent à se fortifier sur toutes les hauteurs de la vallée de Polsevera. On prétend qu'ils ont été joints encore ces jours-ci par un Corps considérable de Piémontois, & qu'actuellement l'armée commandée par le Comte de Schullenbourg est de près de vingt-deux mille hommes, mais quand elle seroit beaucoup plus nombreuse on ne croit point avoir lieu de l'appréhender. Un détachement de huit cent hommes marcha le 30 vers la Scoferra par ordre du Duc de Boufflers, afin de soutenir les milices qui occupent ce poste, & qui se défendant avec une extrême valeur ont repoussé trois fois les ennemis. Ce Lieutenant Général fit partir le même jour la galiotte *le Saint Louis* & un feloucon de Lipari pour une des places de l'Etat *degli Presidii*.

## DE GENES le 10.

**L**Es ennemis n'ont fait cette semaine aucun mouvement, & ils semblent ne penser qu'à se retrancher sur les hauteurs de Polsevera, particulièrement à Torazza. Leurs déserteurs dont il arrive ici tous les jours un fort grand nombre, rapportent que le Roi de la Grande Bretagne a envoyé ordre à l'Amiral Medley de bombarder cette ville, tandis que le Comte de Schullenbourg l'attaquera par terre. Le Duc de Boufflers fait travailler à des retranchemens depuis Notre-Dame du Mont jusqu'à Quarto, sur l'avis qu'on a eu que les ennemis avoient dessein de s'approcher

H v

de la mer , pour favoriser le débarquement de l'artillerie que les Anglois devoient leur apporter. On a renforcé jusqu'à deux mille hommes les troupes destinées à soutenir celles qui gardent le poste de la Scoffera , & il y a le long de la côte Orientale plus de dix mille payfans armés , tous si remplis de zèle pour la défense de la Patrie , qu'ils ont menacé de brûler les maisons de tous ceux qui dans l'occasion refuseront de se joindre à eux. Quelques gondoles de Caprara sont arrivées à Portofino ayant à bord environ deux cent Espagnols , & elles ont remis aussi-tôt à la voile pour Calvi où il y a un bataillon des troupes Françaises qu'elles transporteront ici. Le 5 de ce mois il parut à la vûe de ce port plusieurs vaisseaux de guerre & fregates des Anglois ; & l'on conjecture que ce sont les bâtimens qui ont été employés à traverser la descente dans les Isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. On a sçu que le vaisseau ennemi qui s'étant approché de Novi a reçu sept coups de canon dans son bord , avoit été fort endommagé. Il a perdu neuf hommes & deux ancres , & le Lieutenant a eu un bras emporté.

#### DE GENES le 17.

Notre artillerie détruisit le 11 de ce mois plusieurs retranchemens des ennemis du côté de Coronato. Le 12 le Comte de Schullenbourg fit trois fausses attaques à Cornigliato , au Belvedere & à la Montagne des Deux Freres , & par-tout les Allemands furent repoussés avec une perte considérable. On apprit le même jour que le Comte de Lanion qui commandoit à la Scoffera , s'étoit emparé du Château de Toriglia , situé en avant de ce poste. Les ennemis ont eu en cette occasion cent cinquante soldats tués ou blessés , & on leur a fait quarante-deux prisonniers , du nombre desquels

font quatre Officiers. Huit mille hommes de l'armée de la Reine de Hongrie & trois mille Païsans des Fiefs qui relevent de cette Princesse, du Roi de Sardaigne & du Grand Duc de Toscane, s'avancerent le 13 sur trois colonnes & fondirent sur divers de nos retranchemens. Ils y trouverent une vigoureuse résistance & le feu dura pendant plus de cinq heures avec une extrême vivacité de part & d'autre. Le Duc de Boufflers envoya un Bataillon de renfort aux endroits attaqués, s'y porta lui-même, & donna ses ordres si à propos, que les ennemis furent plusieurs fois prêts à se retirer, mais comme il étoit difficile de garder tous les chemins, les troupes de sa Majesté Hongroise gagnèrent celui de la montagne des Camaldules, d'où elles pénétrèrent jusqu'à S. Martin d'Albaro malgré le feu continu qu'elles eurent à essuyer & qui leur a coûté deux mille hommes entre tués & blessés. Du côté de la République on n'a perdu que très-peu de monde, & il n'y a point eu d'Officiers de marque de blessés, si ce n'est M. de Taubin, Commandant des troupes d'Espagne, lequel a eu une jambe cassée d'un coup de fusil. On a conservé tous les retranchemens que le Duc de Boufflers a fait construire à Notre-Dame *del Monte*. Les ennemis les ont attaqués à trois différentes reprises, & c'est-là qu'il ont fait leur plus grande perte. Le Duc de Boufflers, qui passa toute la nuit suivante sur le rempart de la Porte Romaine, a pris les mesures convenables pour que les ennemis ne pussent tirer aucun avantage du poste dont ils se sont rendus maîtres. Depuis le 14 au matin on a coupé tous les chemins qui conduisoient de ce poste à cette Ville, & l'on a travaillé à plusieurs nouveaux ouvrages, afin de défendre les approches de la Place. Le 15 il arriva à Por-



tofino un Bataillon du Régiment Royal Baviere & quelques autres troupes du Roi de France , le tout composant neuf cent hommes. Le Comte de Lannion s'est retiré de la Scoffera à Recco avec les trois mille hommes qu'il a sous ses ordres. On compte qu'il se portera à Nervi , & qu'en se joignant aux troupes nouvellement débarquées à Portofino , il sera en état d'attaquer en queue le Corps des ennemis qui occupe Saint Martin d'Albaro , tandis que le Duc de Boufflers attaquera ce Corps de front. Les ennemis sont continuellement harcelés dans ce poste , & il n'y a point d'apparence qu'ils puissent réussir dans le projet qu'ils ont d'établir une communication avec l'Escadre Angloise , qui forme toujours un cordon à la vue de ce Port entre Voltri & Portofino. On a ordonné des prières publiques dans les principales Eglises de cette Ville pour implorer l'assistance du Ciel , non contre les entreprises des ennemis qu'on n'a point lieu de redouter , cette Ville étant à l'abri de toute insulte , mais contre les fléaux qui sont les suites ordinaires d'un long blocus. Il s'est réfugié ici un nombre si prodigieux de pauvres familles des environs , que les Hôpitaux ne peuvent presque plus contenir les malades , dont il meurt jusqu'à vingt-cinq & trente par jour. Heureusement ils ne manquent d'aucune des choses nécessaires , & on jouit à peu près de la même abondance que si on étoit dans la plus parfaite tranquillité.

On mande de Genes du 24 Juin que deux Frégates & une Polaque des Anglois s'approcherent le 18 de ce mois de la Plage d'Albaro , & que le feu d'une batterie que l'on a établie au-delà du Lazaret , ne put les empêcher de débarquer plusieurs canons & quelques mortiers. Aussi-tôt on

renforça considérablement la garde des retranchemens de Notre-Dame *del Monte*, poste très-important. Les ennemis les ont attaqués plusieurs fois inutilement & ils' ont été obligés de se retirer derriere les Camaldules. Depuis on les a harcelés par de continuelles escarmouches, afin de ne pas leur laisser le tems de dresser une batterie à la faveur des palais du voisinage. Comme il n'est point douteux que l'objet du Comte de Schullenbourg ne soit de faire tous ses efforts pour avoir au moins la gloire de jeter avant sa retraite quelques bombes dans cette Place, le Duc de Boufflers prend toutes les mesures convenables pour s'opposer à ce dessein. Ce Lieutenant Général a fait travailler à l'établissement de plusieurs nouvelles batteries & à la construction de divers ouvrages. Afin d'incommoder davantage les Allemands & même les Anglois qui les favorisent, on a armé par son ordre un gros Ponton, qu'on fera avancer dans les endroits où l'artillerie ne pourra porter. Ce Ponton, sur lequel on a mis deux pieces de canon de trente-six livres de balle & deux mortiers, est prêt depuis le 20 à sortir, & il sera remorqué dehors par les Galeres, mais le vent d'Est Sud Est ayant toujours regné, cela n'a pu s'exécuter. Les ennemis au nombre de seize mille hommes se rassemblent vers la partie Orientale de cette Ville, & on conjecture qu'ils méditent de ce côté quelque grande attaque. Le Comte de Lannion, avant que de partir de Recco, y a laissé quatre cent hommes qui se sont fortifiés dans le Château, & il a fait avancer à Nervi quelques troupes réglées & plusieurs Compagnies de Milices, avec ordre d'y faire des retranchemens pour préserver du pillage la côte voisine. Les quatre Galeres de la République qui étoient allées à Livourne & à

Portofino , arriverent la nuit du 18 au 19 dans ce Port avec les gondoles de Caprara qu'elles remorquoient & qui débarquerent le matin au pied du Fanal huit cent hommes du Régiment Royal Baviere & quatre cent des troupes avec lesquelles le Comte de Lannion s'est retiré de la Scoffera. En passant elles essuyerent plus de trente coups de canon des vaisseaux de guerre Anglois , sans recevoir aucun dommage. On reçut de Nice le 18 deux couriers , l'un dont les dépêches marquoient que le 7 l'Infant Don Philippe en étoit maître , l'autre par lequel le Maréchal Duc de Belle-Isle mandoit au Duc de Boufflers que la Citadelle de Villefranche avoit capitulé , & que la Garnison avoit été faite prisonniere de guerre.

---

SUITE DES OPERATIONS DE L'ARMÉE DU ROI

*Du Camp du Parck du 25 Juin 1747.*

Sur la nouvelle que les ennemis avoient fait un mouvement par leur gauche , M. le Maréchal de Saxe a fait avancer sur Tirlémont un gros corps d'Infanterie & de Cavalerie aux ordres de M. de Clermont-Tonnerre. Il a mandé en même tems à M. de S. Germain de quitter le camp de Leaw , & de s'avancer à S. Tron.

Ce matin , informé que les ennemis étoient campés , leur droite à Tongerlooy & la gauche à Geelvry , M. le Maréchal a fait venir ici du camp de Malines quatre Brigades d'Infanterie , les Carabiniers & des Dragons.

*Du même jour.*

Un de nos Partis ayant été attaqué dans l'Abbaye de Rosendael par un gros corps de Croates , s'est fait jour l'épée à la main avec beaucoup de perte de la part des ennemis , la nôtre a été de quarante hommes tant tués que blessés , un autre de nos Partis avoit accouru au bruit des coups de fusil sur la fin de l'attaque , mais à son approche les ennemis se sont retirés. Le corps de M. le Comte d'Estrées qui étoit à S. Tron , s'est porté le 20 à Tonguelberg , & a occupé en même tems la Commanderie , il a ce même jour avancé un détachement du côté d'Hasselt qui a fait repasser le Demer aux Compagnies Franches & Partis d'Hussards , qui étoient en deçà. Le 21 au matin M. le Duc de Broglie a marché à Bilsen , où il n'a point trouvé d'ennemis. Le corps de M. le Comte de Clermont qui étoit allé le 20 à S. Tron , s'est avancé le 22 à Tongres. M. le Comte d'Estrées & lui doivent s'être rassemblés le 24 à Eighenbilsen , où M. d'Estrées avoit marché le 22 ; ils sont chargés d'examiner cette position , & de se replier sur Tongres jusqu'à nouvel ordre.

En même tems que M. le Comte de Clermont a marché sur S. Tron , M. de

S. Germain est parti d'Hallem pour camper entre Tirlemont & l'Eau ; il y a été renforcé de deux brigades de Cavalerie pour protéger M. de S. Germain pendant son séjour à Hallem , & masquer les débouchés d'Arſchot & de Zichem , M. de Sallieres avoit marché le 18 à Villaer , d'où il a été se joindre au corps campé en avant de Louvain , lequel avoit été renforcé le 19 d'un autre corps d'Infanterie. Le 22 il est parti de Louvain un convoi de pain pour les corps avancés ; ce convoi a été attaqué , mais son escorte , commandée par Milord Tirconel , a repoussé les ennemis .

Le Roi est parti de Bruxelles le 22 pour venir loger à l'Abbaye du Parc ; Sa Majesté , qui a été précédée de la Brigade des Gardes , a marché à la tête de sa Maison ; il y avoit aussi pour plus grande précaution des partis d'Infanterie dans la forêt de Soignies , avec un Régiment de Dragons & un d'Hussards , entre cette forêt & la chaussée.

M. le Maréchal a aussi changé son quartier le 22 , & l'a porté à Louvain ; les troupes campées en avant de Louvain ont fait le 24 un fourage général aux ordres de M. le Duc de Brissac sur la droite de la chaussée de Tirlemont , la droite à Bierbeck , la gauche à la hauteur du Village de Pel-

Ternberg ; on n'y a point vû d'ennemis , si ce n'est quelques Hussards qui se sont tenus hors de la portée du fusil ; il s'en étoit présenté la veille une troupe soutenue de Pandoures sur la chaussée de Tirlemont , à dessein d'attaquer le détachement qui avoit été reconnoître le fourage , mais le tout s'est retiré après quelques coups de fusil.

La Compagnie de Fitcher a pris poste hier au matin au Château de Boutersem , entre Louvain & Tirlemont.

Sur l'avis que l'armée des ennemis est en marche par sa gauche , M. le Maréchal a poussé un corps de troupes de ce camp-ci à Tirlemont , aux ordres de M. de Clermont-Tonnerre ; il a en même tems donné ordre à M. de S. Germain de se porter sur S. Tron , & il a renforcé le camp de Louvain , des Carabiniers , des Dragons du Colonel general , & de quatre Brigades d'Infanterie de Champagne , de Piémont , du Roi & de Touraine.

Les Pontons sont partis hier au matin pour aller au corps de M. de Clermont-Tonnerre en entrepôt ; toute l'Infanterie , à la reserve du corps de M. de Lowendal , qui doit rester entre Louvain & Malines , a ordre d'arriver demain ici.

Les ennemis ont couché hier à Ton-

gerlo , & se sont portés aujourd'hui sur le Demer à Diest , leur Cavalerie longe la plaine , & leur Infanterie le Demer.

Les Volontaires du Régiment de Saxe Cavalerie , les Bretons Volontaires & le Régiment de Beaufobre ont passé hier au matin la Dille , & se sont portés sur l'arrière-garde des ennemis.

Le Régiment des Cantabres arrive ce soir dans les environs d'ici.

*Du 26.*

Le Roi est monté à cheval ce matin à six heures , il s'est porté sur la hauteur des Pénitens , d'où il a observé tout le Pais , ensuite Sa Majesté a visité les camps de sa Maison , ainsi que ceux de Cavalerie & d'Infanterie qui sont en avant de Louvain. Sa Majesté est rentrée chés elle à 11 heures.

M. de Seneçtere est parti ce matin du camp de Louvain avec 20 bataillons & 16 escadrons , & une division d'artillerie ; il va camper sa droite à Tirlemont.

Le corps aux ordres de M. de Clermont-Tonnerre est campé, sa droite à la Petite-Gethe vers S. Tron , & sa gauche vers Tirlemont.

Celui de M. S. Germain a sa droite vers Borchloën , & sa gauche à S. Tron , ceux

de M. le Comte de Clermont & de M. d'Estrées ont leur droite à Beton près de Tongres , & leur gauche à Borchloën.

Le corps de troupes campé en avant de Louvain a été renforcé aujourd'hui de plusieurs brigades d'Infanterie , qui étoient campées entre Malines & Louvain.

L'armée des ennemis ayant fait encore hier une marche , est campée sur deux lignes , dont la première a sa droite à Diest , & sa gauche vers Beringhem , & la seconde sa gauche à Diest , & sa droite vers la Nette en avant de Verbode.

*Du 27.*

Le Roi a reçu ce matin des Chevaliers de S. Louis ; Sa Majesté n'est point sortie aujourd'hui.

Le corps de M. d'Estrées est campé sur deux lignes , son quartier general à Bedoé en avant de la chaussée de S. Tron , sa gauche à une lieue de Borchloën ; les Grassins en avant sur la chaussée de Tongres à Hasselt au village de Obrepenne , les La Morliere à celui de Sancien.

Les autres corps détachés de l'armée n'ont fait aucun mouvement.

L'armée ennemie occupe son même camp ; le quartier general du Duc de Cumberland est à Meldart entre Dieste & Be-



ringhem , celui de M. de Bathiany près de Dieste , & celui de M. de Waldek du côté d'Everbode , M. Baroniay est dans les environs d'Hasselt à Courange , & M. de Wolfenbutel est à portée de lui. Les équipages & le canon de l'armée ennemie ne sont arrivés qu'hier dans leur camp.

*Du 28.*

Hier M. de Vence , Brigadier d'Infanterie , Colonel de Royal Corse , s'est emparé de Liers , & M. de Beaufobre d'Herrentals où il a fait 70 prisonniers , & pris quelques chariots.

L'armée du Roi , ainsi que celle des ennemis , est dans la même position.

*Du 29.*

Le Roi a monté ce matin à cheval. Sa Majesté a passé en revûe le Régiment des Cantabres.

L'armée du Roi a fait aujourd'hui un fourage général entre la chaussée de Louvain à Tirlemont & le ruisseau de Lubec. L'escorte étoit commandée par M. le Prince de Soubize Maréchal de Camp. Ce fourage a été fort tranquille & très-abondant.

Un détachement de deux cent hommes d'Infanterie & de cinquante chevaux des

Grassins a attaqué un corps de quatre cent Lycaniens & Hussards qu'il a battus & chassés jusques dans Hasselt , il y en a eu beaucoup de tués & plusieurs prisonniers.

Les ennemis qui ont marché par leur gauche avoient hier un corps considérable à Diepenbeck.

Leur armée étoit campée sur les bruyeres à une lieuë de Hasselt , ayant un corps en avant sur Hasselt. Aujourd'hui ils ont poussé un corps de dix à douze mille hommes vers Munsterbilsen , qui doit être celui qui étoit à Diepenbeck.

Le Roi part demain avec son armée pour aller camper à Tirlemont,

*De Tirlemont le 30,*

Le Roi est parti ce matin du Camp du Parc à huit heures avec l'armée.

Sur l'avis que Sa Majesté a reçu en chemin que M. le Maréchal Comte de Saxe , qui est parti hier au soir de Louvain pour joindre M. le Comte de Clermont à Tongres , avoit envoyé ordre aux Corps détachés aux ordres de Messieurs de Clermont Tonnerre & de Sennecker de le venir joindre , elle n'a fait qu'une halte à Tirlemont où elle devoit coucher , & elle partira ce soir à six heures pour se porter avec l'armée à S. Tron.

*Du Camp de Nice.*

**S**elon les lettres de Camp du Nice les fossés de la Citadelle de Villefranche creusés dans le roc , & qui larges de dix toises ont trente pieds de profondeur , ont présenté un comblement fort difficile. On n'a pû non plus faire les approches qu'avec beaucoup de peine , le glacis n'étant qu'un rocher raboteux & sans terre. Ces obstacles , d'autant plus grands que les montagnes dont Villefranche est environnée , sont inaccessibles au canon , ont obligé d'avoir recours à divers expédiens extraordinaires , mais ils n'ont pû empêcher qu'on ne parvint la nuit du 10 au 11 à se loger dans le chemin couvert. M. de Rossi Lieutenant Général des troupes Piémontoises lequel commandoit dans la place capitula le 11 à midi , & la garnison a été faite prisonniere de guerre. Dans le tems du départ du courier par lequel on a reçu cette nouvelle , l'Infant Don Philippe n'attendoit plus que l'arrivée des dernières divisions des troupes Espagnoles pour marcher sur Vintimille où le Comte de Leutrum a rassemblé les vingt-sept bataillons , qui lui ont été donnés pour la défense du Comté de Nice.

Les lettres de Marseille confirment qu'on y a reçu avis de divers endroits que les troupes de la Reine de Hongrie commandées par le Comte de Schullenbourg s'étoient enfin retirées des environs de la ville de Gènes , & qu'elles dirigoient leur marche du côté de Savonne.

*RELATION de la victoire remportée à  
Luwffelt par le Roi sur l'Armée des  
Alliés le 2 Juillet.*

**L**E Roi en marchant avec son armée au camp du Parck avoit ordonné que le Corps commandé par le Comte de Clermont, Prince du Sang, se portât à Tongres, & que la reserve aux ordres du Comte d'Estrées laquelle étoit jointe à ce Corps, s'avancât jusqu'aux sources du Demer. Les avis que les ennemis eurent de cette marche les déterminèrent à quitter leur position entre les deux Néthes. Ils vinrent camper à Diest, leur centre à cette ville, leur droite s'étendant vers la Nethe & leur gauche vers Beringhen. En conséquence de leur mouvement le Comte de Saint Germain eut ordre de se rendre avec douze bataillons, deux bri-

gades de Cavalerie & un Régiment de Dragons entre Saint Tron & Borchloën; le Marquis de Clermont Tonnerre avec deux Régimens de Grenadiers Royaux & quatre brigades de Cavalerie entre Tirlemont & Saint Tron, & le Marquis de Senneckerterre, avec quatre brigades d'Infanterie & deux de Cavalerie à Tirlemont.

La marche de ces differens Corps ayant obligé les ennemis de s'approcher de Hasselt, le Roi dès qu'il en fut informé, prit la résolution de se porter sur Tongres avec toute son armée, afin de soutenir le Corps du Comte de Clermont, en cas que le Duc de Cumberland eût pour objet d'attaquer ce Prince. Le 29 du mois dernier les ordres furent donnés aux Corps chargés de marcher à Tongres, & le Maréchal Comte de Saxe alla le même jour joindre le Comte de Clermont. Le reste de l'armée commandée par le Comte d'Artois, battit la générale à dix heures du soir & prit la route de Tirlemont, où ce Prince reçut ordre du Maréchal Comte de Saxe de s'avancer aussi à Tongres.

Sa Majesté partit le 30 au matin du camp du Parck pour se rendre à Tirlemont avec la Reserve que commandoit le Prince de Dombes, & qui étoit composée

posée des troupes de la Maison du Roi, de la Gendarmerie & des Carabiniers, Sur les avis que le Roi reçut en chemin du Maréchal de Saxe, Sa Majesté se remit en marche de Tirlemont à sept heures du soir, & pour donner le tems à l'artillerie de passer la grosse Gethe, elle s'arrêta à Orsmaël, où les troupes qui l'accompagnoient passerent la nuit au Bi-vouac.

Le Roi étant arrivé à Tongres le premier de ce mois à midi, & y ayant appris que le Maréchal Comte de Saxe s'étoit porté en avant avec une partie de l'armée, dans l'intention d'attaquer un Corps considérable de l'armée des Alliés, lequel paroissoit sur les hauteurs depuis la grande Commanderie jusqu'au village de Rosmaël, Sa Majesté alla sur le champ joindre ce Général. Elle reconnut avec lui la position de l'armée des ennemis qui avoient eu le tems de faire avancer toutes leurs troupes; elle approuva les dispositions commencées par le Maréchal Comte de Saxe; elle fit venir le reste de l'armée, laissant à Tongres sous les ordres du Comte de Saint Germain douze bataillons avec cinquante pièces de canon, & elle demeura jusqu'à neuf heures du soir à concerter

*II. Vol.*

I

avec le Maréchal les mesures pour l'attaque qu'elle vouloit faire le lendemain.

Pendant toute la journée il y eut des escarmouches très-vives entre nos troupes légères & celles des Alliés. Ils tenterent le soir de s'emparer du village de Remst, qui étoit en avant de notre première ligne, & que le Comte de Clermont avoit fait occuper. Après avoir canonné ce poste pendant plus d'une heure sans succès, ils renoncèrent à leur entreprise, & le Roi voyant qu'il n'y avoit rien à craindre pour le village, alla passer la nuit dans une mauvaise maison de celui de Herteren.

Le 2 à la pointe du jour Sa Majesté monta à cheval, & s'étant rendu sur le champ de bataille, elle ordonna les dernières dispositions pour le combat. L'Infanterie fut placée sur les hauteurs d'Elderen, la gauche bordant les plateaux, la droite s'étendant jusqu'au village de Remst. La Cavalerie se rangea en bataille sur deux lignes dans la plaine en avant de l'Infanterie & au-dessous du village d'Elderen, à la hauteur duquel elle appuyoit sa gauche, faisant face au village de Vlitingen & à la grande Commanderie où étoit le Quartier du Feldt-Maréchal Comte de Bathiany. La droite tiroit ve

le village de Montenaken , dans lequel le Comte de Clermont avoit posté une brigade d'Infanterie. On mit en réserve la Maison du Roi Infanterie & Cavalerie, la Gendarmerie & les Carabiniers , ce Corps ayant sa gauche à Elderen.

L'armée des Alliés dont la droite étoit à la grande Commanderie , & la gauche du côté de Maestricht occupoit les villages de Groos Pawe , de Rosmaër , de Lawffelt & de Vilre. Sa Majesté chargea le Comte d'Estrées d'attaquer ce dernier village. Le Comte de Clermont, Prince du Sang , fut chargé d'attaquer celui de Lawffelt, qui étoit en avant du centre de la premiere ligne des ennemis , & il eut ordre de faire avancer sa Cavalerie commandée par le Comte de Segur , entre son Infanterie & les troupes du Comte d'Estrées. Les Alliés portant leurs principales forces sur leur gauche, le Roi renforça de quelques brigades d'Infanterie & de Cavalerie le Corps du Comte de Clermont , lequel se mit en mouvement pour exécuter l'attaque que Sa Majesté lui avoit confiée , pendant que le Comte d'Estrées qui avoit marché avec sa Reserve sur le village de Vilre se porta sur ce poste , dont il étoit essentiel de s'emparer pour déborder la gauche de l'ennemi.



L'action commença à dix heures du matin par l'attaque du village de Lawffelt que défendoient les troupes Angloïses, Hanoveriennes, Hessoïses & quelques Régimens Hollandois. Il étoit garni de plusieurs piéces de canon, dont quelques-unes placées au-dehors prenoient par le flanc gauche. l'Infanterie du Comte de Clermont. Malgré le feu de cette artillerie les brigades de Monaco, de Segur, de Bourbon & de la Fere, parvinrent au pied des retranchemens de ce village. Celle de Monaco que commandoit le Marquis de Laurec Lieutenant Général, & celle de la Fere aux ordres du Marquis de Laigle Maréchal de Camp, attaquèrent le centre. Le Comte de Berrenger Lieutenant Général, & le Marquis de Froulay Maréchal de Camp, attaquèrent la gauche avec la brigade de Segur. La brigade de Bourbon, commandée par le Marquis de Beaupreau Maréchal de Camp, resta en reserve pour soutenir deux batteries, chacune de dix piéces de canon, qui battoient la droite & la gauche du village.

Nos troupes, par la vigueur avec laquelle elles combattirent, forcerent les ennemis d'abandonner ce poste dès la premiere attaque, mais comme ils le soutenoient en colonne ils en passerent nos

brigades , qui se retirèrent dans le plus grand ordre sous le feu de l'artillerie & de la mousqueterie. La brigade de Bourbon s'étant jointe aux trois autres elles firent une seconde attaque. Elle eut aussi peu de succès que la première , & l'on ne put se maintenir dans le village où les ennemis faisoient filer continuellement de nouvelles troupes , tirées de la ligne d'Infanterie qu'ils avoient derrière en bataille.

Le Maréchal de Saxe qui s'étoit porté à cette attaque , ayant reconnu par lui-même la force du poste , fit marcher le Comte de Montbarey Maréchal de Camp à la tête des brigades de Bettens & de Monin , lesquelles avec les quatre ci-dessus nommées attaquèrent pour la troisième fois. Ces troupes furent encore repoussées , mais en conservant cependant quelque partie du village. Alors le Maréchal , après avoir fait avancer une batterie de gros canon , fit soutenir ces six brigades par celles de Royal Vaisseaux & des Irlandois sous les ordres du Comte de Thomond Lieutenant Général , & du Comte de Fitz-James , du Comte de Rooth & du Duc d'Havré Maréchaux de Camp , à la tête desquelles se mit le Comte de Clermont. Ces dernières bri-

gades & les six autres formerent une nouvelle attaque , & se rendirent maîtresses de la plus grande partie du village.

Les ennemis à qui il importoit de le garder , changerent aussi-tôt leurs dispositions. Toute la gauche de leur Infanterie marcha en colonne pour nous forcer d'abandonner ce poste. Sur ce mouvement le Maréchal de Saxe envoya ordre aux brigades du Roi , de la Tour Dupin & d'Orleans , commandées par le Marquis de Sallières Lieutenant-Général , & par le Comte de Lorges & le Marquis de Guerchy Maréchaux de Camp , de se porter sur le flanc droit de cette colonne , & elles la chargerent avec tant de valeur qu'elle fut culbutée , & le village entièrement emporté. La Cavalerie qui étoit en bataille derriere ces trois brigades s'avança en même tems & chargea aussi , non-seulement cette Colonne , mais encore un Corps de Cavalerie qui s'avançoit pour soutenir l'Infanterie.

Dès que les ennemis virent le village sur le point d'être pris ils essayèrent de faire une diversion , en attaquant la Cavalerie aux ordres du Comte de Segur & celle du Corps du Comte d'Estrées. Le Maréchal Comte de Saxe s'étant porté de ce côté avec le Comte de Clermont

venir les Carabiniers. Ils acheverent de mettre en déroute la Cavalerie Angloise, déjà ébranlée par les premières charges. Bientôt le désordre gagna le reste de l'aîle gauche de l'armée des Alliés. Cette aîle qui étoit sur deux lignes de Cavalerie & d'Infanterie à la hauteur du village de Westerwezel, prit la fuite, & elle fut poursuivie jusqu'à Maestricht par la Cavalerie du Corps du Comte d'Estrées, lequel avoit chassé les ennemis du village de Vilre suivant l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majesté.

Lorsque l'action fut finie à la gauche, le Roi fit avec le Maréchal Comte de Saxe de nouvelles dispositions pour attaquer les troupes de la Reine de Hongrie, commandées par le Feldt-Maréchal Comte de Bathiani, & qui étoient demeurées tranquilles spectatrices du combat, leur droite à la grande Commanderie & leur gauche au village de Rosmaër. Le Corps du Comte de Clermont, celui du Comte d'Estrées, & celui du Marquis de Clermont Tonnerre, conformément aux ordres du Roi, débouchèrent par la droite entre les villages de Lawfelt & de Monperthin, tandis que le reste de l'Infanterie marcha en bataille & de front aux ennemis ; entre le village de Rosmaër &

celui de Groos Spave ; mais le Feldt-Marchal Comte de Bathiany , précédé des troupes de la République des Provinces-Unies , avoit commencé sa retraite aussitôt après la prise du village de Lawffelt , & il marcha avec tant de diligence qu'il fut en peu de tems hors de portée d'être attaqué. Le Roi qui s'étoit avancé en personne à la tête des troupes , détacha le Marquis de Clermont Tonnerre & le Marquis de Clermont Gallerande pour suivre cette aîle droite des ennemis : laquelle on fit plusieurs prisonniers. Sa Majesté alla coucher le soir à la Commanderie où elle a établi son Quartier.

L'attaque du village de Lawffelt laquelle a duré plus de deux heures , est une des vives actions d'Infanterie qu'on ait encore vû. Les troupes du Roi y ont donné des marques d'une valeur incroyable , & leur exactitude à observer la discipline est digne des plus grands éloges. Par tout les brigades de Royal , des Cravates , de Berry , d'Anjou , de Royal Roussillon & les Carabiniers , ont enfoncé les escadrons des ennemis , dont on estime la perte à plus de dix mille hommes. On a fait un grand nombre de prisonniers parmi lesquels sont le Général Ligonier , le Lord Seuton , le Major Général d

Hessois, & divers autres Officiers de distinction. Plus de vingt pièces de canon ont été prises aux ennemis, & on leur a enlevé plusieurs drapeaux, étendarts & paires de tymballes.

Dans l'armée du Roi il y a eu environ cinq mille hommes tués ou blessés. Le Comte de Baviere Lieutenant Général, & le Marquis d'Autichamp Colonel Lieutenant du Régiment d'Enghien ont été tués. Les principaux Officiers blessés sont le Marquis de Lautrec & le Comte de Berrenger, Lieutenans Généraux; le Marquis de Crequy, le Marquis de Froulay & le Marquis de Guerchy, Maréchaux de Camp; le Marquis de Bonnac, Colonel du Régiment de son nom; le Comte d'Aubeterre, Colonel du Régiment Royal Vaisseaux; le Comte de Balleroi, Colonel Lieutenant du Régiment d'Orléans; le Marquis de Fenelon, Colonel du Régiment de la Fere; le Marquis de Segur, Colonel du Régiment de son nom; le Marquis de Rochambault, Colonel du Régiment de la Marche; le Chevalier de Dreux, Colonel du Régiment Royal la Marine; le Comte de la Tour Dupin, Colonel Lieutenant du Régiment de Bourbon; le Marquis de Bellefond, Colonel du Régiment de son

- nom, & le Marquis de Cernay, Maître de Camp du Régiment des Cravattes.



## M O R T S.

**L**E 19 Avril Leopold *Prince d'Anhalt Dessau*, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, Feldt Maréchal de l'Empire, Feldt Maréchal Général des Armées du Roi de Prusse, Gouverneur de Magdebourg & de Custrin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de trois Bataillons, mourut à Dessau dans le Cercle de la Haute Saxe d'une attaque d'apoplexie; il étoit âgé de 71 ans, 10 mois & un jour, étant né le 8 Juillet 1676. Ce Prince qui étoit regardé comme un des plus habiles Généraux de l'Europe, est universellement regretté, il étoit fils de Jean-Georges Prince d'Anhalt Dessau, Général Feldt Maréchal de l'armée de l'Electeur de Brandebourg, mort le 17 Août 1693, & de Henriette-Catherine de Nassau Orange, morte le 1 Novembre 1708. Il avoit épousé en 1698 Anne Louise Fœfsan, née le 22 Mars 1677, fille d'un Bourgeois de Dessau, & l'Empereur lui donna le 29 Décembre 1701 la qualité de Princesse & à ses enfans celle de Princes de l'Empire, & de ce mariage est né entre autres Leopold-Maximilien Prince d'Anhalt Dessau, né le 25 Septembre 1700 Chevalier de l'Aigle noir, Lieutenant Général de armées du Roi de Prusse, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, auquel ce Prince vient d'accorder le Gouvernement de Magdebourg, & il est marié depuis le 25 Mai 1737 avec Gisele-Alexandre d'Anhalt Cothen. Voyez pour la Généalogie

La Maison d'Anhalt, l'une des plus grandes de l'Allemagne, les Tables Généalogiques d'Hubnert, les Souverains du Monde, vol. 2. fol. 244; le Dictionnaire Historique de Morery & le *Notitia Imperii*, par M. Imhoff, &c.

Le 29 Mai François-Marie de Lescapier, veuve depuis 1718 de René François de S. Remy, Chevalier, Seigneur de la Motte Fouque, au Mans, de Magny-le-Desert, de S. Patrice & d'Orgeres, dit le Marquis de S. Remy, mourut à Paris dans la 73 année de son âge, n'ayant eu de son mariage que Marie-Thérèse-Gasparde de S. Remy, née le 10 Juin 1708, morte le 26 Février 1719. Elle étoit fille de Gaspard de Lescapier, Conseiller au Parlement, reçu le 29 Juillet 1667, mort étant de la Grand'Chambre le 21 Décembre 1708, & de Dame François-Geneviève Collin de Liancourt; elle étoit sœur de César-Charles de Lescapier, Seigneur de Nourard, Conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant Maître des Requêtes & Intendant de Justice en Champagne, lequel de son mariage avec feuë Dame Anne-Geneviève-Thérèse Charrier a pour enfans Gaspard-César-Charles de Lescapier, Maître des Requêtes & Intendant de Justice à Montauban depuis 1740, & Charles-Armand de Lescapier, aussi Maître des Requêtes. La famille de de Lescapier est une des plus considérables de la Robe, dont elle a possédé les premières Charges, & par ses alliances; pour le nom de de S. Remy il est marqué en Normandie par l'ancienneté de sa noblesse, par ses alliances & ses services.

Le 20 Juin Louis-Marie-Leopold de Lorraine, Prince de Guise, Brigadier des armées du Roi du premier Mai 1745, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mourut à l'armée d'Italie.



dans la 27 année de son âge , étant né le 17 Décembre 1720 & sans être marié ; il étoit fils unique d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine , Comte & Prince de Guise sur Moselle , Comte d'Harcourt , de Montlaur & de S. Remeze , Marquis de Maubec , mort le 27 Avril 1739 , & de Dame Marie-Louise-Chrétienne de Castille de Montjeu , morte le 11 Janvier 1736. Il avoit pour sœurs aînées Françoise-Henriette-Louise de Lorraine , mariée le 21 Mars 1725 avec Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne , Duc de Bouillon , Pair & Grand Chambellan de France , dont elle étoit la quatrième femme , morte le 31 Mars 1737 , laissant une seule fille , nommé Marie-Sophie de la Tour , mariée le 4 Avril 1745 avec M. le Prince de Beauvau ; & Marie-Elizabeth-Sophie de Lorraine , mariée le 7 Avril 1734 avec M. le Duc de Richelieu , morte le 2 Août 1740 dans la 30 année de son âge , laissant un fils Duc de Fronsac & une fille Mlle de Richelieu. Par la mort de M. le Prince de Guise est éteinte la seconde Branche de la Maison de Lorraine , établie en France , étant cadette de celle des Ducs d'Elbeuf & aînée de celle de Lislebonne ou de Commercy , d'Armagnac ou de Brione , de Marfan ou des Princes de Pons. Voyez pour cette Généalogie les différents Auteurs qui ont écrit des Maisons Souveraines.

Joseph Marie Duc de Boufflers , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général des armées de Sa Majesté , Gouverneur de Flandres , de Hainault & des Ville & Citadelle de Lille , Grand Baillif & Gouverneur héréditaire de Beauvais & du Beauvoisis , & Commandant des troupes que le Roi a envoyées au secours des Génois , est mort à Gènes le 2 Juillet âgé de 42. ans.

Nous ne pûmes en annonçant les morts du mois de Mai les détailler avec l'étendue & l'exactitude que nous donnons ordinairement à ces articles, nous allons y suppléer.

A M. le Comte de Bonneval, mort à Constantinople le 22 Mars de cette année, comme il est dit dans le dernier Mercure, ajoutez qu'il se nommoit Claude-Alexandre de Bonneval, connu d'abord sous le nom de Chevalier & ensuite de Comte de Bonneval, qu'il passa de la marine, étant Enseigne de vaisseau, au service de terre, fut sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françaises en 1698, fut fait ensuite Colonel du Régiment de Lafont Infanterie le 22 Juin 1701, & servit à la tête de ce Régiment en Italie jusqu'en 1706, passa depuis au service de l'Empereur, qui le fit d'abord Général de Bataille, & depuis lui donna un Régiment d'Infanterie composé de 2300 hommes, le déclara Conseiller de son Conseil Aulique de guerre & le fit Maréchal de Camp général de ses armées, Général d'Artillerie; il passa depuis à la Cour du Grand Seigneur qui lui donna entr'autres charges celle de Topigy-Bachi, qu'il possédoit à sa mort & qui a été donnée à son fils naturel, connu sous le nom de Soliman Aga. Etant venu faire un voyage en France il avoit été marié le 7 Mai 1717 avec Dame Judith-Charlotte de Gontaut Biron, fille d'Armand-Charles de Gontaut, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Dame Marie-Antonine de Bautru-Nogent; elle mourut sans avoir eu d'enfans le 20 Avril 1741. Le Comte de Bonneval étoit fils puîné de Jean-François de Bonneval, Seigneur de Bonneval en Limosin, dit le Marquis de Bonneval, mort le 19 Juin 1682, & de Dame Claude de Monceaux, morte le 4 Septembre 1714. Il

avoit pour frere aîné César Phœbus de Bonneval, Marquis de Bonneval, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Cuirassiers par commission du 17 Février 1697, Brigadier d'armée par Lettres du 4 Février 1704 & Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, lequel du mariage qu'il contracta le 9 Mars 1700 avec Dame Marie-Angélique d'Hautefort Surville a pour fils unique César Phœbus François de Bonneval, Comte de Bonneval, né le 25 Novembre 1703, Colonel du Régiment de Poitou Infanterie, par commission du 19 Février 1723, Brigadier d'armée du premier Janvier 1740, marié le 4 Décembre 1724 avec Dame Marie de Beynac, & pour fille Dame Marie-Marthe-Françoise de Bonneval, mariée le 28 Avril 1710 avec Louis de Talaru, Marquis de Chalmazel, Brigadier des armées du Roi, & depuis Premier Maître d'Hôtel de la Reine, dont elle a plusieurs enfans. Voyez la Généalogie de la Maison de Bonneval, l'une des premières du Limosin par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires, dans le Dictionnaire historique de Morery, vol. 1 du Supplément, fol. 150.

A Dame Henriette-Catherine de S. Nectaire de la Ferté, épouse de François de Bullion, Marquis de Longchêne, de laquelle la mort est rapportée dans le dernier Mercure, ajoutez qu'elle étoit née le ... Mars 1662, & qu'elle étoit fille de Henri de S. Nectaire Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des Ville, Citadelle & Evêché de Metz, Pays Messin, Evêché de Verdun, mort le 27 Septembre 1681, & de Dame Magdeleine d'Angennes de la Loupe, morte le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans. Elle étoit sœur de Henri-François de S. Nectaire, Duc de la Ferté, Pair de France,

Lieutenant Général des armées du Roi, mort le premier Août 1703 sans laisser d'enfans mâles de son mariage avec Dame Marie Gabrielle Angélique de la Motte Houdançourt, sœur de feuë Madame la Duchesse de Ventadour.

Madame de Longchefne n'avoit eu de son mariage que deux fils, l'aîné Marquis de Longchefne, Capitaine dans le Régiment de Piémont, tué à Paris le 4 Décembre 1711 sans être marié, Henri de Bullion Longchefne, péri sur mer; M. de Longchefne vit encore, il est fils de Claude de Bullion, Marquis de Longchefne & d'Attilly, mort le 14 Janvier 1678, & de Dame Perrette Meusnier, morte le ... Décembre 1706, & petit-fils de Claude de Bullion, Seigneur de Brunelles, Sur-Intendant des Finances, Ministre d'Etat, Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Dame Angélique Faure de Berlise. Voyez la Généalogie de la Maison de S. Nectaire dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, vol. 4. fol. 387, & pour celle de Bullion, le volume 9 de la même Histoire & le Dictionnaire Historique de Morery, &c.

A Mre Armand *de la Croix de Castries* Archevêque d'Alby, dont la mort est rapportée dans le dernier Mercure, *ajoutez* qu'il fut successivement Grand Archidiacre de l'Eglise de Narbonne, reçut Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 Mai 1695, nommé Aumônier ordinaire de Madame la Duchesse de Bourgogne, Marie Adelaïde de Savoye, depuis Dauphine, au mois de Décembre 1697; Abbé Commandataire de Valmagne la même année, de celle de S. Pierre de Monestier S Chaffre en 1702, fait Premier Aumônier de Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, Duchesse de Berry en 1711, qu'il refusa en 1716 l'Evêché de Troye, qui lui

fut offert, fut nommé le 29 Janvier 1717 à l'Archevêché de Tours & fut sacré le 29 Octobre 1719, fut transféré peu de jours après à l'Archevêché d'Alby, pour lequel il prêta serment de fidélité au Roi le 24 Octobre 1722, il assista le lendemain au Sacre de Sa Majesté, ayant été du nombre des Prélats qui furent invités, il fut proposé le 2 Février 1733 pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, & il reçut la Croix & le Cordon le 24 Mai suivant. Il étoit fils de René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, Lieutenant Général des armées du Roi, Lieutenant Général de Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommieres & de Montpellier, mort le 22 Août 1674, & de Dame Elizabeth de Bonzi, sœur du Cardinal de ce nom, morte le 13 Novembre 1708. Il avoit pour frere aîné Joseph-François de la Croix, Marquis de Castries, Lieutenant de Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Maréchal de Camp, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, Chevalier des Ordres du Roi, reçut le 3 Juin 1724, mort le 24 Juin 1728, laissant de Dame Marie-Françoise de Lévi Charlus, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 22 Janvier 1722, morte le... Décembre 1728, 1<sup>o</sup>. François-Armand de la Croix, Marquis de Castries, né le 18 Octobre 1725, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Lieutenant de Roi en Languedoc, mort le 27 Janvier 1743 à l'âge de 18 ans, & sans enfans de D<sup>e</sup> Marie-Louise-Angélique de Talaru de Chalmazel, aujourd'hui sa veuve. 2<sup>o</sup>. Charles-Eugene-Gabriel de la Croix, Marquis de Castries, né le 25 Février 1727, Gouverneur des Ville & Citadelle de Montpellier & Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province de Languedoc, marié depuis le 19 Décembre 1743. avec Dame Gabrielle-

Isabeau-Thérèse de Roffet, de Rocozel, née le 22 Octobre 1728, dernière fille de M. le Duc de Fleury, Chevalier des Ordres, & petite nièce de feu M. le Cardinal de Fleury, 3°. Louis Augustin de la Croix de Castries, né le 5 Octobre 1728, reçut Chevalier de Malthe de minorité le 3 Juin 1731. Voyez la Généalogie de cette Maison dans le Dictionnaire Historique de Morery, vol. 3. fol. 112.

A Dame Antoinette *de Brion*, veuve de Charles Amelot, Premier Président de la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement, de laquelle la mort est rapportée dans le dernier Mercure, ajoutez qu'elle est morte le 16, que M. Amelot, son mari, étoit Marquis de Mauregard & de Combronde, Baron de Salvart, Seigneur du Mesnil Amelot, qu'elle étoit veuve & sans enfans depuis le 5 Novembre 1726, & qu'elle l'avoit épousé le 27 Octobre 1692, qu'elle étoit née le 20 Décembre 1671, & qu'elle étoit fille de Jean de Brion, Marquis de Combronde, Baron de Salvart, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 10 Août 1684, & d'Anne-Marie de la Barde, morte le dernier Février 1700, & petite fille de Geraud de de Brion, Secrétaire du Roi, &c. Elle avoit eu pour frères Antoine de Brion de la Barde, Marquis de Combronde & de Marolles, Baron de Salvart, reçut Conseiller au Parlement en 1685, mort en 1708 sans être marié, & Noël-François de Brion, Marquis de Combronde en Auvergne & de Marolles en Gâtinois, & Baron de Salvart par la mort de son frère, premierement Chanoine de l'Eglise de Paris & Prieur de la Dorade, puis Chevalier Commandeur des Ordres de N. D. de Montcarmel & de S. Lazare, reçut le 13 Novembre 1713, mort le 22 Décembre 1736, laissant deux fils de son ma-

riage avec Dame Marie-Agnès de Pomereu, &c.

A M. le Cardinal d'Auvergne ( Henri Oswald de la Tour d'Auvergne ) mort le 23 Avril dernier , ajoutez qu'il étoit né à Bergopzom dans le Brabant Hollandois le 5 Novembre 1671 du mariage de Frederic-Maurice de la Tour d'Auvergne Colonel Général de la Cavalerie de France , Sénéchal & Gouverneur du Haut & Bas Limosin , & Lieutenant Général des armées du Roi , mort le 23 Novembre 1707 , & de Henriette-Françoise de Hohen-Zollern Marquise de Bergopzom morte le 17 Octobre 1698 , il fut dès l'âge de 7 ans Chanoine Domiciliaire de Strasbourg , puis Chanoine Capitulaire à l'âge de 21 ans & 9 mois , il fut élu en 1697 Grand Prévôt du même Chapitre , nommé Archevêque de Tournai en 1720 , puis de Vienne en 1721 , il traita de la Charge de Premier Aumônier du Roi en 1732 , fut nommé Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit le 2 Février 1733 & reçu le 24 Mai suivant. Il avoit pour frere aîné Emmanuel-Maurice de la Tour , dit le Baillif d'Auvergne , Chevalier Grand Croix de l'Ordre de Malthe , né le 3 Décembre 1670 , lequel céda ses droits d'aînesse à son cadet , & mourut à Bergopzom le . . . Mars 1702 , & pour puîné François-Egon de la Tour d'Auvergne Marquis de Bergopzom , dit le Prince d'Auvergne , né le 15 Décembre 1675 & mort le 26 Juillet 1710 , étant alors Lieutenant Général au service des Etats de Hollande , & laissant de Marie-Anne de Croy de Ligère d'Arémborg Princesse d'Arfchor , qu'il avoit épousée le 20 Novembre 1707 , Marie-Anne-Henriette de la Tour d'Auvergne Marquise de Bergopzom , fille unique , née le 24 Octobre 1708 , mariée le 15 Février 1722 avec Jean-Christiaan de Bavière Prince Palatin de

Sultzbach mort le 20 Juillet 1733, & elle dès le 28 Juillet 1728, laissant Charles-Philippe-Theodore de Baviere né le 11 Décembre 1724, Prince de Sultzbach, & aujourd'hui Electeur Palatin depuis le 31 Décembre 1742. Voyez pour la Maison de la Tour d'Auvergne l'Histoire qui en a été donnée par les sieurs Justel & Baluze, & l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4 fol. 544.

A M. le Marquis de Bouzols ( Joachim-Louis de Montaigu ) dont la mort est annoncée dans le dernier Mercure, *ajoutez* qu'il étoit fils de Joseph de Montaigu Comte de Bouzols, Maréchal de Camp & Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, & de Dame Jeanne-Henriette d'Aureille de Colombines; il avoit été marié le 11 Mars 1732 avec Dame Laure-Anne de Fitsjames depuis Dame du Palais de la Reine, & fille du feu Maréchal Duc de Berwick & de Dame Anne Bulzeley, & il laisse de ce mariage Joachim-Charles Laure de Montaigu, Marquis de Bouzols, né le 18 Août 1734, & Anne-Joachim de Montaigu Vicomte de Beaune, né le 16 Août 1737. Feu M. le Marquis de Bouzols étoit neveu de feu Louis-Joachim de Montaigu Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & Lieutenant Général du Gouvernement de la Basse Auvergne, & dont la mort est rapportée dans le Mercure de Novembre de l'an 1746 fol. 197.

A Dame Françoise-Marguerite *Brunet de Rancy*, veuve depuis le 7 Avril 1740 de Pierre-Arnaud de la Briffe Conseiller d'Etat Ordinaire & Intendant de Justice en Bourgogne, de laquelle la mort est rapportée dans le dernier Mercure, *ajoutez* qu'elle avoit été mariée le 13 Février 1703; elle étoit



fille de Paul-Etienne Brunet Seigneur de Rancy,  
 Secrétaire du Roi, & l'un des Fermiers Géné-  
 raux de Sa Majesté, & de GENEVIÈVE COLBERT,  
 & elle laisse pour enfans, entr'autres, Louis-Arnaud  
 de la Brisse de la Ferrière Maître des Requêtes  
 depuis 1734, & Intendant de Justice de la Géné-  
 ralité de Caën depuis 1740, qui a des enfans de  
 son mariage avec Dame Magdeleine Thoynard,  
 Arnaud Gilles de la Brisse de Charny, dit le Che-  
 valier, Lieutenant au Régiment des Gardes Fran-  
 çaises, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis,  
 tué au combat d'Ettingen le 27 Juin 1743 étant  
 nommé Capitaine, Henri-François de la Brisse  
 Abbé de N. D. d'Obazine depuis 1731, Margue-  
 rite-Geneviève de la Brisse mariée le 13 Décem-  
 bre 1728 avec Charles de Choiseul Marquis  
 d'Esquilly, & Marie-Victoire de la Brisse mariée  
 en 1732 avec Claude-François Roux Deagent de  
 Pontherieu, Comte de Morges & d'Allieres,  
 Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble,  
 &c.

A M. Antoine-François de Meliand Conseiller  
 d'Etat Ordinaire dont nous avons rapporté la mort  
 dans le dernier Mercure, ajoutez qu'il étoit né le  
 10 Mai 1670. Il fut reçu Conseiller au Parlement  
 le 3 Décembre 1691, puis Maître des Requêtes  
 le 6 Février 1698, fut envoyé en Espagne en qua-  
 lité d'Intendant des troupes auxiliaires de France,  
 d'où étant de retour il fut envoyé Intendant de  
 Justice à Lyon, puis à Lille, fut fait Conseiller  
 d'Etat semestre en 1721 depuis ordinaire; il étoit  
 fils de Nicolas Meliand, Conseiller au Parlement,  
 mort étant de la Grand'Chambre le 13 Févr. 1696,  
 & de Dame Marie Petit de Passy; il avoit été  
 marié le 11 Juillet 1697 avec Dame Marie le Bret  
 de Flacourt, duquel mariage il avoit eu Marie-

Magdeleine-Françoise de Meliand née le 22 Janv. 1704, mariée le 24 Novembre 1718 avec René-Louis de Voyer Marquis d'Argenson, ( frere aîné de M. le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre ) alors Maître des Requêtes, depuis Conseiller d'Etat Ordinaire & Grand Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères; feu M. de Meliand étoit fils de Nicolas de Meliand Président des Enquêtes du Parlement de Paris, & de Dame Marie Pétau, il étoit petit-neveu de Blaise de Meliand Procureur Général au même Parlement reçu le 20 Novembre 1641.



## ARRESTS NOTABLES.

**A** R R E S T du Conseil d'Etat du Roi & Lettres Patentes sur icelui. Données à Versailles le 14 Mars. Registrées en la Cour des Aides le 5 Mai, qui-autorisent les Employés des Fermes à arrêter & écrouer les Contrebandiers qui auront été décrétés ou qui se seront évadés des prisons.

**A U T R E** & Lettres Patentes sur icelui, données à Versailles le 28 Mars. Registrées en Parlement, portant reglement pour les Baracans qui se fabriquent à Abbeville.

**D E C L A R A T I O N** du Roi, donnée à Versailles le 7 Avril, Registrée en la Chambre des Comptes, rendue en faveur des Officiers des Elections & Gabelles du Royaume, pour la modéra-

tion de la finance qu'ils devoient payer en conséquence de l'Edit du mois de Février 1745.

**ORDONNANCE** du Roi , du 30, portant reglement pour le payement des troupes de Sa Majesté pendant la campagne.

**ARREST** du Conseil d'Etat du Roi , du 9 Mai , qui ordonne que dans le ressort des Cours où la Déclaration du 23 Mars 1672 n'a pas été enregistrée , les Offices de Notaires , Procureurs & Huissiers , dont l'établissement sera jugé nécessaire , continueront à être vendus au profit de Sa Majesté.

## T A B L E.

|                                                                  |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.                     |              |
| Suite de la Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres ,   | 3            |
| Raccommodement de l'Amour & d'Apollon ,                          | 24           |
| Discours qui a concouru pour le Prix de l'Académie de Soissons , | 23           |
| Madrigaux ,                                                      | 48           |
| Mémoire sur la maladie des bestiaux ,                            | 49           |
| Madrigal ,                                                       | 75           |
| Autre ,                                                          | 76           |
| Reflexions sur la démonstration sur la quadrature du Cercle ,    | <i>ibid.</i> |
| Epître de M. de la Sorinière ,                                   | 79           |
| Madrigal par le même ,                                           | 80           |
| Lettre sur le mot <i>Fragon</i> ,                                | 81           |
| Odes sur la Religion ,                                           | 85           |

|                                                                                                                                                                 |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Nouvelles Littéraires , des Beaux Arts , &c. Essai<br>sur les principes de la Physique ,                                                                        | 100          |
| Recueil de pièces en prose , &c.                                                                                                                                | 105          |
| Ode sur la Providence ,                                                                                                                                         | 108          |
| Quinzième & seizième tomes des vies des hom-<br>mes illustres ,                                                                                                 | 112          |
| Panegyriques des Saints ,                                                                                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Second & troisième tomes <i>in-4°</i> de l'histoire des<br>voyages , & cinquième, sixième, septième & huit-<br>ième de l'Édition du même ouvrage <i>in-12</i> , | 113          |
| Dissertation sur l'éducation ,                                                                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| La notice des Manuscrits de la Bibliothèque de<br>l'Eglise Métropolitaine de Rouën ,                                                                            | <i>ibid.</i> |
| Histoire du Stathouderat ,                                                                                                                                      | <i>ibid.</i> |
| Traité de la Fabrique de la manœuvre des vais-<br>seaux ,                                                                                                       | 115          |
| Mots des Enigmes de Juin , premier volume ,                                                                                                                     | 116          |
| Enigmes & Logogryphe ,                                                                                                                                          | <i>ibid.</i> |
| Spectacles ,                                                                                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| <i>Amestris</i> , nouvelle Tragédie représentée à la Co-<br>médie Française ,                                                                                   | 120          |
| <i>Vanda</i> , autre nouvelle Tragédie , Extrait ,                                                                                                              | 121          |
| Estampes nouvelles ,                                                                                                                                            | 131          |
| Pièces de viole de M. Forqueray ,                                                                                                                               | 135          |
| <i>L'absence</i> , nouvelle Cantatille ,                                                                                                                        | 136          |
| Nouvelles Cartes ,                                                                                                                                              | <i>ibid.</i> |
| Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences<br>pour 1749.                                                                                                  | 138          |
| Plan de Rome proposé par souscription ,                                                                                                                         | 141          |
| Suite de l'Essai d'Anatomie ,                                                                                                                                   | 143          |
| Copie de lettre écrite par M. Chycoineau à M.<br>Bertrand , Doyen des Médecins de Marseille ,                                                                   | 145          |
| Réponse de M. Bertrand à cette lettre ,                                                                                                                         | 146          |
| Journal de la Cour , de Paris , &c.                                                                                                                             | 148          |
| Combat naval ,                                                                                                                                                  | 150          |
| Combat de Canadiens contre les Anglois ,                                                                                                                        | 154          |

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Extrait de quelques lettres de Salé ,                                                            | 156 |
| Nouvelles Etrangères , Suède ,                                                                   | 161 |
| Allemagne ,                                                                                      | 164 |
| Espagne ,                                                                                        | 171 |
| Grande Bretagne ,                                                                                | 172 |
| Provinces Unies ,                                                                                | 175 |
| Gènes ,                                                                                          | 176 |
| Suite des Opérations de l'armée du Roi ,                                                         | 182 |
| Du Camp de Nice ,                                                                                | 190 |
| Relation de la victoire remportée à Lawfeldt par le<br>Roi sur l'armée des Alliés le 2 Juillet , | 191 |
| Morts ,                                                                                          | 202 |
| Arrêts notables ,                                                                                | 213 |

---

*L'Adresse du Mercure est à M. de Cleves  
d'Arnicourt , demeurant rue des Mauvais  
Garçons , fauxbourg S. Germain , à l'Hôtel  
de Mâcon.*

---

**De l'Imprimerie de J. BULLOT.**











SEP 17 1936

